VILLE DE Brest

Rapport d'activité **2022**

Développement durable
Égalité femmes-hommes

© Julien Creff

© Julien Creff

© Mathieu Le Gall

- VILLE DE BREST -

RAPPORT D'ACTIVITE

Développement durable
Egalité femmes-hommes

2022

www.brest.fr

PRÉAMBULE

Les données relatives aux services communs sont accessibles dans le rapport d'activité Brest métropole.

En effet, dans un souci de développement durable, il a été décidé d'alléger le rapport d'activité Ville de Brest, qui devient complémentaire à celui de Brest métropole et présente les services exclusivement municipaux.

NB. Les pictogrammes signalent respectivement des actions en faveur du Développement Durable et de l'Egalité femmes hommes

Sommaire

Pages

Données Générales

- Les élu-e-s…….. 5
- Carte d'identité de la Ville…….. 12
- Données démographiques et sociales…….. 13
- Présentation du compte administratif 2022…… 17
- Organisation des services…….. 20

Les Pôles

Pôle Développement Culturel, Educatif et Sportif…… 25

- Direction Educations…….. 26
  - Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse…….. 26
- Direction Culture – Animation – Patrimoines…….. 50
- Direction Sports – Nautisme…… 79

Pôle Solidarités – Citoyenneté – Proximité…… 87

- Handicap : Accessibilité & Inclusion…… 88
- Mission Développement Social Urbain et Santé…… 106
  - Développement Social Urbain…… 109
  - Service Promotion de la Santé…… 116
  - Plan Alcool Brestois…… 119
- Direction de l'Action Sociale …….. 131
- Direction de la Proximité…….. 148

Données générales

Les Elu-e-s

Carte d'identité de la Ville de Brest

Données démographiques et sociales

Présentation du compte administratif 2022

L'organisation des services

Les 55 Elu-e-s du Conseil Municipal

20 Décembre 2022

Composition du Conseil Municipal à l'issue du la séance d'installation du samedi 4 juillet 2020
Mis à jour de la délibération C2021-10-182

M. CUILLANDRE François	**Maire**
Mme Karine COZ-ELLEOUET	**Première Adjointe** dans le domaine de l'administration générale, de la coordination de l'action municipale, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre la discrimination.
M. Eric GUELLEC	**Deuxième Adjoint** dans le domaine de la dynamique associative, des relations avec les équipements de quartier, les acteurs de l'éducation populaire, les associations patriotiques et les anciens combattants.
Mme Emilie KUCHEL	**Troisième Adjointe** dans le domaine de la politique éducative locale
M. Réza SALAMI	**Quatrième Adjoint** dans le domaine de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel.
Mme Marion MAURY	**Cinquième Adjointe** dans le domaine de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal
M. Patrick APPERE	**Sixième Adjoint** dans le domaine de la politique sportive.
Mme Karelle HERMENIER	**Septième Adjointe** dans le domaine des dynamiques commerciales, des halles et marchés et de la gestion du domaine public communal.
M. Fortuné PELLICANO	**Huitième Adjoint** dans le domaine de l'animation, des jumelages, de la solidarité internationale et des grands évènements.
Mme Sandrine PERHIRIN	**Neuvième Adjointe** dans le domaine de la politique de la jeunesse.
M. Yohann NEDELEC	**Dixième Adjoint** en charge du quartier du centre-ville, de la tranquillité urbaine et de la politique de l'animal en ville.
Mme Mathilde MAILLARD	**Onzième Adjointe** dans le domaine de la politique du bien vieillir et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.
M. Yann GUEVEL	**Douzième Adjoint** dans le domaine des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire.
Mme Michelle QUEROUE-MARY	**Treizième Adjointe** dans le domaine de la politique de l'accueil du jeune enfant et de l'accompagnement à la parentalité.
M. Fragan VALENTIN-LEMENI	**Quatorzième Adjoint** dans le domaine de la promotion de la santé physique et psychique et de la réduction des inégalités de santé.

Mme Sylvie JESTIN	**Quinzième Adjointe** en charge du quartier de Lambézellec.
M. Xavier HAMON	**Seizième Adjoint** dans le domaine de la sécurité dans les équipements recevant du public, de la salubrité et de la prévention des risques.
Mme Jacqueline HERE	**Dix-septième Adjointe** en charge du quartier de Bellevue.
M. Hosny TRABELSI	**Dix-huitième Adjoint** en charge du quartier de l'Europe.
Mme Gaëlle MORVAN	**Dix-neuvième Adjointe** chargée du quartier de Saint-Marc et de l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes.
M. Robert JESTIN	**Vingtième Adjoint** en charge du quartier de Saint-Pierre.
Mme Marie-Pierre CREFF	**Vingt-et-unième Adjointe** en charge du quartier des Quatre Moulins.
Mme Nathalie CHALINE	**Conseillère déléguée** auprès du Maire, dans le domaine de la nature en ville et les circuits courts.
M. Charles KERMAREC	**Conseiller délégué** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine des associations sportives.
Mme Patricia SALAUN-KERHORNOU	**Conseillère déléguée a**uprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale, dans le domaine des urgences sociales.
M. Frederic DEVAUX	**Conseiller** délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, dans le domaine de l'attractivité culturelle de la ville.
Mme Sandra LE ROUX	**Conseillère déléguée** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine du développement du sport dans les quartiers.
M. Gwendal QUIGUER	**Conseiller délégué** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine de la participation et initiatives citoyennes, innovation sociale et communs.
M. Taran MAREC	**Conseiller délégué** auprès du Maire, dans le domaine de la vitalité de la langue bretonne, la charte «Ya d'ar brezhoneg», l'enseignement et la signalétique bilingue.
Mme Tifenn QUIGUER	**Conseillère déléguée** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine du patrimoine.
M. Ronan PICHON	**Conseiller délégué** auprès du Maire, dans le domaine de la médiation et des usages du numérique.
Mme Christiane MIGOT	**Conseillère** déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, dans le domaine des relations avec les associations du secteur social.

Mme Bernadette ABIVEN	**Conseillère**
Mme Frédérique BONNARD LE FLOC'H	**Conseillère**
M. Hubert BRUZAC	**Conseiller**
Mme Anne-Catherine CLEUZIOU	**Conseillère**
M. Glen DISSAUX	**Conseiller**
M. Tristan FOVEAU	**Conseiller**
Mme Vefa KERGUILLEC	**Conseillère**
M. Michel GOURTAY	**Conseiller**
Mme Béatrice-Anne LEBEL	**Conseillère**
M. Jean-Michel LE LORC'H	**Conseiller**
Mme Bernadette MALGORN	**Conseillère**
Mme Valérie ABALLEA	**Conseillère**
M. Franck BESOMBES	**Conseiller**
Mme Véronique BOURBIGOT	**Conseillère**
M. Bruno CALVES	**Conseiller**
M. Jean-Philippe ELKAIM	**Conseiller**
M. Françoise HOUARD	**Conseillère**
Mme Gaëlle MONOT	**Conseillère**
M. Vincent PERROT	**Conseiller**
M. Jean-Pierre RICHARD	**Conseiller**

M. Marc COATANEA	**Conseiller**
Mme Emmanuelle TOURNIER	**Conseillère**
M. Philippe BAZIRE	**Conseiller**

A la date du 31 décembre 2022, le Conseil de la Ville de Brest est incomplet, suite au décès de Madame Vefa KERGUILLEC. L'article L270 du code électoral prévoit que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit » (il n'existe pas d'obligation à ce que le remplaçant soit du même sexe que le conseiller qu'il remplace). En conséquence, Monsieur Pascal VIOLLEAU sera installé lors du Conseil prévu le 2 février 2023.

Les composantes politiques du Conseil Municipal
(au 20 Décembre 2022)

Le groupe de la majorité municipale « Ensemble Pour Brest Tenons Le Cap » comprend :

Socialistes	20
Communistes	7
Radical de gauche le Centre Gauche	3
Ecologistes	6
Union Démocratique Bretonne	2
Gauche sociale et écologiste	4
Total	42

L'opposition municipale se présente ainsi :

Brest c'est Vous !	10
Brest progressiste	3
Total	13

LES TROIS COMMISSIONS PERMANENTES DE LA VILLE DE BREST

(Mise à jour à l'issue du Conseil Municipal du 20 octobre 2020 - Délibération C2020-10-181)

(au 20 Décembre 2022)

Affaires Générales-Finances-Ressources Humaines	Éducation –Enfance-Culture-Sport	Solidarités-Citoyenneté-Proximité
KARINE COZ-ELLEOUET	**EMILIE KUCHEL**	**MARION MAURY**
ABIVEN BERNADETTE BESOMBES FRANCK BONNARD-LE FLOC'H FREDERIQUE BOURBIGOT VERONIQUE BRUZAC HUBERT CHALINE NATHALIE DISSAUX GLEN GOURTAY MICHEL GUEVEL YANN HERMENIER KARELLE KERGUILLEC VEFA JESTIN ROBERT LE LORC'H JEAN-MICHEL MALGORN BERNADETTE QUIGUER TIFENN TOURNIER EMMANUELLE	APPERE PATRICK BAZIRE PHILIPPE CALVES BRUNO DEVAUX FREDERIC ELKAIM JEAN-PHILIPPE GUELLEC ERIC KERMAREC CHARLES LE ROUX SANDRA LEBEL BEATRICE-ANNE MAREC TARAN MONOT GAELLE MORVAN GAELLE PELLICANO FORTUNE PERHIRIN SANDRINE PICHON RONAN QUEROUE-MARY MICHELLE RICHARD JEAN-PIERRE SALAMI REZA	ABALLEA VALERIE CLEUZIOU ANNE-CATHERINE COATANEA MARC CREFF MARIE-PIERRE FOVEAU TRISTAN HAMON XAVIER HERE JACQUELINE JESTIN SYLVIE HOUARD FRANÇOISE MAILLARD MATHILDE MIGOT CHRISTIANE NEDELEC YOHANN PERROT VINCENT QUIGUER GWENDAL SALAUN-KERHORNOU PATRICIA TRABELSI HOSNY VALENTIN-LEMENI FRAGAN

Missions confiées aux Conseiller-e-s sous la responsabilité du Maire

Mme Nathalie CHALINE	**Conseillère déléguée** auprès du Maire, dans le domaine de la nature en ville et les circuits courts.
M. Charles KERMAREC	**Conseiller délégué** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine des associations sportives.
M. Taran MAREC	**Conseiller délégué** auprès du Maire, dans le domaine de la vitalité de la langue bretonne, la charte « Ya d'ar brezhoneg », l'enseignement et la signalétique bilingue.
M. Ronan PICHON	**Conseiller délégué** auprès du Maire, dans le domaine de la médiation et des usages du numérique.

Les délégations des conseillères et des conseillers sous la responsabilité d'Adjoint-e-s

M. Charles KERMAREC	**Conseiller délégué** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine des associations sportives.
Mme Patricia SALAUN-KERHORNOU	**Conseillère déléguée a**uprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale, dans le domaine des urgences sociales.
M. Frédéric DEVAUX	**Conseiller** délégué auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique culturelle et de la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, dans le domaine de l'attractivité culturelle de la ville.
Mme Sandra LE ROUX	**Conseillère déléguée** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de la politique sportive, dans le domaine du développement du sport dans les quartiers.
M. Gwendal QUIGUER	**Conseiller délégué** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine de la participation et initiatives citoyennes, innovation sociale et communs.
Mme Tifenn QUIGUER	**Conseillère déléguée** auprès de l'adjoint-e au Maire en charge des finances, de l'animation du pacte citoyen et de la finance solidaire, dans le domaine du patrimoine.
Mme Christiane MIGOT	**Conseillère** déléguée auprès de l'adjoint-e au Maire en charge de l'action sociale et de la mise en œuvre du crédit municipal, dans le domaine des relations avec les associations du secteur social.

Les Adjoint-e-s de quartier

Mme Sylvie JESTIN	**Quinzième Adjointe** en charge du quartier de Lambézellec.
Mme Jacqueline HERE	**Dix-septième Adjointe** en charge du quartier de Bellevue.
M. Hosny TRABELSI	**Dix-huitième Adjoint** en charge du quartier de l'Europe.
Mme Gaëlle MORVAN	**Dix-neuvième Adjointe** chargée du quartier de Saint-Marc et de l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes.
M. Robert JESTIN	**Vingtième Adjoint** en charge du quartier de Saint-Pierre.
Mme Marie-Pierre CREFF	**Vingt-et-unième Adjointe** en charge du quartier des Quatre Moulins.

Carte d'Identité de la ville de Brest

Superficie de la Commune 48,5 km²
Population totale 142 555 habitants (01/01/22)

BUDGET (CA 2022)

(Mouvements réels)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	137,6 M€	159,3 M€
Investissement	27,8 M€	4,5 M€
Total	165,4 M€	163,7 M€

EFFECTIFS (au 31/12/2022)

Tous les agent-e-s des services de la Ville sont employé-e-s par Brest métropole
Restent 9 emplois permanents à temps complet

PROXIMITÉ

7 quartiers :

Centre	22 858 habitants
Bellevue	16 869 habitants
Lambézellec	24 078 habitants
Europe	15 926 habitants
Saint-Marc	20 316 habitants
Saint-Pierre	19 084 habitants
Quatre-Moulins	20 794 habitants

(Source ADEUPa 2019)

88 PAPI (Point d'accès public internet)

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Surface de bâtiments : 400 000 m²

SURFACE ESPACES VERTS

429,7 ha (dont 80,4 ha de parcs d'agglomération métropolitains)
Ville fleurie 4 fleurs

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

53 gymnases regroupant :
- 49 salles multisports,
- 5 salles non spécialisées,
- 40 salles spécialisées (dont 11 courts couverts de tennis, 4 salles spécialisées de gymnastique, 4 salles de tennis de table, 4 salles de musculation, 5 stands de tir, 3 murs d'escalade, 3 salles de combat, 3 dojos, 1 salle d'escrime)

9 pistes d'athlétisme
46 terrains de football et rugby (dont 7 synthétiques)
1 centre hippique, 3 skate-parks, 1 jardin d'arc, 2 terrains de Padel

ENFANCE

Ecoles maternelles publiques	35
Ecole élémentaires publiques	34
Nombre d'élèves en maternelles	2 839
Nombre d'élèves en élémentaires	4 265

30 haltes d'accueil périscolaire municipales
6 haltes d'accueil périscolaire associatives
4 centres de loisirs municipaux maternels/élémentaires

PETITE ENFANCE

Accueil collectif municipal	316 places
Accueil collectif entreprises (dont Igesa)	262 places
Accueil individuel municipal	67 places
Haltes garderies municipales	120 places
9 crèches associatives ou mutualistes et 4 micro-crèches	288 places
Assistant-e-s maternel-le-s du particulier employeur	1 381 places

MAISON DES ASSOCIATIONS

12 salles de réunions, de formations ou d'activités mises à la disposition gratuitement des associations (6 salles de 49 places, 1 salle de 84 places, 2 salles de 19 places, 1 bureau, 1 salle de co working, 1 cuisine)
1 guichet unique des demandes des hébergements associatifs à l'échelle ville.
84 boites aux lettres intérieures, 16 boites aux lettres extérieures
20 armoires administratives
16 hébergements associatifs.
1 Centre de Ressources et d'Orientation de la Vie Associative
Lambézellec :
1 salle de 30 places (accès PMR)
2 salles de 15 places (accès PMR)
Tissot :
1 salle de 30 places
Fonferrier :
1 salle de 30 places
1 salle de 15 places
Syndicats :
1 salle de 275 places (accès PMR)

EDUCATION POPULAIRE

2 Maisons de Quartier, 2 Maisons pour Tous, 1 Maison pour tous/CS
2 MJC/MPT, 8 Patronages Laïques, 1 Foyer Laïque
6 Centres Sociaux

ACTION SOCIALE

CCAS (279 *agents – Budgets du CCAS (CA 2022) : 24 M€*)
+ subventions Ville (associations : 0,559M€, Fonds de secours :0,32M€)
1 résidence autonomie : 63 places
1 EHPAD temporaire : 24 places
2 EHPAD (personnes âgées dépendantes) : 240 places dont 3 d'hébergement temporaire
1 service de coordination gérontologique (CLIC)
Dispositif d'hébergement et de logement d'insertion (81 places/ 308 logements)
1 CHRS : 44 places/1 pension de famille : 24 places
Dispositif d'hébergement d'urgence : 20 places (4 logements)
1 service de portage de repas : 387 usagers
1 point d'accueil et d'écoute des personnes en errance (Point Kerros)
1 service d'accueil et d'accompagnement social des personnes en difficulté, des missions de développement social

CULTURE

8 bibliothèques - médiathèques
La Maison du Théâtre,
Le Mac Orlan,
La Tour Tanguy,
La Maison de la Fontaine,
L'Abri Sadi-Carnot,
Le Fort Montbarey
Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public

ÉQUIPEMENTS TRANSFÉRÉS à Brest métropole

4 piscines + 1 bassin d'initiation (Buisson)
1 patinoire
1 centre nautique
Océanopolis, La Recouvrance, le parc de Penfeld
1 Scène nationale « Le Quartz »,
1 Salle des Musiques Actuelles « La Carène »
1 Conservatoire de musique de danse et d'art dramatique à rayonnement régional
1 Musée des Beaux-arts labellisé Musée de France
1 Centre National d'Art Contemporain «Passerelle»

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES[1] VILLE DE BREST

139 456 habitants à Brest en 2020.

Avec 139 456 habitants, les brestois représentent les deux tiers de la population de la métropole puisque l'Insee recensait au 1er janvier 2020, 211 156 habitants dans la métropole brestoise.

Population municipale 2020	Population municipale 2014	Variation de population 2014-2020	Variation (taux annuel moyen) 2014-2020	Population municipale 2019	Population municipale 2013	Variation de population 2013-2019	Variation (taux annuel moyen) 2013-2019
139 456	139 444	12	0,01 %	139 926	139 386	540	0,1 %

Source : Insee populations municipales 2014-2020

A l'échelle du Pays de Brest, Brest est la ville présentant la plus forte densité de population avec 2 816,72 habitants/km² en 2020, densité relativement stable depuis plusieurs années (2 882,69 habt/km² en 2007 et 2 821,17 hab/km² en 2017). La densité de population moyenne sur le Pays de Brest est de 202,83 habitants/km² *(source Insee – Traitement ADEUPa).*

83 991 logements à Brest en 2019

A Brest en 2019, les résidences principales représentent 90 % des logements.

	Résidences principales en 2019	**Résidences secondaires ou logements occasionnels en 2019**	**Logements vacants en 2019**		**Total des logements en 2019**
Brest	75 403	2 905	1,88	5 683	83 991
Brest métropole	105 405	3 443	2,02	7 074	115 922

Source Insee – Recensement de la population 2019

On constate une forte augmentation du nombre et de la part des résidences secondaires.

	Ville de Brest					
	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
2019	75403	2905	5683	89,8%	3,5%	6,8%
2013	73273	2113	6447	89,5%	2,6%	7,9%
2008	72020	1515	5827	90,7%	1,9%	7,3%
1999	70552	1108	5281	91,7%	1,4%	6,9%

Source : Adeupa

Par ailleurs, à Brest en 2019, 43,1 % des ménages sont propriétaires de leur logement, qui pour la grande majorité est un appartement puisque le parc de logements brestois est constitué de 62 600 appartements contre 20 787 maisons.

Les ménages d'une personne sont majoritaires sur Brest. Cela s'explique notamment par la forte population étudiante de la ville. En effet, ceci est encore plus vrai dans le quartier de Brest-Centre, avec 66,2 % de ménages d'une personne en 2019, tandis que le quartier de Saint-Pierre, plus résidentiel, ne compte que 36,9 % de ménages d'une personne.

Nombre de personnes des ménages d'une personne 2019	**Part des ménages d'une personne 2019**
41 136	54,6%

[1] Partie réalisée avec le soutien de l'ADEUPa

Un niveau de vie[2] à Brest inférieur à celui observé à l'échelle de la métropole brestoise

En 2020, à Brest, le niveau de vie médian par unité de consommation (20 840 € annuels) est inférieur à celui observé à l'échelle de Brest métropole (22 420 €). De manière générale, les villes centres des métropoles, affichent un niveau de revenu inférieur à celui observé sur leur territoire, du fait d'une plus grande mixité sociale et pauvreté dans la ville centre.

	Médiane du niveau vie 2020 (€)	Taux de pauvreté 2020 (%)	Rapport interdécile 9e décile/1er décile 2020
Brest	20 840	18,0	3,2
Brest métropole	**22 420**	**13,7**	**3,1**

Source : Insee Filosofi 2020

Le rapport interdécile[3] est l'un des outils le plus souvent utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Il permet d'observer qu'à Brest, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie 3,2 fois moins élevé que les 10 % les plus riches.

Une scolarisation des jeunes, supérieure à celle du Pays de Brest due à la présence de l'université et des grandes écoles

En 2019, 68 % des jeunes brestois de 18 à 24 ans sont scolarisés, contre 60,9 % à l'échelle du Pays de Brest. La part des plus de 15 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de 36 %, contre 33,3 % sur le Pays de Brest, ce qui explique une présence plus importante de cadres.

En 2020-2021, la ville de Brest compte 28 356 étudiants, soit 91,8 % des étudiants du Pays de Brest. Les étudiants des universités sont très majoritaires (65,4 %), alors que les filières courtes et les grandes écoles représentent respectivement 5,9 % et 22,9 % des étudiants brestois.

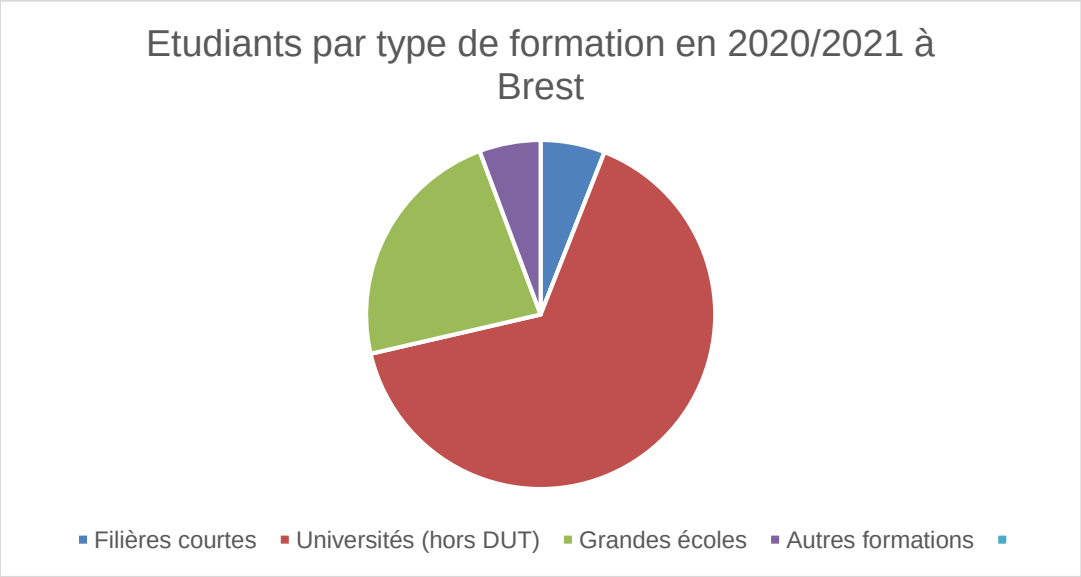

Source MESRI – Traitement ADEUPa

[2] Le niveau de vie correspond au revenu disponible qui comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (PEL, CEL, PEP..) les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux directs.

[3] Rapport entre le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches (ce qui s'appelle un décile, le neuvième) et le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres (un autre décile, le premier). Tout cela, après impôts directs et prestations sociales, pour l'équivalent d'une personne seule.

L'économie et l'emploi

Une dominante des emplois tertiaires

48 % des emplois de Brest se situent dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Les emplois de la Marine nationale sont comptabilisés par l'Insee dans le secteur administration publique. Dotée d'un port militaire, les emplois qui relèvent de la base de Défense expliquent ainsi en grande partie cette surreprésentation. Par ailleurs, la ville de Brest assure des fonctions métropolitaines pour les habitants du bassin de vie du pays de Brest : université, hôpitaux, etc…

	Emplois au lieu de travail en 5 secteurs d'activité en 2019					
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, industrie extractive et autre	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	Total
Brest	222 0%	7 833 10%	3 617 5%	29 960 37%	38 450 48%	80 082 100%
Brest métropole	1 256 1%	10 432 10%	5 584 5%	44 525 41%	46 185 43%	107 982 100%

Source : Insee, recensement de la population 2019

La baisse de la demande d'emploi se poursuit dans la ville de Brest

Fin 2022, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) dénombrait 12 549 demandeurs d'emplois catégorie ABC2 à Brest, dont 7 070 dans la catégorie A. En un an, le nombre de ces demandeurs a continué de baisser, après une transition 2020/2021 déjà remarquable : -4,4 % pour la catégorie ABC et -8,7 % pour la catégorie A. Ce sont les chômeurs de longue durée qui bénéficient de la plus forte baisse (-13,7 % pour la catégorie ABC et -19,4 % pour la catégorie A).
Dans la zone d'emploi de Brest, le taux de chômage3 était estimé à 6 % au 4ème trimestre 2022, soit un recul de 0,2 point en un an. Un taux bien inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (7,1 % au 4ème trimestre 2019).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2022 dans la ville de Brest :

Demande d'emploi	Catégorie A		Catégorie ABC	
	Nombre au 4ème trimestre 2022	Évolution 4ème trimestre 2021/2022	Nombre au 4ème trimestre 2022	Évolution 4ème trimestre 2021/2022
Total	7 070	-8,7	12 549	-4,4
Femmes	3 327	-7,9	6 214	-5,1
Moins de 25 ans	1 231	-10,1	2 067	-2,5
50 ans et plus	1 478	-8,4	2 522	-4,9
Longue durée (> à 1 an)	2 467	-19,4	5 176	-13,7

[2] Catégorie A : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Catégorie B : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois). Catégorie C : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78heures au cours du mois).

[3] Pour calculer le taux de chômage, l'Insee utilise la définition du chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT). Le·a chômeur·se est défini·e comme une personne âgée d'au moins 15 ans. Il ou elle doit être sans emploi (aucune activité exercée au cours de la semaine de référence) ; en recherche active d'emploi (en se déclarant chômeur·se ou en s'inscrivant à une agence d'intérim par exemple) ; disponible dans un délai de deux semaines pour occuper un emploi.

Pour mieux connaître la ville et ses habitants

- **L'observatoire social** est produit par l'ADEUPa dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Contacts : ADEUPa ou Développement Social Urbain.
- **L'observatoire de la santé** est produit par l'ADEUPa en collaboration avec le service Santé Publique. Contacts : ADEUPa ou service Action Sanitaire et Santé.
- **L'ADEUPa** réalise un certain nombre d'**observatoires (économie, habitat - immobilier, immobilier de bureaux, tourisme)** à l'échelle du Pays de Brest (disponibles gratuitement à l'ADEUPa ou à Brest métropole) et poursuit le travail d'analyse des résultats du recensement.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les résultats de l'exécution budgétaire

En 2022, l'excédent global de clôture est égal à 8 536 797 €.

- **Section de fonctionnement**

Les dépenses

Sur l'exercice 2022, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 145 551 553 € :

- 7 955 049 € de dépenses d'ordre,
- 137 596 504 € de dépenses réelles.

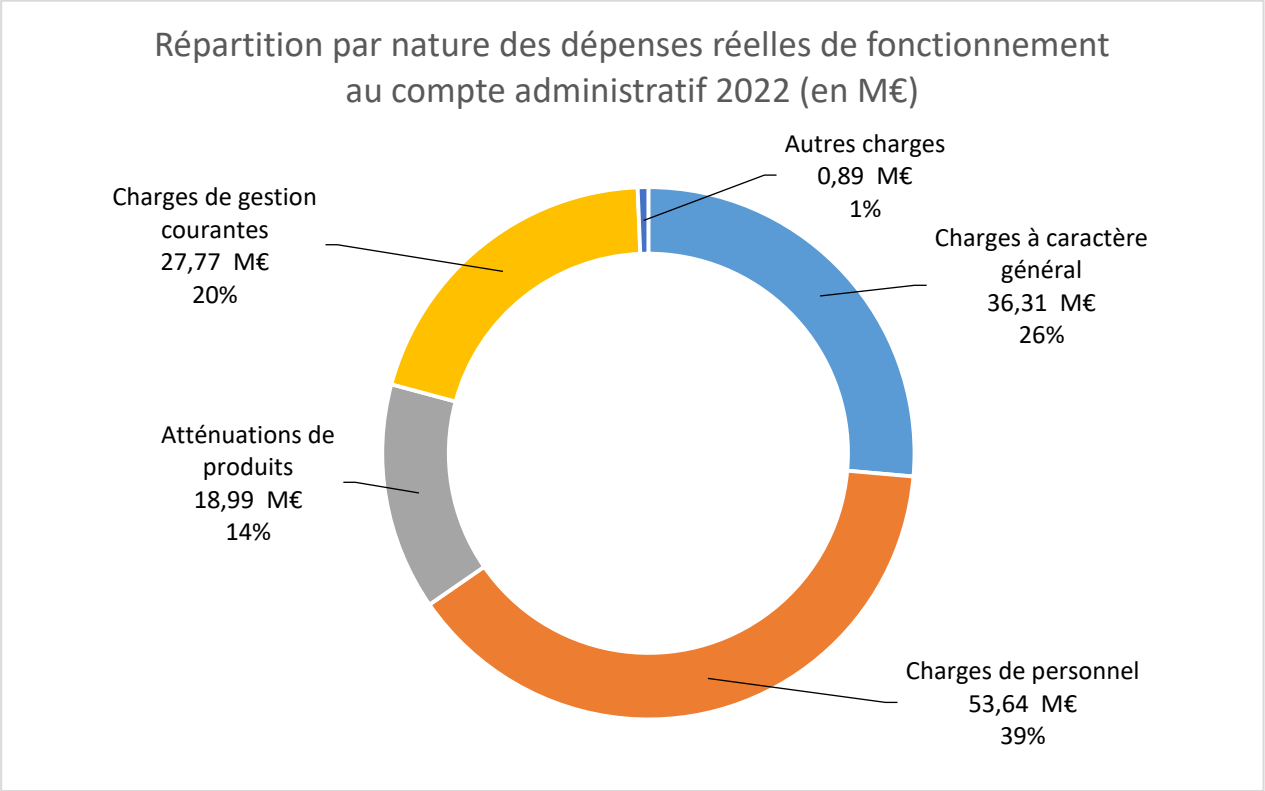

Les recettes

En 2022, elles se sont élevées à 161 198 094 € :

- 484 848 € de recettes d'ordre,
- 160 713 246 € de recettes réelles.

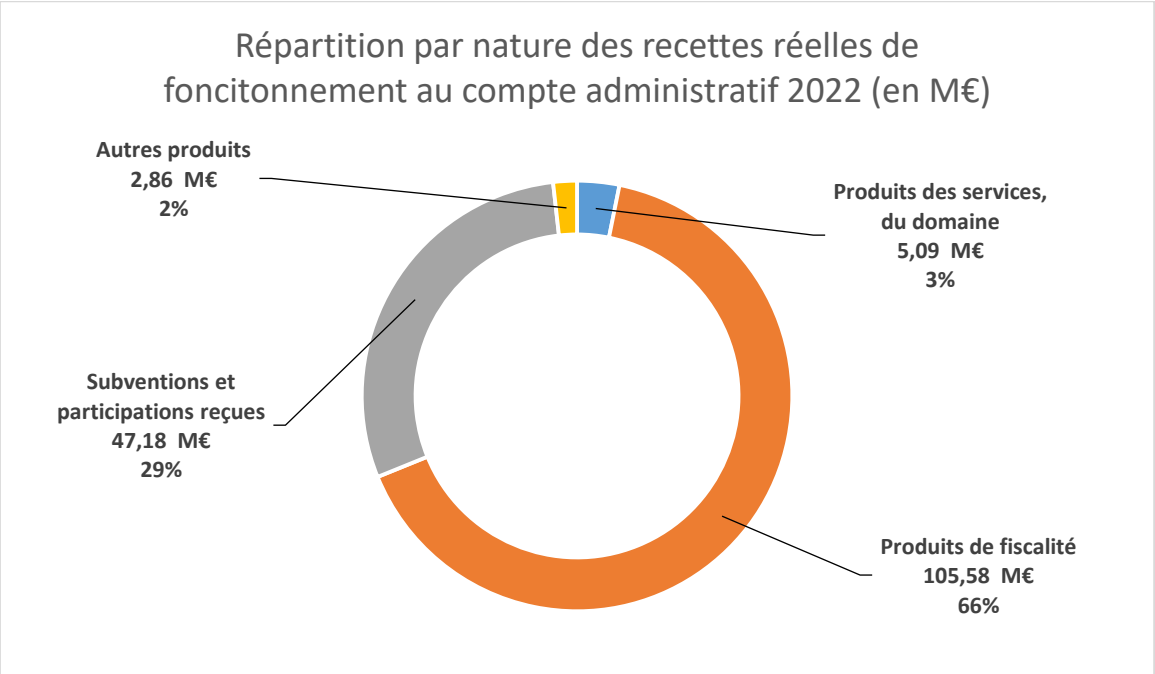

- **Section d'investissement**

Les dépenses

En 2022, elles se sont élevées à 30 246 874 € :

- 2 468 398 € de dépenses d'ordre,
- 27 778 476 € de dépenses réelles, dont 683 822 € de dette et mouvements financiers.

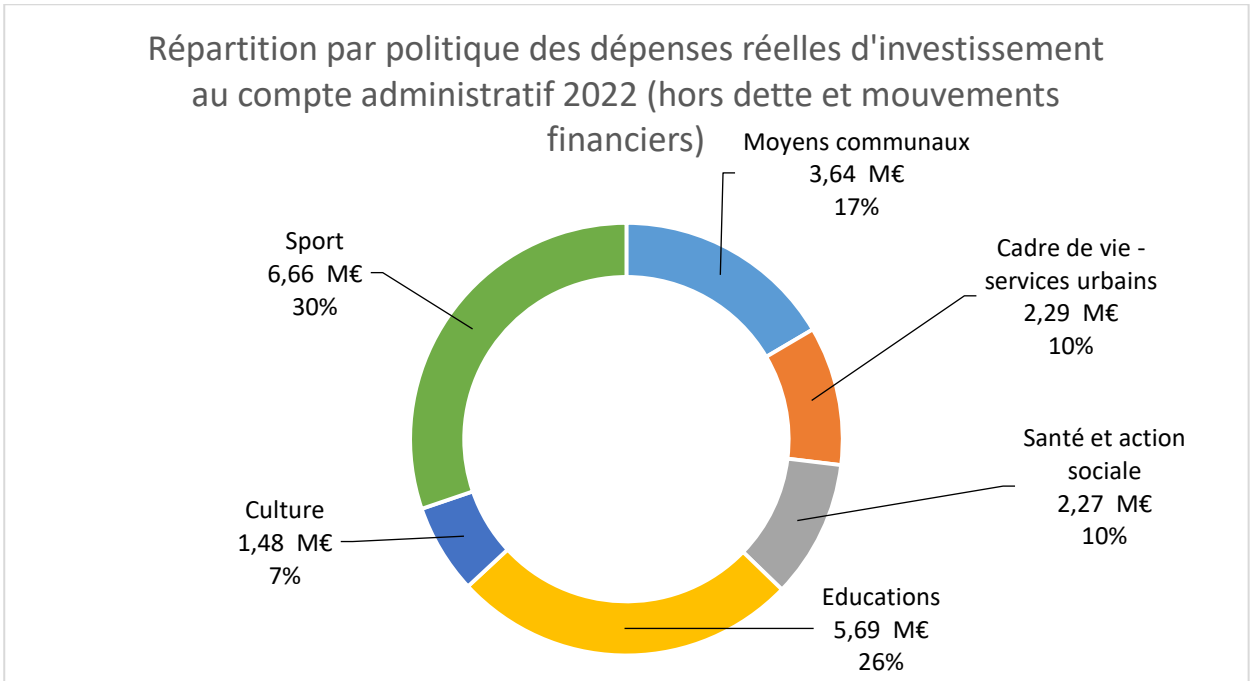

Les recettes

En 2022, elles se sont élevées à 12 952 314 € :
- 9 938 599 € de recettes d'ordre,
- 3 013 715 € de recettes réelles, dont 2 254 054 € de dette et mouvements financiers.

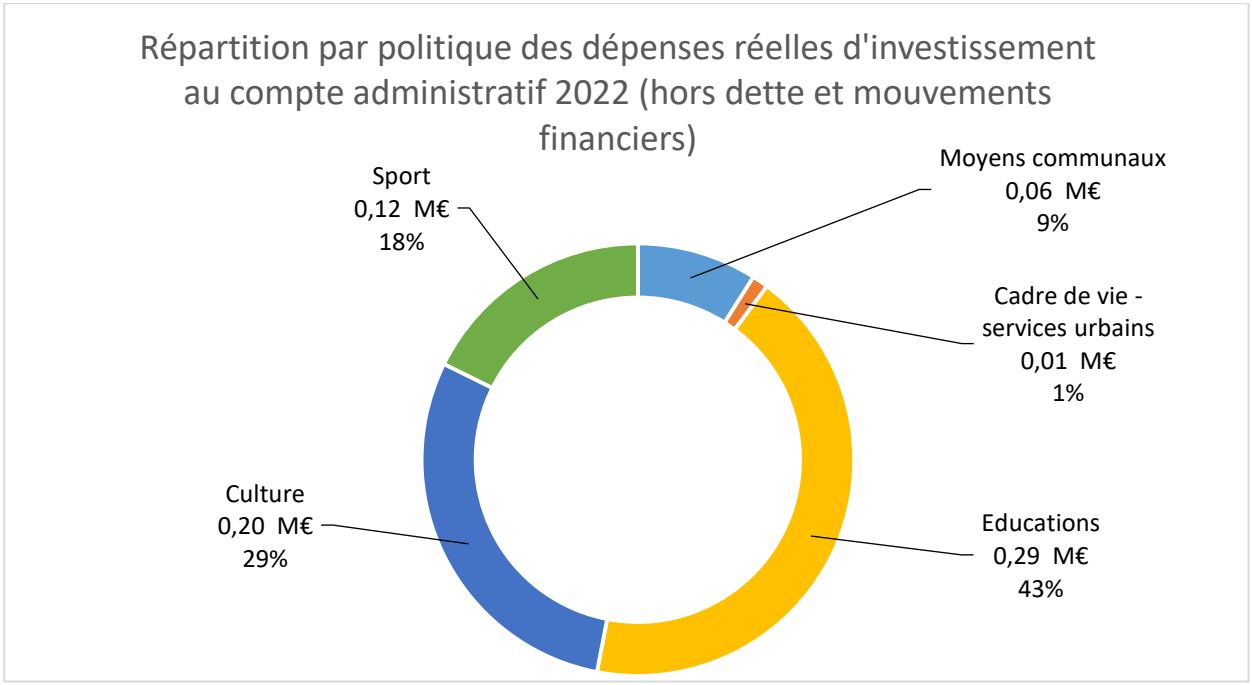
Répartition par politique des dépenses réelles d'investissement au compte administratif 2022 (hors dette et mouvements financiers)
Moyens communaux
0,06 M€
9%
Cadre de vie - services urbains
0,01 M€
1%
Educations
0,29 M€
43%
Culture
0,20 M€
29%
Sport
0,12 M€
18%

ORGANISATION DES SERVICES
au 31 décembre 2022

Cabinet du Maire-Président	
DIRECTEUR DE CABINET	Vincent NUYTS

Direction Générale des Services	
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	Bertrand UGUEN
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS	
Pôle Développement Culturel, Éducatif et Sportif	Bertrand RIOUALEN
Pôle Développement Économique et Urbain	Gwenaël LEBLONG-MASCLET
Pôle Solidarités - Citoyenneté - Proximité	Isabelle VETEAU
Pôle Espace Public et Environnement	Valérie DAVID
Pôle Ressources	Ronan CLEAC'H
Mission Stratégie et Prospective	Yannick LUCÉA (par intérim)
Mission Données et Transformation Numérique	Arnaud WILLAIME

Direction de la Communication et du Marketing Territorial	Sterenn GRALL-LAVENIR
Direction des Ressources Humaines	Emmanuelle RIVOALLAN

DIRECTION GENERALE	
Directeur Général des Services : Bertrand UGUEN	
SERVICES METROPOLITAINS	**SERVICES COMMUNS**
MISSION STRATÉGIE ET PROSPECTIVE • Stratégie métropolitaine et dynamiques territoriales • Politiques européennes, coopérations territoriales et maritimes • Mission développement durable • Appel à projets **MISSION DONNÉES ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**	**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING TERRITORIAL** **CHARGEE DE MISSION DIRECTION GENERALE**

PÔLE		
Développement Culturel, Éducatif et Sportif		
Directeur : Bertrand RIOUALEN		
SERVICES COMMUNS	**SERVICES METROPOLITAINS**	**SERVICES VILLE DE BREST**
DIRECTION CULTURE-ANIMATION-PATRIMOINES		
• Administration et Gestion • Musées et Patrimoines • Charte de la langue bretonne • Archives	• Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique	• Médiathèques municipales • Service culture-animation • Ville d'art et d'histoire
DIRECTION SPORTS-NAUTISME		
• Division ressources	• Nautisme • Activités aquatiques	• Division Développement sportif • Sports de salles et de plein air
DIRECTION EDUCATIONS		
		• Maison des associations • Division ressources • Division coordination éducative • Division petite enfance
MISSION DYNAMIQUES EDUCATIVES ET JEUNESSE		

PÔLE		
Solidarités - Citoyenneté - Proximité		
Directrice : Isabelle VETEAU		
SERVICES COMMUNS	**SERVICES METROPOLITAINS**	**SERVICES VILLE DE BREST**
MISSION DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET SANTÉ		
	• Développement Social Urbain	• Promotion de la Santé • Plan Alcool
DIRECTION PREVENTION DES RISQUES ET TRANQUILLITE URBAINE		
• Prévention des risques • Mission Handicap et Inclusion		• Administration et gestion • Action sanitaire • Régulation des usages sur les espaces publics • Domaine Communal • Tranquillité urbaine et régulation du stationnement
DIRECTION ACTION SOCIALE		
	• Gestion aires d'accueil des gens du voyage	• Secteur Administration et Gestion • Secteur Interventions sociales • Secteur Bien vieillir à Brest
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES		
• Assemblées • Documentation • Accueil-courrier • Affaires Juridiques		• Elections-Recensement-Règlementation
DIRECTION DE LA PROXIMITÉ		
		• Plateforme d'accueil téléphonique • Services d'accueil de l'hôtel de ville • Mairies de quartiers • Décès-cimetières • Service Médiations et Usages Numériques

PÔLE
Espace Public et Environnement
Directrice : Valérie DAVID
SERVICES METROPOLITAINS
DIRECTION VOIRIE - RESEAUX - INFRASTRUCTURES • Division administration et gestion • Division études techniques opérationnelles • Division opérationnelle • Division voirie - régie • Division éclairage public - signalisation lumineuse - réseaux de télécommunications **DIRECTION ÉCOLOGIE URBAINE** • Unité ressources • Unité animation et sensibilisation • Mission air, bruit, santé environnementale, ICPE • Division eaux pluviales et ingénierie de l'environnement • Division milieux naturels et biodiversité • Division rade, ressources et usages de l'eau • Division énergie **DIRECTION DÉCHETS - PROPRETÉ** • Division ressources/relations usagers • Division propreté • Division collecte des déchets • Division déchèteries/suivi travaux **DIRECTION ESPACES VERTS** • Division administration et gestion • Division maintenance ouest • Division maintenance est • Division arbres - fleurissement – décors • Division études - travaux – équipements

PÔLE	
Développement Économique et Urbain	
Directeur : Gwenaël LEBLONG-MASCLET	
SERVICES METROPOLITAINS	SERVICES COMMUNS
ADMINISTRATION ET GESTION **DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL** • SMDE/PAM • Mission enseignement supérieur, recherche, innovation • Mission économie maritime et infrastructures • Service Promotion économique et animations • Service relations entreprises • Service emploi – insertion économique **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS METROPOLITAINS** • Cohérence territoriale • Cœur de métropole • Equipements métropolitains • Fabrique de la ville **DIRECTION DES MOBILITÉS** • Service usages et promotion des mobilités • Service Patrimoine • Service Contrats • Service Projets, Prospective, Programmation **DIRECTION DE L'HABITAT** • Suivi de la politique locale de l'habitat • Interventions sur l'habitat privé • Service habitat et solidarités **DIRECTION DES DYNAMIQUES URBAINES** • Service droits des sols • Conseil architectural et urbain • Service foncier • Atelier d'études urbaines	• Service relations internationales • Service d'information géographique

PÔLE
Ressources
Directeur : Ronan CLEAC'H
SERVICES COMMUNS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- Service ressources et prospectives
- Prévention et amélioration des conditions de travail
- Service relations sociales
- Service emplois-orientation professionnelle
- Service formation et dynamiques internes
- Service des carrières – retraites
- Service rémunérations-absences - gestion financière

DIRECTION CONSEIL EN ORGANISATION ET GESTION

MISSION STRATÉGIE IMMOBILIERE

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
- Service administration et gestion
- Sécurité des Systèmes d'information
- Service études et développement
- Service assistance, support, logistique
- Service infrastructure

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE
- Secrétariat
- Unité SI Finances et Commande Publique
- Elaboration budgétaire, analyse financière et prospective
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Exécution comptable
- Mandats Titres
- Suivi comptable des marchés
- Gestion du patrimoine

Division de la Commande Publique
- Service contrats
- Coordination de l'achat
- Montages complexes

DIRECTION PATRIMOINE LOGISTIQUE
- Achats Administration et gestion
- Logistique
- Véhicules et engins
- Maintenance
- Gestion bâtiments centraux
- Programmation architecture
- Conduite d'opérations

Pôle Développement Culturel, Educatif et Sportif

Direction Educations

- Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse

Direction Culture – Animation – Patrimoines

Direction Sport – Nautisme

DIRECTION EDUCATIONS
MISSION DYNAMIQUES EDUCATIVES ET JEUNESSE

MISSIONS

- De la très petite enfance à l'âge de l'émancipation, la direction Educations accompagne chaque Brestois dans les années fondatrices du citoyen qu'il deviendra.
- Elle assure l'appui à la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles sur l'ensemble des quartiers brestois.
- Elle participe particulièrement à l'accueil collectif et individuel du très jeune enfant, à l'organisation des temps scolaires, périscolaires, et extrascolaires de l'enfant, et au maillage territorial par le suivi partenarial des associations gérant les 22 équipements de quartier.
- Elle pilote et anime le Projet Educatif et Citoyen Grandir à Brest. C'est une démarche territoriale et partenariale des acteurs éducatifs, et qui permet l'expérimentation et l'innovation, notamment par le portage ou le soutien de projets en matière d'éducation et de jeunesse.
- Elle pilote et anime les politiques jeunesse. Elle porte à ce titre différents dispositifs d'accompagnement de projets et plusieurs conventionnements.
- Elle pilote et anime la transversalité sur la vie associative du territoire, en particulier par l'action de la Maison des associations.

ORGANISATION

La direction est composée d'une unité de trois divisions et d'une mission.

I. La Maison des Associations

1. Les activités « socles » de la MDA

- Un Centre de ressources et d'orientation de la vie associative
  - ❖ Une offre de services diversifiée : accueil physique, domiciliation postale, formation, prêt de matériel, etc...
  - ❖ Un Point appui à la vie associative labellisé par l'Etat : un centre ressources pour conseiller les associations, orienter vers les interlocuteurs pertinents institutionnels ou associatifs
- La gestion des Etablissements Recevant du Public de la MDA

2. Les activités « transversales » de la MDA

- Coordonner l'organisation de la politique d'hébergement associative : hébergement permanent, pack d'hébergement dynamique ; mise en transversalité des besoins et offre d'hébergement à l'échelle de la Ville.
- Assurer une mise en transversalité de la question associative, sans remettre en cause les efficacités sectorielles (sport, culture, social etc…)

II. La Coordination éducative

La coordination éducative a pour mission

- ✓ L'organisation de l'ensemble des temps périscolaires (halte du matin, pause méridienne, TAP, halte du soir) dans 28 sites
- ✓ L'organisation de l'accueil périscolaire (mercredi après-midi) et extrascolaire (vacances) dans 4 centre de loisirs (+1 antenne le mercredi)
- ✓ L'organisation de la restauration scolaire,
- ✓ L'encadrement des agents des écoles
- ✓ L'entretien et la maintenance des locaux,

La Coordination éducative est articulée sur 3 territoires (Rive Droite, Bellevue-Lambézellec, Europe-Saint-Marc-Centre). Ces équipes territoriales assurent le service destiné aux enfants scolarisés dans les écoles primaires en lien avec les enseignants, les associations, et les autres services de la ville.
Elles portent une offre d'accueil de loisirs élaborée en partenariat avec celle proposée par les associations de chacun des territoires, et conduisent le partenariat conventionné de la ville avec les associations animant les équipements de quartier et les fédérations d'éducation populaire auxquelles elles sont affiliées.

En complément, le service « projets » vient en appui des équipes de territoire sur des sujets transversaux tels que l'inclusion, la protection de de l'enfance, le développement de projets transversaux (cours d'école, tour de France, formation…).

Pour 6 écoles ou groupes scolaires, la ville de Brest délègue par convention la responsabilité de site et l'animation à 4 associations socio-culturelles :

- Ecoles Kerhoas et Kerisbian : Foyer laïque Saint-Marc
- Ecole Sanquer : Patronage laïque Sanquer
- Ecoles Abarnou et Guérin : Patronage laïque Guérin
- Ecole Queliverzan : Maison pour tous du Valy Hir

III. La Petite Enfance

Elle a pour missions :

- d'identifier et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population brestoise en matière d'accueil, d'activités concourant à l'éducation et au développement harmonieux des enfants de 0 à 3 ans,
- de gérer et d'adapter les établissements municipaux d'accueil aux besoins du jeune enfant et de sa famille,
- d'assister et de soutenir le secteur associatif œuvrant dans le domaine de la Petite Enfance,
- d'accompagner l'accueil de l'enfant chez les assistantes maternelles du particulier employeur,
- d'aider les parents dans leur fonction éducative,

L'ACCUEIL COLLECTIF

- 5 multi-accueils:
  - Bellevue (60 agréments en accueil collectif et 17 en accueil individuel),
  - Kerigonan (39 agréments en accueil collectif et 23 en accueil individuel),
  - Recouvrance (77 agréments en accueil collectif),
  - Marie Bequet de Vienne (80 agréments en accueil collectif)
  - Pen Ar Créac'h (60 places en accueil collectif dont 6 places handicap et 15 places en accueil individuel),

- 6 haltes garderies : Bellevue, Kérédern, Pontanézen, Pen ar Créac'h, Kerangoff, Kerourien - 108 agréments.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL
Au 31 décembre de l'année, la ville de Brest dispose de 55 places en accueil individuel.

Il existe par ailleurs 506 agréments en structures associatives, mutualistes, d'entreprises (CHU, IGESA, Amitiés d'Armor) ou privées, dont 246 subventionnées par la Ville de Brest. Le territoire de la ville de Brest offre ainsi 1012 agréments en établissements d'accueil.
La Division Petite Enfance gère également six Relais Petite Enfance (RPE), localisés dans les mairies de quartier (St-Marc/Centre-ville, Bellevue, Lambézellec, Europe, Quatre-Moulins et St-Pierre).

IV. La mission dynamiques éducatives et jeunesse

Elle a pour missions :

- De piloter et d'animer le Projet Educatif et Citoyen Grandir à Brest
- De piloter le Dispositif de réussite éducative
- De piloter et d'animer la politique jeunesse municipale

V. Les Ressources
Animée par la directrice adjointe, la Division Ressources a pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques éducatives et associatives, en proposant un appui global aux services de la direction. Elle est garante de la bonne exécution des processus ressources de la direction et elle accompagne les projets portés par les divisions opérationnelles en apportant conseil, expertise et appui opérationnel.

La division est composée de 4 services :

- Le service Ressources humaines, dont la mission est de gérer les ressources humaines en lien avec l'ensemble des services de la direction et en lien avec la Direction des Ressources Humaines (organisation de la mobilité et des recrutements, pilotage des remplacements, élaboration des plans de formation, gestion des évolutions liées à

l'organisation des services et aux conditions d'emploi, contribution à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences…)

- Le service Administration gestion, dont la mission porte sur la gestion administrative, budgétaire et comptable de la direction : budgets, recettes, programmation des investissements, commande publique, processus délibératif, conventionnement, suivi administratif et financier des subventions, conseil de gestion des associations.
- Le service Relations aux Usagers, dont la mission est de proposer et de mettre en œuvre la gestion de la relation aux usagers (familles, directeurs d'écoles, associations) de la direction Educations en lien étroit avec les équipes terrain de la direction et la direction de la proximité. Le SRU coordonne par ailleurs le système d'information de la direction.
- Le service Patrimoine, qui coordonne les projets de travaux qui touchent les bâtiments éducatifs et associatifs : construction, restructuration, maintenance et transformation pour s'adapter aux nouveaux usages. Il participe également à écrire la stratégie patrimoniale et d'optimisation des locaux.

RESSOURCES

Afin d'assurer son activité, la direction dispose :

- de moyens financiers (source CA 2022 *dont le vote a lieu en juin 2023*)

Budget réalisé	Dépenses hors personnel	Dépenses de personnel	**total dépenses**	**total recettes**
Fonctionnement ville	18 045 094 €	30 592 772 €	**48 637 866 €**	**14 574 968 €**
Fonctionnement métropole (MDEJ)	1 458 523 €	726 977 €	**2 185 500 €**	**113 500 €**
Investissement	5 693 276 €		**5 693 276 €**	**281 968 €**

- de locaux : environ 197 000 m² gérés, représentant 315 locaux de tailles très diverses

- de ressources humaines réparties entre les quatre entités. Au total, la direction Educations compte 1586 agents pour un total de 703 équivalents temps complet

o La maison des associations

La Maison des Associations est composée de 8 agents.

o La petite enfance

Le service Petite Enfance assure en 2022 la gestion de 11 structures (479 agréments / 261 agents)
Il est organisé en 3 territoires : Brest centre et rive droite / Bellevue Lambézellec / Europe et St Marc
Le service offre d'accueil coordonne les inscriptions et le lien avec les familles.
Une responsable qualité travaille de façon transversale sur les projets d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des familles.

o La coordination éducative

La division Coordination éducative assure la gestion des temps scolaires et périscolaires dans les 67 écoles maternelles et élémentaires de la ville de Brest ainsi que l'organisation de quatre accueils de loisirs en régie municipale. Pilotée par un responsable elle comprend :

- 28 responsables de site
- 136 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 34 concierges
- 167 agents de restauration et d'entretien
- 182 animateur.rice.s
- Un pool de remplaçants de 100 à 150 agent.e.s

o La mission dynamiques éducatives et jeunesse (MDEJ)

Afin de pouvoir mener l'ensemble de ses missions Ville & Métropole, l'équipe de la MDEJ est composée de 16 agents permanents ainsi organisée sous la responsabilité de la cheffe de service :

- L'équipe de projet éducatif : une responsable d'unité, 4 coordinateurs de réussite éducative dans les quartiers, une référente de parcours à Bellevue, une Educatrice de Jeunes Enfants pour la classe passerelle, 4 services civiques (9 mois durant la période scolaire) et 13 animateurs Kilitou ;
- L'équipe jeunesse : une responsable d'unité et 3 chargés de projets jeunesse ;
- L'équipe de coordination administrative : 2 coordinatrices de projets & conventions, 2 secrétaires comptables et une secrétaire en renfort.

- La division ressources

La division est composée de 35 agents.

- Une responsable, directrice adjointe
- Le service Ressources Humaines (8 agents), une responsable de service, une chargée de dossiers RH, une assistante de prévention et cinq assistantes RH
- Le service Administration Gestion (8 agents), une responsable de service, un chargé de coordination administrative, un chargé de conseil en gestion associative, trois chargés de budget, et deux comptables
- Le service Relations Usagers (10 agents), un responsable, deux chargée de relations usagers, une chargée d'étude et prospective, une chargée de projet, deux assistantes relations usagers et trois assistantes administrative.
- Le service Patrimoine (8 agents) une responsable, deux techniciens patrimoines, un agent technique en charge des demandes d'intervention et de quatre agents techniques.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Au global, l'année 2022 a été marquée par l'achèvement puis la déclinaison du projet éducatif et citoyen Grandir à Brest sur les quartiers. Grâce à la mobilisation des équipes de la Direction Educations et des chargés de développement, les acteurs éducatifs des quartiers ont abouti à des axes spécifiques à chaque territoire, gage de l'opérationnalité de notre projet éducatif. Un même travail a été réalisé au sein de la Direction pour rapprocher les fonctionnements et les projets des axes redéfinis dans Grandir à Brest.
Le contrat enfance jeunesse arrivant à échéance, il est remplacé par un dispositif CAF, la convention territoriale globale. L'année 2022 a permis le travail de réflexion nécessaire à l'aboutissement d'un plan d'action ville de Brest autour des thématiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, insertion sociale, handicap et logement ainsi que d'un plan d'action à l'échelle de l'intercommunalité dont la mise en œuvre est prévue dès 2023.

I. Organiser et proposer une offre éducative aux enfants et aux familles

a) Petite enfance

1. Organiser et gérer les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant et les adapter aux besoins des familles

L'année 2022 a été marquée par la **montée en charge progressive de la nouvelle crèche Marie Becquet de Vienne** et de son projet pédagogique innovant autour de la motricité libre et de l'exploration. L'accueil des enfants est monté en charge progressivement au cours des premiers mois de l'année.

En termes d'offre de places sur le territoire, l'année 2022 est une année de stabilité, sans projet d'ouverture d'accueil collectif au niveau municipal.
En revanche, à compter de septembre 2022, à la demande de la CAF, l'ensemble des EAJE municipaux sont passés à la réservation par tranche de demi-heure.

L'organisation du temps de travail au sein des multi accueils et au sein des halte garderies a été revu dans l'année afin de garantir le meilleur accueil aux enfants. En particulier, **l'élargissement des horaires des halte garderies sur les demi-journées** permet aux parents de récupérer leurs enfants à des horaires compatibles avec des formations ou des rendez-vous divers.

Par ailleurs, il existe un dispositif de garde complémentaire (Archipel), relais de l'accueil habituel, pour les enfants brestois de moins de six ans dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1167€. Ce service répond à des demandes atypiques en dehors des horaires classiques d'ouverture en accueil collectif ou individuel, de bonne heure le matin, le midi ou en fin de journée.
Bilan de cette action sur l'année 2022 : 2041 heures de garde ont été réalisées dans ce cadre soit 22 familles utilisatrices. Tous les quartiers de Brest sont représentés.

2. Construire et animer le projet éducatif de la petite enfance

a. Le Village des découvertes

Le 2 avril 2022, le service petite enfance a organisé pour sa première édition le Village des découvertes. Cette manifestation à destination des jeunes enfants, des parents de jeunes enfants et des futurs parents s'est déroulée place de la Liberté. Au cours de cette journée, il a été enregistré **près de 1000 visiteurs** qui ont pu bénéficier d'information (mode d'accueil, entrée à l'école...) mais aussi d'animations (chant, fanfare, marionnette…).
De nombreux partenaires ont été associés à la réalisation de ce projet : LAEP, médiathèques, Secours Populaire (foire à la puériculture), …

b. Journées de la Petite Enfance

Les Journées de la Petite Enfance sont 2 journées de formation et d'échanges destinées aux professionnels évoluant dans le service. Ces journées formation permettent à chaque agent de travailler collectivement sur un thème. L'accent a été mis cette année sur **l'appropriation de Grandir à Brest.**
Les JPE 2022 ont eu lieu les 1er avril et 18 novembre.
Au cours de ces journées, 2 thématiques ont été abordées :

- En avril : « Grandir à Brest, à la découverte du PEC ». Au cours de la matinée tous les agents de la petite enfance et certains professionnels de l'enfance ont découvert les axes du document PEC « grandir à Brest » sous forme de jeu (escape game). L'après-midi, en petits groupes de travail, les agents ont eu pour mission de présenter 2 ou 3 projets déjà réalisés permettant de susciter les échanges entre participants avec un format « commissions petite enfance PEC »,
- En novembre : La thématique de réflexion proposée pour les professionnels travaillant auprès des jeunes enfants était « L'enfant explorateur et l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs », avec l'éclairage de Chloé Ruby et Simone Niessen,
  Pour les agents techniques, la thématique portait sur « environnement de qualité et actions éco responsable » avec une réflexion sur la mise en œuvre du tri des déchets, l'utilisation des techniques d'entretien « au naturel », une sensibilisation au gaspillage alimentaire.

c. Séances d'éveil au breton dans les crèches

Initiées depuis 2012 dans les crèches, les séances d'éveil au breton se sont poursuivies et rencontrent un grand succès auprès des enfants et des professionnels. En partenariat avec l'Office Public de Langue Bretonne OPLB, les séances sont dispensées par un animateur de Sked (maison de la langue et de la culture bretonne du pays de Brest) avec trois approches complémentaires : la préservation de la diversité culturelle et la transmission de la langue bretonne, la facilité d'apprentissage ultérieur d'autres langues pour les enfants, la mobilisation et la volonté du personnel d'acquérir une certaine autonomie afin de pouvoir animer des séances d'éveil au breton dans les structures.
Chaque année, des EAJE sont choisis pour suivre cette initiation de septembre à juin : pour l'année 2021-2022, ce sont les crèches de Bellevue et de Recouvrance qui ont bénéficié de cette action, à raison de 30 séances dans l'année.
Certains établissements continuent à initier le breton à travers le chant.

d. Le bio dans les crèches

Le service Petite enfance développe depuis 2015, l'achat de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et/ou des circuits courts pour favoriser une alimentation saine, plus équilibrée mais aussi une consommation raisonnée et plus vertueuse avec le recours aux producteurs locaux.
Le marché public alimentation a été calibré pour atteindre de manière progressive l'objectif de 80% (en grammage) d'alimentation biologique dans les assiettes des petits brestois de 0 à 3 ans.

Cette volonté politique et cette mise en œuvre technique portée par des équipes volontaires et déterminées à donner le meilleur à ces futures générations ont permis d'atteindre **83% de bio en 2022**.

Les équipes de cuisine sont régulièrement accompagnées par la maison de l'agriculture biologique, la diététicienne du pôle santé, le service Petite Enfance pour convenir de l'évolution des menus et des achats des denrées biologiques. Des temps forts à destination des familles sont également réalisés autour du bien manger et du partage de recette.

Bio en grammage dans les assiettes	**2020**	**2021**	**2022**
Objectif	60%	70%	80%
Réel	74%	76%	83%

b) Enfance

1. Organiser et adapter le réseau scolaire

A la rentrée 2022-23, 6 956 élèves sont accueillis dans 67 écoles rassemblées en 30 groupes scolaires et 7 écoles à direction unique. 2 756 enfants sont scolarisés en maternelle, 4 200 en élémentaire. Cela représente 64% des élèves brestois. A noter une baisse de 0,37 % des effectifs par rapport à l'année précédente.

La ville de Brest compte 8 écoles publiques en Réseaux d'Education Prioritaire (REP) et 8 écoles dites « orphelines » :
Les écoles REP : Jean de la Fontaine, Aubrac, Augustin Dupouy, Kerhallet, Quizac, Ferdinand Buisson, Paul Dukas, Pen Ar Streat

Les écoles orphelines : Kerangoff, La Pointe, Queliverzan, Vauban, Langevin, Petit Paris, Pilier Rouge et Kerbernard

Engagée en 2021 par la Ville de Brest **dans le cadre de la démarche « Mon école, mon quartier », la nouvelle sectorisation scolaire est effective depuis la rentrée de septembre 2022**. La nouvelle sectorisation vise à :

- Garantir des écoles de proximité : la force de Brest reste un maillage fort d'écoles dans les quartiers, au plus près des habitants.
- Favoriser la mixité sociale
- Conforter les effectifs au regard des capacités d'accueil des bâtiments

Le nouveau groupe scolaire Langevin / Freinet issu de la fusion des deux groupes scolaires a intégré les locaux rénovés de Langevin à la rentrée 2022.

La filière d'enseignement bilingue (français/breton) poursuit son développement à l'échelle de la ville avec l'ouverture d'une nouvelle filière sur le quartier de Saint-Marc et une nouvelle classe à l'école Kerisbian. Cinq autres écoles accueillent une filière bilingue: Jacquard (quartier Europe), Aubrac 'quartier Bellevue), Kerargaouyat (quartier Saint-Pierre), Quéliverzan (quartier Quatre Moulins) et Simone Veil (quartier Centre).

2. Organiser et gérer les temps péri et extrascolaires et les adapter aux besoins des familles

FREQUENTATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES GEREES PAR LA VILLE DE BREST (données octobre 2022)	**Halte d'accueil matin/soir**	**Pause méridienne**	**TAP**	**ALS Mercredi**	**ALSH vacances scolaires**
nombre d'enfants maternels ayant fréquenté	**1005**	**2203**	**2174**	**204**	**259**
nombre d'enfants élémentaires ayant fréquenté	**1607**	**3760**	**3608**	**190**	**224**
Total nombre d'enfants	**2612**	**5963**	**5782**	**394**	**483**
nombre total d'enfants inscrits à l'école	**6956**	**6956**	**6956**	**6956**	**6956**
en % des enfants scolarisés dans les écoles publiques	**37,55%**	**85,72%**	**83,12%**	**5,66%**	**6,94%**

a. Les activités périscolaires

Projets mis en œuvre en 2022

- **30 ans des fêtes maritimes**

A l'occasion des 30 ans des fêtes maritimes de Brest, des bâches ont été réalisées dans le cadre d'un parcours culturel mené au printemps avec les centres de loisirs Aubrac et Prévert et la plasticienne Mélanie Bouvet. Ces réalisations ont été exposées dans le cadre des festivités sur le port de commerce.

- **Participation à la COP locale**

La coordination éducative a participé à la COP locale qui s'est tenue à Brest du 7 au 20 novembre 2022. Cette participation s'est concrétisée par :

- l'engagement et la valorisation d'actions mises en œuvre sur les sites périscolaires (autour du développement durable et des économies d'énergies)
- la collecte de paroles d'enfants menée à Veil et Jacquard et l'exposition dans le cadre du village Climat Déclic aux Capucins les 19 et 20 novembre 2022
- la conférence du Dr Laelia Benoit à destination du grand public sur le thème « Comment parler du changement climatique avec mon enfant »

- **Grandir à Brest**

La coordination éducative a également participé à la démarche de réécriture du projet éducatif et citoyen « Grandir à Brest » :
Une collecte de paroles d'enfants a été réalisée et restituée sous la forme d'une vidéo avec les enfants des ALSH de Prévert et d'Aubrac.
Un travail a été mené avec les encadrants de la division pour décliner les axes de « Grandir à Brest » sous forme d'objectifs éducatifs propres aux temps périscolaires et extrascolaires. Ces objectifs sont inscrits dans chaque projet pédagogique des accueils collectifs de mineurs (ACM) municipaux.

- **Club Connaître et Protéger la Nature (CPN)**

  Un club CPN est mis en place sur l'ALSH Aubrac le mercredi après-midi en lien avec Bretagne Vivante. Historiquement, ces clubs ont été lancés par les revues « la gazette des terriers » et « la hulotte ». Sur Aubrac, un groupe d'une quinzaine d'enfants de 9 à 11 ans participe à ce club sur 10 demies-journées, l'occasion de mettre en place des sorties dans des espaces de nature avec une médiation assurée par Bretagne Vivante.

b. La restauration scolaire

Temps périscolaire déclaré auprès de jeunesse et sport, la pause méridienne (12h05-14h00) est un moment important pour l'enfant tant sur le plan alimentaire que sur le plan éducatif. Ce temps éducatif à part entière comprend à la fois le repas à la cantine et les activités permettant aux enfants de s'épanouir grâce au jeu, de se détendre ou de faire une sieste pour les plus petits.
La restauration scolaire fait pleinement partie du projet éducatif et citoyen et s'inscrit dans Grandir à Brest. La Ville de Brest travaille sur l'éducation au goût et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le nouveau contrat de délégation de service public mis en œuvre depuis le 8 juillet 2022 par la société locale Brest Mêm' Restauration (filiale d'Elior) s'inscrit dans la continuité de la politique de la Ville et confirme l'ambition d'une restauration scolaire accessible et de qualité axée sur quatre piliers :

- **Social** avec une tarification solidaire permettant à chaque enfant de bénéficier d'un repas sain et équilibré
- **Educatif** avec la prise en compte du repas comme un temps éducatif à part entière, favorisant l'accompagnent et le partage du repas avec le personnel périscolaire, l'éducation au goût,
- **Développement durable** avec une ambition qui va au-delà de la loi Egalim qui prévoit 20% de bio
- **Économique** avec l'accompagnement de la structuration de filières en agriculture biologique.

La Ville de Brest développe de façon continue une alimentation de qualité tout en veillant aux conditions de coût pour garantir l'accessibilité du service à toutes les familles. Elle est par ailleurs attentive au développement agricole de son territoire, au développement des projets intergénérationnels, à une harmonisation de la qualité sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du nouveau contrat de restauration, la ville promeut une alimentation saine, accessible et durable et ainsi propose des menus composés :

- d'aliments 100% durables, dont toujours 80% de produits biologiques
- à 50% en circuit court (soit 1 intermédiaire au maximum entre l'agriculteur/éleveur et le consommateur)
- de repas végétariens : 3 repas par quatorzaine grâce à un repas chaque semaine composé de protéines végétales et 1 fois/quatorzaine d'œufs
- de 4 composantes

c. Le temps extrascolaire municipal

Les 4 accueils de loisirs municipaux, accueillent un public régulier de 2 à 12 ans pour Prévert, Aubrac et Kérichen, de 2 à 8 ans pour Menez-Paul.

En 2022, l'activité des 4 ALSH municipaux représente 21 665 journées enfants (19 788 en 2021) sur 109 jours d'ouverture (111 en 2021).

Répartition :

- 36 mercredis / 8 969 enfants
- 29 jours de petites vacances / 6 541 enfants
- 34 jours de vacances d'été / 6 155 enfants.

d. Mettre en œuvre le Dispositif de Réussite Educative

Mandaté par l'Etat (DDETS) pour agir dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, le Dispositif de réussite éducative (DRE) vise à donner leur chance aux enfants de 2 à 16 ans qui ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, et à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Le DRE s'inscrit pleinement dans la démarche engagée dans le cadre de Grandir à Brest à laquelle il apporte une véritable valeur ajoutée, par le croisement des regards pluri-institutionnels, l'association étroite des parents à l'élaboration et au suivi des parcours, la réponse personnalisée aux besoins des enfants, en l'absence de possibilité dans le droit commun (ou face aux délais de sa mise en œuvre).
La Caisse des Ecoles est l'établissement public servant à gérer le DRE. La MDEJ en assure la gestion en autonomie, en lien direct avec la trésorerie.
En 2022, les 5 équipes de réussite éducative ont suivi 508 situations. Une part importante de la mission des coordonnateurs d'équipe de réussite éducative consiste à réorienter les familles vers les services de droit commun dès que cela est possible.

Actions collectives

- **17 clubs Kilitou** dans 13 écoles accueillant chacun 5 enfants de CP autour d'activités ludiques en lecture et écriture, couronnés par l'élection d'un prix des lecteurs le « Prix Kilitou » mis en valeur dans les médiathèques et librairies brestoises. Cette action croise les enjeux nationaux de prévention du décrochage scolaire et de prévention de l'illettrisme.
- **classe Passerelle** à effectif réduit (18) au sein de l'école Pen-ar-Streat : 31 enfants de 2 à 3 ans, accueillis avec leurs parents ont pu y bénéficier d'une « préscolarisation en douceur », avec le renfort d'une éducatrice de jeunes enfants (poste financé par le DRE).
- appui à la scolarisation des **enfants du voyage** du terrain de Kervallan : soutien aux cours CNED, pour les collégiens, accès loisirs- culture et intégration sur le terrain et à la MPT, en lien avec le CCAS la Roulotte.

Citoyenneté et Insertion des jeunes :

- **le DRE a accueilli 4 volontaires en service civique en 2022**, sur une mission « éducation pour tous ».

e. L'accueil des enfants à besoins spécifiques

L'accompagnement des enfants au quotidien par des Accompagnants d'Elève en Situation de Handicap (AESH)
Individuel ou mutualisé, l'AESH est une aide humaine qui a pour vocation d'accompagner tout élève en situation de handicap pour lequel la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes

Handicapées (CDAPH) en a notifié le besoin et ce, quel que soit le handicap et le niveau d'enseignement. Il s'agit d'un personnel de l'Education Nationale.

Les accueils périscolaires
La politique inclusive se traduit par :
- Une inscription des mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans le projet pédagogique de la structure accueillante.
- La mise en œuvre de moyens de compensation : travaux d'accessibilité, achat et mise à disposition de mobilier adapté, malles pédagogiques et outils spécifiques : couvertures lestées, timers…, le renforcement humain des équipes

Dans les écoles publiques, un renfort d'encadrement sur les temps périscolaires est positionné de manière systématique dans les 12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et, en fonction des besoins et possibilités de recrutement, l'affectation d'un personnel complémentaire à l'équipe d'encadrement règlementaire peut être affecté de manière ponctuelle ou régulière, individuelle ou mutualisée, selon certains critères ; notamment ceux bénéficiant d'une notification MDPH. Le recrutement complémentaire au taux d'encadrement règlementaire représente 9171 heures d'accompagnement en 2022.

En 2022, sur 6 956 enfants inscrits en écoles publiques, 530 enfants en situation de handicap étaient accueillis sur les temps périscolaires ; 828 inscrits en ALSH extrascolaires sur le temps des vacances dont 45 enfants en situation de handicap et 691 inscrits sur les ALSH du mercredi dont 32 enfants en situation de handicap.

Des recrutements spécifiques ont été également réalisés sur les temps ALSH du mercredi, petites vacances et vacances d'été pour accompagner les enfants inscrits nécessitant un accompagnement particulier (scolarisés en écoles publiques et privées).

12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
12 ULIS sont réparties sur 12 écoles élémentaires brestoises : Guérin, Kerargaouyat, Kerbernard, Kerhallet, Kerisbian, Langevin/Freinet, Pen Ar Streat, Quatre Moulins, Pilier Rouge, Le Questel, Quizac et Jean Rostand.
Ces unités accueillent 139 enfants atteints de troubles de l'attention, de troubles des fonctions cognitives ou troubles envahissants du développement.

Accueil d'enfants déficients auditifs à l'école de la Pointe
Les enfants déficients auditifs, scolarisés sur cette école, bénéficient d'un accompagnement par Anvõl. Des orthophonistes interviennent et disposent d'un bureau dans les locaux du groupe scolaire. Deux psychologues, une psychomotricienne, une éducatrice et des interfaces de communication mettent également leurs compétences au service des élèves de l'école. Un cours de langue des signes est assuré dans l'école afin de permettre aux enfants entendants et malentendants de communiquer et de s'enrichir mutuellement.

Une Unité d'Enseignement Maternel Autisme (UEMA) à l'école Louise Michel
L'unité d'enseignement est un dispositif médico-social accueillant 7 enfants âgés de 3 à 6 ans. Il constitue pour ces enfants, un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :
- d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces.

L'objet de l'UEM est d'offrir, chaque fois et dès que possible, les conditions d'une scolarisation en milieu dit ordinaire. Aussi, les élèves peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans la vie d'une des classes de l'école.

Un Dispositif d'Auto Régulation sur l'école Paul Eluard (DAR)
Mis en place en septembre 2021, le dispositif vise la scolarité d'enfants d'âge primaire ne bénéficiant pas, selon la philosophie de l'école inclusive, d'AESH, de moyens de compensation. L'équipe éducative au sens large (DAR, Education nationale, Ville) a pour objet commun d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et compétences. Le DAR fonctionne avec un plateau technique : 1 éducateur/trice, 1 neuropsychologue, 1 ergothérapeute
6 enfants sont accueillis dans le cadre de ce dispositif.

Un Service d'Education et d'Enseignement Spécialisé de l'IPIDV dédié aux enfants déficients visuels sur l'école Jean ROSTAND (SEES)
Depuis la rentrée 2021-2022, la ville met à disposition des locaux sur l'école Jean ROSTAND pour accueillir une Unité d'Enseignement qui a pour objet :

- de dispenser à une dizaine d'enfants d'âge élémentaire, des cours d'apprentissage au braille et à l'utilisation des outils braille (du CP au cm2)
- de les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie vers l'entrée en 6ème en mettant à leur disposition de nombreux moyens de compensation et une pédagogie spécialisée.

Une Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME Jean PERRIN sur l'école Langevin/ Célestin Freinet (UEE)
Un groupe de 8 enfants en situation de handicap est accueilli dans un établissement scolaire ordinaire, accompagné d'un éducateur et d'un enseignant spécialisé. Des projets sont développés en commun sur les temps scolaires et périscolaires afin de travailler ensemble la démarche inclusive collective. Cette démarche, conventionnée, permet à la fois d'effacer les différences sur des activités informelles mais également de favoriser le lien. Elle nécessite une concertation importante des professionnels de la communauté éducative.

Projets d'Accueil Individualisé (PAI)
Dans une priorité de sécurité, les enfants présentant des troubles de la santé nécessitant des adaptations alimentaires peuvent être accueillis au restaurant scolaire uniquement sous condition d'avoir un Protocole d'Accueil Individualisé signé par les différents partenaires.

Des actions et projets spécifiques réalisés en 2022
Des temps de sensibilisation ont été mis en œuvre auprès des professionnel.les de l'encadrement des temps péri/extrascolaires via les missions d'appui menées par le SESSAD Autisme et de l'IME Jean PERRIN.
L'expérimentation d'une salle multi sensorielle sur le groupe scolaire de Pen Ar Streat a débuté, projet travaillé en transversalité collectivité/éducation nationale : travaux de rénovation, mise à disposition de matériel, apport de ressources pédagogiques et sensibilisation des acteurs de l'école à la démarche par les professionnel.les de la crèche Pen Ar Créach.

Un outil expérimental, le « livret d'accueil personnalisé », a été mis à disposition des professionnel.les Petite Enfance/ Enfance afin de faciliter la transmission des informations quant aux besoins des enfants à besoins spécifiques lors du passage de l'accueil petite enfance à la première scolarisation et ainsi adapter leur accueil. Cet outil est également destiné à simplifier le parcours des familles.

c) Jeunesse

Les principaux objectifs qui fixent le cadre de la politique jeunesse sont :

- Accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie & l'émancipation,
- Contribuer à l'épanouissement & au bien-être des jeunes sur le territoire,
- Favoriser l'engagement des jeunes dans la cité et développer la citoyenneté,
- Travailler sur la communication.

Depuis fin 2021, les 3 chargés de projets jeunesse interviennent également dans les quartiers de la ville, selon un découpage territorial calqué sur celui de la Coordination éducative : Lambézellec / Bellevue ; Europe/St Marc/Centre ; St Pierre & 4 Moulins. Un travail de diagnostic a été entrepris afin d'identifier les différentes instances partenariales traitant de la jeunesse et de cibler les manques de réponses à certaines problématiques (par ex : mobilité, découverte des métiers…).

La politique jeunesse est transversale et est une dimension qui s'inscrit dans de nombreuses politiques sectorielles.
La MDEJ est en lien avec les autres directions afin d'accompagner les projets incluant une dimension jeunesse.

A titre d'exemples, les collaborations régulières s'effectuent avec les Directions suivantes :

- Direction éducations : les liens avec les équipements de quartier, les associations hébergées dans les bâtiments des écoles…
- Direction de la Culture Animation Patrimoine : participation au réseau « la culture partageons là », « Eté à Brest », accompagnement de projets de jeunes à dimensions culturelles, sollicitation de l'équipe son & lumière pour différentes initiatives…

- Développement Social Urbain : instruction de projets déposés dans la programmation annuelle du Contrat de Ville, co financement de projets, lien avec les acteurs jeunesse dans le cadre du Plan alcool…
- La promotion de la santé : Commission Locale de la Santé Mentale - Jeunesse, organisation de journées thématiques « Addictions » et « Diversité des cultures » pour 2023, organisation d'un Ptit Dej Actu jeunesse sur la « santé mentale »
- Le service insertion : suivi partagé d'acteurs tels que la Mission Locale, la caisse à clous ; Visijeunes…
- La Direction des sports & du nautisme : avec sports & quartiers, valorisations financières des jeunes « chefs de bords » en s'appuyant sur le dispositif ELAN, lien avec les équipements de quartier pour participer aux escales estivales…

Egalement, la MDEJ est en contact avec la Région dans le cadre de son « Plan breton de mobilisation pour les jeunesses ». Elle participe à plusieurs des 12 chantiers mis en place dans ce cadre (le logement des jeunes…)
Des échanges réguliers sont instaurés avec le Département, via les CDAS, la Direction des collèges

1. Le conventionnement

Dans le cadre des différentes politiques dont elle a la charge, la MDEJ met en œuvre de multiples conventions (conventions de partenariat et conventions d'objectifs et de moyens) auprès : du Bureau Information Jeunesse, des Foyers de jeunes travailleurs de l'AILES et des Amitiés d'Armor, de la Pépinière des solidarités étudiantes...

L'année 2022 a été marquée par :
- La mise en place de la nouvelle convention **pluriannuelle 2022 – 2026 avec le Bureau information jeunesse de se repositionner en qualité de chef de file de l'information jeunesse sur le territoire.**
- **Le reconventionnement avec les Foyers de jeunes travailleurs** (FJT) des associations Amitiés d'Armor (3 FJT) et AILES (3 FJT), en cohérence avec **le travail mené avec la Direction Habitat sur le logement des jeunes** (après une 1ère étude sur le logement des étudiants).
  Il s'agissait de qualifier au mieux les besoins des jeunes en terme de logement, d'élaborer un diagnostic sur l'offre existante et d'identifier les pistes permettant d'apporter une réponse pour les besoins non couverts. Plusieurs temps avec les acteurs jeunesse & du logement ont rythmés ce travail.

2. L'engagement des jeunes dans la vie brestoise

Les soutiens aux projets des jeunes

Les chargés de projets proposent un accompagnement aux jeunes porteurs de projets, sur différents volets :
- Accompagnement au développement du projet
- Soutien logistique (prêt de matériel, aide à la recherche de salles…) & financier
- Mise en relation avec les partenaires du territoire

Focus sur les dispositifs financiers

Elan

La Ville de Brest et la Caisse d'allocations familiales, rejointes depuis par toutes les communes de Brest métropole, ont réuni leurs dispositifs de soutien aux initiatives jeunes pour créer le dispositif Elan pour les jeunes de 11 à 30 ans.
Les projets soutenus, individuels ou collectifs, doivent contribuer à dynamiser/animer la vie locale ou créer du lien social, et doivent être réellement à l'initiative des jeunes porteurs de projets (pas de soutien aux projets demandés et évalués dans le cadre des études notamment).
Les jeunes peuvent ainsi bénéficier de conseils, de mise en lien avec des acteurs locaux, de soutien matériel et financier (jusqu'à 1 000 €, voire 3 000 € pour les projets particulièrement innovants ou ambitieux). Le soutien financier ne peut être accordé qu'une fois par jeune.

Un soutien ayant été apporté les années antérieures aux projets tutorés d'un master spécifique via une convention, il a été convenu qu'en 2022, de manière expérimentale, le dispositif ELAN puisse soutenir financièrement les projets tutorés.
En 2022, 15 projets pour un montant total de 25 802€ ont été directement soutenus dans le cadre d'ELAN (dont les projets tutorés).

La Pépinière des solidarités étudiantes (PepSE)

Les acteurs locaux de la vie étudiante – UBO, CROUS, Brest Métropole & Ville de Brest – ont souhaité prolonger l'expérience de la PepSE – Pepinière des Solidarités Etudiantes. Une convention annuelle lie l'ensemble des acteurs. Innovant, c'est un outil d'animation du campus par sa proposition d'activités multiples en présentiel et visio (ateliers de jardinage, de bien être, de travaux manuels, musicaux…) et d'accompagnement et soutiens à des projets en rapport avec le monde étudiant. Ses locaux sont situés au cœur du Bouguen.

Une vingtaine de projets sont annuellement accompagnés, dont 7 en 2022 pour 15 510 €

L'équipe jeunesse participe également à d'autres instances d'instruction de projets étudiants (CVEC…)

Les pass ciné jeunes

La Ville de Brest fait bénéficier aux jeunes de 12 à 25 ans fréquentant les centres sociaux, les patronages laïques, les maisons pour tous, les foyers de jeunes travailleurs, etc. d'un accès à tarif réduit au cinéma. Les pass sont à retirer auprès de ces structures.

Lorsqu'un jeune se présente au cinéma multiplexe Liberté muni d'un pass ciné, il n'a plus à débourser que 2,50 €.

2476 billets ont été distribués en 2022 dont 1700 utilisés en 2022.

Le pass loisirs

Il permet le soutien à l'accès aux loisirs des jeunes de 16 à 30 ans, au sens large : pratique sportive, de loisirs, culturelle, etc., dans des clubs et associations ou en pratique libre. Ne peuvent pas y prétendre : les étudiant(e)s, les jeunes confié(e)s au Département dans le cadre d'une mesure de protection, les jeunes en situation irrégulière.

Le dossier de demande d'aide financière est présenté par un professionnel de l'accompagnement social et professionnel (Mission locale, Prévention spécialisée, etc.), ou de l'animation socio-culturelle. L'aide financière maximale est de 200 €.

En lien avec la Direction de la communication, le formulaire a été retravaillé et largement diffusé aux partenaires en 2022, permettant ainsi de réactiver le dispositif***.***

65 jeunes en ont bénéficié en 2022, pour un montant total de 7019€ contre 23 jeunes en 2021, pour un montant total de 3 106 €. Les demandes portent essentiellement sur une participation à une activité sportive.

3. Favoriser l'expression des jeunes et développer la citoyenneté

La MDEJ met en œuvre ou soutient les projets permettant d'éduquer les jeunes à prendre la parole, à débattre, à forger, expliquer et défendre leurs opinions, avec des partenaires des établissements scolaires, des équipements de quartier, des acteurs de l'insertion des jeunes, et des associations.

Ainsi, elle soutient notamment les associations suivantes :

TGB (Télévision générale brestoise),

- pour la mise en œuvre de l'émission On n'est pas des moutons, émission faite par les jeunes et pour les jeunes, diffusée sur TéBéo et sur internet,
- pour la mise en œuvre de l'émission Topic, émission inter-lycées de débat sur des sujets de société.
- Le sujet en 2022 a été « *le quartier où je vis définit il qui je suis ?* »

Longueurs d'onde,

- pour la mise en œuvre de multiples projets radiophoniques avec des associations et établissements scolaires.

Le Théâtre du Grain,

- pour la mise en œuvre du projet Eloquence#4, permettant l'acquisition de compétences dans l'expression de jeunes en situation de décrochage scolaire et/ou familial et/ou social, repérés par la Mission locale et la prévention spécialisée notamment. Le thème choisi en 2022 est autour de la peur. Plusieurs représentations ont eu lieu (le hangar, maison du théâtre, Les Capucins)

Radio U,

- pour la mise en œuvre de projet d'éducation aux médias,
- pour la diffusion d'émissions permettant l'expression des jeunes.

4. L'accueil de jeunes de 3èmes

Enfin, afin de favoriser la réussite éducative pour tous, la MDEJ a créé, en lien avec le Direction des Ressources Humaines de la collectivité, des parcours spécifiques pour des accueils collectifs de stagiaires de 3ème afin de leur faire découvrir non seulement les métiers de la collectivité (administratif, espaces verts, déchets & propreté…), mais également les acteurs jeunesse (BIJ…). Une session en 2022 a permis d'accueillir une 10aine de collégiens

II. Donner aux acteurs éducatifs du territoire les moyens de mettre en œuvre leurs missions

a) Le soutien des acteurs éducatifs du territoire dans le cadre de « Grandir à Brest »

1. Le renouvellement d'actions estivales dans le cadre d'un été à Brest

La Ville a souhaité renouveler l'initiative « un été à Brest », permettant aux acteurs locaux une mobilisation pour proposer des animations estivales dans les quartiers, dans la ville essentiellement, mais aussi pour des départs en vacances.
En interne, la MDEJ participe aux temps de coordination de la programmation, ce qui lui permet une vision transversale des actions (culturelles, touristiques, sportives, maritimes…).

A l'externe, la MDEJ se positionne en qualité de facilitateur :
- Pour les porteurs de projets, favorisant la coordination des différents financements mobilisables (dont l'appel à projet Grandir à Brest, le Contrat de ville, Quartier d'été) grâce à des temps d'échange spécifiques entre financeurs.
- Pour les acteurs éducatifs (Centres de loisirs, établissements scolaires, DRE, secteurs jeunes…), afin de leur permettre de bénéficier des opportunités de la programmation (escales estivales sur la rade de Brest, base cirque de Dédale de clown…)

2. Les appels à projets :

L'appel à projets Grandir à Brest
Outil de financements de nombreux projets éducatifs, cet appel à projet permet de soutenir les acteurs locaux proposant des projets partenariaux, en lien avec les axes de Grandir à Brest.
En 2022, 55 projets ont été validés et 93 737€ de subventions versés, dont 30 000e dans le cadre de l'enveloppe déléguée du Contrat de Ville.

L'appel à projets « séjours de vacances pour tous »
La proposition d'une offre de séjours de vacances à destination de tous les enfants et les jeunes répond à plusieurs enjeux : *permettre aux enfants et aux jeunes, en expérimentant la vie en collectivité, de découvrir d'autres horizons, d'autres personnes, d'autres cultures, de se découvrir eux-mêmes et de développer leur autonomie*. Les projets sont majoritairement portés par des équipements de quartiers et parfois quelques associations locales.
En 2022, plus de 71 séjours ont été soutenus, pour un budget d'environ 52 000 €.
L'appel à projets pour la mobilité scolaire vers les villes jumelles
Cet appel à projets vise à faciliter et à encourager les échanges scolaires ou culturels, les voyages d'études, les échanges sportifs, les projets d'action ou d'éducation au développement d'action dans le domaine du dialogue des cultures. Il concerne les établissements d'enseignement primaire et secondaire.
En 2022, une légère reprise d'après période covid s'est amorcée avec 2 demandes déposées.

3. les partenariats

Les conventionnements
Pour certains acteurs structurants, un conventionnement pluriannuel permet d'apporter un soutien spécifique pour le déploiement d'actions Grandir à Brest récurrentes :
L'association départementale des Francas du Finistère : convention 2018 – 2022 qui permet d'accompagner l'association sur des projets tels que le Bafa citoyen, la Gamberge… pour un montant annuel de 19 000 €.
L'association La caisse à clous, soutenue par la Ville et la Métropole, pour ses actions de réussite éducative liées à l'accueil & l'accompagnement de jeunes en recherche de stage ou de découverte des métiers pour des jeunes en décrochage scolaire. La MDEJ a apporté en 2022 un soutien de 5 725 € à la structure.

UNICEF

La Ville de Brest a souhaité poursuivre son partenariat avec UNICEF à travers le renouvellement du titre **« Ville Amie des Enfants (VAE) » pour la période 2020 – 2026**. L'année 2022 a permis de reprendre la collaboration. La Ville de Brest a participé à un temps de rencontre des VAE de Bretagne en novembre, permettant aux enfants de se rencontrer et aux adultes de débattre autour des droits de l'enfant le temps d'une journée.
Unicef a participé au Marché du Monde – Village Déclic organisé aux Capucins en novembre lors de la COP.

Cité éducative

L'Etat a labellisé début 2022 Cité éducative les territoires de Bellevue & Keredern. Avec une gouvernance partagée entre l'Etat (DDETS & sous-préfecture), l'Education Nationale & la Ville de Brest, la Cité éducative a pour objectif de mettre l'éducation au cœur d'un dispositif large sur un territoire prioritaire pour les 0 – 25 ans et de soutenir des projets structurants.
3 axes ont été collectivement définis : santé & protection de l'enfance, continuité & personnalisation des parcours et citoyenneté et ouverture sur le territoire.
Une convention de 3 années a été signée, permettant une dotation de 300 000€ par an. Une cheffe de projet a été recrutée.

b) Le soutien aux associations et équipements de quartiers

1. Accompagner les associations qui animent et gèrent les équipements de quartier, les associations conventionnées

La direction est en charge des relations avec les 22 associations gestionnaires des équipements de quartiers, qui développent des propositions collectives au plus proche des habitants.es, et 21 autres associations conventionnées dont la Ville soutient les projets via des conventions d'objectifs et de financement. Ces associations interviennent dans les domaines de l'accueil éducatif des enfants et des jeunes Brestois, la mise en œuvre d'activités d'animation et de cohésion sociale dans les quartiers, l'accessibilité des Brestois aux activités proposées et de l'intégration des populations d'origine étrangère.

En 2022, les équipements de quartier associatifs ont vu se lever les contraintes relatives à la crise sanitaire de la COVID-19 et ont pu reprendre une action plus normale, tant dans les activités sportives, culturelles ou de loisir qu'ils réalisent, que dans l'organisation de temps d'animation dans les quartiers. Cela s'est traduit par une dynamique globale de remontée de la fréquentation et des adhésions dans associations, au service du développement du lien social dans les quartiers.

Le processus de renouvellement des conventions d'objectifs et de moyens entre la Ville et les équipements de quartier travaillé en 2021 s'est achevé en 2022 par la **signature des nouvelles conventions 2022-2027** au mois de février. Ces conventions traduisent le soutien de la Ville aux associations de quartier, qui se matérialise par un financement en hausse de près de 300 000 € par an sur la période. Elles couvrent la variété des champs thématiques investis par les associations : petite enfance, enfance, jeunesse, culture, sports, animation de la vie de quartier, accès aux droits, numérique, public sénior, développement durable… Des réunions de bilan annuelles permettant d'échanger sur les axes conventionnés, la vie des associations et leurs perspectives ont été réinstallées et se déroulent sur la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023.

Plusieurs équipements de quartier ont été accompagnés de manière plus spécifique par les services de la Ville pour faire face à des difficultés financières rencontrées, dans l'optique de trouver des solutions pour améliorer leur situation et surmonter ces périodes difficiles.

Après les transferts de gestion des centres sociaux de Kerourien, Keredern et Bellevue, 2022 a marqué la finalisation de ce processus. En lien avec la CAF et la Fédération des centres sociaux de Bretagne, un travail d'accompagnement du transfert des centres sociaux de Kerangoff et Pen ar Creac'h vers une gestion associative a été réalisé. Le transfert est effectif depuis le 1er janvier 2023. Le travail partenarial avec la CAF a également permis le déploiement de trois nouveaux agréments espace de vie sociale dans des équipements de quartier associatifs brestois.

2. Les travaux dans les locaux associatifs et socio-culturels

Le projet de mise en accessibilité de la Maison des associations s'est concrétisé avec le lancement de cette opération dont le coût s'élève à 2 275 000 €. Après notification de tous les lots, le chantier a pu démarrer en octobre, pour 11 mois, en site inoccupé.

Les projets de reconstruction d'équipements de quartier situés dans les zones de renouvellement urbain de Bellevue et Recouvrance sont toujours à l'étude; en 2021 les études de programmation du pôle Vauban (Recouvrance) se sont poursuivies.

Par ailleurs, comme tous les ans, des travaux de maintenance ont été menés dans les différents équipements de quartier et les locaux mis à la disposition des associations pour un montant total de 260 550€, avec comme principaux chantiers :

- Le ravalement de façade à la MPT St Pierre 67 309.20 €
- Changement de menuiseries PL Le Gouil 59 007,65 €
- Remplacement de la couverture du PL Le Gouil 75 274,67 €
- Traitement/réparation des façades du PL Sanquer 47 350,68 €

Une opération d'importance sur les menuiseries du PL Guerin, et les crédits associés, ont été décalés en 2023.

Dans les locaux associatifs, 2 opérations d'aménagement intérieur, démarrées en 2021 ont été poursuivies et livrées en 2022 : le local associatif rue du Docteur Gestin et le café associatif de Kerinou.

3. L'accompagnement du tissu associatif par la Maison des associations

L'année 2022 est marquée par le déménagement de la Maison des associations pendant les travaux de son site de Pen ar creach. La continuité de service a été maintenue sur le site de Freinet (Bellevue).

Infographie d'activités 2021 de la MDA (dernières données pertinentes au regard du déménagement en cours d'année 2022)

ACCOMPAGNEMENT	
Entretiens réalisés pour la création d'association	120
Entretiens réalisés pour les dossiers de subvention	90
Entretiens réalisés pour la responsabilité des dirigeants - RH	55
PACK D'HEBERGEMENT DYNAMIQUE	
Nombre d'armoires de stockage utilisées par les associations	40
Nombre d'associations hébergées	22
Nombre d'associations ayant une domiciliation postale	84
Total des heures de réservations de salles	16 724
Nombre d'associations ayant réservé une salle à la MDA	120

Observatoire local de la vie associative - Présentation de l'infographie

En partenariat avec le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), la Ville de Brest a mené une enquête par questionnaire auprès des associations brestoises de l'automne 2021 au printemps 2022. Celle-ci a permis de collecter un grand nombre d'indicateurs sur la situation et les caractéristiques de la vie associative à Brest (profil des associations, moyens de fonctionnement, besoins…). Dans le cadre de cet observatoire, une infographie présentant les chiffres clés de la vie associative a été élaborée puis présentée aux associations, partenaires institutionnels et acteurs de la Ville lors de l'événement BREST'ASSOS - Les Rencontres Annuelles, le 8 octobre 2022.

Système d'information vie associative - Lancement du projet Espace Associations

Au cours de l'année 2022, la MDA et la DCOG ont mené des ateliers fonctionnels avec six directions (Educations, Culture, Sports, Action Sociale, Ecologie Urbaine, Développement Economique et International) afin d'établir un état des lieux et élaborer des processus-cibles sur les procédures liées aux demandes d'inscription à l'annuaire des associations et aux demandes de subventions. Suite à l'achat de la solution auprès de l'éditeur MGDIS à l'été 2022, le projet a été lancé officiellement d'un point de vue technique à l'automne : phases de paramétrages, préparation de la recette, tests de l'outil, etc. Lorsque l'Espace Associations sera mis en ligne, les associations pourront accéder à deux téléservices : les demandes de référencement dans l'annuaire des activités associatives dès 2023 puis les demandes de subventions par la suite.

Le soutien financier

Fonds Projets divers	Fonds Anciens combattants	Clubs de personnes âgées
17 902.00 €	4 631.00 €	12 384.00 €

c) Le soutien aux acteurs de la petite enfance

1. Le soutien aux acteurs associatifs de la Petite enfance

L'année 2022 a été marquée par un travail fin d'analyse du fonctionnement des crèches associatives qui va permettre de déboucher sur un renforcement de l'accompagnement de la Ville en augmentant en 2023 les subventions d'environ 200 000 €. La Ville conforte ainsi les structures en lien étroit avec la CAF, dans leur fonctionnement, leurs projets.

Travaux de maintenance des établissement d'accueil du jeune enfant
Le budget alloué à la maintenance des locaux occupés par des structures au service de la petite enfance s'est élevé à 175 700 €. Les investissements réalisés en 2022 ont concerné majoritairement l'amélioration de l'usage des locaux.
Ainsi, 59 000 € ont été consacrés au réaménagement de l'entrée de la halte-garderie de Pontanezen, 25 000 € à l'installation de contrôles d'accès dans les haltes garderies municipales et 21 000 € pour l'insonorisation de dortoirs dans la crèche municipale de Recouvrance.

Parallèlement, le projet de travaux d'ensemble de la Maison des parents a démarré par la rénovation électrique et le remplacement des faux-plafonds

2. Le soutien aux assistantes maternelles du particulier employeur.

Par ses relais d'assistantes maternelles, la Ville de Brest propose aux assistantes maternelles du territoire de s'inscrire dans des actions communes, de bénéficier de temps d'échange et de formation.
En 2022, le travail se poursuit et se renforce autour des parcours culture :
- La mer au bout des doigts, soutenu par l'appel à projet 1000 premiers jours
- Les ateliers et offre de lecture en médiathèque (Petites marées)
- Les visites au musée des Beaux-arts : 135 enfants en 2022
- Des interventions musicales avec le Conservatoire et la Carène

Au total près d'une centaine d'assistantes maternelles ont profité des actions financées par la Ville.
La division Petite enfance accompagne également les projets de création de Maison d'assistante maternelle. En 2022, un partenariat structurant avec Défi emploi a permis de former une douzaine de femmes en insertion dont 3 qui ont créé une Maison d'assistante maternelle dans le quartier Europe.

d) Le soutien aux écoles (Education nationale et privées)

1. Garantir aux écoles publiques les moyens humains, matériels et financiers de leur fonctionnement.

- **Travaux de maintenance du patrimoine scolaire et périscolaire :**

La ville gère un parc important de 67 écoles maternelles et élémentaire, et des espaces extérieurs associés. Chaque année des travaux d'entretien et de rénovation sont réalisés pour garantir la sécurité du public, assurer la pérennité du bâti, améliorer et transformer les locaux selon les nouveaux usages.

En 2022, 1 450 216 € ont été investis pour la maintenance des bâtiments, avec des interventions appuyées dans plusieurs établissements :

- GS Petit Paris : 277 553 € pour la mise en conformité du bâtiment élémentaire à la réglementation incendie
- GS Queliverzan : 244 609 € : rénovation de sanitaires, rénovation électrique, et divers travaux de réparations
- GS Pen ar streat : 140 076 € : rénovation de sanitaires, déplacement d'un modulaire

- GS La Pointe : 161 083 € pour la rénovation électrique Bât maternelle et divers travaux d'entretien
- GS La Fontaine : 127 322 € : rénovation des sanitaires et travaux énergétiques dans le logement

Le budget d'entretien des espaces extérieurs, de 306 000 €, a été en grande partie consacré à la réfection de 2 cours d'école selon la démarche de concertation engagée.

- **Les grands chantiers**

Les travaux de rénovation énergétique dans les écoles
Le marché de partenariat de performance énergétique (MPPE) portant sur la rénovation énergétique de 5 groupes scolaires a été confié à la SPL BMa en février 2019 et s'est achevé en 2022 par la livraison des 2 derniers chantiers.
Ainsi, 5 écoles ont bénéficié d'une rénovation énergétique d'ampleur : Quatre Moulins Aubrac, Kerargaouyat, Langevin et Haut de Penfeld pour un coût d'opération de 18, 3 M € (dont 12 M€ de travaux).

Kerisbian
Le projet de reconstruction du GS de Kersibian s'est poursuivi en 2022 par la réalisation des études de maîtrise d'œuvre et le dépôt du permis de construire. Cette phase s'achève en fin d'année sur la préparation du dossier de consultation des entreprises, à suivre tout début 2023

Buisson
L'étude de programmation pour la reconstruction du bâtiment élémentaire et de la restauration scolaire du GS Buisson se poursuit. En 2022, une mise en cohérence a été faite avec les aménagements prévus dans le centre bourg et les aménagements liés à l'arrivée du BHNS.

L'aménagement des cours d'école
La démarche engagée en 2021 avec l'écriture d'un référentiel a vu ses premières mises en œuvre en 2022.
Pour rappel, les objectifs de la démarche sont de :
- Favoriser le développement moteur, l'exploration, la socialisation, développer l'imaginaire
- Adapter aux conditions climatiques, permettre l'accès aux éléments naturels
- Proposer une place égale à chacune et chacun au regard notamment de l'égalité filles / garçons

La méthode vise à développer une dynamique impliquant l'ensemble de la communauté éducative ainsi qu'une démarche de co-construction avec la mise en œuvre de groupes de travail.
Cette année, deux projets ont été concrétisés, de la concertation avec l'ensemble de la communauté éducative (dont les enfants), jusqu'à la réalisation des travaux :
- rénovation de la cour élémentaire de l'école Paul Dukas. Coût des travaux 75 000 €
- rénovation de la cour élémentaire de l''école Jacques Kerhoas. Coût des travaux : 94 000 €

Par ailleurs, la Ville de Brest via la Direction Educations s'est engagée en 2022 dans un projet européen Interreg Mer du Nord intitulé Biodiverse Cities. Ce projet qui associe des partenaires issus de différents pays (France, Danemark, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suède et Norvège…) traite des solutions axées sur la nature dans la perspective de villes plus durables. A ce titre, la Ville de Brest va pouvoir valoriser le travail mené dans le cadre de la démarche des cours d'école.

- **L'équipement mobilier**

En 2022, le montant des dépenses de mobilier s'élève à 72 400 €. Ce montant concerne le mobilier de classe, les bibliothèques et centres de documentation, les salles informatiques, les haltes d'accueil et ALSH périscolaire et extrascolaire.

- **Les Bibliothèques Centre de Documentation (BCD)**

Une commission composée de services de la ville de Brest (Division Coordination Éducative et réseau des médiathèques) et de l'Education nationale se réunit tous les ans afin d'examiner les demandes des écoles. En 2022, les fonds de livres des BCD des écoles Veil, Langevin / Freinet et Louise Michel ont été renouvelés pour un montant de 15 000 € euros. Par ailleurs, les BCD de ces écoles ont fait l'objet d'acquisitions et de renouvellement de mobilier pour un total de 11 867 €.

- **Le numérique**

La ville poursuit son soutien aux usages liés aux nouvelles technologies dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, conformément aux instructions ministérielles de l'Education nationale.
La Ville de Brest a identifié 5 axes de travail relatif au numérique éducatif qu'elle souhaite développer et partager avec ses partenaires. Ces axes sont repris dans Grandir à Brest

1. Le soutien matériel aux apprentissages
2. Les apprentissages des compétences numériques
3. La citoyenneté numérique
4. L'enfant face aux écrans
5. La créativité par le numérique

En complément les principaux objectifs et orientations en matière d'équipement informatique des écoles sont définis chaque année par une commission composée de l'Education nationale, de la DSIT et de la direction Educations, à laquelle est également associé l'atelier Canopé, dans une volonté d'éviter les exclusions et de favoriser la généralisation d'outils mais également de permettre l'expérimentation de matériels et dispositifs innovants.
Cette collaboration permet également de faire le lien avec la dynamique Territoire Numérique Educatif (TNE) engagée en 2022, et ainsi identifier ce qui relève de l'Education nationale et les sujets sur lesquels la Ville de Brest peut travailler (culture numérique, éducation aux médias, pratique et expérimentation, espace numérique de travail).
A la fin de l'année 2022 :

- 69% des classes élémentaires sont équipées de Vidéoprojecteurs interactifs (VPI)
- 4 écoles équipées d'un écran numérique interactif (ENINI
- 21 écoles ont au moins un lot de tablettes tactiles (15 tablettes)
- Un lot de chromebook est en test à l'école Dukas
- 100% des écoles ont reçu un kit visio (webcam+enceinte jabra)
- 26 écoles ont au moins un visualiseur

La Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication (DSIT) assure le suivi et la maintenance régulière de l'ensemble de ce parc.

2. Porter une démarche d'éducation partagée

a. Participer aux charges de fonctionnement des écoles privées.

Outre des interventions à caractère éducatif, la ville de Brest a participé au financement des écoles sous contrat d'association à hauteur de 3 459 508,69 €.

b. Accompagner le projet des écoles

La ville s'engage fortement pour favoriser les interventions sur le temps scolaire à travers **le dispositif d'aide aux projets d'école**. Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des élèves scolarisés à Brest dans les écoles publiques, les écoles Diwan et les écoles privées sous contrat. Il permet, aux côtés des missions qui relèvent des écoles, d'approfondir et d'ouvrir les perspectives des élèves brestois dans des thématiques clés que sont l'éducation artistique et culturelle, l'environnement, la santé, la vie collective et la citoyenneté.
Pour ce dispositif, la collectivité mobilise un budget de près de **140 000 euros et 65 structures intervenantes** (compagnies, structure culturelles, scientifiques, associations…) ainsi que quelques-uns de ses propres services. C'est donc près de 400 classes des écoles primaires publiques et privées qui bénéficient de ce soutien.

L'initiation à la langue bretonne est proposée aux écoles primaires publiques. La Ville de Brest, le Conseil Départemental du Finistère et le Conseil régional financent ce dispositif. A Brest, cet enseignement est confié à l'association Sked qui met à disposition des classes des professeurs agréés par l'Education nationale. Chaque classe bénéficie d'une heure hebdomadaire tout au long de l'année scolaire, soit un total de 30 h, et s'engage pour une durée de 3 ans afin d'assurer cohérence et continuité au sein des cycles.
La dotation horaire globale financée par la Ville de Brest a augmenté fortement ces dernières années, représentant 11 heures hebdomadaires supplémentaires entre 2018 et 2022. Le budget alloué par la Ville pour ce dispositif s'élève à 17 118 € pour l'année 2022-2023 (soit +900 € par rapport à 2021-2022 et +5 724€ par rapport à 2019-2020). 29 classes sont concernées à la rentrée.
Pour l'année scolaire 2022-2023, 13 écoles bénéficient du dispositif.

La fête des écoles publiques brestoises. La ville, en collaboration avec l'Education nationale et des partenaires associatifs, offre aux enseignants la possibilité de s'inscrire dans diverses animations culturelles et sportives.

Annulée en 2020 et fortement remaniée en 2021, la Fête des écoles a retrouvé une organisation plus optimale en 2022.

- **Graine de lecteurs** : 29 classes de la Grande section au CE1 ont participé aux animations articulées en 3 étapes : un temps de lecture suivi de créations plastiques pour aboutir à la balade contée, animée par les salariés de la Ligue de l'enseignement, des bibliothécaires et des lecteurs bénévoles. Au total les ateliers se sont déroulés sur 7 journées à la médiathèque des Capucins.
- **Défi lecture**, dans le cadre de la Fête des écoles en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et le réseau des médiathèques (classes de CE2, CM1, CM2) : découverte des ouvrages en classe et échanges avec les élèves des autres classes inscrites (échanges inter quartiers). Rencontres avec les auteurs. Grands jeux au Vallon du Stang Alar en juin. 12 classes ont bénéficié de ce dispositif.
- Rencontre de **chorales** : reprise de cette proposition après 2 années d'absence pour cause de restrictions sanitaires liées au Covid. En 2022, 3 écoles ont pu participer à ce projet qui s'est concrétisé par 2 soirées (contre 5 en 2019) organisées au Mac Orlan.
- **Animations aux Capucins :** ce temps d'animation pédagogique initié en 2021 en raison de la crise sanitaire a été reconduit aux Capucins sur 6 journées en juin, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement.
  Articulation autour de 4 ateliers :
  - Un atelier de médiation autour du Canot de l'Empereur en lien avec le Musée national de la Marine
  - Un atelier autour des valeurs de la République et de la laïcité
  - Un atelier basé sur le jeu le Brest'oie
  - Un atelier sur le bon usage d'Internet

22 classes ont bénéficié de cette proposition.

Ecole des loisirs. Les élèves de maternelles des écoles REP sont abonnés chaque année à l'écoles des loisirs et reçoivent donc les 9 livres de l'abonnement.
En 2022, tous les élèves de CE2 et de CM2 des écoles publiques et privées (près de 2 800 élèves) se sont vus offrir un **dictionnaire** par la ville. A

Aides aux classes transplantées. En 2022, 16 classes d'écoles publiques et privées ont bénéficié d'un financement de la ville de Brest pour un projet de classe transplantée (classe de neige, classe de découverte...). Cela représente 64 jours de séjour et 669 enfants.

L'accueil éducatif - accompagnement scolaire
Près de 350 enfants bénéficient d'un accompagnement à la scolarité dispensé dans les quartiers par une vingtaine d'associations qui, au quotidien, alternent temps d'accompagnement à la scolarité et temps d'activités socioculturelles.

Projet Démos
L'année scolaire 2022-2023 est la dernière année du dispositif Démos (Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) en partenariat avec la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris.

Quatre groupes scolaires participent au projet :

- Auguste Dupouy
- Ferdinand Buisson
- Kerbernard
- La Pointe

Depuis la rentrée 2020, une centaine d'enfants des classes de CM2 s'initie à la pratique d'instruments de musique et constitue un orchestre (cordes, bois, cuivres et percussions). 3 heures par semaine (1h en classe et 2 fois 1h sur la pause méridienne). L'élève se voit confier un instrument et suit par groupe de 5, une séance d'apprentissage avec un enseignant du Conservatoire de Brest.

Un premier temps de restitution publique associant les 4 écoles a été organisé en juin 2022 à l'Alizée de Guipavas.

III. Faire travailler ensemble les acteurs du territoire

a) Animer la communauté éducative sur le territoire dans le cadre de Grandir à Brest

La Ville de Brest impulse depuis 2004 une dynamique de travail autour d'un projet éducatif de territoire. D'abord projet éducatif local (de 2004 à 2014), le projet éducatif a évolué en se structurant, en prenant de l'ampleur en terme de partenariat et de financements associés pour aboutir au Projet Educatif & Citoyen porté par les acteurs éducatifs du territoire entre 2015 & 2020.
Le nouveau projet éducatif « Grandir à Brest » a été réécrit en 2021, à partir d'une démarche de concertation des acteurs. Les signataires sont l'Education Nationale, le Département, la CAF, les Fédérations d'Education Populaire, Brest Métropole, la Région Bretagne et la Fédération des parents d'élèves. Basé sur les besoins des enfants, des jeunes & des familles de 0 à 30 ans, il intègre également les enjeux sociétaux, retranscrits dans 6 axes :

- Grandir en s'épanouissant
- Grandir ensemble
- Grandir en explorant
- Grandir pour devenir citoyen
- Grandir en ville
- Grandir grâce à la coopération entre tous les acteurs.

Grandir à Brest est donc la feuille de route des acteurs éducatifs sur le territoire de Brest.

La réécriture de Grandir à Brest s'est accompagnée en 2022 d'un travail sur sa déclinaison en instances : quartier, ville, partenaires… :

- Au niveau global :
  - Redéfinition des rôles et composition des différentes instances :
    - Installation du Comité d'Evaluation et d'Orientation avec les nouveaux signataires : les fédérations d'éducation populaire, la Région.
    - Transformation des Maîtrise d'Œuvre Ville en Comité technique : (participation technique des signataires) : se réunit tous les 5-6 semaines pour instruire les dossiers de demande interquartier et ville, partager les actualités, proposer des projets/orientations à l'instance décisionnelle.
    - Transformation des Maîtrise d'Œuvre Politique en Comité de suivi (instance Ville de Brest) : se réunit tous les 2 mois ; pour valider les dossiers remontés par les quartiers ou les dossiers interquartier/ville et recevoir des porteurs de projets que les partenaires souhaitent rencontrer ; valider les projets et orientations.

  - Identification de 5 chantiers transversaux, qui seront travaillés au niveau de la ville sur plusieurs années :
    - La parentalité, la santé, les écrans, l'inclusion, la participation des enfants et des jeunes.
    - Constitution des binômes de copilotes : un agent de la ville & un partenaire.

- Dans les quartiers : des instances qui s'appuient sur les chargés de développement pour l'animation & la mise en œuvre :
  - Réunions plénières pour définir collectivement les enjeux de quartier : avec la participation de tous les acteurs éducatifs du quartier.
  - Depuis septembre 2022, nouvelles prérogatives aux instances quartier (Grandir à Bellevue, Grandir à Lambezellec…) : toujours animation de Grandir à Brest sur le territoire, mais cette instance devient décisionnaire des projets présentés.
  - Des groupes thématiques qui se confortent (Par exemple groupe accueil des familles allophones, groupe accueil des enfants 2-3 ans, groupe collégiens…) : thématiques différentes selon les quartiers et qui permettent à un échelon quartier de travailler sur un sujet entre acteurs.

- Lien avec les autres instances de participation, du dispositif de réussite éducative (DRE), du Contrat de Ville.

La MDEJ coordonne l'animation de la démarche Grandir à Brest à l'échelon ville : comité technique (avec les partenaires signataires), comité de suivi (composé d'élus thématiques et sectoriels), Comité d'Orientation & d'Evaluation (instance de pilotage de Grandir à Brest), réunions de coordination & d'accompagnement des chargés de développement (partage de pratique, d'information, projets interquartiers…), participation aux instances quartier, du DRE & du Contrat de ville.

Les évènements Grandir à Brest

Webinaire « Grandir en ville, quelle place pour les enfants & les jeunes dans nos villes » - 11 mars 2022

- En partenariat avec l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs et des cadres de l'Education des Villes et des collectivités territoriales) et le RFVE (Réseau Français des Villes Educatrice).
- Avec les interventions de personnes qualifiées : Edith Maruejouls (spécialiste de la géographie du genre) ; Charlotte Brun adjointe au Maire de Lille en charge de la Ville Educatrice) ; Clément Rivière (Maître de conférences en sociologie urbaine et de l'éducation à l'université Lille 3), François Cuillandre & Emilie Kuchel.

Les Journées brestoises de la Petite enfance consacrées à Grandir à Brest – avril 2022

- Village des découvertes place de la Liberté pour informer les parents de l'offre à destination des enfants de 0 à 6 ans sur Brest

Une Conférence « comment parler du climat avec mon enfant ? » - Dans le cadre de la COP – mardi 15 novembre – 18h30 au lycée Dupuy de Lôme

- Intervention du Dr Laelia Benoit, pédopsychiatre.
- Première séquence d'un cycle de conférences autour des questions d'éducation.
- Ouvert à un public large (parents, professionnels, étudiants…)

b) Les instances associatives (Brest assos)

BREST ASSOS – Travail de co-construction avec le Mouvement Associatif de Bretagne, les associations et les directions sectorielles de la collectivité

La Ville de Brest et le Mouvement associatif de Bretagne (MAB) ont initié une démarche de dialogue avec les associations brestoises visant à construire ensemble des solutions innovantes. Cette démarche a vocation à se traduire notamment par **une charte d'engagements réciproques**. Celle-ci sera co-construite et signée par les associations et la Ville à l'horizon 2023, par l'entremise de rencontres et d'ateliers réguliers.
Les travaux se sont poursuivis au cours de l'année 2022 pour identifier des thématiques de travail communes. Dans ce cadre, les associations brestoises, les directions sectorielles de la collectivité et les élus se sont rencontrés sous différents formats au cours de l'année 2022 : comité de suivi BREST'ASSOS en avril 2022, ateliers BREST'ASSOS et COTECH Dynamique Associative à plusieurs reprises de janvier à décembre.

Pour la 2ème année, du 1er au 11 octobre 2022 se sont tenus les événements BREST'ASSOS - Les RDV du monde associatif, ce qui a permis de rassembler les acteurs du monde associatif brestois autour de plusieurs événements fédérateurs : le Forum du Bénévolat, les Rencontres Annuelles, la Table-Ronde sur l'engagement bénévole, etc.

c) Le Cobraaeq

La Ville de Brest, sous le pilotage de l'élu en charge des équipements de quartier associatifs, réunit de manière régulière ses partenaires des associations qui animent les équipements de quartier, des fédérations d'éducation populaire et de la CAF dans le cadre du COBRAAEQ. Cette instance de dialogue a en 2022 suivi la fin du processus de renouvellement des conventions entre la Ville et les équipements de quartier. Elle a ensuite défini et débuté un programme de travail autour de deux thématiques d'intérêt partagé :

- L'animation enfance afin de trouver des solutions face aux difficultés de recrutement des animateurs
- La jeunesse dans les équipements de quartier pour étudier l'adéquation entre les propositions formulées par les associations et les besoins repérés du public jeunes ; ainsi que les partenariats existants en la matière.

Ces thématiques continueront d'être travaillées en 2023 dans des groupes dédiés rassemblant élus municipaux, bénévoles et salariés associatifs et techniciens de la Ville en vue de mettre en œuvre les plans d'actions définis conjointement.

d) L'animation du réseau d'acteurs de la Petite enfance

Les 6 Relais Accueil Petite Enfance (R.A.P.E.) ont pour rôle d'être la porte d'entrée de la Petite Enfance pour les parents et les assistant.e.s maternel.le.s, sur tous les modes d'accueil du jeune enfant, sur le statut et contrat des assistant.e.s maternel.le.s (par des permanences téléphoniques, des informations collectives, des rendez-vous individuels ou par mail). Ils contribuent à l'accueil de qualité du petit enfant à Brest en soutenant la professionnalisation des assistant.e.s

maternel.le.s du particulier employeur et des candidat.e.s souhaitant exercer ce métier (organisation de temps forts, mise à disposition gratuite de fonds de documentation, échanges…) et en accompagnant les créations d'associations d'assistant.e.s maternel.le.s.

e) L'interconnaissance des acteurs de la jeunesse : la mise en place des pt'its dej actu

Lors de la réunion inter-partenariale sur l'accueil des jeunes, organisée en avril 2022, le **besoin d'interconnaissance des professionnel·le·s a été identifié comme un enjeu prioritaire.** La mise en place d'un réseau des acteurs de la jeunesse à l'échelle de la ville a été acté ; sous forme de « ptit dej d'actu jeunesse » dans un premier temps.
L'objectif est de mieux se connaitre, d'identifier les besoins et ressources sur le territoire et ainsi faciliter l'accueil des jeunes brestois·e·s, axe prioritaire de la politique jeunesse de la Ville de Brest.

Organisées par la MDEJ - Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse, Ville de Brest - ces rencontres ont eu lieu tous les 2 mois, sous le format petit déjeuner, autour d'une thématique et dans différents lieux de la ville. Ces rencontres sont l'occasion de partager les actualités au niveau local, régional, national… Mais également de se retrouver, de mieux se connaitre et découvrir des structures du territoire.
3 séances ont eu lieu en 2022 : au Bureau d'Information Jeunesse autour de l'accès aux droits, à la Maison du Théâtre « Accès à la culture des jeunes brestois.e.s », au Centre Sportif Jean Guéguéniat autour de la pratique sportive

f) Autres instances jeunesse :

Les instances jeunesse sont nombreuses sur le territoire et fonctionnent différemment selon les quartiers. Leurs compositions également. Ci-après voici quelques exemples.

Quartier Europe :

1/Commission Jeunesse animée par la Chargée de développement : c'est un espace de partage d'information sur les calendriers et les activités proposées pendant les vacances. Lorsque des projets partenariaux sont à mettre en œuvre, des groupes de travail spécifiques se créent avec des échanges sur les programmes des vacances, les projets etc.. Y participent : les équipements de quartier, la prévention spécialisée, planète loisirs, le DRE, Sport et quartier, la pépinière et la MDEJ.
2/Groupe des responsables (animé par le responsable de mairie) : sont partagées les actualités du quartier et des structures. Il permet de favoriser l'interconnaissance des professionnels et les fonctions/ métiers pour mieux exploiter les ressources du territoire et améliorer la coopération entre acteurs. Y participent : les responsables de : Don Bosco, MPT/MJC et Centre Social de Pen ar Creac'h, CS Horizons, Sports et quartiers, Mission locale, Vivre la ville, DSU, Déléguée du Préfet, BMH, Médiathèque, CDAS.

Brest Centre :

1/Groupe grandir à Brest centre Ados Jeunesse animé par la chargée de développement
2/Entrée collège 11-15 ans - Développer des partenariats entre les acteurs – Y participent le PL Guérin - MJC Harteloire - médiathèque Saint-martin - collège de l'Harteloire - BIJ –MDEJ. Les objectifs se calquent en fonction des besoins et des projets en cours. Par exemple : "Education aux médias, organisation d'événements conjoints rentrée 2022 : Rallye des 6 ème"…

Rive droite :

1/Groupe Jeunesse insertion Rive Droite 16-25 ans (Fusion instances PEC 16-25 et groupe insertion DSU et mutualisation des instances Grandir à Saint-Pierre et 4Moulins) Co animation chargée de développement/chargé de projet jeunesse.
Thèmes abordés : prévention du décrochage, insertion, thématiques au croisement de l'éducatif et du social.
"Une instance pour les deux territoires Rive Droite (Saint-Pierre et 4 Moulins), organisation Mairie de Quartier de Saint-Pierre, Mairie de Quartier des 4 Moulins, DSU. Y participent : le Centre Social de Kérangoff, la MPT du Valy Hir, le Centre Social de Kérourien, la Prévention Spécialisée, le Foyer Kerbonne, la Mission locale, ICEO. Exemple de projets: Rive droite solidaire.

1/Atelier des possibles : Dispositif d'aide aux décrocheurs repérés à partir de la 5è. Co-portage par le Lycée Dupuy de Lôme et les partenaires : centre social de Kerangoff, centre social de Kerourien, Mission Dynamiques Educatives et Jeunesse, Prévention spécialisée. Ateliers pour les jeunes et réunions partenaires hebdomadaires. Exemples : ateliers numériques (cv, lettres gestion mails…) Maths cuisine équithérapie, orientation rapide vers d'autres dispositifs (pré apprentissage, afpa 16/18, etc…)

Bellevue :

1/Groupe collégiens Kerhalet : l'animation est assurée par le responsable de la mairie de quartier en l'absence du chargé de développement. Instance qui traite de l'ambiance au collège, les stages, et situations diverses, pause méridienne et sorties de classe 15H30. Y participent : la Prévention Spécialisée, Maison de quartier, le DRE, Sports et quartiers, la MDEJ, le DSU, le PL Bergot, le PLL (Keredern), CS Bellevue, Cité Educative.

DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.

Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures : L'accès des enfants à une alimentation saine, bio et locale

Description de la réalisation
La ville de Brest atteint 80% d'alimentation biologique dans ses crèches et ses restaurants scolaires en 2022. Au niveau national, sur les villes de notre strate, nous sommes quasiment les seuls à avoir atteint ces objectifs.
La nouvelle délégation de service public pour notre restauration scolaire vise des objectifs encore plus ambitieux puisque 100% des denrées doivent être « durables » au sens de la loi Egalim, c'est-à-dire sous label garantissant leur qualité.
Le passage à 4 composantes pour les repas doit, lui permettre, de diminuer le gaspillage alimentaire.
L'augmentation de la fréquence des repas végétariens (3 toutes les deux semaines au lieu d'un par semaine avant juillet 2022) va dans le sens de la diminution de la consommation de viande, identifiée comme un levier à la fois sur l'équilibre alimentaire et sur l'environnement.

Dernière évolution apportée dans le cadre de notre délégation de service public : deux censeurs sont nommés dans les instances de gouvernance de la société Brest mem restauration qui gère la cuisine centrale dans le cadre de la DSP. Ils viennent ainsi renforcer l'ensemble des outils de contrôle démocratique que nous avons sur notre restauration collective.

Depuis 2007, un partenariat a été mis en œuvre avec la Maison de l'agriculture biologique par le biais d'une convention : conseil/ expertise, mise en relation/ organisation de visite avec agriculteurs et éleveurs dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'assiette. Dans le cadre de la coopération entre la collectivité, la Maison de l'agriculture biologique et le délégataire, la restauration scolaire est le levier d'une structuration des filières.
Grâce à ce travail, des producteurs ont pu convertir leur production et s'organiser afin de répondre aux commandes de la cuisine centrale et des crèches, permettant ainsi l'atteinte de cet objectif très ambitieux des 80% de bio.

Plusieurs outils pédagogiques sont mis en œuvre dans les cantines. Les enfants sont ainsi invités à s'exprimer auprès des adultes sur leur faim, petite, moyenne ou grande. Plusieurs écoles utilisent des jetons. Des restaurants installés en îlots (ou scramble) permettent de développer l'autonomie dans le choix des quantités.

La ville promeut une alimentation saine, accessible et durable et s'inscrit ainsi dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Elle a notamment participé au projet Coolfood qui a permis de calculer la non émission de gaz suite à l'instauration d'un repas végétarien hebdomadaire bien avant la loi Egalim. Ce sont ainsi 300 tonnes de CO2 qui ont économisées chaque année depuis 2016. Depuis mars 2021, la ville a été précurseur pour la déclinaison du projet Coolfood à destination des collectivités : Coolfood Pro. Ce projet interreg a permis de calculer que 112 tonnes additionnelles ont été économisées suite notamment à l'instauration d'un repas végétarien supplémentaire par quinzaine depuis la nouvelle DSP en juillet 2022.

Apports de cette réalisation au développement durable du territoire
Autres actions développées :
- Lutte contre le gaspillage : 4 écoles/an accompagnées dans les pesées depuis 2019. Diagnostic et recommandations à l'issue de celui-ci. En complément, les agents des écoles sont formés à la lutte contre le gaspillage.

- Compostage : 13 écoles accompagnées par l'association « vert le jardin » avec des animations/explications/formations lors de la mise en place puis à raison d'une visite/trimestre.
- Des affiches de la saisonnalité des fruits et légumes sont en cours de diffusion.

⚥ EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence : Les premières réalisations de cours d'école prennent en compte l'objectif d'une meilleure égalité entre filles et garçons

Description de la réalisation
Signataire de la convention régionale et académique pour l'égalité des filles et des garçons 2021-2024 dans le système éducatif en Bretagne, la collectivité affirme l'égalité filles garçons comme un enjeu fondamental de sa politique éducative et de sa politique de lutte contre les discriminations et stéréotypes de genres.
La réflexion, concertée avec les différents usagers, sur l'occupation de l'espace éducatif est donc inscrite parmi les axes de la démarche de réaménagement des cours d'école.
L'objectif est de permettre l'expression de toutes et tous, sans prescription d'usages induits ou influencés par des aménagements ou propositions d'adultes et d'apprendre à partager l'espace public pour éviter « l'expérience de l'injustice et l'installation d'inégalités durables » - Edith MARUEJOULS.
Réfléchir au positionnement, à la composition des espaces et aménagements de la cour, à leur animation (règles, organisation...) sont autant d'éléments à prendre en compte afin de prévenir des mécanismes que l'on retrouve ensuite dans le monde du travail, le monde de la citoyenneté, l'espace public

En 2022, les cours des écoles Paul Dukas et Jacques Kerhoas ont été aménagées sur la base du référentiel défini spécifiquement pour cette démarche. Les aménagements ont été réalisés en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative dont les enfants.

La réalisation doit être identifiée dans un des 6 axes du plan d'actions Egalité femmes hommes de Brest métropole et de la Ville de Brest
Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans la participation à la vie locale et dans la prise de décision.

DIRECTION CULTURE-ANIMATION-PATRIMOINES

MISSIONS

Sensibiliser les publics à l'art et à la culture.
Soutenir la création artistique et les pratiques amateur.rice.s.
Participer au rayonnement de la ville et de la métropole, conforter l'image de Brest et renforcer son attractivité.
Partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes.
Renforcer la cohésion, la mixité sociale et les relations intergénérationnelles.

RESSOURCES

La Direction Culture-Animation-Patrimoines comporte 6 services : Administration-Gestion, Bibliothèques, Conservatoire, Culture-Animation, Musée des beaux-arts, Patrimoines. La Direction réunit 310 agents.

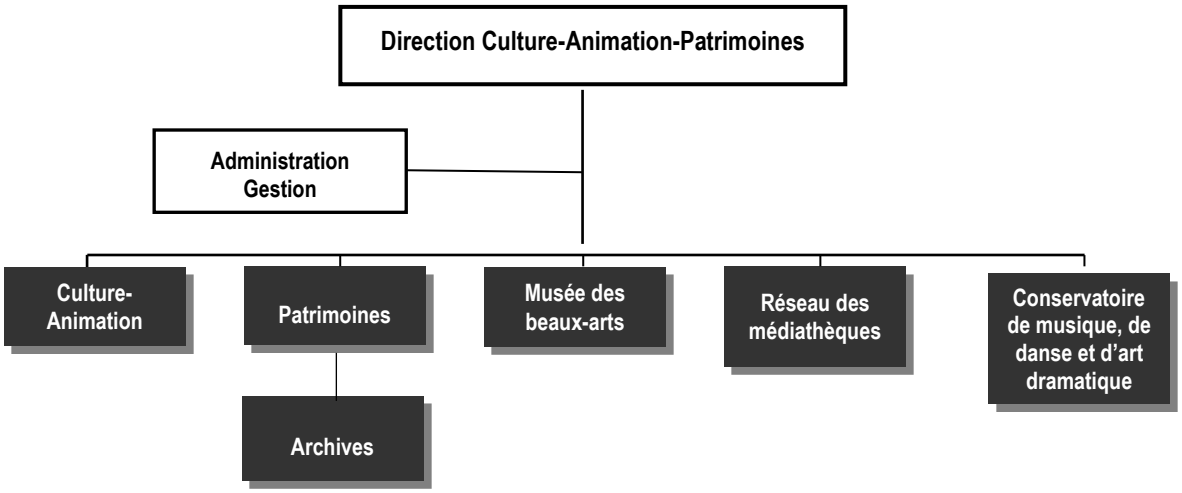

Après juin 2022, l'organigramme a été modifié comme suit :

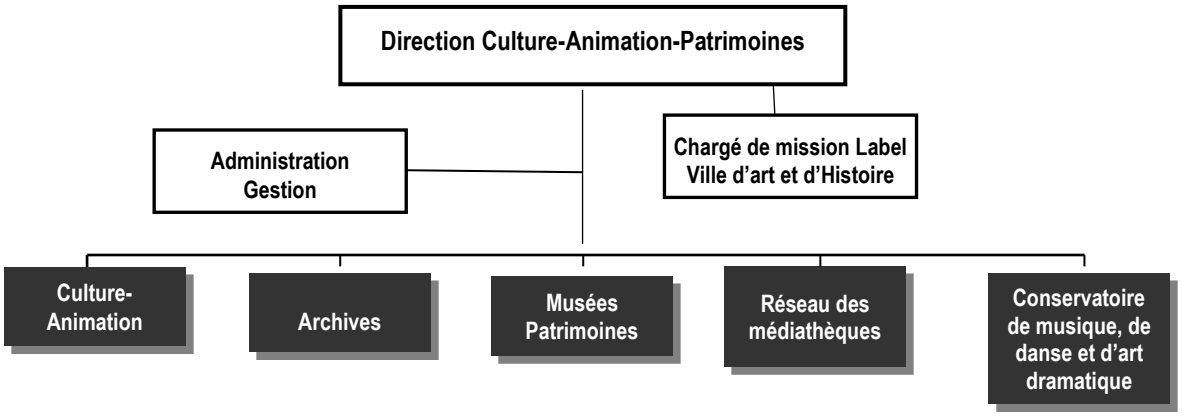

Volumes financiers gérés par la Direction, au titre des compétences culture et animation de la **ville** :

Fonctionnement	**réalisé**	
Service	**dépenses**	**recettes**
Dépenses RH	8 019 068 €	
Direction	0 €	
contribution EESAB	2 030 510 €	
Animer la Ville et les quartiers	2 027 374 €	
Contribuer aux projets des associations	991 430 €	17 985 €
Promouvoir et mettre en œuvre l'action culturelle	330 325 €	263 705 €
Valoriser les Patrimoines	100 110 €	20 000 €
Bibliothèques et médiathèques	725 189 €	243 475 €
Total général	**14 224 006 €**	**545 165 €**

Investissement	**réalisé**	
Service	**dépenses**	**recettes**
GER équipements municipaux	422 981 €	
EESAB	105 795 €	
Matériel d'animation	95 611 €	
Bibliothèques et médiathèques	213 784 €	
médiathèque F Mitterrand Les Capucins	10 597 €	
le Fourneau aux Capucins	334 463 €	196 732 €
Total général	**1 183 231 €**	**196 732 €**

Total fonctionnement + investissement	**15 407 237 €**	**741 897 €**

Au sein de la direction Culture-Animation-Patrimoines, **le service Culture-Animation** joue un rôle clef du fait de l'étendue de ses missions et champs d'intervention. Ce service met en œuvre la politique culturelle et d'animation de la collectivité et assure un rôle d'interface avec les structures et acteur.rice.s culturel.le.s de Brest.

Ses missions sont les suivantes :

- Relations avec les associations culturelles locales par secteurs : arts plastiques, cinéma et audiovisuel, danse, théâtre, musique, culture bretonne, culture scientifique et technique, interculturalité,
- Coordination et suivi des actions culturelles en milieu scolaire,
- Gestion de deux équipements municipaux en régie directe : le Mac Orlan (spectacle vivant), la Maison de la Fontaine (arts plastiques),
- Organisation de manifestations événementielles et grand public (Printemps des Sonneurs, Fête de la Musique, Jeudis du Port, Animations et Marché de Noël) ou plus spécifiques (Tréteaux Chantants),
- Accompagnement de diverses festivités : fêtes de quartiers, animations centre-ville,
- Accueil de cirques en centre-ville, avec le concours d'un chargé de mission,
- Gestion de la place de la Liberté, coordination des utilisations,
- Mise en œuvre technique de spectacles.

Le service est constitué de l'équipe suivante : une responsable de service, 8 chef.fe.s de projet, 1 agent d'accueil à la Maison de la Fontaine, l'équipe de la salle de spectacle Mac Orlan (1 responsable, 1 administratrice, 1 agent d'entretien, 1 agent d'accueil, 2 technicien.ne.s du spectacle), une équipe son et lumières (1 régisseur général et 2 techniciens du spectacle), un régisseur général des évènements.

Le **service Patrimoines** est composé de cinq agentes : 1 animatrice de l'architecture et du patrimoine, 3 chargées de projet, 1 agente d'accueil à la Tour Tanguy et abri Sadi-Carnot.
Dans le cadre de ses missions, le service Patrimoines est l'interlocuteur d'associations auxquelles sont attribuées des financements sous forme d'aide au fonctionnement ou de subventions exceptionnelles.
Depuis juin 2022, le service du musée des beaux-arts et le service patrimoines sont réunis au sein d'une seule entité : le **service musées-patrimoines**. 21 agents oeuvrent au sein de ce service. En effet, deux nombreux points de convergence

sur des projets connexes réunissent le patrimoine et le musée. Le patrimoine de Brest s'exprime tant dans les collections du musée que dans les projets du service patrimoines lui-même, sur le patrimoine matériel et immatériel. Il permet, d'un point de vue stratégique et opérationnel, de mettre en cohérence les deux projets scientifiques et culturels, outils structurants, en termes de stratégie de médiation, de communication, de stratégie touristique. Le budget du musée est métropolitain tandis que celui du patrimoine est ville de Brest.

Le service des **Archives,** est composé de treize agent.e.s : 1 responsable d'équipement, 1 attaché de conservation chargé des archives historiques, 1 attachée de conservation chargée des archives contemporaines 2 assistant.e.s de conservation, 5 adjoint.e.s du patrimoine chargé.e.s de classement et de la salle de lecture, 1 secrétaire-comptable, 1 agent d'entretien, 1 concierge.
La mission du service des Archives consiste à partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes, plus précisément en menant les fonctions suivantes : collecter, conserver et valoriser les documents patrimoniaux de Brest.

Le réseau des bibliothèques : L'effectif global du réseau des médiathèques est composé de 145,6 emplois. Il s'agit de 110 emplois culturels (dont deux emplois mis à disposition par l'Etat), 5 emplois administratifs et 30,6 emplois techniques. Par ailleurs, 1 agent est accueilli en sureffectif dans le service.

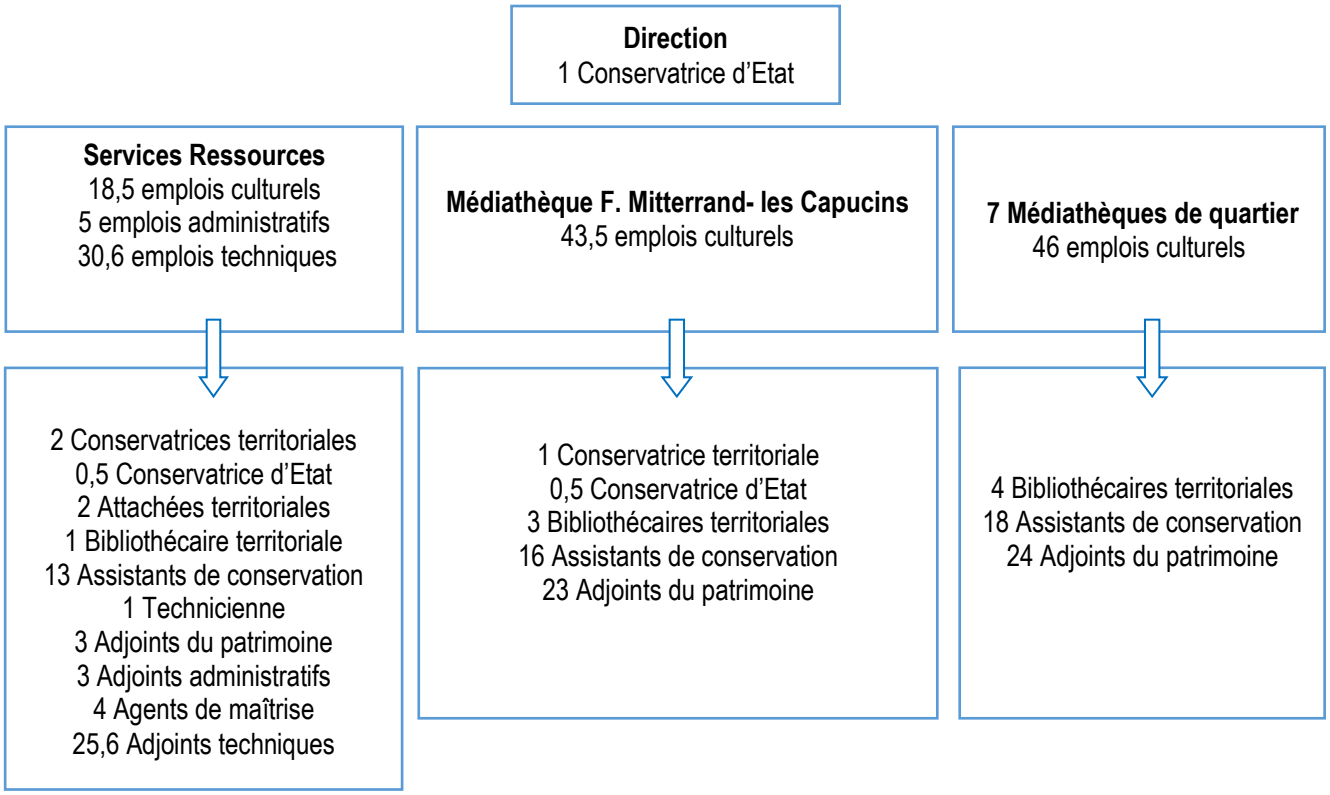

Le **service Administration-Gestion** est directement chargé des fonctions financières, comptables, administratives et bâtimentaires pour le compte de la direction et des services Culture-Animation et Patrimoines.
Le service est également en relations fonctionnelles avec les correspondant.e.s administratif.ve.s et financier.ère.s des équipements culturels (EESAB, Bibliothèques et médiathèques). Ainsi, il coordonne le circuit des délibérations et des décisions, suit l'élaboration des budgets, et de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI), prépare les décisions modificatives. En lien avec les services opérationnels, il suit avec la direction Patrimoine-Logistique l'entretien des bâtiments rattachés à la direction (Mac Orlan, Maison de la Fontaine, Abri Sadi Carnot, Tour Tanguy) ainsi que ceux mis à disposition ou dont la gestion est accompagnée (Fourneau, Maison du Théâtre, Passerelle).
Il est composé d'une cheffe de service, d'un technicien, de deux chargées de budget-comptabilité-achats et de quatre assistantes.

REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

CULTURE-ANIMATION

En 2022, la Collectivité a mis en œuvre sa politique par l'organisation en direct de ses propres projets mais également en soutenant les actions du secteur associatif. 2 020 110 € ont été attribués aux associations culturelles brestoises, soit sous forme de subventions annuelles de fonctionnement, soit pour l'aide aux projets. Par ailleurs 46 525 € ont été versés sur le budget de l'animation à des associations pour l'organisation de manifestations telles que le Festival des Fanfares, la Foire aux croûtes, les animations de Noël, les fêtes de quartier…

Le service intervient aussi sur des événements artistiques et culturels au travers de l'équipe son et lumières, composée de trois agents : un responsable d'équipe, un régisseur lumière et un régisseur son. L'équipe travaille à l'organisation des spectacles portés directement par la collectivité mais aussi par certaines associations dont les activités sont soutenues notamment dans le cadre de conventions.
Ainsi en 2022, cette équipe, renforcée ponctuellement par des intermittents du spectacle, est intervenue sur 116 spectacles ou représentations (+49 par rapport à 2021) dont 44 dates au Vauban, 72 dates sur d'autres spectacles. 90 % des interventions de l'équipe sont pour la Direction culture-animation-patrimoines.
Après deux années fortement impactées par la crise sanitaire, le travail de l'équipe a pu reprendre à un rythme habituel à partir de mars, suite à la fin des restrictions sur l'accueil de public pour des spectacles et événements.

Sensibiliser les publics à l'art et à la culture

L'ACCES A LA CULTURE

En 2022, le réseau « La culture partageons-la ! » a repris ses travaux à leur rythme habituel après 2 années « en mode allégé » du fait de la crise sanitaire.
Composé de l'ensemble des équipements culturels et socioculturels du territoire brestois ainsi que d'associations et services de la Collectivité œuvrant dans ces domaines, le réseau a été initialement conçu pour faciliter le rapprochement des secteurs culturel et socioculturel afin d'élargir les possibilités d'accès à la culture et aux arts à l'ensemble des habitant.e.s de la ville. Progressivement le réseau s'ouvre à d'autres secteurs : insertion, formation, handicap …

Actions et groupes de travail : bilan et perspectives

La coordination Jeune Public (0-12 ans) :
Une réunion de la coordination s'est tenue en avril 2022. Elle a permis aux uns et aux autres de se retrouver après de longs mois sans se voir du fait de la crise sanitaire. Un effort de communication à l'échelle de la Ville a été maintenu tout au long de l'année, par l'intermédiaire de l'onglet jeune public sur Brest.fr en particulier.

Le groupe « Accès à la culture des jeunes de 16/25 ans » :
Depuis 2013, « Entrez en culture » est une opération ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté d'insertion et en formation d'orientation et aux jeunes accompagné.e.s par la Mission Locale dans le cadre de la Garantie Jeune. Du 4 au 31 mai 2022, onze acteurs culturels brestois ont accueillis 221 jeunes suivi.e.s par des organismes de formation et d'insertion (CPLS, Mission Locale, Initiative Formation, Don Bosco, GRETA, IBEP, AFPA) pour des visites de leurs équipements et la découverte des différents métiers de la culture.

La formation par et pour les professionnel.le.s des secteurs culturel et socioculturel :
Les dispositifs « Voyages en eaux profondes » et « Paris fous » permettent la rencontre interpartenariale de binômes de professionnel.le.s issu.e.s de secteurs d'activités très variés, intervenant dans le domaine de l'accès à la culture. Très souples et parfaitement adaptés aux réalités des participant.e.s, ces deux dispositifs permettent d'acquérir une bonne connaissance de différents secteurs professionnels, d'élargir les réseaux des participant.e.s ainsi que de concevoir et mettre en place des projets adaptés. En 2022, les binômes engagés en 2020 dans le dispositif de formation ont pu clore leurs différents projets. Cette durée exceptionnelle s'explique par la situation sanitaire qui a mis en supend pendant de longs mois les projets prévus. Un nouveau groupe d'une quizaine de binômes entrera dans le dispostif en 2023.

Le groupe « Accès à la culture des personnes en situation de handicap ».
Le groupe n'a pas été réuni en 2022. Cependant un travail de sensibilisation au handicap a été mené auprès de partenaires et des étudiant.e.s du master « direction de projets et équipements culturels » de l'UBO et des étudiant.e.s du BTS « Tourisme ».
2022 a également été une année d'échanges fréquents avec d'autres collectivités sur le thème de la culture et du handicap.

Le groupe « Chargé.e.s d'actions culturelles » a poursuivi son travail d'analyse et d'échange de pratiques qui permet à ses membres de travailler ensemble sur leurs actions, quels que soient leurs domaines d'activités respectifs.
En 2022 le groupe s'est concentré sur ses échanges après deux années difficiles. Quatre nouveaux membres ont rejoint le groupe, portant l'effectif de 10 à 14 personnes. Ce groupe joue sans doute un rôle dans la lutte contre l'isolement professionnel parfois pesant pour les professionnel.le.s des petites structures.

Le groupe « Communication »
Le travail engagé en 2021 avec l'Unité de Lien et d'Insertion Sociale du CCAS de la Ville de Brest a continué en 2022. La newsletter sur les propositions culturelles gratuites à Brest créée et diffusée à l'ensemble des structures membres du réseau *Solidarité Loisirs* animé par le CCAS, a perduré. Quatre numéros ont été diffusées en 2022. Cette newsletter est abondée par le groupe « Communication ». Elle a pour objectif de permettre aux destinataires d'avoir très facilement accès aux informations dont elles ont besoin et qui jusqu'ici étaient noyées dans les fils d'information (action de lutte contre l'infobésité par une communication ciblée et centralisée). Les structures peuvent transférer les newsletters à leurs adhérent.e.s, usager.ère.s et/ou travailler directement avec ceux-ci sur les propositions. L'objectif est de permettre aux personnes isolées ou aux familles de pouvoir participer à la richesse de la vie culturelle brestoise. Les structures partenaires du réseau *Solidarité Loisirs* ont fait part de leur satisfaction et un travail spécifique d'évaluation sera mené en 2023, conjointement par le groupe communication et réseau *Solidarité Loisirs*.

Le groupe « Images à Brest », travaillant dans le domaine de l'éducation à l'image, regroupe les partenaires culturels et socioculturels œuvrant dans le champ de l'audiovisuel et travaille sur l'accès à la culture audiovisuelle notamment par la pratique. Ces actions mobilisent de nombreuses structures socioculturelles brestoises et favorisent des dynamiques de territoire fructueuses dans d'autres domaines. En 2022, deux séances de diffusion de films courts, deux ateliers de création vidéo et un atelier d'initiation vidéo grand public ont été proposés. Le projet phare de l'année a été l'organisation d'un « kinomania » entre le 6 et le 13 juillet 2022. Huit équipes de jeunes de diférentes structures se sont afrontées lors d'un concours cinématographique proposé par les équipes de TGB, La Rocade et Canal ti Zef. La MPT de Bellevue, le CLPS, le SESSAD des Papillons Blancs, le Foyer de l'enfance du Stangalar ainsi que des groupes de jeunes volontaires ont pu profter de cette proposition estivale (une cinquantaine de jeunes au total). La présentation des travaux et la remise des prix a eu lieu aux Studios le 13 juillet.

Partenariat avec le CCAS de la Ville de Brest :
En 2022, le dispositif « *A nous la culture… même en coulisses !* » créé en 2021 en partenariat avec le CCAS et des associations accompagnant des personnes en situation de précarité a permis à une quarantaine de personnes de participer à des évènements culturels (spectacles, expositions…) et de visiter leurs coulisses, grâce à trois parcours conçus de manière partenariale (un par trimestre).
Ce dispositif leur permet de découvrir des propositions artistiques et culturelles. Pour faciliter leur venue, les rassurer, les motiver parfois aussi, les personnes qui s'inscrivent viennent avec un.e membre de l'association ou un.e professionnel.le de la structure qui les accompagnent dans leur parcours d'insertion. A charge ensuite pour eux.elles de se faire les ambassadeur.rice.s de ce qu'il.elle.s ont vu et vécu auprès des autres personnes accompagnées par les services et associations. L'idée est de lutter contre la fracture culturelle, tous les lieux étant accessibles pour tou.te.s.

Dispositif « Culture et vie professionnelle » :
Des propositions de découverte artistiques et culturelles, sur leur temps personnel, sont faites régulièrement aux agent.e.s de la collectivité par les équipements culturels de la ville de Brest. Même si la fréquence des propositions n'a pas retrouvé son rythme d'avant 2020, celles-ci sont toujours appréciées.

Egalité entre les femmes et les hommes :
En 2022, les membres du groupe de travail « *Feuille de route partenariale 2020-2026 – Egalité entre les femmes et les hommes dans le secteur culturel brestois* » ont poursuivi la mise en place des actions inscrites à la feuille de route. Chaque année les résultats sont compilés en vue d'un bilan global en 2026.

Un deuxième groupe d'une quinzaine d'associations culturelles brestoises s'est engagé fin 2022 dans un travail de comptage genré de leurs activités pour une période allant de septembre 2022 à août 2023. Ce comptage permettra à chacune de ces structures de construire sa propore feuille de route de l'Egalité entre les femmes et les hommes. Ce travail est accompagné par l'association HF Bretagne.
Parallèlement, une première action de lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur les Jeudis du port a été mise en place. Une formation spécifique de l'équipe organisatrice et une sensibilisation du personnel vacataire a été faite par la Fédé B qui a développé une compétence spécifique en la matière. Ce travail se poursuivra en 2023 par la construction, par les équipes, de protocoles de lutte conte ces violences sur les Jeudis du port et au Mac Orlan.

Groupe « Ouverture aux habitant.e.s » du réseau *La culture, partageons-la !* :
En 2021, lors de la candidature de Brest à la Capitale Française de la Culture, l'idée d'ouvrir aux habitant.e.s du réseau *La culture, partageons-la !* a émergée.
Un groupe spécifique, composé de membres volontaires du réseau, a été chargé d'étudier l'intérêt et les conditions nécessaires à cette ouverture. Compte-tenu du caractère spécifiquement professionnel des travaux de la plupart des groupes cette ouverture n'a pas semblé opportune. Par contre, l'intéret de travailler directement avec des habitant.e.s à la co-construction de projets les concernant a été souligné. C'est d'ailleurs le fondement du groupe « Accès à la culture des personnes en situation de handicap ». C'est également la rencontre avec des personnes en situation de grande précarité qui a permis la mise en place du dispositif « A nous la culture… même en coulisses ! ». Ce travail de co-construction est encouragé dans le réseau, chacun, chacune, pouvant faire bénéficier les autres membres de ses propres réseaux et de ses compétences en matière de participation pour permettre la rencontre avec les habitant.e.s et réciproquement.

L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'Education Artistique et Culturelle est un axe majeur de la politique culturelle de Brest.
En 2022 le Haut Conseil à l'Education Artistique Culturelle a décerné à la Ville de Brest le Label « 100% EAC » pour cinq ans, reconnaissant ainsi son engagement de longue date en la matière.

Parallèlement un groupe de travail composé de représentant.e.s de chaque équipement et service de la Direction Culture-Animation-Patrimoines a élaboré en 2022 un cadre de l'EAC pour la ville de Brest dont l'objectif est d'être le socle de développement et d'analyse des actions et dispositifs d'EAC. En 2023 ce groupe travaillera à des outils de recueil de l'ensemble des actions d'EAC menées sur le territoire brestois afin de disposer d'un état de lieux précis, véritable aide à la décision pour les années à venir.

Le travail sur le 100% EAC est effectué en partenariat avec la direction Educations et l'ensemble des partenaires des deux directions.

Les interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire.

Le dispositif des Aides aux projets d'école

Depuis 1990, le dispositif des « Aides aux Projets d'Ecoles » propose, par la mise à disposition d'intervenant.e.s extérieur.e.s, un soutien aux enseignant.e.s de classes maternelles et élémentaires dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques sur le temps scolaire.

Pour l'année 2021-2022, sur les 93 interventions proposées par le dispositif, 53 sont proposées par le service Culture-Animation (soit 49%). 52 artistes, associations culturelles, services et équipements culturels interviennent ainsi en arts plastiques, expression (danse, cirque), image-radio, musique, patrimoines, philosophie, théâtre/conte et culture scientifique.

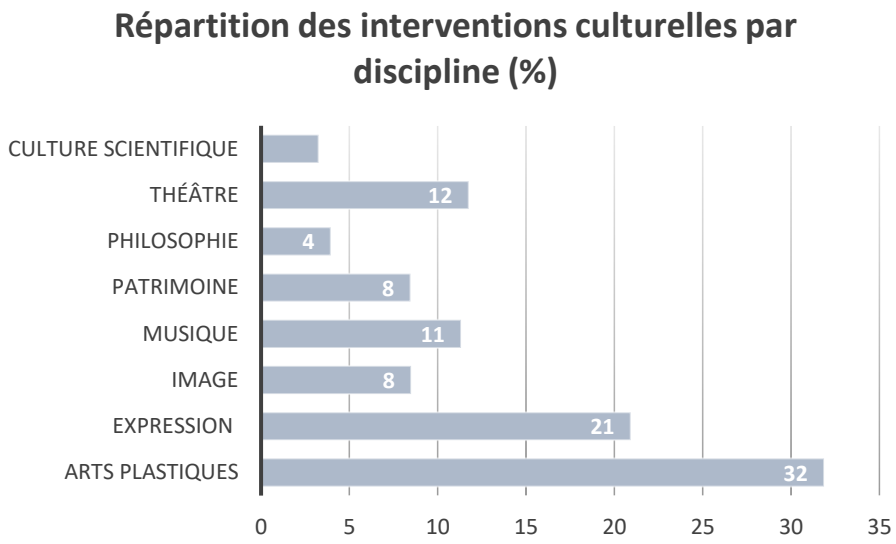

4049 élèves de 188 classes (68% secteur public et 32% secteur privé) bénéficient d'interventions culturelles dans le cadre du dispositif cette année. Cela représente 34,60 % de l'ensemble des élèves brestois scolarisés dans les écoles brestoises.

Pour ces élèves, les ateliers, de 10h en moyenne par classe, sont des occasions uniques de découverte de pratiques artistiques, de métiers qu'ils ne soupçonnaient pas, de rencontres d'artistes et d'acteurs culturels. Les interventions ont majoritairement lieu en classe. Certaines proposent aussi aux élèves l'accès à des lieux culturels qui peuvent être méconnus et jugés inaccessibles (Musée des beaux-arts, Passerelle Centre d'Art Contemporain, Cinémathèque de Bretagne, Maison du Théâtre).

Ces interventions culturelles bénéficient d'un budget d'intervention et de matériel de 95 696 euros (soit environ 79,74% du budget global du dispositif).

Les résidences artistiques en milieu scolaire

Depuis la rentrée 2015, en partenariat avec la DRAC Bretagne et les acteurs locaux, le service Culture-Animation cofinance des projets de résidence artistique dans des écoles élémentaires situées dans des quartiers éligibles à la politique de la ville ou accueillant des publics prioritaires (nouveaux arrivants, en situation de handicap, allophones, ULIS, etc…).

Ces résidences sont avant tout des temps de création artistique. La présence de l'artiste au sein de l'école est échelonnée sur l'année scolaire (3 à 4 semaines). Des temps de transmission en face à face avec des élèves ont lieu sur le temps scolaire pendant la résidence permettant ainsi la rencontre directe avec l'artiste et la pratique. Déplacements hors les murs et pratiques sur le temps périscolaire (pause méridienne, TAP) sont également encouragés afin de permettre une ouverture sur le quartier et une implication des familles.

En 2021-2022, trois résidences ont été soutenues à hauteur de 15 000 € par la ville :

- « Je vois dans le noir », porté par Longueur d'Ondes avec Sabine Zovighian (autrice sonore), Grégoire Terrier (musicien) et Nathaniel H'Limi (illustrateur) et l'ensemble de l'école maternelle Kerangoff. Toutes les classes (55 élèves) ont bénéficié de la présence des artistes et d'ateliers d'écoutes sonores et graphiques, soit 60h d'ateliers avec les enfants. Le temps de création pour les artistes a été de 112 heures.
- « Settou Askann, une résidence de création en milieu scolaire », portée par La Carène avec les artistes Stéphane Paugam, Oumar Fandy Diop, Aziz Diop, Vincent Raude (musiciens) et Mariama Kouyaté (chanteuse) et l'école Paul Dukas (classes de CP/CE1 et CE2/CM1, soit, 51 élèves). Ces 2 classes ont bénéficié de 21h d'ateliers percussions et chant, de 3h de chant pour les maternelles et du temps de création sur lequel les artistes ont créé 3 compositions musicales. Malgré les consignes sanitaires compliquées sur cette période (janvier), la résidence et la restitution devant toute l'école ont été réalisées.
- « Un œil sur le monde », portée par les Médiathèques avec la photoreportrice Marie Magnin et l'école du Pilier Rouge pour une classe de CM1 (26 élèves). La découverte de son travail photographique et d'écriture et les ateliers

menés sur ses esthétiques ont permis aux enfants d'exposer leurs photos commentées à la médiathèque place Guérin, soit 12 jours environ de présence de l'artiste avec les enfants.

La culture scientifique et technique
La collectivité subventionne l'association Les Petits Débrouillards dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens triennale (2021-2024). Celle-ci prévoit, en plus d'une contribution financière, la mise à disposition de locaux rue Paul Dukas et un accompagnement technique, afin de permettre à l'association de poursuivre son action en faveur de l'accessibilité à la culture scientifique et technique dans les quartiers brestois, de participer à l'animation des temps périscolaires et aux dynamiques collectives.

Soutenir la création artistique, les pratiques en amateur et l'apprentissage

LES ARTS PLASTIQUES

La Ville se fait l'écho de la création plastique contemporaine avec l'objectif pédagogique constant de mettre en place les clefs de compréhension des œuvres par le public afin d'enrichir et de diversifier le regard sur l'art actuel. Cette politique de valorisation des arts plastiques, qui se traduit par le soutien à la création d'aujourd'hui, se fonde sur la volonté d'en favoriser l'accès par des actions de sensibilisation et de médiation destinées à un public élargi.

Les axes d'intervention en 2022 ont été les suivants :

Sensibilisation à la création par la mise en place d'expositions

FREQUENTATION 2022 DE LA MAISON DE LA FONTAINE

Mois	Exposants	Nombre de visiteurs
Janvier / février	Festival Pluie d'images 2022 / « Mes yeux cherchent la mer » Nadine JESTIN	**818**
Mars/mai	« De la nature » association Espace d'Apparence	**864**
juin/septembre	« Etonnantes résonances » Patrice PELLERIN et Jean-Yves GUILLAUME	**1699**
Septembre/novembre	« 17 chambres, une année dans l'ex-Cercle naval » exposition collective	**722**
Décembre	« Joyeux noël, mon lapin ! » Romane BOSCHAT et Louise PETIT	**379**
TOTAL		**4 482**

La Maison de la Fontaine a organisé cinq expositions en 2022.
Ces expositions ont été visitées par 4 482 personnes. Divers modes d'expression ont ainsi été valorisés (installations, photographie, bande dessinée, dessin, peinture, vidéo, performances) en poursuivant toujours un objectif didactique par l'accueil notamment de groupes scolaires et de jeunes adultes, et l'organisation de rencontres du public avec les artistes. Parmi les visiteurs réguliers, on retrouve : le Centre Social de Kerangoff, l'Hôpital des Armées, l'Hôpital psychiatrique de Bohars et le Centre de formation professionnelle CLPS (Contribuer à La Promotion Sociale). Outre la valorisation de la jeune création à travers l'accueil d'artistes émergents, des expositions sont organisées en lien avec des associations, structures culturelles ou partenaires comme lors du festival Pluie d'images avec l'association « Pluie d'images - CAPAB ». Le principe d'un prolongement d'exposition dans le Jardin des Explorateurs a été poursuivi sur l'année 2022 pour la plupart des expositions. L'exposition « Etonnantes résonances », de Patrice Pellerin et Jean-Yves Guillaume, a en outre bénéficié d'autres sites extérieurs : les abords de la Tour Tanguy et les grilles du Square de Bazeilles, en accord avec la Marine.
Les résidences se sont poursuivies dans le Local de La Pointe, en amont des expositions de la Maison de la Fontaine, pour développer les liens avec d'autres partenaires, outre l'accueil d'écoles et de centres de loisirs tout au long de l'année. Les artistes de l'association « Espace d'apparence » y ont ainsi accueilli onze enseignants d'arts plastiques pendant la résidence artistique « De la Nature ». Le local a également accueilli sur une journée les comédiennes du spectacle « Dans la solitude des champs de coton » organisé par le Quartz dans le Jardin des Explorateurs.

La commission de programmation de la salle d'exposition des Abords à l'UBO, permettant de faciliter la circulation des artistes entre les différents lieux d'exposition, ne s'est pas réunie en 2022 en raison des différents reports d'exposition mais a pris soin de transmettre ses actualités aux membres de la commission, y compris le service culture-animation.

L'école européenne supérieure d'art de Brest

A - Enseignement supérieur

L'EESAB-site de Brest prépare aux diplômes nationaux suivants :
- Diplôme National d'Art - DNA (bac + 3 valant grade de licence), option art et option design.
- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - DNSEP (bac + 5 valant grade de master), option art et option design (mention « design de la transition »).

A la rentrée 2022-2023, l'EESAB-site de Brest comptait 223 étudiant.e.s (223 en 2021-2022).
Les résultats des diplômé.e.s pour l'année 2022 sont les suivant :
- DNA art : 28 inscrit·e·s, 27 reçu·e·s : 8 félicitations et 7 mentions
- DNA design : 19 inscrit·e·s, 18 reçu·e·s : 6 félicitations et 5 mentions
- DNSEP art : 10 inscrit·e·s, 10 reçu·e·s : 4 félicitations et 3 mentions
- DNSEP design : 11 inscrit·e·s, 7 reçu·e·s : 4 félicitations et 2 mentions

L'école travaille en partenariats avec de nombreux acteurs culturels du territoire. Elle a aussi poursvuivi les cours d'arts plastiques au sein de la Licence Arts de l'Université de Bretagne Occidentale avec l'accueil d'étudiants des trois années de licence.

B - Cours publics

L'EESAB-site de Brest propose des cours publics ouverts à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner à l'expression plastique, du mercredi et du samedi pour les enfants et adolescent.e.s (291 inscrits adultes, 88 adolescent.e.s et enfants, 16 inscrits pour ArtLab - préparation aux études d'art -, 4 personnes demandeurs d'asile, et 13 étudiant.e.s Brestois) ;
Une forte hausse des effectifs est à noter en 2022-2023. Parmi les inscrits 89 personnes bénéficient d'une réduction tarifaire.
L'EESAB-site de Brest participe au dispositif mis en place par la Ville de Brest dans le cadre des temps d'activités périscolaires. Des étudiant.es interviennent ainsi sur les écoles Jacquard et Pen ar steat.

Le soutien aux associations et aux artistes

La Ville accompagne le fonctionnement et les projets des associations dédiées à la promotion de l'art contemporain :
- L'association « Pluie d'Images CAPAB » a été soutenue au titre de l'édition 2022 du festival « Pluie d'images » et à la préparation de l'édition 2023.
- 3 expositions mensuelles proposées dans son espace « Clin d'œil » par la Maison Pour Tous de l'Harteloire.
- 4 expositions organisées dans La galerie de Louise par le collectif d'artistes installé aux Ateliers de Louis.

La collectivité apporte aussi son soutien aux associations et aux artistes par la mise à disposition de locaux, en leur demandant en contrepartie de rendre visibles leurs actions sur le quartier et de s'y impliquer. Elle a ainsi mis le local du 204 rue Anatole France à disposition de l'association « Pluie d'images CAPAB » afin d'y développer ses activités, notamment la préparation du festival annuel de photographie de janvier-février. L'association a de son côté mis en place une exposition photographique dans la vitrine du local.

Par ailleurs, la Ville de Brest a poursuivi en 2022 la mise à disposition de 17 ateliers dans le bâtiment de l'ancien Cercle naval à des artistes plasticien.ne.s, notamment issu.e.s de la scène artistique locale émergente, à compter de septembre 2022 jusqu'à la remise des clefs du bâtiment en 2023.

Parallèlement à ces différentes mises à disposition de locaux aux artistes, le service culture-animation a poursuivi une réflexion en collaboration avec la Direction de l'Aménagement urbain et la Direction du Développement économique et international sur la revalorisation du secteur du Haut Jaurès, par l'accueil au local du « 223 » et dans une stalle des Halles Saint-Martin, ainsi que dans divers locaux vacants, principalement sur la rue Jaurès, d'artistes proposé.e.s par l'association « Bassin Caresse » dans le cadre de son projet « L'art au centre » de la mi-novembre 2022 à la mi-janvier 2023.

L'association d'étudiant.e.s CulturA'Toi a bénéficié de l'aide des services culture-animation, de la MDEJ et des Relations internationales pour mener à bien son projet « Street Arzoù » qui consistait à envoyer 2 artistes graffeurs brestois (Wen²

et Worm) à Denver en avril, puis à accueillir en septembre deux graffeurs de Denver qui ont pu réaliser une fresque sur le Patronage Laïque de Recouvrance.

Soutien à la création et promotion de l'art public
La Ville a poursuivi en 2022 l'installation et la mise en valeur d'œuvres d'art sur l'espace public :
- Le collectif « Bellevue fait le mur » a permis l'implantation en juin 2022 d'une fresque participative du duo d'artistes « Dupin & Duclos » à l'entrée du Q-parking de la place Napoléon III ;
- Un projet de fresque monumentale a été lancé par le biais d'une commande publique pour être apposée sur un mur pignon du cinéma le Celtic. Sa réalisation devrait aboutir dans le courant de l'année 2023.

L'AUDIOVISUEL

La radio :
L'action de la collectivité dans ce domaine d'activité s'illustre par l'octroi d'une subvention à trois radios associatives : Fréquence mutine, Radio Neptune, Radio U et par le soutien apporté au festival de la radio et de l'écoute Longueur d'ondes, unique en son genre en France.

Le cinéma :
La ville de Brest conduit une politique volontariste dans le domaine du cinéma qui se développe sous les angles de :
- l'éducation à l'image au travers du groupe de travail « images à Brest » (voir chapitre « accès à la culture »),
- l'aide à la production par un soutien logistique lors de l'accueil des tournages,
  Habituellement, le service culture-animation accompagne un ensemble de productions audiovisuelles supposant l'instruction d'autorisations de tournages dans l'espace public et, selon le cas, des réponses en termes de logistique. Déjà sensible en 2021, l'année 2022 marque un retour au niveau d'accueil de tournages d'avant COVID, avec les longs métrages « Rodéo » et « bonne conduite en particulier », deux films courts de la société bretonne bilingue Kalanna : « DIV » et « Maria » ainsi que le tournage du dernier clip du rappeur brestois Reynz au stade Francis Le Blé. Le service culture-animation a également accompagné le tournage de quelques tournages d'étudiants en master « images et son » de l'UBO notamment.
- l'aide à la diffusion audiovisuelle : la Ville a accompagné, sous les angles budgétaire et/ou logistique, un ensemble de festivals liés à l'image. Cette année, le Festival Européen du Film court a pu avoir lieu sous forme nomade du fait de la deuxième année de travaux au Quartz (Mac Orlan – Capucins – Les Studios – Ciné Liberté).

L'accompagnement d'associations travaillant à la fois dans le champ de la production audiovisuelle, de l'éducation à l'image, de la formation et de la diffusion :
Ces associations sont soutenues à la fois sous les angles budgétaire et logistique et peuvent bénéficier d'une mise à disposition de locaux. Quelques illustrations :
- Côte Ouest : subvention de 90 000 € pour la mise en œuvre du Festival Européen du Film Court et ses actions de médiation culturelle à l'année ;
- La Cinémathèque de Bretagne : subvention de 47 000 €, auxquels s'ajoutent 89 070 € de valorisation de mise à disposition de locaux ;
- Canal Ti Zef : 7 500 € pour l'ensemble de ses actions d'éducation à l'image et l'organisation du Festival Intergalactique de l'Image alternative. L'association bénéficie également d'un soutien en termes logistiques et de mise à disposition de locaux à hauteur de 8 760 €.

LA LECTURE, L'ECRITURE, LES ARTS DE L'ORALITE

En 2022, la ville de Brest a soutenu diverses initiatives dans le domaine de la lecture, de l'écriture et des arts de l'oralité, tant sur un plan logistique que financier. Ces actions sont accompagnées ou mises en œuvre au sein de la direction Culture-Animation-Patrimoines en complémentarité et avec le réseau des médiathèques de Brest ainsi qu'avec des associations partenaires.
Les festivals du conte « Grande Marée » et « Petite Marée » organisés par l'Association pour le Développement des Arts de l'Oralité (ADAO) ont pu avoir lieu normalement en 2022. Ces manifestations ont rassemblé :
- 2437 spectateurs sur Petite Marée du 1er au 9 avril lors de 54 séances (47 en 2021),
- 5585 spectateurs sur Grande Marée du 17 novembre au 2 décembre sur 38 spectacles (34 en 201).

En 2022, l'association Brest en Bulles a organisé « les rencontres brestoises de la bande dessinée » aux Ateliers des Capucins et dans d'autres lieux de la ville (rue Saint Malo, Vauban, MPT Bellevue), une manifestation qui a rassemblé près de 18 000 personnes sur la place des machines. Une subvention de 12 000 € a été accordée à l'association pour cette 5ème édition à Brest.

LA MUSIQUE :

Des subventions à hauteur de 494 970 € ont été attribuées à 28 associations. La ville de Brest a soutenu diverses initiatives dans le domaine de la musique pour l'organisation de concerts, de festivals ou encore pour l'accompagnement des pratiques en amateur, tant sur un plan logistique que financier.
L'année 2022 a été marquée par :

- La tenue de la 11ème édition du Festival "Astropolis l'Hiver" du 2 février au 9 avril (étalement sur trois mois compte tenu du contexte sanitaire) qui a rassemblé 3550 spectateurs. L'édition été du festival a pu avoir lieu normalement du 30 juin au 3 juillet et a rassemblé 19340 personnes. La Ville a apporté à l'association une subvention de 111 000 € ;
- Le Festival Electrocution qui s'est de nouveau tenu, devant 700 spectateurs du 24 au 26 mars (dématérialisé en 2021) au Centre National d'Art Contemporain Passerelle ;
- L'Atlantique Jazz Festival organisé par Plages Magnétiques du 7 au 23 octobre à Brest qui a rassemblé 2371 personnes devant 18 concerts payants et 13 événements gratuits ;
- Le Festival Invisible en novembre qui a rassemblé 1800 personnes du 15 au 19 novembre ;
- Le Festival No Border qui a pour sa part rassemblé 6000 personnes du 3 au 12 décembre.

Par ailleurs, la Ville a poursuivi sa politique de soutien aux artistes et aux associations au travers de la programmation musicale du cabaret Vauban pour avec 60 dates accompagnées (41 dates en 2021 sur 60 possibles).

LA CULTURE ET LA LANGUE BRETONNE :

La Collectivité apporte son soutien aux organismes et aux actions qui visent à préserver et à transmettre le patrimoine culturel local. L'enseignement, l'apprentissage et le développement de la langue bretonne sont encouragés.
Le Centre Breton d'Art Populaire et Sked sont conventionnés avec la ville de Brest. La ville de Brest a versé des subventions de fonctionnement aux associations suivantes : Sked 23 000 €, la Kevrenn Sant Mark 7000 €, Centre Breton d'Art Populaire 76 000 €.
Les écoles de musique associatives la Luciole, Vivre Le Monde, la Kevrenn et le CBAP ont pu proposer de nouveau proposer des cours en présentiel.
Par ailleurs, la ville de Brest a accompagné de nouveau la manifestation Deus'ta à hauteur de 8000€. La manifestation a rassemblé 22 000 personnes sur 3 jours aux Capucins les 5 et 6 novembre 2022.

LES ARTS DE LA RUE ET ARTS DU CIRQUE :

La ville soutient l'action du Fourneau, centre national des arts de la rue et de l'espace public, par le versement d'une subvention de 167 000 €, par la mise à disposition de locaux au port de commerce et d'un accompagnement logistique valorisés à hauteur de 119 379 €. En 2022, Le Fourneau a accueilli 22 équipes artistiques en création et en a programmé 46 lors de 130 représentations qui ont rassemblé plus de 69 000 personnes. L'association, malgré le contexte, a réussi à organiser des expérimentations publiques pour la plupart d'entre elles et a fortement participé à la programmation estivale de la Ville, en lieu et place des traditionnels Jeudis du port.

La Ville a poursuivi son partenariat avec l'association Dédale de Clown qui s'inscrit dans la politique de soutien à la création artistique et à l'accompagnement des pratiques en amateur. Malgré le contexte toujours difficile, les effectifs de l'école sont en légère augmentation. La reprise post-COVID étant relativement lente, il y eu en revanche moins de projets proposés sur le temps scolaire et à destination de la petite enfance. Au final, 1 110 personnes ont bénéficié des activités d'enseignement de l'association : 229 inscrits hors temps scolaire et 881 sur le temps scolaire, petite enfance inclus.

LE THÉÂTRE ET LA DANSE :

La politique de la ville de Brest en faveur du théâtre et de la danse porte sur le soutien à la création artistique, à la diffusion des œuvres et au soutien des pratiques en amateur. La plupart des structures soutenues par la Ville le sont au titre de l'un ou l'autre de ces aspects, à l'exception de la Maison du Théâtre dont l'action porte sur les trois dimensions.

Au-delà d'un regard technique sur les projets qui lui sont proposés, la ville de Brest développe principalement trois types d'actions dans ce domaine :

- Le versement de subventions : 986 050 € en 2022 soit 47,5 % du budget global des subventions aux structures culturelles.
- Un soutien logistique aux spectacles et festivals : la Ville est sollicitée pour la mise à disposition de personnel et de matériel technique.

- La mise à disposition de locaux municipaux : le Stella, salle de spectacle située à Lambézellec, est mis à la disposition de la Maison du Théâtre. Des compagnies de théâtre et de danse bénéficient par ailleurs de mises à disposition de locaux administratifs. La Ville aide également au fonctionnement de deux locaux associatifs : la chapelle Dérézo et le Maquis.
- La gestion d'une salle de spectacles en régie directe à dominante « danse » : le Mac Orlan.

Le soutien à la création :
Il se traduit notamment par le développement de l'accompagnement des équipes artistiques du territoire au travers de l'action de la Maison du Théâtre (25 équipes artistiques accueillies en 2021-2022). Des aides à la création sont aussi octroyées par la ville de Brest et deux compagnies de théâtre sont conventionnées par la Ville (Dérézo, Dédale de clown).

Au-delà d'une simple aide à la création, les financements accordés à ces compagnies leur permettent aussi de développer des politiques de médiation et d'action culturelle.
Des aides à la création ont aussi été versées à 16 compagnies professionnelles non conventionnées pour 19 projets de spectacles :
- Théâtre : A petits pas, Acte II, Arbalète, Balloon follies, Coopérative 109, Le vertige, Les yeux creux, Nids Dhôm, La rigole, Teatr Piba, Théâtre du grain.
- Danse : Lola Gatt, CAD plateforme, Les bôs jours, Lasko, Les pieds nus.

Le soutien à la diffusion :
En complément du travail de diffusion effectué par le Quartz sur des productions nationales et internationales, la ville de Brest met l'accent sur la diffusion des compagnies locales, des spectacles jeune public et sur la diffusion de spectacles dans les équipements de quartier, pour lesquels elle assure les aspects logistiques.
Durant la saison 2021-2022, la Maison du théâtre a programmé 32 spectacles au cours de 106 représentations dont 72 scolaires.
Une diffusion théâtrale dans les quartiers est assurée par l'association « Les Contemporains », organisatrice du Festival OUPS. Proposé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, ce festival a programmé 10 spectacles de théâtre dans 12 lieux différents et a réuni environ 800 spectateur.rice.s. lors de son édition 2022.

Le soutien aux pratiques en amateur :
- Par le financement de structures de conseil et d'accompagnement : la Maison du Théâtre pour le théâtre, l'association Escabelle et son festival « entrendanse » pour la danse.
- Par le financement d'actions spécifiques des compagnies de théâtre et de danse amatrice.
- Par la mise à disposition de lieux de représentation et un soutien technique lorsque nécessaire.

LE MAC ORLAN

Le Mac Orlan est une salle de spectacles en régie directe à dominante « danse ». L'année 2022 marque le retour du public dans les salles avec des chiffres de fréquentation en hausse, soit environ 8231 personnes de janvier à juin et d'octobre à mi-décembre.

Environ 50 représentations de spectacles sont comptabilisées sur l'ensemble de l'année ainsi que 6 expositions. Le Mac Orlan continue d'accueillir de nombreux événements du territoire :
- Le festivall Dansfabrik, du 22 au 26 février.
- Le festival Ressac, le 11 mars.
- L'Atlantique Jazz festival, du 18 au 20 octobre.
- Le festival européen du film court de Brest, du 8 au 13 novembre.
- L'événément Emancip'art en lien avec les étudiants et étudiantes du Master DPEC, le 10 décembre.

Le Mac Orlan affirme son rayonnement à travers sa programmation (16 spectacles) et les événements qu'il produit :
- Décadanse, du 18 au 30 janvier.
- Soli, le 2 avril.
- Contre-temps, du 14 au 15 octobre.
- Racine chorégraphiée, le 29 octobre.

Les spectacles de l'année 2021 reportés en raison du contexte santaire ont pu être reprogrammés en début d'année, soit 4 réprésentations dont 3 pendant Décadanse.

Le Mac Orlan a également été un lieu de diffusion pour le Quartz - Scène nationale pendant ces 2 deux saisons nomades : 7 représentations dont 4 représentations de spectacles de danse, 2 de théâtre et 1 de musique ont été accueillies.
De nombreuses actions de médiation ont été menées afin de faire connaître au public scolaire mais également aux structures sociales les spectacles et événements organisés par le Mac Orlan :

- 3 scéances scolaires entre octobre et décembre 2022 :
  - Dans le cadre du festival Contre-temps 2022, organisé par le Mac Orlan les 13, 14 et 15 octobre, 487 élèves de collèges et lycées brestois ont assisté au spectacle Le grand amour de la Compagnie Les Bô jours. A la fin des représentations un « bord plateau » a été proposé afin que les élèves puissent échanger avec l'équipe artistique.
  - La séance scolaire sur Camille Phénix de la Compagnie La rigole a accueilli 53 élèves du lycée Fénelon et du collège de Kerhallet.
- Des visites du lieu, des expositions et rencontres avec les professionnels.
- Deux ateliers de pratique artistique ont été proposés dans le cadre de l'évènement Racines chorégraphiées organisé au Mac Orlan le 29 octobre 2022, avec la proposition d'un atelier graff animé par Nazeem pour les enfants du centre de loisirs du PL Recouvrance ainsi qu'un atelier de danse Hip hop pour les enfants de la Maison de Quartier de Lambézellec. 13 établissements scolaires ont par ailleurs été accueillis au Mac Orlan en mai et juin 2022. 7 écoles de danse ont également pu présenter leur spectacle de fin d'année sur cette même période.

Le Mac Orlan maintient sa présence au sein de réseaux professionnels spécialisés dans la danse et/ou actifs dans le grand ouest (Réseau Tremplin avec Danse à tous les étages, Bretagne en Scène(s), Résodanse au bout du monde).
Le soutien aux projets des artistes chorégraphiques brestois et bretons s'est poursuivi par l'accueil en résidence de création de 3 compagnies dont les spectacles ont été présentés au public sur la saison 2022/2023 :

- Les Bô jours : en résidence de création du 29 août au 2 septembre pour Le grand amour, diffusé les 13 et 14 octobre 2022 dans le cadre du festival Contre-Temps (dont 2 séances scolaires).
- Fiona Houez - CAD Plateforme : en résidence de création du 13 au 17 septembre pour Asmara, diffusé les 18 et 19 janvier 2023 (dont séances scolaires) dans le cadre du festival Décadanse.
- Léa Rault et Alina Bilokon - Pilot Fishes : en résidence de création du 20 au 24 septembre pour Lifes insurances, diffusé le 28 janvier 2023 dans le cadre du festival Décadanse.

PARTICIPER AU RAYONNEMENT DE LA VILLE ET DE LA METROPOLE, CONFORTER L'IMAGE DE BREST ET RENFORCER SON ATTRACTIVITE

Les réalisations dans le domaine de l'animation :

La ville de Brest organise d'ordinaire en régie directe les Jeudis du Port, la Fête de la Musique, les festivités du 14 juillet, le Printemps des Sonneurs, le Jardin en Liberté, les Tréteaux Chantants et Noël à Brest. Elle apporte son soutien financier et logistique aux associations qui organisent des manifestations telles que le Festival des Fanfares, la Foire aux Croûtes, les animations de rue à Noël et des animations dans les quartiers. Au total 46 525 € ont été versés sous forme de subventions.

La Fête de la Musique :
L'édition 2022 de la Fête de la Musique s'est adaptée à une proposition en début de semaine (mardi) en proposant des actions avec les scolaires dès la matinée et un parcours de scènes sonorisées dès 17h30. Elle a lancé la saison estivale à Brest avec un public intergénérationnel estimé à 8 000 personnes sur l'ensemble de la journée.

La Fête de la Musique est à Brest un grand rassemblement populaire autour d'une belle diversité d'offres musicales portées par des amateur.rice.s. Elle s'appuie sur trois axes principaux, qui contribuent à sa singularité et à sa réussite :

- Une programmation se déroulant sur l'ensemble de la journée avec des propositions originales du matin au soir, dans une grande diversité de lieux de la ville,
- La création d'un périmètre « centre-ville » élargi et facilement identifiable par le public pour lui permettre de circuler entre les diverses propositions musicales,
- La mobilisation de tous les acteur.rice.s musicaux.ale.s de la ville pour que chacun trouve sa place dans la fête.

La ville de Brest a construit cette journée grâce aux nombreuses candidatures des musicien.ne.s et avec la forte implication des partenaires musicaux de la ville, par exemple La Carène, Le Conservatoire, Vivre le monde, Sked… Il est à noter la forte présence du public après deux éditions réduites en format « Covid », et notamment un public jeune toujours important en terme de fréquentation sur la scène dédiée aux musiques électroniques et ses abords, nécessitant une vigilance spécifique sur cette zone et un lieu adapté pouvant accueillir une telle jauge, le jardin Kennedy.

Le budget d'organisation 2022 de la Fête de la Musique est de 35 486 €, un montant plus élevé qu'habituellement afin de compenser la moindre disponibilité des services de la direction Patrimoine-Logistique fortement mobilisés sur les élections législatives. Ces frais sont principalement consacrés à la logistique technique (son et lumières, backline) et à la sécurité (PC interservices, secours, sécurité).

Le Printemps des Sonneurs :
Après deux années blanches, le Printemps des Sonneurs s'est tenu le 30 avril 2022, rythmant la journée entre défilés, concerts et animations. Il a accueilli 75 danseur.euse.s, 330 musiciens et près de 10000 spectateurs sur l'après-midi dans le centre-ville de Brest.

Les Tréteaux Chantants :
En partenariat avec le Patronage Laïque Sanquer, cet évènement musical est réservé aux seniors de Brest métropole et du Pays de Brest.
La 29ème édition des Tréteaux Chantants s'est tenue du 3 octobre au 28 novembre 2022. Elle a accueilli 127 candidat.e.s et 8129 spectateurs sur l'ensemble du Pays de Brest, dont 4000 à la grande Finale. Cette dernière s'est déroulée le lundi 28 novembre à l'Arena et a vu Chimène Badi se produire en tête d'affiche.

Les Fêtes de Quartiers :
2022 a vu le retour des Fêtes de Quartiers, avec des temps forts comme le final, au Bois de la Brasserie, de la semaine de cirque à la Maison du Théâtre, ou encore « Juilleux Noël » le 1er juillet aux Quatre-Moulins.

Le jardin en Liberté de la place de la Liberté :
Un jardin a été installé sur la place de la Liberté sans interruption depuis mai jusqu'au mois d'octobre. Ce jardin vient offrir des espaces d'assises et des parterres fleuris. Il connait une belle fréquentation durant ces beaux jours.

Les Jeudis du Port : 32ème édition pour 3 soirées du 28 juillet au 11 août.
Après deux ans d'absence, les Jeudis du Port ont rassemblé un public intergénérationnel venu en nombre lors de 3 soirées.
La manifestation est le fruit d'un travail de nombreux services de la Collectivité, impliquant quinze directions dans l'organisation. Les évolutions entreprises les dernières années dans l'organisation de la manifestation ont été poursuivies en 2022, et les objectifs d'un événement pour tous les publics, pluridisciplinaire, gratuit, convivial et de qualité ont été maintenus.
Une attention particulière a été portée sur :
- La programmation artistique, de qualité et ouverte à tous, construite avec les partenaires que sont Quai Ouest Musiques et Le Fourneau Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public ;
- Un rythme de programmation adapté aux publics ;
- Le périmètre de la fête, permettant d'aérer le site et d'explorer plusieurs ambiances ;
- La qualité de l'accueil, la propreté du site, la décoration, les aménagements… ;
- L'accessibilité à tous les Jeudis du Port ;
- Les propositions à destination du public jeune avec une programmation musicale ciblée en deuxième partie de soirée.

Comme sur les précédentes éditions depuis 2016, un dispositif de sécurité a été installé pour contrôler les accès au site que ce soit pour les piétons ou les véhicules. Le travail de propreté et d'entretien pendant les soirées, ainsi que la bonne coordination entre la médiation, les services de sécurité et les forces de l'ordre ou de secours, permettent au public de profiter des soirées mais aussi de répondre aux éventuelles difficultés liées aux rassemblements en marge de l'événement.
Le travail spécifique mené pour proposer à un public jeune (qui reste parfois en marge de la fête) une programmation adaptée a connu un beau succès à la scène des Docks.
L'accessibilité pour tous continue d'être un point d'attention particulier sur les Jeudis du Port avec de nombreuses actions prolongées : un parking dédié qui a fait le plein, un accueil en LSF, des espaces adaptés de visibilité des spectacles pour les personnes à mobilité réduite L'action innovante entreprise depuis 2018 a été reconduite: le chantsigne (interprétation libre des paroles d'une chanson, en live) à l'occasion du concert de Cali sur la scène du Grand Large le premier Jeudi. Une action encore saluée par les associations des personnes malentendantes, et également appréciée par le reste du public pour son aspect visuel et communicatif.

En terme de Développement Durable les actions mises en œuvre en 2019 ont été reconduites et développées :
- une nouvelle démarche de gestion des déchets, le tri se faisant dorénavant par le public lui-même dans des espaces aménagés à cet effet

- la mise en place de deux parkings vélos, encore augmenté en 2022, qui affichaient complets. En parallèle, d'autres actions pour favoriser les transports doux ont été mis en œuvre comme un partenariat avec l'association Bapav pour inciter à venir sur site en vélo ou encore une inscription de l'événement sur le site de covoiturage Ouestgo. A noter également pour la première fois un ajustement des horaires des bus et tramway a été mis en place afin de répondre à un besoin plus tardif de prise en charge des publics à la fin des spectacles, appuyé par une forte communication incitative dans la presse.
- l'utilisation de toilettes sèches (avec quelques toilettes raccordables conservés sur site)
- la mise en place d'une charte des restaurateurs ambulants a été renouvelée, avec des engagements à respecter (emballages réutilisables, réduction du gaspillage alimentaire, utilisation de produits éco-labellisés ou naturels, réduction de la consommation d'énergie …). Une liste de critères relatifs à une action durable a été établie. Les commerçants devaient choisir un minimum de 5 critères à respecter et sur lesquels s'engager, parmi une liste de 12. Cette action était rendue visible auprès du public par le biais d'un logo créé en interne par la collectivité et apposé sur les devantures des ambulants concernés.

Le budget d'organisation des Jeudis du Port s'élève à 320 758 €, dont 35% sont dédiés à la programmation artistique et aux droits d'auteurs, 17% aux frais de production (hébergements, voyages, restauration), 32% aux frais techniques, 14% aux frais de sécurité et secours et 1% aux frais divers. A noter une augmentation globale marquante des coûts et charges diverses sur cette édition, comme l'on peut désormais constater sur l'ensemble des événements.

« Un été à Brest » :
Née du contexte Covid et de l'annulation des grands événements culturels et sportifs en 2020 et 2021, la ville de Brest a renouvelé l'opération estivale intitulée « Un été à Brest » en 2022. Avec le retour des grands événements, l'ampleur et le budget de l'opération ont été revus à la baisse tout en remplissant les objectifs de diversité et d'accessibilité. Le service Culture-Animation a déployé l'offre de spectacles d'art de la rue et a lancé un appel à propositions au secteur culturel brestois pour proposer des interventions. Il a assuré le pilotage de la coordination « Un été à Brest » inter-directions. Des rendez-vous art de la rue ont été ainsi programmés dans plusieurs quartiers de la ville avec la collaboration du Fourneau Centre National des Arts de la rue et de l'Espace Public. Une semaine a été consacrée à la grimpe d'arbres au bénéfice des ALSH dans le quartier de Lambézellec. Par ailleurs, des actions culturelles ont été organisés à destination des publics des ALSH. L'opération « Un été à Brest » a confirmé l'intérêt de redéfinir une géographie de l'offre culturelle de l'été avec les différents partenaires institutionnels. Elle témoigne une nouvelle fois d'une grande capacité de collaboration des services de la collectivité et des acteurs du tissus socio culturel et culturel.

Le budget de l'opération s'est élevée à 54 000e pour le service Culture-Animation, incluant la diffusion des spectacles d'Arts de la rue, les ateliers ALSH, une animation financée pour la Fête de la mer et du nautisme ainsi que plusieurs subventions (Festival Remue-Ménage, Prends-moi pour un Pion, Fenêtres ouvertes).

Noël à Brest :
Le marché de Noël s'est déroulé du 26 novembre au 24 décembre, regroupant 35 exposants et 5 manèges, place de la Liberté. Le plan de l'année 2021 a été repris avec une promenade sous ciel étoilé. Des animations ont été proposées durant la première semaine des vacances dans le centre-ville. La fréquentation est sensiblement en baisse en raison notamment d'aléas climatiques importants. Le marché des Illuminations a été renouvelée pour la période 2022-2024. Le projet des illuminations de Noël s'est adapté à la demande gouvernementale de sobriété énergétique. Chaque quartier brestois à proposer son moment Noël. Le montant global du budget de Noël à Brest s'élève à 315 000 €.

PATRIMOINES

La mise en œuvre du label Ville d'art et d'histoire :

Le label Ville d'art et d'histoire a été obtenu en fin d'année 2017. En 2022, le projet scientifique et culturel du service Patrimoines a été finalisé et le rapprochement des services Musées/Patrimoines est effectif depuis juin 2022.

Les programmations semestrielles « Rendez-vous Brest » et la conception de cycles de visites guidées
Deux programmations semestrielles « Rendez-vous Brest Ville d'art et d'histoire » ont été éditées en 2022. Elles suivent le rythme des saisons avec une programmation « Printemps-Eté » (1er avril – 30 septembre) et une programmation « Automne-Hiver » (1er octobre – 31 mars). Pour ces programmations, un important travail de coordination est réalisé avec les partenaires du territoire pour rendre compte de l'ensemble des actions patrimoniales proposées au grand public. Ces documents permettent également de présenter l'ensemble l'offre produite directement par le service Patrimoines : balades

en ville, expositions, équipements, visites guidées, publications… 2 nouvelles thématiques de visites guidées ont été conçues et déployées en 2022 : « Saint-Pierre Quilbignon à Brest » / « Brest, ville fortifiée » pour le grand public et pour le jeune public. Les visites font l'objet d'un travail étroit entre les guides-conférencières de Bretagne Buissonnière, l'office de tourisme et le service Patrimoines pour l'élaboration des contenus scientifiques. 110 visites pour le public individuel ont déployé sur l'année 2022, elles ont capté 2392 visiteurs soit un remplissage moyen des jauges à 85%. 15 visites à destination des groupes ont également eu lieu. La nouvelle formule des rallyes guidés déployée en 2020 et 2021 a été reconduite en 2022 : elle permet un renouvellement des publics, avec un public plus familial que le public capté sur les propositions de visites guidées. Dans le cadre de la conception de ces visites, des formations patrimoniales sont régulièrement organisées par le service à destination de l'équipe de guides-conférenciers, de l'office de tourisme de Brest métropole et l'équipe du service Patrimoines, afin d'assurer la qualité du guidage VAH de Brest. 4 se sont déroulées en 2022.

Rédaction et suivi d'une lettre d'information

Le service Patrimoines gère un groupe de contacts intéressés pour suivre les actualités du label Ville d'art et d'histoire. Le service propose à ce groupe la réception d'une lettre d'information à hauteur d'un envoi par semaine : y sont relayés l'ensemble des actualités (publications, évènements, visites, équipements…).

La poursuite de l'édition des publications du label

Chaque année, le service patrimoines programme la rédaction et la publication de brochures dans les collections Focus et Parcours de la charte graphique VPAH. Plusieurs brochures ont été travaillés au cours de l'année 2022, avec des niveaux d'avancement dans les calendriers variables :

- Une **brochure « FOCUS » sur les machines des ateliers des Capucins** a été produite à l'occasion du One Ocean Summit (février 2022).
- **Un Focus sur les églises brestoises** est en cours d'élaboration. Il prendra la forme d'une brochure d'une vingtaine de pages, couvrant toutes les églises brestoises et pouvant être diffusée dans tous les sites concernés. Des reportages photographiques ont été réalisés sur l'ensemble des églises en 2022. Le chemin de fer de la brochure a été construit et des recherches menées. La rédaction sera finalisée au premier trimestre 2023 pour une édition au cours de l'année.
- la méthode élaborée pour concevoir la brochure « Parcours Saint-Pierre Quilbignon à Brest » (2021) a été présentée aux assemblées de quartier, pour impulser des dynamiques similaires dans d'autres quartiers et permettre la création de brochures semblables sur d'autres quartiers. Un premier quartier a été identifié pour un travail sur l'année 2023-2024 : Bellevue, en vue de concevoir une **brochure « PARCOURS – Bellevue »**. Deux réunions ont eu lieu en 2022 et la suite du travail est prévu dès février 2023.

« Patrimoines brestois »

Edité 2 fois par an en collaboration avec les acteurs, actrices patrimoniaux brestois, réunis au sein d'un comité de rédaction, outil d'animation du label, la revue aborde chaque semestre une nouvelle thématique en croisant les fonds patrimoniaux de chacun des acteurs brestois. La revue est tirée à 5000 exemplaires et est disponible gratuitement dans les différents équipements publics du territoire, ainsi qu'en téléchargement libre sur Brest.fr.
En 2022, deux thèmes ont été retenus :

- Le **numéro 40 « Brest, ville fortifiée »** est sorti en juin. Il a fait écho au temps fort sur les fortifications, en lien avec l'exposition temporaire, en présentant aux lecteurs et lectrices des sujets qui n'avaient pas pu être approfondis dans l'exposition.
- Le **deuxième numéro 41 a été consacré à l'eau douce**, en ciblant les contenus sur son accès et les infrastructures pour la rendre accessible et potable. Un deuxième numéro en 2023 détaillera d'autres usages autour de l'eau. Des contraintes budgétaires n'ont pas permis de le sortir à l'automne 2022 comme initialement prévu. Sa publication a été reportée à janvier 2023.

Organiser ou accompagner des manifestations à caractère événementiel

Les Journées Européennes du Patrimoine

Le service Patrimoines coordonne chaque année les Journées Européennes du Patrimoine.
Il rassemble et met en résonance les propositions d'une cinquantaine de partenaires. La programmation se veut très diversifiée : balade, visite, exposition, atelier, projection, spectacle vivant, animation jeune public…pour tous les goûts !

Les objectifs des Journées Européennes du Patrimoine 2022 à Brest étaient :

- Valoriser des lieux inédits ou non ouverts le reste de l'année
- Développer les visites/balades commentées.

- Poursuivre la découverte des patrimoines à travers les disciplines artistiques et ludiques
- Poursuivre la dynamique partenariale
- Continuer à développer les animations à destination du jeune public, des familles et des personnes en situation de handicap

Un appel à projet a été lancé en février 2022. Plusieurs projets ont été soumis puis étudiés au cours du mois d'avril, en analysant leur pertinence par rapport à la thématique nationale du « Patrimoine durable » et leur faisabilité technique. Cinq projets ont finalement été retenus, pour une soutien technique et financier de la part de service Patrimoines :

- Chaud Change : une très belle proposition de valorisation du nouveau siège du Conservatoire botanique national en proposant deux siestes sonores le dimanche, et un parcours sonore dans le jardin botanique en libre accès durant deux semaines. En partenariat avec le Conservatoire botanique national et la Coopérative 109.
- Balade photographique : dans le cadre de l'exposition Étonnantes résonances, présentée à la maison de la Fontaine durant l'été 2022, Jean-Yves Guillaume animé une balade photographique dans Brest.

Plusieurs animations avaient également lieu autour de la rue Saint-Malo, dans le quartier de Recouvrance :

- Pierre Péron au lavoir : une entrée en fanfare ! : une proposition familiale au lavoir de la rue Saint-Malo, avec un focus sur Pierre Péron : exposition, reproduction de fresque et lecture de conte en musique et en image. En partenariat avec les associations Brest en Bulle et la Carrée et le dessinateur Guillaume Duval.
- Autour de la rue Saint-Malo, du vêtement à la vie de quartier : une proposition originale pour découvrir le quartier autour de la rue Saint-Malo, avec une visite décalée d'un clown habillé d'un costume inspiré de l'historien de Recouvrance, puis des invitations aux techniques artisanales de la teinture, broderie et gravure. En partenariat avec la compagnie Qui S'y Colle et les artistes de La Pince, Zibidus et 9 Luas.
- La rue Saint-Malo : belle et rebelle ! : animations (visites, expositions, concerts) durant tout le weekend, dans la partie pavée de la rue Saint-Malo, avec notammen un concert du groupe Moby's Dick Funk Mob le dimanche à 17h. En partenariat avec les associations Vivre la rue, La Maloïne et La Carrée.

En plus des animations soutenues dans le cadre de l'appel à projets, les brestois.e.s ont également pu profiter de la proposition Brest to Denver, un concert de jazz du Purnell Steen Quintet (Denver) joué en live et dessiné en direct par l'illustrateur Jop. L'occasion d'un partenariat inédit entre Plage magnétique et l'association Brest en bulle. Le concert a eu lieu à guichet fermé le samedi soir au Cabaret Vauban et a ravi 150 spectateurs.

- Les visites/balades initiées par le service patrimoine

Comme depuis 2019, le service Musées-Patrimoines a commandé des visites à des guides- conférencières via l'office de tourisme : Tour de Quéliverzean, l'auberge de jeunesse, l'église Saint-Louis, le fort du Questel, le quartier de Saint-Pierre Quilbignon et l'exposition annuelle, Sur les traces de Brest, ville fortifiée.
Ces visites commentées, très appréciées, permettent de faire découvrir des lieux et histoires grâce à un contenu validé par le service Musées-Patrimoines. Toutes les visites ont été complètes très rapidement, à l'exception de l'une des visites commentées de l'exposition Brest, ville fortifiée.

Des balades étaient également à l'initiative des habitants de Bellevue sur l'histoire de leur quartier, de Louis Debarnot de l'ORB sur les remparts de Quéliverzan et du parc de Kervallon, de Gilbert Elleouet sur Pierre Mac Orlan, de l'association Yiriba sur différentes balades Brest Cosmopolite, et de l'association 1846 autour du site militaire de la Villeneuve, exceptionnellement accessible pour l'occasion.
On remarque que le public est très demandeur de visites/balades commentées et que les lieux non ouverts le reste de l'année sont très plébiscités.

- Les visites des partenaires : bon nombre de partenaires proposent des visites commentées ou visite libre.

➔ Le Musée national de la Marine et la préfecture maritime sont toujours un rendez-vous incontournable des brestois.es avec plus de 9 000 visiteurs.
L'Espace de tradition des forces sous-marine et de la force océanique stratégique, ouvert pour la première fois en 2021, a davantage trouvé son public cette année, avec 43 visiteurs, contre 11 en 2021. Cela s'explique notamment par un élargissement de la période d'inscriptions aux visites.
Le Service Historique de la Défense a accueilli 175 personnes cette année pour ses expositions, la visite de son magasin de conservation et une rencontre avec deux restauratrices d'œuvres d'art et de documents historiques.

➔ Au port de commerce, plusieurs structures étaient ouvertes : les bateaux historiques, le chantier du Guip, le service historique de la Défense. La Société Portuaire Brest Bretagne proposait également une visite en car du port de commerce. La présence de la Recouvrance et de la Bergère de Domrémy, bateau géré par l'association An Test, contribuent fortement à l'attrait du public pour le port de commerce durant les Journées Européennes du Patrimoine, puisqu'on compte environ 1000 visiteurs sur le week-end.
L'espace du port doit continuer à être exploré en continuant à diversifier les propositions.

➔ Les coulisses :
Plusieurs établissements ont ouvert leurs portes à un public curieux de découvrir l'envers du décor : le Centre d'Art Passerelle, avec 80 personnes, la Maison du Théâtre avec 40 personnes, le Quartz, qui a pu faire découvrir l'avancement de ses travaux à 307 personnes, les cimetières de Saint-Martin et Kerfautras qui ont reçu environ 35 personnes. Toutes ces visites avaient lieu le samedi. La Cinémathèque de Bretagne a également ouvert ses portes le samedi et le dimanche, et a accueilli au total 134 personnes. À cela s'ajoutent les visites déjà évoquées du bureau du maire (80 personnes), des archives municipales (40 personnes) et de la réserve précieuse et de l'atelier de reliure de la Médiathèque des Capucins (72 personnes).
On remarque ainsi toujours cet engouement pour les accès inédits à certaines structures.

➔ Les autres partenaires

Patrimoine durable : mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité

- Le Conservatoire botanique national a accueilli 740 personnes pour la visite de ses serres et visites commentées.
- Le Jardin extraordinaire a été visité par 192 personnes entre le samedi et le dimanche.
- La proposition inédite de la direction des Espaces verts pour la découverte des patrimoines arboré et pédologique au bois de Keroual attiré 150 personnes, en doublant notamment ses visites le dimanche.

Brest et la Seconde Guerre mondiale

- L'association Gerfaut 29 a de nouveau ouvert le bunker de Kervallon : 655 personnes ont découvert ce lieu, toujours plébiscité par le public. La présence du Radio Club de l'Iroise F6ksv a notamment su capter l'intérêt du public en associant la mémoire des opérateurs radio de la résistance avec les techniques modernes actuelles.
- Le Fort Montbarey a proposé une conférence d'Hervé Bedri sur « L'arsenal de Brest des origines à nos jours » puis une lecture de livre « Inconnu à cette adresse » (1938) de Kathrine Kressmann et a attiré au total 562 personnes.
- Toujours au Fort Montbarey, l'association Longueur d'Ondes a proposé une restitution du stage radiophonique organisé pour des jeunes de l'ADJIM, centré sur la Seconde Guerre mondiale : « Brest 1940 : partir ou rester ? Histoires d'exils et de résistances ». Une trentaine de personnes ont assisté à cette restitution.
- À l'initiative de l'Inventaire du patrimoine à la Région Bretagne et des équipes des Prairies du Vern, le bunker et les éléments défensifs situés autour de la Fontaine Margot étaient pour la toute première fois accessible à la visite. Victime du succès de la seule visite guidée programmée, une deuxième visite a dû être organisé en urgence le dimanche après-midi. L'engouement a même dépassé les frontières du département puisque de nombreux bretons avaient fait le déplacement, ainsi qu'un belge. Au total, c'est donc 85 personnes qui ont pu découvrir ce lieu.

Le patrimoine en jeu

- L'association Ell'a Brest a pu faire découvrir son grand jeu de piste 6%, centré sur les espaces publics portant le nom de femmes dans la ville de Brest. À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, un stand avait été installé place de la Liberté, où une trentaine de personnes ont été initiées au jeu, sans compter les nombreuses personnes qui peuvent se connecter à l'application et jouer librement tout au long de l'année.
- Afin de valoriser le patrimoine régional et la langue bretonne, Sked, maison de la langue et de la culture bretonne du pays de Brest a proposé un jeu en breton pour découvrir le quartier du Pilier Rouge.
- Comme évoqué précédemment, le jeu proposé par les Archives n'a cette année pas rencontré son public, certainement en raison du lieu choisi.

À l'échelle de la Métropole

- Le Musée de la Fraise et du Patrimoine de Plougastel-Daoulas a proposé de nombreuses animations : des visites commentées de l'exposition « Métamorphoses », des visites flash, une reconstitution de tableau, un rallye sur la presqu'île, des visites des chapelles et du grand calvaire de Plougastel, ainsi que du lavoir de Saint-Guénolé. Toutes visites confondues, le musée compte 1190 visiteurs sur le weekend, dont 887 le dimanche.

Enfin, les équipements de la ville et métropole ont accueilli de nombreux brestois.e.s : l'abri Sadi Carnot, la tour Tanguy, la maison de la Fontaine, les archives municipales, le musée des Beaux-arts, la médiathèque François Mitterrand Les Capucins, l'Hôtel de ville et le bureau du maire.

Un cycle de visites était proposé aux sourds et malentendants avec la présence d'interprètes : une vingtaine de personnes en ont bénéficié.

Au total, environ soixante-dix propositions ont attiré près de 23 000 personnes, un public curieux et enthousiaste, heureux de redécouvrir ces Journées Européennes du Patrimoine sans contraintes sanitaires.

Les Balades en ville
Depuis 2012, le service patrimoines programme régulièrement des balades en ville. Ouvertes à tous, sans réservation, elles se déroulent généralement les mardis soirs de 20h à 21h30 et attirent quelques centaines de brestois.es. Elles proposent aux visiteur.euses un regard sur la ville et ses quartiers à partir de thèmes et de parcours différents alliant aspects historiques et ponctués d'interventions artistiques. Elles sont co-construites avec les instances participatives et les associations de quartier : élaboration du parcours, interventions, encadrement de la balade.

Trois balades en ville ont été réalisées en 2022, sur les thématiques suivantes :
- les « Trésors envolés », le mardi 26 avril dans le quartier Centre, sur les stèles et plaques commémoratives disparues ou méconnues du centre-ville de Brest. Cette balade était co-construite et animée par le groupe Patrimoines de la maire de quartier Centre
- « La résistance à Brest », le mardi 24 mai, dans le quartier Centre. Réalisée dans le cadre du 75ème anniversaire de la remise de la médaille de la Résistance française à la ville de Brest, cette balade était centrée sur l'histoire des femmes et des hommes qui ont permis l'organisation de la Résistance à Brest, sous diverses formes, pendant l'Occupation. Construite et commentée par les associations Brest 44 et l'ANACR (l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), cette balade était scénarisée et jouée par les 3 comédiens de la compagnie du Septième Cercle.
- « D'un fort à l'autre », le dimanche 26 juin, dans le quartier de Saint-Pierre et sur la commune de Guilers. Cette balade, centrée sur les fortifications du XVIII° siècle construites à l'est de Brest, se présentait sous forme de balade-randonnée, faisant une boucle d'environ 5km et reliant la Redoute du Questel à Saint-Pierre au fort de Penfeld à Guilers. D'une durée de 2h30, cette balade a exceptionnellement eu lieu un dimanche après-midi, ce qui a permis de toucher un public différent, plus familial. La balade était construite et animée par Jean-Yves Besselièvre, administrateur du Musée national de la Marine de Brest, et par les membres des associations Mémoire de Saint-Pierre et Racine et Patrimoine de Guilers. Une performance de parkour sur les remparts, proposée par l'association Parkour Old School, est venue animer la balade.

Les balades « Trésors envolés » et « La résistance à Brest » étaient initialement prévues en 2021 mais ont dû être reprogrammées en raison des conditions sanitaires.
Ces balades en ville sont préparées en prenant en compte l'accessibilité aux personnes en situation de handicap :
- À chaque repérage technique du parcours, nous étudions le tracé afin qu'il soit le plus accessible possible pour les personnes à mobilité réduite. Parfois, certains parcours comme celui de la balade « D'un fort à l'autre » ne peuvent malheureusement pas être adapté
- Chacune de ces balades a bénéficié d'une traduction en langue des signes française
- Des enregistrements sonores des trois balades en ville ont été réalisés par l'association Longueur d'Ondes et sont à disposition sur leur site Oufipo pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.
- Pour l'année 2023, nous réfléchissons à la proposition d'une balade pour les personnes malvoyantes.

Organiser et gérer les équipements culturels

La tour Tanguy

La tour Tanguy est un monument emblématique de la Ville de Brest. Depuis la labellisation Ville d'art et d'Histoire, elle est gérée en régie directe par le service Patrimoines dont un.e chargé.e de projet est nommé.e responsable de l'établissement. La tour Tanguy abrite depuis 1971 une exposition permanente sur l'histoire de Brest avant la Seconde Guerre mondiale, mise en image par les dioramas (maquettes) de l'artiste Jim Sévellec. Tous les ans, ce sont environ 15 000 visiteurs qui en passent la porte pour découvrir l'histoire de la ville de Brest racontée par les dioramas de Jim

Sévellec. En septembre 2022, la tour Tanguy a fermé ses portes afin de mener les travaux de scénographie nécessaires au renouvellement de son aménagement intérieur.

a. Ouvertures de la tour Tanguy

La tour Tanguy a ouvert ses portes de janvier à la mi-septembre 2022. Elle accueille un public composé de familles et de scolaires la majeure partie de l'année. Arrivé à la saison estivale, le public se diversifie et de plus en plus de touristes étrangers au Finistère se rendent à la tour Tanguy.

En 2022, la tour Tanguy a accueilli 18 153 visiteurs dont 17 069 individuelles et 1084 visites groupées (scolaires en majorité). Aucune programmation n'a été proposée cette année, le service étant mobilisé sur le projet scénographique.

b. Travaux de scénographie de la tour Tanguy

Le projet de rénovation des aménagements intérieurs de la tour Tanguy a été poursuivi pendant toute l'année 2022.
Les premiers mois de l'année ont permis de valider définitivement le projet, son budget et les calendriers. La création d'un comité scientifique, en partie composé de membres du comité scientifique du label VAH assure une rigueur scientifique à l'ensemble de la démarche. Ce comité scientifique s'est réuni 3 fois en 2022.
Le projet retenu respecte plusieurs lignes :

- Un aménagement épuré pour permettre une meilleure circulation
- Une réduction du nombre de documents présentés pour se concentrer sur le principale et pour mieux mettre en valeur les dioramas de Jim-E. Sévellec
- Un discours historique précis et accessibles à tous et toutes.
- La création d'une visite théâtralisée par le biais d'audioguide spatialisés.
- L'aménagement du 3e étage en un lieu de repos et d'observation de l'architecture. C'est également un lieu neutre qui doit pouvoir accueillir différents événements en jauge réduite.

c. Les travaux de gros œuvre

Dès le mois de septembre, les travaux ont pu commencer à la tour Tanguy. La première phase a concerné les travaux de gros œuvre.
Afin de permettre la réalisation du projet, les travaux de gros œuvres ont été réalisés en partie par les services techniques de la ville de Brest : maçonnerie, peinture, menuiserie. Des entreprises spécialisées ont été recrutées pour des missions précises : rejointoiement des murs extérieurs, insonorisation des plafonds, ragréages des sols etc.
Les mois de septembre et d'octobre ont aussi été le moment du retrait de la scénographie actuelle. Les archives municipales ont été associées aux opérations afin de permettre le transfert de la documentation dans leurs fonds. Une partie est restée au service musées-patrimoines afin de procéder à la création de dossiers d'œuvre par monument, lieu, personnalité ou événement.
Ainsi, à la fin de l'année :

- L'intégralité de la scénographie ancienne a été retirée (sauf les dioramas)
- L'ensemble des peintures a été refait (murs, rambardes et portes)
- Retrait des gonds dans les murs extérieurs et rejointoiement
- Les travaux du troisième étage ont été achevés :
    - Rehaussement du plancher pour être à niveau avec les niche des fenêtres
    - Peinture
    - Ragréages des sols avant la pose d'un vinyle
    - Ouverture du plafond pour laisser apparaitre la charpente
    - Isolation phonique du plafond

d. Les travaux scénographiques

Les travaux scénographiques se poursuivront en majorité en 2023. Mais 2022 a permis d'avancer sur le projet.
A compter du printemps 2022, les équipes du service Musées-patrimoines ont produit l'intégralité des contenus (textes et iconographie). Une première esquisse graphique a été remise à l'automne.
Par ailleurs, la réflexion sur les scripts de visite a été très largement entamée à partir du mois de novembre. Accompagnée d'une compagnie théâtrale, d'un metteur en scène / réalisateur et d'un preneur de son, l'équipe en charge du projet a pu proposer un premier scénario de visite théâtralisée soumis aux membres du comité scientifique en début d'année 2023.

Une partie des éléments de menuiserie a pu être réalisée en 2022 : estrade pour permettre une meilleure visibilité des dioramas, plan définitifs du mobilier d'accueil ou encore éléments de décors muraux. Tous ces aménagements (matériaux, couleurs, disposition etc.) se font dans le respect des choix initiés par Jim-E. Sévellec afin de conserver le caractère de la tour Tanguy.

En 2023, le projet s'achèvera avec la réouverture de la tour Tanguy au printemps.

L'abri Sadi Carnot
L'abri Sadi Carnot est le deuxième équipement géré directement par le service Patrimoines. Abri militaire de la Seconde Guerre mondiale à l'histoire tragique, il abrite aujourd'hui un mémorial pour les victimes de guerre et pour la paix. Traditionnellement, il est ouvert à partir de mars et jusqu'en octobre aux visites scolaires, aux groupes constitués et aux visiteurs individuels.

Elément fort du patrimoine brestois, l'abri Sadi Carnot est très populaire auprès des Brestois.e.s et des touristes, souvent déçu.e.s par la rareté des jours d'ouverture de l'abri Sadi Carnot. En 2022, il a été décidé de l'ouvrir tous les jours (sauf le lundi) du 18 mars au 13 avril puis tous les weekends en avril, mais, juin. Enfin, il sera ouvert tous les jours (sauf le lundi) en juillet et en août de 14h à 18h. Des visites de groupes libres et gratuites ainsi que des visites guidées payantes ont été organisées tout au long de l'année. L'abri Sadi Carnot a accueilli 6590 visiteurs en 2022.

Depuis de nombreuses années, l'abri Sadi Carnot n'avait plus accueilli d'exposition temporaire. Cette année, il a été proposé de présenter une exposition sur les travailleurs forcés Espagnols. Cette exposition, montée par l'association MERE29, s'inscrivait dans le cadre d'un colloque universitaire européen. Elle a réuni plus de 500 visiteurs sur le mois d'ouverture (mi-avril à mi-mars).

Partager le patrimoine culturel et artistique sous toutes ses formes

Constituer, conserver, promouvoir et animer le patrimoine

Expositions temporaires ville d'art et d'histoire

« Brest ville fortifiée » (du 14 mai au 16 octobre), Place de la Liberté
Le service Patrimoines a proposé au public une exposition temporaire sur le thème des fortifications brestoises intitulée « Brest, ville fortifiée ». L'objectif de cette exposition était de faire découvrir le passé fortifié de Brest, en révélant les vestiges encore présents sur le territoire. Ces éléments patrimoniaux permettent de comprendre ce passé et le déploiement du réseau fortifié autour de Brest. L'exposition a pris la forme d'une présentation en plein-air sur la place de la Liberté, en utilisant le mobilier d'exposition (12 triptyques) et 4 grandes bâches, disposées deux à deux de chaque côté de l'entrée du passage souterrain Jean Moulin. Cette exposition sera gratuite et visible en continu. Elle a été traduite en breton (directement sur les panneaux) et en anglais (par support numérique via QR codes). Les panneaux présentent un mélange de documents anciens (plans, photographies d'archives), de photographies contemporaines et d'illustrations commandées spécialement pour l'exposition au dessinateur du patrimoine Lionel Duigou, sensibilisé au sujet des fortifications car membre de l'association 1846. Les contenus de l'exposition ont été élaboré par le service Patrimoines en interne, et soumis à un comité d'experts scientifiques composé d'associations et de personnes ressources : association 1846, association Gerfaut29, association Mémorial des Finistériens, Préfecture Maritime, Guillaume Lécuillier de l'Inventaire de la Région Bretagne, et Jean-Yves Besselièvre.
Un programme de médiation a été établi et coordonné par le service Patrimoines autour de l'exposition « Brest ville fortifiée » : vernissage, visites grand public de l'exposition, cycle de visites déjà existantes autour d'éléments de fortifications, grand jeu familial sous la forme d'un rallye-photo, visites accessibles sur demande pour les groupes adultes et scolaires, 5 capsules vidéo permettant de découvrir quelques sites de fortifications.

Préparations des expositions à venir
Le service a également mené un important travail de préparation des deux expositions à venir sur les prochaines années : 2023 « Brest dans les pas de Jim-E. Sévellec » / 2024 sur la Jeanne d'Arc. Ce travail de préparation s'est cristallisé par des recherches historiques (contenus, iconographies…), des créations de contenus (rédactions, traductions, etc.), de la préparation méthodologique (partenariats, budgets, techniques, rétroplannings…), etc.

Exposition « Mémoires de cinéma »
Le service Patrimoines accompagne depuis 2020 le projet d'exposition du conseil consultatif de quartier du centre-ville. Le groupe d'habitant.e.s a effectué de nombreuses recherches sur les cinémas présents sur la ville de Brest et ceux qui

ont disparu. Des documents, des photos ont été trouvées aux archives sur les cinémas suivants : le Celtic, le Siam, l'Omnia, le Club, le Multiplexe, le Comoedia, les Studios, les 2 Zen, l'Eden. Pour faire vivre ces ressources, les membres du CCQ ont souhaité réaliser une présentation de leurs travaux sur les anciens cinémas de Brest. Le service Patrimoines a donc financé en 2021 des prestations auprès d'une graphiste et d'un imprimeur, et les 14 panneaux roll-up ont été livré en 2022. La diffusion et la médiation de cette exposition itinérante sont désormais assurées par les membres du groupe Patrimoines du Centre-ville, qui ont déjà présenté l'exposition à l'EPHAD Louise Le Roux à Brest à la fin de l'année 2022. Un appel à témoignage y a été lancé pour récolter des souvenirs de brestois.e.s sur cette vie culturelle et ainsi compléter les recherches déjà effectuées. En 2023, l'exposition devrait être diffusée dans plusieurs endroits à Brest, avec pour objectifs :

- Raviver la mémoire des cinémas à Brest, patrimoine immatériel.
- Appeler les brestois.e.s à venir témoigner sur la vie de ces cinémas
- Mettre en lumière la vie culturelle cinématographique de Brest

Suivi des études urbaines de la collectivité

Le service Patrimoines et plus particulièrement la cheffe de projet valorisation Ville d'art et d'histoire, participe au titre de la direction, au suivi des études urbaines menées par la collectivité.

En 2022, l'expertise a été poursuivie sur les études urbaines menées sur le Vallon de Kérinou, le bourg de Lambezellec en lien avec l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service et le NPRU Recouvrance.

Elle a été sollicité sur deux nouveaux volets :

-les travaux de construction de la gouvernance du volet touristique du schéma métropolitain de développement économique. (SMDE).

-la prison de Pontaniou dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt, lancée par la collectivité et qui a débuté, en janver 2022.

Renforcer la cohésion, la mixité sociale et les relations intergénérationnelles

Conception et coordination d'une offre éducative patrimoniale pour le jeune public

Le service a coordonné et édité la cinquième édition de la brochure « Explorateurs » pour l'année scolaire 2022-2022 en lien avec 6 partenaires patrimoniaux et l'Education nationale. Dans cette brochure, le service propose une offre composée de 5 visites pour les groupes jeunesse. Les visites patrimoniales sont animées par des guides-conférencier.e.s agréé.e.s, dans le cadre de la convention avec l'Office de Tourisme. Par ailleurs, le service a continué sa collaboration avec ses relais de l'Education Nationale (professeur conseiller-relai attaché au service depuis septembre 2020 / conseillère pédagogique). En bilan global de cette année 2022, le service Patrimoines a accueilli **2695 élèves, pour 107 classes, au cours de 60 actions identifiées**. Un temps fort de l'année a été la journée « Mémoire et Citoyenneté » organisée par l'Education Nationale et les associations mémorielles d'anciens combattants le 29 novembre au cimetière de Kerfautras à Brest. 800 élèves ont assisté aux visites/restitutions, puis à la cérémonie mémorielle.

Complémentairement à ces actions, la collectivité propose un dispositif d'aide aux projets d'école. Le service Patrimoines propose deux actions dans ce dispositif :

- **Un parcours « à la découverte du patrimoine brestois »** (6 visites de structures patrimoniales : la tour Tanguy, le musée national de la marine, le musée des beaux-arts, les archives de Brest, le service historique de la défense, la médiathèque secteur patrimoine) – 2 classes en ont bénéficié.
- **Un parcours « la seconde guerre mondiale à Brest »** (visites du cimetière de Kerfautras, de l'abri Sadi Carnot, des archives de Brest et participation à la cérémonie du 8 mai) – pas de demande sur cette année scolaire.

En outre, sur le premier semestre 2022, le service a poursuivi son accompagnement d'un projet éducatif sur mesure : la création d'une fiction radiophonique d'un roman de Pierre Mac Orlan, les Clients du bon chien jaune, avec une classe de 5e du collège de l'Harteloire sur ce projet éducatif. Le début d'année a été consacré à la valorisation du résultat : 4 bornes d'écoute ont été conçues. Elles ont été disposées au CDI de l'établissement scolaire, ainsi qu'au sein de la tour Tanguy. Une écoute continue via des casques a ainsi pu être proposée aux visiteurs et visiteuses.

Enfin, Le service Patrimoines a porté un projet pédagogique dans le cadre du 75e anniversaire de la médaille de la Résistance. Il s'est associé à l'association Longueur d'ondes, pour proposer une action via l'appel à projets « C'est mon patrimoine ». Le projet a pris la forme d'une semaine en août 2022 composée de d'enregistrements radiophoniques. Cette « colonie » a été proposé aux jeunes accompagnés par l'association ADJIM (accompagnement des Jeunes isolés migrants). 11 jeunes de 15 à 18 ans se sont joints au projet. Ils ont réalisé tout au long de la semaine des interviews et visites autour du thème **« Brest 1940 ? Partir ou rester ? Histoires d'exils et de résistance »**. La matière récoltée a pris la forme d'une série de 8 podcasts de 20 min intégrés dans une carte sonore. Brest 1940 : partir ou rester ? - Oufipo

Deux visites/interviews ont été réalisées par des agentes du service Patrimoines : le cimetière de Kerfautras et l'abri Sadi Carnot. Une restitution du projet a eu lieu auprès du public lors des Journées du patrimoine 2022 au fort Montbarey.

ARCHIVES

Le service participe au dispositif des Aides aux projets d'école dans le cadre des 2 fiches coordonnées par le service Patrimoines. Les archives ont pu réaliser les séances sur place : 7 séances pour 7 classes de 5 établissements différents et 162 élèves.
Hors dispositif AAPE les archives ont réalisé 5 séances vers le public scolaire : du cycle 3 au lycée ou étudiant, de 5 établissements différents : soit 114 scolaires et 41 étudiants.
Enfin en 2022 les archives ont continué leurs actions avec les ALSH, durant les vacances scolaires, lors 6 de séances jeux et animations à base d'archives au centre de Menez Paul et à la Maison Pour tous du Valy-Hir (59 enfants touchés).

Collecter les documents patrimoniaux
La première mission du service des Archives est de collecter les documents produits par les services municipaux et métropolitains, ainsi que les archives privées de particulier.ère.s ou d'associations qui souhaitent faire des dons. En 2022, 200 mètres linéaires de documents et 50 Go ont été collectés ou donnés cette année dont le don de la Mautuelle de la Marine à Brest, important fonds relatant l'histoire des mutuelles et le fonds du centre Atantique de la Photographie (CAP). Concernant l'archivage électronique, l'archivage des documents bureautiques a bien continué.

Expositions temporaires du service des archives
2 expositions ont été menées sur l'année, de mi-juin à mi-septembre : Métamorphoses de Brest à la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Harteloire, dans les 6 mairies de quartier et des grandes reproductions dans la ville pour montrer les métamorphoses - mautations de la ville à travers des photographies avant-après ou mélant les deux (Fine-art). D'octobre à fin décembre, 18 panneaux ont été montrés au jardin de l'Académie et une exposition avec des documents originaux a été montée aux archives sur le thème des 'Pontons-prisons 1871-1872' où les répercussions de la Commune de Paris à Brest.

Statistiques d'usages
En 2022, les archives ont accueilli 268 lecteurs en salle de lecture, pour 401 séances de travail et une communication de 1305 documents. 189 prêts ont été faits auprès des services de la ville et de la métropole et 263 recherches pour les services.
537 recherches par correspondance ont été effectuées dont 32 pour des besoins administratif personnel, 162 pour de la généalogie ou des recherches historiques personelles, 42 pour des généalogistes profesionnels, 13 pour des universitaires et 155 pour des recherches professionnelles (notaires, organismes).

RÉSEAU DES MEDIATHEQUES

Le budget :

Dépenses de Fonctionnement inscrites au centre de coût des médiathèques - 2022	
Charges de Personnel	6 419 291,9 €
Dépenses courante des médiathèques :	780 650 €
Acquisitions documentaires : livres, CD, DVD, jeux, périodiques, jeux vidéo, ress. numériques	*474 514 €*
Remboursement à Brest métropole de la quote-part des dépenses de coopération entre communes (abonnement aux ressources numériques)	*43 191 €*
Budget Action culturelle : venues d'auteurs, conférences, contes, ateliers, expositions...	*96 446 €*
Autres dépenses : fournitures de reliure, entretien et réparation, numérisation, frais divers	*166 499 €*

Recettes de Fonctionnement des médiathèques – 2022	**217 126 €**
Recettes propres : a*bonnements, amendes, photocopies, remboursement de documents, vente*	118 494 €
Contribution des communes, du musée et du conservatoire, partenaires de la coopération des médiathèques	27 623 €
Location de l'auditorium	16 010 €
Participation de l'Etat (conseillères numériques)	55 000 €

Programme récurrent – Dépenses d'investissement des médiathèques – 2022	198 490 €
Acquisition de documents patrimoniaux	13 770 €
Achat de mobilier, matériel d'entretien et matériel informatique et multimédia	89 525 €
Travaux	30 469 €
Logiciels	3 801 €

Programme de la médiathèque des Capucins – Dépenses 2022	10 597 €
Construction	10 597 €

REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

Usages et usagers

En 2022, le réseau des médiathèques a été ouvert toute l'année mais a connu un fonctionnement qui a continué à être perturbé par la crise sanitaire en début d'année :

- Un pass sanitaire attestant de la vaccination devait être présenté par les usagers de plus de 12 ans pour accéder aux médiathèques, jusqu'au 15 mars 2022.
- Le port du masque est resté obligatoire jusqu'au 15 mars 2022 avant d'être conseillé aux usagers fréquentant les lieux.

Dans ce contexte, l'offre de service a continué à s'adapter :

Concernant les procédures d'inscription et de réinscription

- L'adaptation dans les modalités d'inscription et de réinscription pour les personnes sans passe sanitaire s'est poursuivie jusqu'au 15 mars 2022 : possibilité de faire les abonnements ou inscriptions en faisant patienter la personne à l'entrée de la médiathèque, possibilité de retirer les réservations à l'extérieur du bâtiment ;
- La préinscription en ligne a permis aux nouveaux abonnés d'accéder directement aux offres en ligne et aux réservations de documents ;
- La prolongation en ligne des abonnements payants a été mise en place en avril 2022.

Concernant les amendes et retards

La gestion de la crise a amené une plus grande souplesse dans la gestion des retards : suppression des amendes décidée en 2020, remise en place progressive des envois de lettres de rappel, refonte de la procédure de gestion des retards qui amène les référents à plus de médiation et de dialogue avec les usagers, avant le déclenchement de la procédure administrative de remboursement.

Statistiques d'usages

584 051 entrées ont été comptabilisées sur l'ensemble des 8 médiathèques (exception faite de la Cavale Blanche avec aucun chiffre) dont 49% à la médiathèque François Mitterrand – Les Capucins, soit 287 778 entrées pour cette dernière. En 2021, 194 252 entrées avaient été comptabilisées. On observe donc une augmentation de 18,93% de la fréquentation entre 2021 et 2022 mais sans retrouver les chiffres de 2019. En effet, 806 489 entrées avaient été comptabilisées dans l'ensemble des 8 médiathèques du réseau en 2019, dont 547 707 pour la médiathèque François Mitterrand - Les Capucins.

Le même constat s'impose pour le nombre d'usagers actifs (c'est-à-dire titulaires d'une carte de médiathèque utilisée au cours de l'année). Leur nombre s'élève à 28 376 en 2022 contre 25 179 en 2021. Le niveau de 2019 (le réseau comptabilisait alors 33 559 usagers actifs) n'est donc pas encore retrouvé, malgré une nette amélioration.
Le nombre de prêts continue de retrouver un bon niveau, approchant celui de 2019. Il est même à noter que le nombre de prêts est en augmentation dans certaines médiathèques de quartier (par rapport à 2019).

MÉDIATHÈQUE	Nombre de prêts en 2019	Nombre de prêts en 2020	Nombre de prêts en 2021	Nombre de prêts en 2022
BELLEVUE	128 339	82 080	123 274	118 503
CAPUCINS	513 126	304 234	435 458	422 572
CAVALE BLANCHE	87 763	45 659	75 723	83 727
EUROPE	78 952	53 292	80 417	75 687
LAMBEZELLEC	153 690	95 702	157 578	169 282
QUATRE-MOULINS	119 688	87 724	133 998	140 077
ST MARC	153 935	102 640	157 516	170 859
ST MARTIN	62 412	38 593	63 315	70 917
Autres (bibliothèque à domicile, écoles, livres numérique)	34 492	30 057	37 600	40 015
Total	**1 327 260**	**840 143**	**1 264 879**	**1 291 639**

Poursuite de la coopération avec les médiathèques de Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané et dynamisme de l'offre en ligne

En 2013, Brest métropole et les villes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané ont adopté un projet de coopération dans le domaine de la lecture publique. Cette coopération a d'abord pris la forme d'une ré-informatisation commune permettant aux médiathèques des 6 villes de partager le même outil informatique, le même catalogue, ainsi qu'un portail web décliné en 6 sites. En 2017, la coopération a pris un nouvel élan avec la mise en place d'une **carte commune d'abonnement**, le Pass'média, qui permet d'emprunter des documents dans les 16 bibliothèques partenaires.

Depuis 2021, la médiathèque du Conservatoire de Brest métropole a rejoint cette coopération, utilise cet outil informatique partagé et un site internet décliné à partir du portail web commun. Suite à cette intégration technique, **la médiathèque du Conservatoire de Brest métropole a intégré la carte commune d'abonnement** en 2022.

Afin de valoriser cette carte commune d'abonnement, une **nouvelle brochure de présentation** et un **nouveau logo** du Pass'média ont été conçus en 2022.

L'année 2021 avait été marquée par la mise en place d'un **contrat territoire-lecture** pour les villes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané, permettant notamment de soutenir l'abonnement à des ressources numériques communes. 2022 a vu les premières concrétisations de cette coopération renforcée :

- Consolider l'offre de ressources numériques communes et développer des actions de médiation autour de ces ressources : un **groupe de travail portant sur les livres et liseuses** numériques a été constitué. Ses trois réunions ont permis de soumettre des préconisations à la coopération en termes de médiations.
- Développer une nouvelle offre commune dans le domaine de l'action culturelle :
  - **exposition itinérante** « Emanata, œuvres d'art imprimé »
  - constitution d'un groupe de travail en charge de concevoir et mettre en œuvre un événement commun en 2023-2024 ; les membres du groupe ont suivi en 2022 une **formation-action** de 3 jours autour de l'action culturelle en réseau, dispensée pour le cabinet Retiss.

En 2022, la part des titulaires d'une carte Pass'média parmi les usagers des médiathèques de Brest augmente légèrement, passant de 3 440 usagers (13,66 % des inscrits actifs de Brest) à 4 114 usagers (14,50 %), retrouvant ainsi le niveau de 2020.

C'est également dans le cadre de cette coopération qu'est proposée une offre de ressources numériques communes, accessibles de chez soi 24 heures sur 24: cinéma, presse, livres, musique et auto-formation. L'usage de ces ressources s'étant particulièrement développé depuis 2020 et continuant à croître, l'ensemble des communes partenaires a décidé de maintenir, avec le soutien du contrat territoire-lecture, le **même niveau d'offre en ligne** qu'en 2021.

Les statistiques 2022 attestent en effet que les habitudes de recourir à l'offre culturelle numérique ne se sont pas limitées aux périodes récentes de confinements ; elles confirment une tendance à la hausse ou au maintien, surtout quand elles sont comparées aux chiffres de 2019 :

- 11 170 livres numériques ont été téléchargés (sur une offre de 3 030 titres) en 2022, contre 10 171 prêts en 2021 (+ 9,8 % et doublement par rapport à 2019),
- 18 882 films visionnés en 2022, soit une légère baisse de 2 % par rapport à 2021 mais un doublement par rapport à 2019. Le nombre d'usagers ayant visionné au moins 1 film augmente de 2 % par rapport à 2021,
- 25,1 millions d'articles de presse (-1,5 % par rapport à 2021 mais + 21 % par rapport à 2020) et 1,8 million de magazines consultés (x 4 par rapport à 2021 et près de x 5 par rapport à 2020),
- La plateforme d'autoformation ayant changé en mars 2022, il est difficile de procéder à des comparaisons, mais la nouvelle formule a rencontré son public : 2 427 heures de cours ont été visionnées pour 5 803 connexions en 2022.

Médiation numérique

Le numérique reste l'un des points forts du réseau des médiathèques de Brest, qui bénéficie du label BNR (Bibliothèque numérique de référence). La mise à disposition d'outils et de logiciels performants et professionnels, l'accompagnement des usages débutant ou d'un niveau avancé, les propositions autour du jeu vidéo sont autant d'axes que le réseau continue de développer.

Après une baisse enregistrée l'an passé, 2022 voit l'usage des postes informatiques mis à disposition des usagers repartir à la hausse : 22 517 connexions (+ 39 % par rapport à 2021) représentant 12 175 heures d'utilisation (+ 36 % par rapport à 2021). Malgré des taux d'équipements en hausse dans les foyers français, le besoin d'accéder au réseau internet et surtout de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tant pour les ressources que pour les démarches reste crucial pour une part non négligeable de la population.

Les trois conseillères numériques, arrivées en septembre 2021 dans les 7 médiathèques de quartier dans le cadre du plan gouvernemental France Services, ont rapidement mis en œuvre un programme complet de lutte en faveur de l'inclusion numérique pour les publics de proximité : 74 ateliers collectifs d'1 à 2 heures animés en 2022, portant sur la maitrise des matériels, des logiciels et des ressources en ligne soit 28 thèmes différents (touchant 204 personnes), 390 rendez-vous individuels d'aide numérique, auxquels s'ajoutent les heures de permanences où elles ont pu accompagner 120 personnes dans leur montée en compétence numérique (sans rendez-vous). La médiathèque des Capucins a proposé pour sa part 29 ateliers, plus souvent adaptés à des besoins plus approfondis (notamment sur l'usage des logiciels de traitement d'images) ou autour des jeux vidéo et de la découverte du codage informatique.

Actions et médiation culturelles

Le réseau des médiathèques a proposé, au cours de l'année 2022, **34 expositions et 690 actions culturelles** s'adressant à des publics de tous âges : conférences, concerts, ateliers de création, rencontres, spectacles, projections de films, séances d'histoires…

Ces actions se sont inscrites dans le cadre des grands événements culturels du territoire qui sont autant de possibilités d'ancrage mais aussi le fruit d'un maillage foisonnant en lien avec l'ensemble des acteurs culturels, tout autant que dans les manifestations nationales :

- Les « Nuits de la lecture » du 20 au 23 janvier dont l'accueil du spectacle radiophonique « Ouest side stories #3 – Des livres, et nous » le 22 janvier en partenariat avec Longues d'ondes,
- « Pluie d'images », du 15 janvier au 26 février,
- L'accueil de nombreuses rencontres et séances d'écoute dans le cadre de « Longueur d'ondes » du 26 au 30 janvier,
- « Petite marée » (en avril) et « Grande marée » (en novembre) en partenariat avec l'ADAO,
- Les rendez-vous maritimes en partenariat avec le Musée national de la Marine, le service historique de la Défense et le centre national des Phares,
- Les « Journées européennes du patrimoine » avec des visites de la réserve patrimoniale, les 17 et 18 septembre,
- Le « Festival européen du film court de Brest » du 8 au 13 novembre.

2022 marque un retour à la normale progressif dans un contexte post-crise sanitaire plus serein et une volonté forte des médiathèques de renouer les liens de proximité avec ses usagers et de promouvoir des moments de rencontres, d'évasion, d'échanges, de convivialité. Les confinements ont considérablement impacté les habitudes de fréquentation et modifié les usages. Si l'enjeu des confinements a été de proposer une continuité de service, 2022 marque une volonté et une nécessité du retour physique des usagers.

Plusieurs temps forts mobilisant l'ensemble des médiathèques du réseau ont fait de 2022 une année marquée par le retour d'un haut niveau d'actions culturelles :

- « Un oeil sur le monde » autour du photojournalisme, inauguré en novembre 2021 et qui s'est déployé jusqu'au 27 février 2022.
- « Brest en jeu » du 6 avril au 28 mai : première édition d'un temps fort qui met à l'honneur le jeu sous toutes ces formes pour tous les publics.
- « Imaginaire(s) » du 8 octobre au 9 janvier 2023 : voyage d'un univers fantastique à un autre avec une volonté d'apporter de la légèreté, de l'évasion après un contexte difficile de crise sanitaire

Une attention particulière au sein du réseau est portée aux publics prioritaires fortement impactés par la crise : familles en situation de précarité avec jeunes enfants, public étudiant, public sénior, public non francophone, en situation de handicap, personnes isolées et en situation d'insertion sociale.

Le réseau des médiathèques a pu s'appuyer sur les partenariats construits avec de nombreuses associations et institutions intervenant dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé, de la justice, du social et de l'économie. Les bibliothécaires ont ainsi poursuivi leurs activités non seulement en proposant des actions dans nos murs mais aussi en intervenant directement dans les structures pour aller à la rencontre de tous les publics et notamment ceux éloignés de la culture ou ne pouvant se déplacer. Ce dispositif d'actions hors les murs a concerné prioritairement :

- Les résidences de personnes âgées, avec plus de 900 résidents qui ont désormais accès au service de prêt de documents par des bibliothécaires qui se déplacent,
- Les établissements scolaires, les structures socio-éducatives (Maisons pour tous, Patronages laïques, centres sociaux, MJC), les crèches, haltes garderies et relais assistants parentaux. Cette activité représentait pour 2021, 798 accueils, pour **12 636 enfants** touchés.

Les médiathèques ont également poursuivi leurs actions à destination des familles éloignées de la lecture :

- 47 séances de « bibliothèques de rue » ont été proposées au cours de l'été 2022, en partenariat avec les structures de quartier, sur six sites : Square Gagarine, Kerargaouyat, Kerangoff, Petit Paris, Menez Paul et Place Guérin. Plus de 520 personnes ont été touchées par ces actions. Tout au long de l'année, des bibliothèques de rue sont également menées sur le terrain d'accueil des gens du voyage en partenariat avec la MPT du Valy Hir.
- 20 familles éloignées de la lecture ont commencé à participer au dispositif Des livres à soi coordonné par la médiathèque de Lambézellec en partenariat avec le Centre social les Amarres, avec le soutien de la Drac Bretagne et du Salon du livre et la presse jeunesse de Montreuil.

Patrimoine et culture bretonne

Grâce à de riches collections autour du patrimoine, de la Bretagne et de la mer, conservées à la médiathèque François Mitterrand - Les Capucins, un travail important de valorisation et de médiation a été poursuivi, en 2022, auprès de divers publics :

- Le partenariat noué avec la librairie Les Curiosités de Dialogues, afin de proposer des visites de la réserve patrimoniale de la médiathèque François Mitterrand-Les Capucins, a été poursuivi en 2022 donnant lieu à près d'une quinzaine de visite lors des différentes périodes de vacances scolaires

- Des visites de la réserve patrimoniale ont également été organisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur la thématique de l'histoire de la bibliothèque pendant la Seconde guerre mondiale.

- Une exposition a été proposée dans la réserve patrimoniale et dans la petite galerie de la médiathèque des Capucins, mettant en avant diverses représentations des monstres dans la littérature de jeunesse.

- Dans le cadre du label « Ville d'art et d'histoire », de nombreuses classes du territoire ont été accueillies afin de faire découvrir les collections de la réserve patrimoniale. Au programme : les alguiers, l'Encyclopédie, le naufrage de la Méduse ou encore Mai 68 dans la presse locale.

De plus, pour assurer une conservation préventive des collections, une seconde campagne de dépoussiérage de documents datant du 19e siècle a été réalisée par deux restauratrices de livres anciens.

En ce qui concerne la culture bretonne :

- Le partenariat avec Sked, maison de la langue et de la culture bretonne, a permis d'organiser quatre séances d'histoires en breton dispensées dans les médiathèques du réseau à destination des enfants. De même, le club de lecture en breton, Lipousérien Gerioù, s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année à la médiathèque des Capucins.

- La médiathèque François Mitterrand – Les Capucins a participé au festival de la langue bretonne « Deus'ta ! », le 29 octobre, dans les Ateliers des Capucins et a présenté, à cette occasion, ses activités en breton sur *France Bleu Breizh Izel* et *Radio Arvorig.*

ADMINISTRATION GESTION

Le périmètre du Service administration-gestion a évolué en 2021 et 2022 : la gestion des demandes de débits de boisson temporaires et la gestion de salles ayant été affectés à d'autres services de la collectivité, le service a redéfinit les missions du pool d'assistantes et un poste a été affecté aux dossiers du Musée des Beaux-Arts et au service Patrimoines. Des procédures communes sont mises en oeuvre sur l'ensemble des services (courrier, préparation des délibérations, des décisions…).

DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.

Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures : Mise en œuvre de solutions de mobilités nouvelles sur les Jeudis du Port.

Description de la réalisation
En 2018, la direction Culture-Animation-Patrimoines a commandé un diagnostic environnemental, réalisé par le « Collectif des Festivals Engagés pour le Développement Durable et Solidaire en Bretagne », qui formulait diverses préconisations pour les années à venir des Jeudis du Port.
La mise en œuvre a été réalisée en partenariat avec les directions et services de la ville de Brest et de Brest métropole : déchets-propreté, écologie urbaine, domaine communal…
Dès 2019, plusieurs pistes concrètes ont été mises en œuvre : une nouvelle démarche de gestion des déchets, le tri se faisant dorénavant par le public lui-même dans des espaces aménagés à cet effet, la mise en place d'un parking vélos, qui s'est révélé complet dès le 1er Jeudi, et augmenté dès le suivant, la mise en place de toilettes sèches sur une majorité des espaces concernés (conservant quelques toilettes raccordables en complément), la mise en place d'une charte des restaurateurs ambulants, avec des engagements à respecter (emballages réutilisables, réduction du gaspillage alimentaire, utilisation de produits éco-labellisés ou naturels, réduction de la consommation d'énergie…).
En 2022, la direction culture-animation-patrimoines a travaillé spécifiquement sur la question des mobilités des publics, pour favoriser les déplacements en commun ou transports doux.

Ainsi, le déplacement des parkings vélo a été entrepris pour augmenter leur capacité. L'action a été un fort succès et les parkings complets. Un partenariat avec l'association Brest à pied et à vélo (Bapav) a été mis en place pour créer un convoi de vélos via la communication dans leurs réseaux.

Pour la première fois sur les Jeudis du Port, les bus et les tramways ont adapté leurs horaires à l'événement pour notamment reculer les derniers départs et des navettes ont par ailleurs été ajoutées.

Le travail transversal avec la direction Mobilités, la cellule presse et la direction Communication a été efficace sur ces points, en rappelant les solutions proposées, en proposant un tarif spécial pour les familles et petits groupes, une application de copiétonnage ou la plateforme Ouestgo, …

Cette réalisation est marquante pour la vie des citoyens aujourd'hui et les générations futures pour les raisons suivantes :
Il s'agit d'une participation concrète du grand public à la réduction de l'impact sur les bouleversements environnementaux et amorce de mesures pour ajuster son impact.

⚥ EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence : Production de contenus et organisation d'une journée d'échanges professionnels sur « Les bibliothèques sensibles au genre ».

Description de la réalisation
En 2021, le réseau des médiathèques de Brest s'est particulièrement investi dans les échanges professionnels, à l'échelle nationale, sur la thématique de l'égalité de genre. Cette mobilisation s'est traduite par la présentation de l'analyse du budget sensible au genre réalisée par la ville pour le secteur culturel – dont l'objectif a été d'analyser les recettes et dépenses culturelles sous l'angle du genre –, au conseil de coopération de la Bibliothèque publique d'information, puis par la production de contenus pour le site professionnel Bpi – pro et enfin par l'organisation, le 14 octobre 2021, d'une journée professionnelle à la médiathèque François Mitterrand – Les Capucins. Cette journée, à laquelle ont assisté 80 personnes, a permis de mettre en valeur les acteurs et les démarches menées à Brest ainsi que de sensibiliser les agents du réseau brestois aux expériences menées par d'autres collectivités et établissements.

La réalisation doit être identifiée dans un des 6 axes du plan d'actions Egalité femmes hommes de Brest métropole et de la Ville de Brest

- Intégrer la dimension d'égalité dans les échanges du local à l'international

DIRECTION SPORTS - NAUTISME

MISSIONS

- Conforter le rôle social du sport dans la cité,
- Gérer et optimiser les installations et espaces sportifs,
- Participer à la communication, l'attractivité et le rayonnement du territoire.

RESSOURCES ET ORGANISATION DE LA DIRECTION

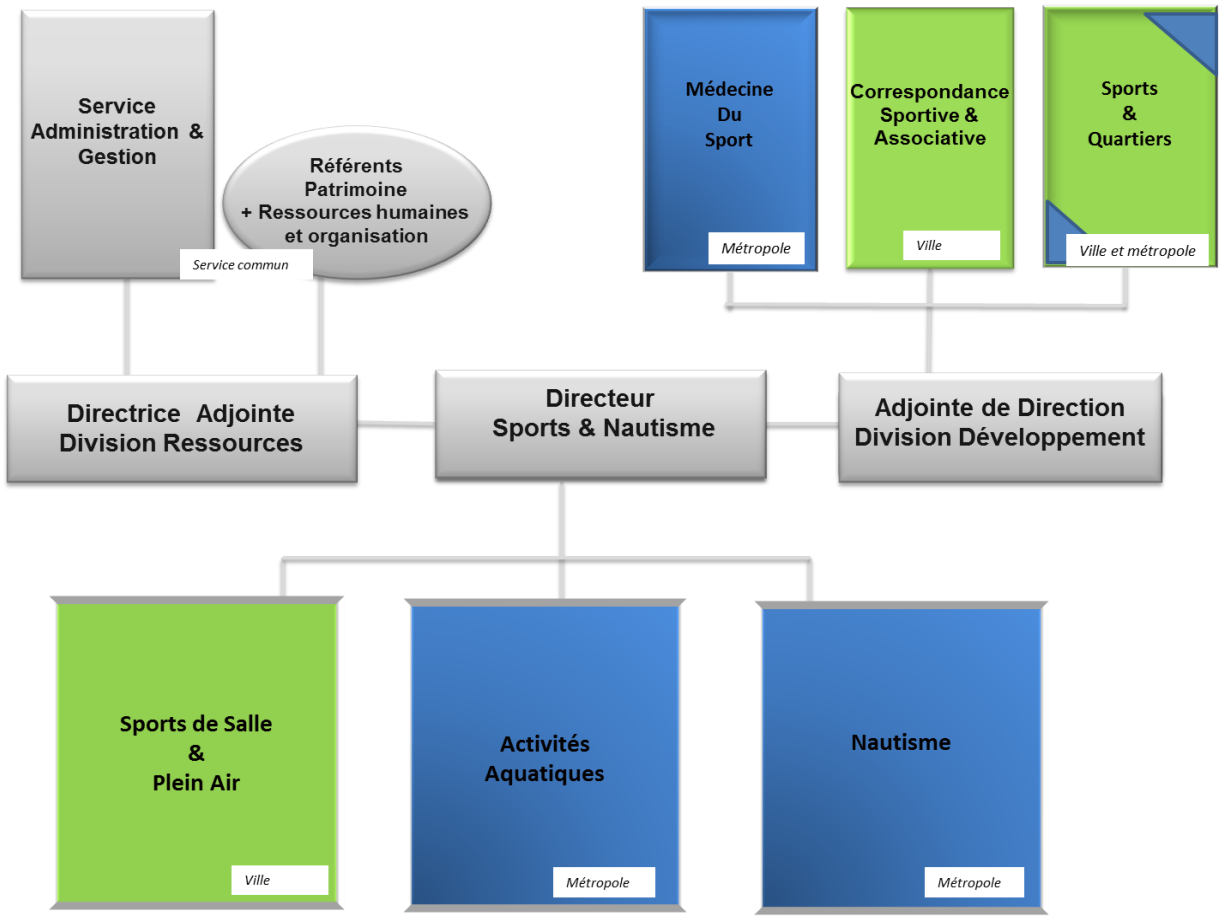

La direction Sports et Nautisme est composée de 183 postes et de 7 services. En 2022, elle a réalisé 3 105 383 € de dépenses d'investissement pour 119 000 € de recettes. En fonctionnement, 3 830 760 € ont été mobilisés en dépenses, dont 2 365 350 € sous forme de subventions, pour 591 120 € de recettes.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Après 2 années impactées par la crise sanitaire, la Direction des Sports et du Nautisme a pu reprendre l'ensemble de ses missions en ré-impulsant et accompagnant toute la dynamique en matière de développement sportif et en veillant à soutenir l'activité sportive des usagers individuels et associatifs. Par ailleurs, la direction a pu reprendre pleinement la coordination et le suivi des projets d'investissements, ainsi que le pilotage de l'évènementiel sportif.

Projet sportif Territorial :

La démarche participative du Projet Sportif de Territoire menée en 2010, a permis de dresser une feuille de route de la politique sportive, de créer un réseau d'acteurs dynamiques et solidaires et de proposer des projets innovants répondant aux attentes des brestoises et des brestois. 10 ans après et forte de cette expérience menée collectivement, la Ville de Brest a souhaité réaliser un nouveau diagnostic de la pratique sportive brestoise pour évaluer la politique sportive mise en œuvre par les différents acteurs sportifs locaux. En partenariat avec l'UBO, deux enquêtes ont donc été réalisées (fin

2021-2022) à travers la diffusion de deux questionnaires, l'un auprès des usagers (2 300 questionnaires récoltés) et l'autre à destination des acteurs du sport (180 questionnaires récoltés), ainsi que la tenue de 35 entretiens semi-directifs. Une première soirée de restitution a été organisée fin 2022 pour partager ces résultats auprès de l'ensemble des acteurs et lancer début 2023 des ateliers participatifs en vue de mettre en place des actions concrètes.

Conforter le rôle social du sport dans la cité

Education, citoyenneté, santé, vivre ensemble … Nombreuses sont les valeurs attribuées au sport. Inscrite dans une politique de développement sportif, la direction Sports & Nautisme a pour mission d'en favoriser l'accessibilité, de développer une culture sportive sur le territoire mais également de développer une offre sportive diversifiée qui soit attentive aux contraintes et besoins de toutes et tous.

- Le soutien aux associations

La politique sportive de la Ville de Brest se matérialise tout d'abord par le soutien aux associations, qui constituent le socle de l'organisation du sport, permettant l'apprentissage et la pratique des activités physiques et sportives, compétitives ou non.
Les aides se déclinent en subventions de fonctionnement, soutiens aux projets et soutiens aux manifestations sportives.
A ce titre, les subventions et prestations versées en 2022 aux associations sportives s'élèvent à 2 716 214 €, réparties comme suit ;
- 2 321 933 € pour les associations sportives, dont 174 550 € pour l'aide à l'organisation de manifestations,
- 122 543 € pour le sport scolaire.

o Sports et quartiers :

Le service participe à conforter le rôle social du sport dans la cité en favorisant la cohésion, la mixité, l'éducation, le développement social et personnel par le sport. La vocation du service est plurielle : animer, éduquer, sensibiliser, transmettre, vivre ensemble, …
Les animations sont à la fois terrestres (Temps d'activité scolaire, périscolaire et extrascolaire / Accueil de loisirs sur le quartier de Keredern et de Pontanezen / Projets jeunesse et adultes / Temps forts Animation sportive sur l'espace public / Évènementiel) et nautiques (Collèges-SEGPA / Nautisme et quartiers).
L'équipe intervient sur toute la ville et plus spécifiquement dans les Quartiers Politique de la Ville.

Le budget annuel du service Sports et Quartiers s'élève pour 2022 à 53 937 euros.

- Actions menées par la Direction et en partenariats

o L'opération Savoir – rouler

Sur Brest, six écoles se sont lancées dans le dispositif : le Questel en autonomie avec le soutien d'étudiants STAPS, le Petit Paris avec le soutien d'un animateur d'un patronage et quatre écoles REP avec l'appui de la Direction des Sports via les Educateurs sportifs du service Sports et Quartiers (Dukas, Buisson, Pen ar Streat et La Fontaine). Une classe a validé le dispositif intégral du Savoir Rouler A Vélo (intégrant une sortie). Au total, ce sont 324 enfants et 60 collégiens qui ont pu bénéficier de ce dispositif.
Pour mener à bien cette action, la ville a investi dans du matériel (15 vélos, 15 casques et 15 gilets jaunes) et a proposé une formation à ses 7 éducateurs sportifs pour assurer la mise en œuvre des trois blocs du dispositif « Savoir-Rouler » sur le temps scolaire.

o Insertion par le sport : activités annuelles à destination des publics éloignés de la pratique sportive

Un programme d'activités annuelles est mis en place avec différents acteurs ville, CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), Défi Emploi, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) et Hôpital de Jour en proposant des activités sportives à des publics éloignés de la pratique comme les sans-abris, les sans emploi, les personnes en situation dépressive ou d'addiction, etc. Ces séances leur permettent de se remobiliser socialement et physiquement par le sport. Des partenariats inédits et novateurs qui se renforcent grâce aux compétences des acteurs sportifs locaux.

- **Ado sport : en route vers les JO 2024 (lauréat de l'appel à projets en 2021 impact 2024)**

Pour développer et renforcer l'accessibilité à la pratique sportive des jeunes, des créneaux sportifs hebdomadaires, encadrés par les éducateurs sportifs de la ville, sont proposés sur les différents quartiers prioritaires de la ville (Kerédern, Kérourien, Pontanézen et Bellevue). A destination des jeunes âgés de 10 à 14 ans, les objectifs sont nombreux :

- Découverte de nouvelles disciplines sportives (disciplines olympiques)
- Prendre du plaisir
- Favoriser la mixité sociale
- Transmettre les valeurs inhérentes au sport (respect, goût de l'effort, …)

En parallèle de ces créneaux hebdomadaires, l'objectif est aussi de créer des moments d'échanges, de rencontres et de convivialité pour renforcer le vivre-ensemble entre tous ces jeunes. Ces temps forts socio-sportifs sont et seront proposés lors des week-ends ou périodes de vacances scolaires : rencontres avec des athlètes médaillés, des déplacements sur des compétitions, pour visiter des infrastructures olympiques, découverte de sports innovants, stages nautiques, etc.
Près de 70 jeunes sont concernés par ce projet.

- **Eté à Brest et animations de Proximité**

Le contexte sanitaire a tout de même permis le développement d'animations alternatives, innovantes & gratuites, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.
Pour compléter l'incontournable offre sportive estivale avec les Vendredis du Sport (ayant rassemblé plus de 3 000 personnes), les animations sportives de proximité dans l'ensemble des quartiers ou encore le Sauvetage sportif, l'été sportif 2022 s'est enrichi pour donner envie au grand public (ados, familles, adultes…) de se remettre à l'activité physique et retrouver le plaisir de pratiquer. Ainsi, la plage a été mise en avant comme un espace de pratique à part entière avec différentes animations proposées par la collectivité et les clubs :

- Le raid aventure organisé par la Ville de Brest : un défi aventure en solo ou en famille à partir de 8 ans,
- Des Sessions découverte de l'aviron pour des initiations à l'aviron organisé par le CD Aviron,
- Les Rendez-vous Beach : Des rendez-vous sport gratuits organisés tous les mardis soirs par les clubs pour des séances de découverte / initiations ou tournois au beach rugby, yoga, tai chi, marche aquatique…
- La base olympique organisée fin août sur la plage du Moulin-Blanc.

- **Sport et handicap**

De nombreux clubs, en lien avec les équipements de la collectivité et les créneaux mis à disposition, ont développé une politique inclusive en développant des créneaux mixtes ou spécifiques afin de renforcer l'accessibilité à la pratique sportive pour ce public brestois. A titre d'exemple :

- Section natation adaptée (Cercle des Nageurs de Brest)
- Section sport adapté multisports (ASPTT)

- **Sport santé**

Depuis 2014, le projet partenarial « Bouger pour guérir » coordonné par la Direction Sports & Nautisme de la Ville de Brest et la Ligue contre le cancer, sous l'expertise de médecins oncologues brestois et médecins du sport (Dr Simon, Dr Madouas et Dr Tempescul) a permis de développer de nouvelles activités physiques adaptées au public en situation de cancer & autres pathologies. Sur 2022, ce sont près de 15 activités sportives qui sont proposées sur le territoire à un tarif préférentiel : tir à l'arc, escrime, aquagym, activités gymniques, escalade, aviron, dragon boat… Plus de 100 bénéficiaires recensés chaque année. Dans ce cadre, 2 mardis du sport ont été organisés en mai et en octobre en partenariat avec la ligue et l'UFOLEP pour promouvoir cette offre diversifiée et ses bienfaits auprès du grand public (entre 50 et 70 personnes sur chaque rendez-vous).

- **Sport féminin**

La ville et les clubs, en cohérence avec l'enjeu du développement du sport féminin proposent une offre riche en matière de pratique sportive féminine. Les actions régulières sont mentionnées dans la rubrique « Actions mises en place par la commune » et « Initiations à une activité physique sportive pour un public féminin ». Au long cours, des actions visant l'égalité Femme-Homme à travers le sport sont organisées tout au long de l'année.

En outre, le territoire est nourri par la locomotive du sport féminin de haut niveau avec le Brest Bretagne Handball (BBH) et peut compter sur des sportives valorisant l'image de la femme sportive à l'instar de Cléopâtre Darleux, gardienne du BBH, Camille Lecointre, dans le domaine nautique, née à Brest et médaillée de bronze aux derniers JO.

Participer à la communication, à l'attractivité et au rayonnement du territoire

- Soutien au sport de haut niveau

La Ville de Brest accompagne le sport de haut niveau, qui est un vecteur de rayonnement pour le territoire et une locomotive pour le sport amateur. Elle a ainsi soutenu les clubs participant à cette dynamique (SA Stade Brestois 29 pour 634 000 €, Brest Bretagne Handball pour 204 000 €, cercle des nageurs de Brest pour 113 000 €, SASP les Albatros de Brest pour 235 000 €). Ainsi, des subventions ont été octroyées pour un montant de 1 400 000 €.

- Communication

La direction Sports et Nautisme alimente régulièrement la page « Facebook », « Soyons sport Brest » en relayant les résultats sportifs des clubs, en informant sur les évènements sportifs et l'actualité pour développer la culture sportive du grand public.

La Ville de Brest a poursuivi sa campagne de communication sur le sport à Brest afin de remettre l'activité physique dans l'esprit de toutes et tous, mais surtout afin d'inciter à la pratique sportive et à la mise en mouvement en véhiculant des valeurs de bien-être, de plaisir, de convivialité, etc.
La campagne se veut itérative afin de proposer chaque année des campagnes de communication spécifiques « sport » qui s'adressent à toutes et tous. Suite à la 1ère campagne de communication « Brest Soyons Sport » (skateboard, escalade et stretching), une seconde a été réalisée sur 2022 autour de 3 nouvelles disciplines au printemps 2022 (running, yoga, et sport ado).

o Label Ville active et sportive

Après avoir obtenu 3 lauriers en 2016 et en 2019, la Ville de Brest a obtenu en 2022 son 4ème laurier pour une durée de 3 ans (2022-2023-2024), une belle reconnaissance pour l'ensemble des associations, clubs, pratiquants, bénévoles, qui font vivre et dynamisent le sport brestois.

Le label ville active et sportive attribué pour une durée de 3 ans vise à récompenser les villes qui :
- Proposent une offre d'activités physiques et sportives (APS) innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre,
- Contribuent à l'animation & l'attractivité du territoire,
- Participent au renforcement du lien social et bien-être des citoyens.

Savoir rouler à vélo, l'opération savoir-nager, le projet Ado sport ou encore le rapprochement entre la culture et le sport (festival grand bain, l'expo participative Corps-accords, design actif) sont autant de réalisations concrètes mises en œuvre sur le territoire.

o Terre de jeux :

En tant que collectivité labellisée « terre de jeux », différents événements furent organisés sur le territoire pour faire vivre les jeux à N-2 des JO Paris 2024 :
- La semaine olympique et paralympique au sein des écoles et dans le cadre des TAP
- Le programme volontaire pour lequel 20 brestois.es ont été sélectionnés
- Le Ping tour le 3 août aux Capucins : Initiations et démonstrations de tennis de table
- La Tournée des drapeaux le 26 août 2022 sur la plage du Moulin-Blanc pour célébrer les JO et promouvoir les valeurs olympiques.

- Manifestations sportives

Avec plus de 120 disciplines sur le territoire, la ville de Brest accueille habituellement près de 400 évènements, toute ampleur confondue. Après un contexte assez défavorable depuis la pandémie, 2022 a permis le retour des évènements sportifs organisés dans des conditions et proportions quasi similaires à celles d'avant Covid.

o Evènementiel 2022 :

Date	Discipline	Manifestation	Organisateur
15 et 16 janvier	Tir	**Championnat de bretagne de tir**	La brestoise
15 au 20 février	Multisports	**Festival des sports urbains**	Sports & Quartiers
5-6 mars	Escrime	**Championnat régional**	La rapière
12 mars	Multisports	**Le sport donne des ailes**	ASPTT
18-20 mars	Patinage	**Championnat France jeunes**	Sport et PATINAGE
2-3 avril	Floorball	**Championnat régional**	Celtics Floorball
03-04 avril	Gym	**Compétition régionale**	Legion st pierre
03 avril	Course à pied	**La Solidaire de Brest**	Asso étudiante MS
11 au 15 avril	Multisports	**Journées 100% filles**	Sports et Quartiers
16-17-18 avril	Handball	**Tournoi régional handball**	BBH
22 avril	Boxe Thai	**Ultimate Fight Night**	Thai Boxing Club Brest
23 et 24 avril	Tir	**Championnat de Bretagne école de tir**	La brestoise
1er mai	Course à pied	**10 km de Bohars**	Semelles de vent
30 avril – 1er mai	Roller	**Roll In**	Brest Roller Club
14 et 15 mai	Football	**Tournoi de football Phare de l'Europe**	ASB
14-15 mai	Basket	**Open +**	Ligue + CD basket
01 juin	Cyclisme	**Course cycliste du port**	Kiclos Brest Métropole Cyclisme
03 au 06 juin	Equitation	**Jumping de la ville de Brest**	Brest Equitation
4-5 juin	Judo	**Tournoi départemental**	Kiai Club
04 juin	Cyclotourisme	**La Ty Zef**	La Ty Zef
04 juin	Course à pied	**Brest court**	Asso brest court
Juillet	Rugby	**Tournoi de Beach Rugby**	Brest Université Club
Du 08 juillet au 26 aout	Multisports	**Vendredis du Sport**	Sports et Quartiers
Aout	Handball	**Caraty**	Asso Challenge Caraty
10 et 11 septembre	Basket	**Tournoi pro basket**	Brest ARENA et UJAP
11 septembre	Course à pied- Randonnée Virtuelle	**Odysséa challenge / défi virtuel**	Odysséa
30 octobre	BMX	**Championnat du Finistère**	Brest BMX
Toussaint	Tennis	**Open de Tennis**	ACTB
09 octobre	Course à pied	**La Leclerc Gouesnou Brest métropole**	Les Blés d'Or
Novembre	Boxe thai	**Coupe de Bretagne amateur**	Thai boxing Club de Brest
1 au 4 Décembre	Pétanque	**National pétanque**	Tonnerres de Carreaux

Gérer et optimiser les installations et espaces sportifs

Le patrimoine bâti et non bâti, conséquent, que gère le service Sports de Salles et Plein Air, fait l'objet d'opérations de rénovations et de mises en conformités. L'ensemble des opérations d'investissement (notamment pour les phases de mise au point des programmes) est réalisé en étroite collaboration avec la direction Patrimoine-Logistique, les entreprises mais également avec une participation importante des agents du service. Ce programme concerne les travaux de maintenance et d'amélioration ainsi que le renouvellement de matériels sur l'ensemble des stades et gymnases.

- Les opérations les plus importantes réalisées en 2021 :

Etudes pour divers travaux :	8 500 €
Acquisition matériels et outillages :	68 000 €
Acquisition matériels sportifs :	261 000 €
Acquisition mobiliers :	3 800 €
Gros travaux sur les installations :	6 170 000 €
Travaux de maintenance divers :	340 000 €

- **Les principaux travaux et investissements réalisés en 2022 se répartissent comme suit :**

Gros travaux TTC	
Halle du Kerzu = Toiture + solde bardage	1 440 000 €
Stade Menez-Paul (réfection + création terrain + 6 vestiaires modulaires)	1 500 000 €
Locaux du Pouléder (réfection bâtiment pour relogement Brestoise muscu)	200 000 €
Stade du Kerzu (locaux rugby = modulaires bureaux + container stockage)	29 200 €
Complexe Cavale Blanche = Réfection 2 terrains synthétiques	900 000 €
Stade Francis Le Blé = Remplacement tribune Kemper	2 100 000 €
Travaux de maintenance	
Gymnase de Keranroux	14 695 €
Tennis de Tréornou	33 393 €
Gymnase de Beaumanoir	69 363 €
Complexe de la Cavale Blanche	35 304 €
Gymnase Vigier	57 441 €
Centre équestre Questel	17 940 €
Complexe du Kerzu	59 334 €
Gymnase de Kérichen	18 665 €
Gymnase Résistance	18 865 €
Complexe Provence	8 654 €
Achats structurants	
Menez-Paul = Gradins	45 800 €
Pen-ar-Chleuz = Gradins	16 168 €
Espace Sophie Cadour = Modules Skate-Park (sécurisation)	38 100 €
Gymnase Keredern = Sol démontable	32 766 €

- **Pour l'exercice 2022, l'accent a notamment été porté sur :**

  - Les chantiers importants selon leur thématique (rénovation énergétique, sport haut niveau, accueil associatif) :
    - De remise en état des surfaces synthétiques (3 terrains rénovés + 1 terrain créé en mode « recyclage de surface usagée »)
    - De rénovation de toitures/enveloppes (Halle du Kerzu, toiture Beaumanoir)
    - De remplacement de tribunes (Tribune Kemper au stade F Le Blé)
    - De mise en œuvre de solutions de relogement d'activités (Rénovation de Pouléder pour La Brestoise musculation)
  - La poursuite des travaux d'urgence de réfection des toitures et enveloppes des installations couvertes, d'implantation de bouclage ECS (Eau Chaude Sanitaire) pour la prévention de la légionellose, le renouvellement des éclairages avec passage aux leds ainsi qu'un accent mis sur les remplacements de portes, issues et menuiseries.
  - Des implantations de solutions de ventilation de certaines salles présentant des problématiques de condensation (Vigier, Halle du Kerzu).
  - La multiplication des chantiers peinture : les équipes ont poursuivi, en régie, l'effort de remise en valeur des surfaces murales et plafonds des installations non encore concernées (15 installations concernées, 25 vestiaires repeints / 15 000 € de budget peinture).
  - La finalisation des aménagements de point d'eau sur chaque site sportif, afin que les utilisateurs puissent remplir leur gourde, pour éviter l'usage des contenants plastique. Cette action a été menée en parallèle de la mise en place de l'opération « zéro plastique » sur les sites de Foch et Kerzu en phase test, en collaboration avec la direction Propreté déchets.
  - La finalisation de l'implantation pour sécurisation des usages et des sites, de défibrillateurs sur l'ensemble des installations de catégories 1 à 5, ainsi que des contrôles d'accès sur le gymnase du Forestou.
  - La mise en œuvre de la démarche complète de prévention de la légionellose, par la programmation des premières visites généralisées pour analyse des installations de chauffe-eau (20 000 €), mise en place d'un contrat de maintenance et la formation des agents à cette problématique (20 000 €).

    Une méthodologie nouvelle d'approche des besoins en travaux a été mise en œuvre en ciblant 2 à 3 installations jugées prioritaires sur lesquelles la direction a choisi de finaliser l'ensemble des travaux de maintenance répertoriés (intégrant une démarche concertée avec les usagers) pour les 3 prochaines années : Gymnase Jacquard (Toiture et sols amiantés), Halle de la Cavale Blanche (enveloppe) et gymnase Dupouy (Structure)

- **Une politique d'achats structurants a été conduite pour accompagner le développement des pratiques :**

  - En amont des réalisations d'espaces sportifs de proximité sur le Kerzu (basket 3x3, street work out, foot 5x5…) et dans le cadre des budgets partagés (Skate-park Lanvian, Fitness et city-stade Pontanézen, développement Espace Sophie Cadour, dynamisation plateau EPS école Jacquard), des achats de modules de skate (Espace Sophie Cadour 38 000 €) et de modules de fitness (vélo sur socle mobile 18 000 €) ont été effectués,
  - Soutien à l'équipement structurel de la discipline gymnastique par l'acquisition de matériel permettant de simplifier la logistique lors des évènementiels (praticable 44 000 €) et de sécuriser les sites,
  - Achat de containers pour donner aux clubs des solutions souples de stockage (Brest Roller Club à Le Doaré, LSP Gym à Beaumanoir) pour 19 300 €,
  - Acquisition d'un sol « clipsable » pour la pratique du roller dans la salle de kérédern (32 766 €),
  - Sécurisation de tribunes et gradins (Tribune Kemper + Menez-Paul) ou pour pallier un manque de capacité spectateur (Pen-ar-Chleuz).

DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.

Complexe sportif de Menez-Paul : Transformation d'un terrain stabilisé en surface synthétique en réutilisant le tapis usagé issu de la rénovation du terrain principal

La ville de Brest a innové par la réalisation d'un terrain synthétique d'entrainement, répondant aux normes d'un terrain de football classique, en recyclant le tapis usagé issu du remplacement de la surface du terrain principal sur ce même site de Menez-Paul. Le tapis ainsi réutilisé a été coupé en layes de 4m, vidé du granulat en caoutchouc qu'il contenait pour être réassemblé sur le terrain stabilisé dont la surface a été préalablement retravaillée et garnie d'une sous-couche drainante et amortissante. La surface obtenue a été regarnie de sable pour lever la fibre et la rendre adaptée au jeu. Des tracés ont été intégrés et le mobilier sportif posé. L'opération a coûté 250 000 €, contre 700 000 € pour la création d'un terrain synthétique classique neuf. Par ailleurs une économie de près de 50 000 € a également été réalisée sur le retraitement de la surface synthétique usagée en usine.
Dans le cadre de l'aménagement des 6 vestiaires modulaires, une solution de puit perdu a été mise en œuvre pour une infiltration renforcée des eaux de pluie directement dans les sols du site.
Ce projet vise à réutiliser des matériaux difficilement recyclables pour créer des surfaces de jeux supplémentaires à destination d'un club qui va ainsi pouvoir s'ouvrir davantage encore aux jeunes, aux femmes, en majorité issus des quartiers prioritaires voisins du site. Il est donc facilitateur de lien social tout autant que de la prise de conscience des enjeux environnementaux.

EGALITÉ FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITÉ SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence : Mise en place d'un distributeur de protections périodiques (tampons et serviettes bio) sur 3 équipement sportifs : Centre Nautique du Moulin Blanc, Piscine Foch et Gymnase Guéguéniat.

Description de la réalisation :
Mettre un distributeur de protections périodiques sur un équipement sportif c'est :
- Répondre à un besoin perçu comme naturel et faire un pas vers le mieux-être des sportives (Réduction du stress sur le sujet des règles lors d'activités sportives),
- Permettre l'accès facile et immédiat à des produits menstruels (au même titre que le papier toilette),
- Un moyen d'agir contre la pauvreté (coût des règles entre 5 à 10 euros par mois),
- Une opportunité de créer d'échanger, de sensibiliser et de lever les tabous liés aux règles et ce autour d'un distributeur,

Favoriser la pratique sportive qui peut ou pourrait être empêchée du fait de ne pas avoir ses protections

Pôle Solidarités – Citoyenneté - Proximité

Handicap : Accessibilité & Inclusion

Mission Développement Social Urbain et Santé

- Développement Social Urbain
- Service Promotion de la Santé
- Plan Alcool Brestois

Direction de l'Action Sociale

Direction de la Proximité

HANDICAP : ACCESSIBILITE & INCLUSION

La Mission Handicap

Dans le cadre de la loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Mission a pour but de :

- contribuer à inscrire dans la durée la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par la ville et la métropole;
- soutenir le développement et la participation des associations du champ du handicap;
- aider à faire évoluer les représentations de la population générale.

Ses fonctions reposent sur :

- la mobilisation et le soutien des services de la ville et de la métropole pour que la prise en compte du handicap devienne véritablement une démarche intégrée,
- la coordination des travaux de la commission intercommunale pour l'accessibilité et la mise en oeuvre transversale et cohérente des actions,
- l'optimisation des complémentarités entre services, associations et partenaires institutionnels pour apporter des réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées,
- l'impulsion et l'accompagnement de projets particuliers au service d'une ville plus accueillante et ouverte à tous.

De 2015 à juillet 2018, la mission Handicap était constituée :

- d'une chargée de mission Inclusion rattachée à la DGA Solidarité-Citoyenneté-Proximité,
- d'un chargé de mission « Accessibilité » rattaché à la DPRTU animant la commission intercommunale d'accessibilité ainsi que les groupes de travail associés.

Depuis septembre 2018, la mission Handicap repose sur une seule et même chargée de mission intervenant sur les 2 volets « accessibilité » et « inclusion ». Elle est rattachée au directeur de la DPRTU. La Mission dispose d'un budget ville de 35 000 € pour le soutien aux associations et d'un budget métropole de 5 000 € pour les prestations nécessaires à l'adaptation de la communication (ex. interprétariat LSF des Commission Intercommunale d'accessibilité -CIA).

Actions et réalisations 2022

Développer l'accessibilité et la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

Animer la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) et dresser le constat annuel

La Commission Intercommunale d'Accessibilité reçoit copie des attestations sur l'honneur de l'accessibilité d'ERP, des demandes de dérogations et des dépôts d'Ad'AP.
En 2022, 7 attestations d'accessibilité sur l'honneur ont été reçues pour des E.R.P sur Brest.

Trois sujets de réflexion proposés par Gouesnou et Le Relecq Kéruon ont fait l'objet de groupes de travail dédiés. Ils ont démarré pour 2 d'entre eux en 2022 :

- Accéder à une information complète et accessible pour se déplacer dans la ville ou la métropole,
- Quels invariants à prendre en compte dans les projets d'aires de jeux inclusives,

Le groupe 1 animé par la direction des Mobilités débouchera, en 2023, sur la mise en œuvre de l'application collaborative « StreetCo », action financée sur des crédits européens.
Le groupe 2 est co-animé par la direction des Espaces Verts et le référent « handicap » du Relecq-Kerhuon. Après avoir identifié les principes de base à retenir dans les projets de création d'aire de jeux, il s'appliquera à définir la manière de rendre plus inclusifs les projets de renouvellement du patrimoine existant.
Le 3ème sujet « Améliorer l'accessibilité des plages métropolitaines pour un meilleur accès au bain des personnes en situation de handicap » devrait plutôt être abordé au cours du 1er semestre 2023.

Un groupe de consultation constitué de représentants associatifs est mobilisé selon les besoins pour apporter une expertise d'usages et enrichir les projets de Brest Métropole. En 2022, cela s'est traduit par une participation à « Mon Réseau grandit », « Métamorphose » d'Océanopolis, l'aménagement du quartier « la Fontaine Margaux » et la rénovation urbaine de Kerbernier.

Après 2 années de report, la formation des agents en contact avec le public prévue dans le cadre du registre d'accessibilité a enfin pu être mise en place. Trois sessions ont permis de former spécifiquement 45 agents, avec le soutien de l'Association des Paralysés de France (APF). Deux sessions supplémentaires sont prévues en 2023.
Le registre d'accessibilité doit permettre à terme d'identifier le niveau d'accessibilité de l'ensemble des ERP via 2 types de fiches : celles caractérisant l'accessibilité des bâtiments et celles identifiant le niveau de sensibilisation/formation des agents en contact avec le public (fiches usages).

Le travail de collaboration engagé, depuis 2019, avec la direction Habitat, le CLIC, les associations et les bailleurs publics sur le logement et l'habitat des personnes en situation de handicap a donné lieu à la réalisation d'une action transversale : un colloque sur l'habitat inclusif qui s'est tenu le 4 octobre 2022 au Multiplexe de Brest. Il a permis de réunir près de 150 acteurs concernés par cette thématique.
Les interventions se sont concentrées:

- durant la matinée, sur une réflexion sociologique et sur le cadre réglementaire du dispositif aux niveaux national et départemental,
- et l'après-midi, sur la présentation des résultats d'une consultation réalisée auprès de personnes en situation de handicap et de seniors sur leurs souhaits d'habitats ainsi que la présentation de retours d'expériences d'habitats inclusifs.

A destination des professionnels et bénévoles du champ du handicap et du bien vieillir, des élus et techniciens des communes, des bailleurs sociaux, cette journée a été organisée en collaboration étroite avec un groupe projet constitué de volontaires associatifs et représentant de bailleur.
Elle avait pour objectifs :

- de favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux bénévoles et professionnels,
- de mieux comprendre ce que recouvre l'habitat inclusif et les enjeux qui y sont liés,
- de disposer des clés réglementaires, techniques pour d'éventuels projets futurs,
- d'identifier et d'analyser ce qui est fait sur le territoire.

Globalement, même si les participants prévus étaient moins nombreux qu'escomptés, ceux présents ont exprimé une grande satisfaction pour la qualité des interventions.
Le colloque du 4 octobre 2022 a fait l'objet d'une captation vidéo, transférable sur demande via un lien internet.

Focus sur les résultats de la consultation menée par la Mission Handicap et la Mission Bien Vieillir.
Le colloque « habitat inclusif » s'est appuyé sur l'analyse de 2 consultations locales réalisées auprès d'un échantillon de 72 personnes en situation de handicap et de 231 seniors.

Leurs envies en matière d'habitat ou de futurs logement sont édifiantes puisque les choix exprimés par les personnes de chacun des échantillons sont similaires :

- leurs attentes premières étant de disposer d'un logement ordinaire adapté,
- le logement en habitat inclusif arrivant en seconde position (avec une préférence pour « l'intergénérationnel » s'agissant des seniors).

Soutenir, impulser, coordonner des projets d'inclusion et inscrire les besoins spécifiques liés au handicap dans les démarches partenariales

L'action des associations est soutenue sous 2 formes : l'accompagnement technique des projets ou les demandes de subvention au cours de l'année. Epal est la seule association conventionnée pour laquelle la Mission Handicap apporte une contribution. Initialement cofinancée par la direction Educations, la convention est aujourd'hui uniquement pilotée par la Mission avec une subvention revalorisée à hauteur de 20 000 €.

En 2022, suite à un appel à projet lancé en début d'année, 10 associations pour 12 projets ont été financées :

12 projets : 17 701 €	1 convention : 20 000 €	Total – 37 701 €

La démarche « accès aux droits et inclusion numérique » pilotée conjointement par le Conseil Départemental et Brest Métropole intègre depuis 2019 la problématique du handicap. Parallèlement à la formation des acteurs du réseau, un travail sur les pratiques et besoins des personnes dans leurs usages du numérique et leurs difficultés à faire valoir leurs droits a été réalisé en focus groupe avec les Groupements d'Entraide Mutuelle (GEM) et le Sémaphore d'EPAL.

Le dispositif expérimental de « bénévolat accompagné » est devenu opérationnel en septembre 2022. Il concerne toute personne en situation de handicap, de plus de 18 ans, orientée par un service d'accompagnement (type SAVS), ou par une structure qui a une bonne connaissance de son public (ESAT, EA).
Il s'appuie sur une charte de fonctionnement entre les structures-ressources qui orientent des candidats en situation de handicap, France Bénévolat qui propose les missions, et les associations qui accueillent et accompagnent les bénévoles. Une formation de sensibilisation aux handicaps et des outils de suivi ont été, également, réalisés. Une évaluation du dispositif est prévue en 2023.

Engagé depuis 2020, le travail exploratoire du phénomène de maltraitance des personnes en situation de handicap au niveau local vise à adapter ou compléter les réponses en matière d'accès au droit. Il s'inscrit dans le cadre du conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMSPD). L'arrivée du nouveau coordonnateur a permis de réactiver une dynamique de travail « en sommeil » avec le bureau d'aide aux victimes de Don Bosco, les intervenantes sociales de la Gendarmerie et de la Police Nationale, l'association Alma 29-56 et Ildys qui coordonne le dispositif « Communauté 360 ».

Plusieurs rencontres avec les responsables de la démarche « Handicap, Innovation Territoire » (HIT) de Lorient Agglomération et la Mission « Enseignement Supérieur » ont également permis d'envisager des collaborations qui seront à structurer en 2023. Ce programme d'actions ambitieux court sur 8 ans de 2020 à 2027 et associe les territoires de Rennes, Brest (IMT Atlantique, Ildys et UBO) et du Québec.
Il a vocation à faire du handicap une démarche concrète de développement territorial et de promotion de l'innovation au service de l'accessibilité universelle.
Les principes du programme reposent sur 2 fondamentaux:
- les personnes en situation de handicap au cœur du projet ;
- la mobilisation en continu des acteurs des champs de la recherche, de la santé, du médico-social, de l'économique, de l'insertion, de la formation…

Pour les 4 territoires concernés, les enjeux sont multiples : faire connaître la démarche, innover - créer, essaimer, et partager les « bénéfices » directs des actions avec les personnes en situation de handicap.

Enfin, face au constat d'une convergence de besoins des seniors et des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'habitat et de mobilité, certains projets d'actions du plan « Ville Amie des Aînés » ou du plan Handicap seront menés conjointement par le CLIC et la Mission Handicap.
Il s'agira, par exemple, pour les déplacements :
- de permettre aux personnes de mieux connaître l'offre de transports publics pendant la phase de travaux liés à l'opération « Mon réseau grandit »;
- de recueillir la parole des personnes sur leurs usages des transports via les comités d'usagers organisés par Bibus ;
- de faciliter leurs déplacements piétons dans la ville en identifiant les besoins de mobiliers urbains ;
- de participer au lancement de l'application collaborative « StreetCo » pilotée par la direction Mobilités.

L'accessibilité des transports publics, de la voirie et des espaces verts – Brest Métropole

Actions et réalisations de la direction des Mobilités

Les véhicules
Le parc de bus mis à disposition est 100% accessible (rampe, information sonore et visuelle). Le nouveau délégataire RATPDev a en charge l'exploitation du service public global de mobilité durable depuis le 1er juillet 2019.

Les arrêts de bus accessibles

Sur les 387 stations du réseau, 11 arrêts font l'objet d'une impossibilité technique avérée, en raison d'une pente de voirie supérieure à 5% ou d'une emprise de l'arrêt trop étroite ne permettant pas le retournement de la personne en fauteuil roulant une fois la rampe du bus déployée. En 2022, 11 arrêts supplémentaires ont été aménagés dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie, maintenant ainsi le taux d'accessibilité à 86%.

n° de ligne	nombre de stations	nombre de stations accessibles	taux d'accessibilité
1	16	16	100%
2	42	36	86%
3	37	36	97%
4	48	46	96%
5	26	25	96%
6	27	22	81%
10	42	37	88%
11	17	15	88%
12	32	29	91%
13	19	19	100%
14	26	25	96%
15	32	23	72%
16	39	35	90%
17	32	26	81%
18	20	19	95%
19	39	33	85%
20	5	4	80%
25	22	9	41%

Le taux d'accessibilité des stations du réseau bibus de 66% en 2015 atteint 86 % en 2022.

Concernant l'opération « Mon réseau grandit », à l'initiative de la direction Mobilités, un groupe de travail « Tram2 » constitué de Bma (mandataire de la métropole sur l'opération) et des associations volontaires du champ du handicap s'est mis en place à partir du 3ème trimestre 2021 pour disposer d'un éclairage sur les besoins spécifiques à prendre en compte dans le projet.
En 2022, les échanges nourris et menés en parallèle des études ont permis une réelle intégration des enjeux d'accessibilité par :

- l'intégration des éléments relatifs aux nouvelles rames dans le cahier des charges « matériel roulant » actuellement en cours de consultation,
- la présentation des études détaillées (« PRO ») sur les volets des stations Tramway et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS),
- les aménagements de voirie, y compris de cas particuliers.

Le parc de transport adapté

Le service ACCEMO

Ce service s'adresse aux personnes ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 80% et qui ne peuvent pas prendre le tramway ou le bus, seules ou accompagnées, pour certains de leurs trajets. Pour accéder au service, les personnes ont fait une démarche spécifique d'ouverture du droit auprès de l'exploitant RD Brest. En conformité avec la loi LOM (loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019), l'inscription au service est ouverte aux non-résidents du ressort territorial pour leurs déplacement sur ce dernier, dans la limite des places disponibles et peut se faire en ligne via https://www.bibus.fr/fr/demande-inscription-au-service-accemo.
Le service fonctionne à la demande et sur réservation téléphonique. Les transports sont assurés par des minibus spécialement équipés, et si nécessaire, par des moyens complémentaires en sous-traitance.
La fréquentation du service est repartie à la hausse depuis 2021 avec plus de 27 250 voyages réalisés en 2022. On peut noter que le service est saturé aux heures de pointe (entre 8h et 9h30 puis entre 16h et 17h) mais sous utilisé en heures creuses (entre 10h et 15h et après 17h30 jusqu'à minuit). On peut également relever que le taux de groupage est encore faible puisque seulement 46,4% des courses effectuées transportent plusieurs personnes.

	2021	2022	Evolution en %
voyages	24 865	27 258	+ 8,8
Kilomètres bibus	138 405	139 379	+ 0,7
Kilomètres sous-traités	45 890	58 176	+ 21
Kilomètres totaux	186 316	197 555	+ 6

Fréquentation du service ACCEMO en milliers de voyages

Actions et réalisations de la direction de la Voirie

Les travaux en régie

Les opérations sur l'espace public se doivent d'assurer :
- la conservation des infrastructures existantes (chaussées et trottoirs),
- l'adaptation de la voirie en fonction des extensions liées à l'urbanisation, ainsi qu'à l'évolution du plan de circulation sur l'agglomération et le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture (cycles et transport en commun...),
- l'amélioration de la sécurité des déplacements.

Pour l'ensemble des travaux (régie ou entreprise), la problématique d'accessibilité du domaine public fait l'objet d'une analyse dès la phase de conception avec notamment l'adaptation des traversées de chaussée et l'élargissement des trottoirs ou cheminements.

En 2022, les programmes réalisés à l'entreprise dans les communes et quartiers ont été l'occasion de mettre aux normes les trottoirs et les traversées piétonnes.

On peut citer notamment :
- à Brest, le réaménagement de la rue Pierre Sémard entre le giratoire Melville et la rue Leguen avec l'élargissement du trottoir, la mise aux normes et la sécurisation des traversées piétonnes,
- l'aménagement de la rue de Kermaria entre la rue Duval et le pont surplombant la RD 112/RN 12 avec la sécurisation des cheminements piétons et la reprise des arrêts de car devant le collège,
- les travaux, rue du Calvaire, rue Voltaire, rue Guizot, rue de Lostalen, rue J. Le Borgne, rue des deux frères Guezennec avec des interventions systématiques sur l'adaptation des cheminements,
- une création de trottoir, rue de la résistance à Plouzané.

Par ailleurs, 412 380 € de travaux, spécifiquement destinés à améliorer l'accessibilité du domaine public (cf. tableau - liste travaux ci-après), ont été réalisés par les équipes de voirie régie.

Tableau récapitulatif des travaux 2022 par secteur géographique			
Commune/Quartier	Lieu	Nature des travaux Détail	TOTAL
Brest St Pierre	RUE LE GUENNEC	Cheminement et traversées	49 570 €
Brest Lambézellec	RUE DE KERVAO	Cheminement et traversées	61 552 €
	63 RUE PEN AR MENEZ	Place PMR	5 802 €
	PIERRE CORRE	Place PMR	11 434 €
Brest Europe	RUE DU HUIT MAI 45	Cheminement et traversées	18 352 €
	CITE CHANOINE CHAPALAIN	Traversée piétonne	5 715 €
	20 RUE VAN GOGH	Traversée piétonne	3 981 €
	RUE GUILLAUME	Traversée piétonne	8 541 €
Brest Centre	RUE MAGINOT	Traversée piétonne	8 106 €
	RUE MONGE	Place PMR	13 560 €

Brest Bellevue	RUE D'ANJOU	Cheminement et traversées	29 447 €
	AVENUE DE TARENTE	Traversée piétonne	1 651 €
	RUE DE SAINT-NAZAIRE	Traversée piétonne	14 896 €
	RUE DU ROUERGUE	Cheminement et traversées	34 876 €
Brest St Marc	ROUTE DU VIEUX SAINT-MARC	Cheminement et traversées	15 488 €
	RUE EUGENE BEREST	Place PMR	8 593 €
	RUE AMIRAL TROUDE	Traversée piétonne	3 709 €
	PLACE DES FORMES	Traversée piétonne	8 002 €
	RUE LORE	Traversée piétonne	14 235 €
	ROUTE DU STANG ALAR	Cheminement et traversées	43 626 €
Plougastel	PLACE JEAN FOURNIER	Places PMR	9 324 €
Guipavas	RUE CHATEAUBRIAND	Cheminement et traversées	12 039 €
Le Relecq Kerhuon	ROUTE DE KERSCAO	Place PMR	16 082 €
	RUE DE LA VICTOIRE	Traversée piétonne	13 799 €
TOTAL			412 380 €

Le stationnement PMR

41 places de stationnement PMR ont été aménagées en 2022 afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap pour du stationnement résidentiel ou sur des zones de centralité.
Brest métropole a continué de mettre aux normes son programme concernant les arrêts de bus (cf. chapitre mobilité).

Actions et réalisations de la direction des Espaces Verts

La prise en compte de l'accessibilité dans le cadre des travaux de rénovation et la réhabilitation d'espaces existants

Les espaces verts de Brest métropole se caractérisent majoritairement par des terrains dont la topographie est très tourmentée. Les parcs et jardins ont largement été aménagés dans des zones non constructibles (vallées notamment) présentant des pentes parfois très importantes. Par ailleurs, les espaces verts communs peuvent servir de zones de raccordements des différents niveaux d'implantation des bâtiments (exemple : secteur de Bellevue ou de Kerargaouyat). Les circulations sont alors contraintes par des ruptures de pentes obligeant la mise en oeuvre d'escaliers.

En 2022, différents projets permettant une mise aux normes PMR et des améliorations substantielles des conditions de circulation ont été engagés :

- Place Vinet (Saint-Marc) : mise aux normes des main-courantes, contrastes visuels sur les marches d'escaliers et mise en place de mobilier de détection. Ces travaux doivent être confortés en 2023,
- Jardin Laënnec (Brest Centre) : travaux d'amélioration de l'accessibilité (en cours),
- Lavoir de Lambézellec : reprise de maçonneries, pose de garde-corps et main-courantes,
- Jardin Kennedy - partie basse (Brest centre) : reprise d'une allée en enrobé,
- abords du pont Albert Louppe : réalisation d'un escalier et pose de main-courante,
- Parc de Keravelloc (Lambézellec): pose de mobiliers d'assises au jardin sensoriel,
- Chemin du Stand de Tir (Quatre Moulins) : reprise de l'allée piétonne.

Keroual : réfection d'allées, secteur écuries et accessibilité PMR (Guilers)

Suite à l'interpellation d'une famille d'accueil d'enfants en situation de handicap, un travail spécifique issu d'une concertation a été effectué pour offrir un parcours de promenade adapté aux besoins évoqués (fauteuils électriques notamment). Le projet a intégré la matérialisation d'un place PMR grande longueur sur le parking côté écuries et s'est poursuivi par la réfection d'allées de sous-bois.

La création d'une aire de jeux inclusive sur le quartier de Saint Pierre

Suite à l'aménagement d'une aire de jeux inclusive à Gouesnou et après évaluation de l'usage de celle-ci, un projet analogue a été initié sur le quartier de St Pierre à Brest.
Le choix s'est porté sur le jardin de Kerzudal déjà doté d'équipements de sport et de jeux. Ce parc se caractérise par une desserte existante en matière d'allées piétonnes répondant aux normes.

La direction Espaces Verts et la mairie de quartier ont procédé en 2021 à la structuration du projet autour d'un groupe de travail constitué de représentants individuels et collectifs d'enfants porteurs ou non de handicaps.

Une première tranche de travaux a été réalisée. Elle comprend la réalisation d'une zone de balançoire et la préfiguration d'un parcours sensoriel (allée d'éveil podotactile).

Les travaux interrompus pour l'hiver reprendront au printemps 2023.

Les cours d'écoles, vers un lieu de mixité : l'exemple des groupes scolaires Paul Dukas et Jacques Kerhoas.

Il s'agit de projets de verdissement et de restructuration de l'offre ludique dans la cour visant à proposer des usages moins genrés et plus largement inclusifs.
Ce travail se traduit par la diminution substantielle des espaces réservés aux jeux de ballon (usage exclusif) au profit d'une variété d'espaces développant l'approche sensorielle et la multiplication d'ateliers ludiques.

L'inclusion en matière d'accueil, de communication, de formation, d'emploi, d'éducation et de loisirs

L'accès aux services d'accueil et d'information – Direction de la Proximité

La ville de Brest et Brest métropole se sont dotés d'une plateforme d'interprétariat qui sert d'intermédiaire entre l'usager et les services de la collectivité. Cette fonction a été expérimentée pendant le 1er confinement en 2020 et se poursuit de façon pérenne depuis.
Ce service s'adresse aux personnes sourdes, malentendantes, sourdes aveugles ou aphasiques, qui ont besoin d'entrer en contact avec les services de la Ville de Brest ou de Brest métropole.
Pour y accéder depuis leur domicile, les usagers disposent d'un lien sur brest.fr. en allant sur « Vous êtes… » et en sélectionnant « Une personne en situation de handicap ».
Ce dispositif a d'abord été déployé à l'Hôtel de Ville puis dans les mairies de quartier à partir de fin 2021.

Un forfait de 10h de prestation a été contractualisé pour 2022 et 2023. En 2022, le dispositif a été peu sollicité. 36 minutes ont été consommées, en partie pour des tests de bon fonctionnement.

Face au constat d'un faible usage du dispositif, diverses actions ont été mise en place en 2022 :
- rencontre des directions concernées par l'accueil de public afin de présenter le dispositif et d'échanger sur les besoins potentiels ;
- rencontre des associations représentant les personnes déficientes auditives afin de tenter d'identifier les éventuels freins à la sous-utilisation du dispositif, leurs besoins et étudier des modalités de communication renforcée sur le service offert;
- sollicitation d'Elioz pour relancer la communication sur ses réseaux sociaux et mettre à disposition des autocollants permettant de signaler le service sur les lieux d'accueil.

L'information et la communication - – Direction de la Communication

La ville de Brest et la métropole diffusent de très nombreuses informations via ses sites internet et supports de communication. Le support majeur est Brest.fr.
La version de 2016 était partiellement conforme à la dernière version du référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA 4).

Une nouvelle version de Brest.fr vient d'être mise en ligne (mars 2023). Celle-ci a été développée en s'appuyant sur les recommandations de personnes en situation de handicap (association Valentin, Haüy) et le RGGA 4. Un audit est en cours

pour valider son taux de conformité. Un nouveau test est prévu avec l'association Valentin Haüy pour s'assurer que le site est bien conforme aux attentes.

L'affichage du niveau d'accessibilité des évènements et services de la collectivité est recherchée systématiquement : utilisation des pictogrammes, conception des supports. La traduction en « facile à lire et à comprendre » (FALC) se développe de manière significative (ex. pratik Elections, logement social, déclaration de naissance...).

La sensibilisation et la formation du personnel des agents de la collectivité – Direction des Ressources Humaines

La formation aux handicaps et à leur prise en compte dans les politiques publiques de la ville de Brest et de la métropole est ancienne.
Suite à L'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), fixant une obligation de formation des professionnels de ces établissements, Brest métropole a réussi en 2022 à engager son programme de formation « Accueil de personnes en situation de handicap dans les ERP ». Trois sessions ont permis de former spécifiquement 45 agents, avec le soutien de l'Association des Paralysés de France (APF). Des sessions supplémentaires sont d'ores et déjà programmées sur 2023.

Parallèlement, une session concernant « l'accueil en médiathèque de personnes en situation de handicap psychique » a été proposée à 15 agents. Cette orientation de la Direction de la Culture sera développée en 2023.
Par ailleurs, 9 agents ont été formés à « l'adaptation des activités sportives aux enfants en situation de handicap mental et psychique » dans le cadre du CNFPT.

D'autres réponses individuelles ont également été apportées à des souhaits de montée en compétences de certains agents ou de leurs directions.
36 agents ont ainsi profité de formations dans différents domaines, tels que :
- l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire ;
- le portage psychique dans les établissements d'accueil du jeune enfant ;
- à la rencontre d'un public sourd : l'accueil et la communication ;
- l'accueil en service social du public souffrant de troubles psychiques et psychiatriques.
- les troubles du langage et des apprentissages : les Dys
- les jeunes sourds lisent-ils ?
- l'adaptation de son enseignement musical au public en situation de handicap…

Types de formation	2008 -2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accessibilité	29	-	-	18	-	31	31	45
formations spécifiques	2001	40	4	76	77	85	6	59
Total	2030	40	4	94	77	116	37	104

Tableau du nombre d'agent.e.s formé.e.s au handicap depuis 2008

Conjointement à ces temps de formation, des temps de sensibilisation au handicap ont été organisés, lors de séminaires ou journées d'études, au sein des services de la petite enfance, de la coordination éducative, du CCAS…

L'emploi – Direction des Ressources Humaines

L'emploi direct à la ville et à la métropole :
L'accueil en emploi des personnes en situation de handicap s'effectue dans le cadre d'un partenariat renouvelé, au travers de conventions triennales depuis 2009 avec le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).
Trois axes orientent l'action :
- le recrutement,
- le maintien dans l'emploi,
- la communication et la sensibilisation.

Répartition par sexe	Effectif 2022	Répartition par tranche d'âge	Effectif 2022
Femmes	148	Moins de 25 ans	2
Hommes	166	26-40 ans	43
Total	314	41-55 ans	153
		Plus de 55 ans	116
		Total	314

Tableau des déclarations « travailleurs handicapés » 2022

La Loi handicap du 11 février 2005 impose l'obligation légale de déclarer un taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à 6% de ses effectifs. Le taux d'emploi direct est le rapport entre les bénéficiaires de l'obligation d'emploi et l'effectif total rémunéré au 1er janvier de l'année écoulée.

Le taux d'emploi direct annuel en 2022 est de 8,75%.

Depuis 2021, le taux d'emploi indirect n'est plus pris en compte dans la déclaration annuelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ce taux indirect intégrait la conversion des dépenses réalisées auprès du secteur protégé en unités déductibles qui venaient s'ajouter aux taux d'emploi direct.

A présent, seul est pris en compte le taux d'emploi direct appelé également taux d'emploi légal qui correspond au nombre de BOE recensé annuellement dans la collectivité sur le nombre total d'agents rémunérés. L'ETP (équivalent temps plein) sert à calculer le seuil règlementaire des 6%.

L'emploi indirect par le levier de la commande publique :

La ville de Brest et la métropole ont engagé depuis plusieurs années une démarche en faveur d'une commande publique responsable qui vise à développer la prise en compte du développement durable dans ses achats et notamment à réduire son impact sur l'environnement et favoriser la cohésion sociale.

Cette commande publique en faveur de la cohésion sociale s'articule autour de 3 dispositifs :

Dispositif	Contrats concernés	Nombre d'heures d'insertion 2022	Montant des dépenses 2022 *(en € TTC)*
Clause insertion	**Marchés publics** : *Marchés de travaux et de services : Restructuration du Conservatoire National Botanique de Brest, collecte de cartons, accueil et gestion des flux en déchèterie…* **Délégation de service public :** *Restauration collective municipale, Mobilité durable, Rinkla…*	**117 183 h**	*Intégré dans le coût global de l'opération*
Marchés d'insertion sociale et professionnelle	**3 marchés d'insertion :** *- Entretien espaces naturels et chemins de randonnée, - Maintenance des bâtiments - Restauration centre nautique*	**32 218 h**	**348 003 €**
Prestations réservées aux structures du handicap	**Marchés publics :** Entretien d'espaces verts (10 lots), nettoyage de locaux (2 lots) et des abords du stade Francis Le Blé, nettoyage d'abribus, fourniture de composteurs, fourniture de plants annuelles-biannuelles **Délégation de service public :** *Mobilité durable*	**34 770 h** *(hors marchés fourniture de plantes et composteurs, délégation de service public « mobilité durable »)*	**724 840 €**

Le levier de la commande publique est mobilisé en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap à travers des marchés publics et la délégation de service public « Mobilité durable ».
Des marchés publics de fournitures et de service sont réservés et confiés à des structures employant majoritairement des personnes en situation de handicap (E.S.A.T. et Entreprise Adaptée). Les prestations confiées concernent des domaines

variés : entretien d'espaces verts, nettoyage de locaux, nettoyage de mobilier urbain, fourniture de composteurs, fournitures de plantes… Le montant total de ces marchés s'élève en 2022 à 724 840 € T.T.C.

Présentation des marchés réservés :

Objet du marché		Titulaire(s)	*Montant des dépenses 2022 (en € TTC)
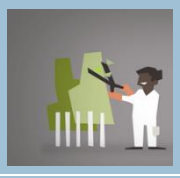	Entretien d'espaces verts, d'espaces naturels et de chemins sur le territoire de Brest métropole (7 lots) (2021-2024)	- Sevel services - Les Genêts d'Or – ESAT Morlaix	391 496 €
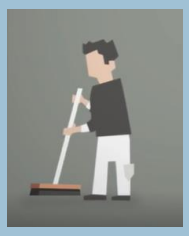	Nettoyage des locaux (2 lots) (2021-2024)	Sevel services	108 115 €
	Maintenance, nettoyage, montage/démontage de divers mobiliers urbains (1 lot) (2022-2025)		57 694 €
	Nettoyage de la Maison des Associations et des espaces associatifs (1 lot) (marché annuel)		37 498 €
	Nettoyage du stade Francis Le Blé lors des différentes rencontres sportives pour la saison 2022-2023 (1 lot)	Sevel services	27 135 €
	Acquisition de composteurs en bois (1 lot) (2022-2023)	Emeraude – I.D.	46 474 €
	Fourniture et livraison de plants d'annuelles et bisannuelles (1 lot) (2020-2024)	Les Genêts d'Or – ESAT Ploudalmézeau	22 194 €
Diverses prestations : entretien de locaux, nettoyage de bâtiments, enlèvement des encombrants débroussaillage etc…		Sevel services	19 890 €
Diverses prestations : enveloppes carte électoral, cartes électorales 2022		Armor MB Services Handirect	14 143 €
Guide bien vieillir		Les Papillons blancs du Finistère	201 €

Petite Enfance, Enfance et Jeunesse – Direction Educations

La Ville a passé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour inscrire dans la durée l'ambition commune :
- de réduire les inégalités sociales ;
- d'améliorer le service rendu et les réponses mises en œuvre sur les territoires ;
- de développer une offre d'accueil à même de mieux répondre aux besoins des familles, notamment, en matière d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), les 29 sites périscolaires et les 4 extrascolaires municipaux.

Des actions et projets spécifiques en réflexion, en cours ou à venir:
- poursuivre le renforcement du maillage partenarial pour mieux accompagner les familles et les enfants avec l'Education Nationale et les services médico sociaux ;
- développer la communication en matière de droits et d'accès aux structures accueillantes : du premier accueil à la première scolarisation, l'accueil en ALSH péri et extrascolaire - un outil expérimental, le « livret d'accueil personnalisé », a été mis à disposition des professionnel.les de la Petite Enfance/ Enfance afin de faciliter la transmission des informations relatives aux besoins des enfants, lors du passage de l'accueil petite enfance à la première scolarisation. Cet outil est destiné à adapter l'accueil des enfants et simplifier le parcours des familles ;
- poursuivre la formation des professionnels accueillants et la sensibilisation des enfants ;
- avancer dans la conception inclusive d'aménagements spécifiques de locaux péri/extrascolaires - L'expérimentation d'une salle multi-sensorielle sur le groupe scolaire de Pen Ar Streat, issue d'un projet transversal ville/Education Nationale est en phase de démarrage: travaux de rénovation, mise à disposition de matériel, apport de ressources pédagogiques et sensibilisation des acteurs de l'école à la démarche, par les professionnel.les de la crèche Pen Ar Créach ;
- doter les professionnels en contact avec le public d'outils : exemple du livret « Loisirs et TSA » mis à disposition des équipes d'animation, créé en partenariat avec ASPERANSA, Autisme Cornouaille, la CAF 29, le Centre Ressources Autisme, le Pôle Ressource Handicap 29, le SACS et la ville de Quimper, le SESSAD Arc-en-ciel de Morlaix (Genêts d'Or), le SESSAD Autisme de Brest.

Depuis le 01er janvier 2022 et en application de l'article L. 917-1 du code de l'éducation, les AESH recrutés par l'État ne sont affectés à l'accompagnement des enfants que sur le temps scolaire même s'il est préconisé un accompagnement sur les temps périscolaires. Ils/elles pourront néanmoins intervenir, selon leur engagement volontaire et le constat de besoins des services de la ville, en dehors du temps scolaire.
Dans ce cas, il revient à la collectivité d'assurer la charge financière de cette mise à disposition. Les modalités de recrutement, d'affectation et de suivi sont ainsi à définir.

Petite Enfance

L'ensemble des lieux d'accueil petite enfance (crèches collectives, halte-garderie et assistantes maternelles) peut accueillir des enfants en situation de handicap.

Sur 2022 :
- au total, sur l'année, 19 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans une crèche ou une halte-garderie municipales ;
- les six places réservées aux enfants en situation de polyhandicap ont été occupées pour des accueils ponctuels ou de façon régulière à la semaine.

Les enfants ainsi accueillis étaient tous inscrits dans un parcours de soins avec des intervenants médicaux du CAMSP, de l'unité d'intervention précoce autisme, ou des professionnels paramédicaux (kiné, orthophonistes…).

Enfance - Jeunesse

L'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire

L'accompagnement des enfants au quotidien par des Accompagnants d'Élève en Situation de Handicap (AESH)Individuel ou mutualisé, l'AESH est une aide humaine qui a pour vocation d'accompagner tout élève en situation de handicap pour lequel la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (CDAPH)

en a notifié le besoin et ce, quels que soient le handicap et le niveau d'enseignement. Il s'agit d'un personnel de l'Education Nationale.

S'agissant des accueils périscolaires, la politique poursuivie en matière d'inclusion se traduit par :
- une inscription des mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans le projet pédagogique de la structure accueillante ;
- la mise en œuvre de moyens de compensation : travaux d'accessibilité, achat et mise à disposition de mobilier adapté, malles pédagogiques et outils spécifiques (couvertures lestées, timers…), renforcement humain des équipes.

Dans les écoles publiques, un renfort d'encadrement sur les temps périscolaires est positionné de manière systématique dans les 12 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

En fonction des besoins et possibilités de recrutement, l'affectation d'un personnel complémentaire à l'équipe d'encadrement règlementaire peut être faite de manière ponctuelle ou régulière, individuelle ou mutualisée, selon certains critères :
- l'enfant bénéficie d'une notification de la MDPH connue des services périscolaires/ extrascolaires ou est en attente de notification. Mais depuis le 01er Janvier 2022, la MDPH n'indique plus qu'une préconisation pour les temps périscolaires, n'induisant pas d'obligation pour les collectivités ;
- le parent est en accord avec un accompagnement personnalisé ;
- la nécessité d'un accompagnement particulier est motivée par la direction de l'ALSH et la famille.

Ce complément d'accompagnement au taux d'encadrement règlementaire représente 9171 heures.
En 2022, sur 6982 enfants inscrits en école publique, 530 enfants en situation de handicap étaient accueillis sur les temps périscolaires. Sur les 828 enfants en ALSH extrascolaires, 45 enfants avec notification ont été accueillis sur les temps de vacances scolaires ainsi que 32 enfants sur les temps du mercredi après-midi.
Des recrutements spécifiques ont été réalisés également sur les temps ALSH du mercredi, petites vacances et vacances d'été pour accompagner les enfants nécessitant un accompagnement particulier (scolarisés en écoles publiques et privées).

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

12 ULIS sont réparties sur 12 écoles élémentaires brestoises : Guérin, Kerargaouyat, Kerbernard, Kerhallet, Kerisbian, Langevin, Pen Ar Streat, Quatre Moulins, Pilier Rouge, Le Questel, Quizac et Jean Rostand.
Ces unités accueillent 139 enfants en 2021-2022 enfants atteints de troubles auditifs, de troubles des fonctions cognitives ou troubles envahissants du développement.

Effectifs scolaires	Maternels	Élémentaires	ULIS	UEM	Ecole La Pointe	DAR	IME
2015/2016	3448	4537	128	0			
2016/2017	3217	4564	123	0	15		
2017/2018	3160	4452	109	7	13		
2018/2019	3049	4447	96	7			
2019/2020	2985	4299	129	7	12		
2020-2021	2839	4265	136	7	12		
2021-2022	2778	4204	139	7	12	3	8

Tableau du nombre d'enfants dans les écoles publiques et les sections spécialisées

Accueil d'enfants déficients auditifs à l'école de la Pointe :

Les enfants déficients auditifs, scolarisés sur cette école, bénéficient d'un accompagnement par l'ANVOL (ex.AFDA).
Des orthophonistes interviennent et disposent d'un bureau dans les locaux du groupe scolaire.
Deux psychologues, une psychomotricienne, une éducatrice et des interfaces de communication mettent également leurs compétences au service des élèves de l'école.
Un cours de langue des signes est assuré dans l'école afin de permettre aux enfants entendants et malentendants de communiquer et de s'enrichir mutuellement.

Une Unité d'Enseignement Maternel Autisme (UEMA) à l'école Louise Michel :

L'unité d'enseignement est un dispositif médico-social accueillant 7 enfants âgés de 3 à 6 ans.
Il constitue pour ces enfants, un cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler les temps individuels et collectifs autour :

- d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- d'interventions éducatives et thérapeutiques précoces.

L'objet de l'UEM est d'offrir, chaque fois et dès que possible, les conditions d'une scolarisation en milieu dit ordinaire. Aussi, les élèves peuvent bénéficier de temps d'inclusion dans la vie d'une des classes de l'école.

Un Dispositif d'Auto Régulation sur l'école Paul Eluard (DAR)

Le dispositif vise la scolarité d'enfants d'âge primaire ne bénéficiant pas, selon la philosophie de l'école inclusive, d'AESH, ou de moyens de compensation.
L'équipe éducative au sens large (DAR, Education nationale, Ville) a pour objet commun d'accompagner l'enfant dans la gestion de ses émotions et compétences.

Le DAR fonctionne avec un plateau technique :

- 1 éducateur/trice ;
- 1 neuropsychologue ;
- 1 ergothérapeute.

6 enfants ont été accueillis à la rentrée avec pour objectif d'accueillir 10 enfants d'ici à 3 ans.

Un Service d'Education et d'Enseignement Spécialisé de l'IPIDV dédié aux enfants déficients visuels sur l'école Jean ROSTAND (SEES)

La ville met à disposition des locaux sur l'école Jean ROSTAND pour accueillir une Unité d'Enseignement qui a pour objet :

- de dispenser à une dizaine d'enfants d'âge élémentaire, des cours d'apprentissage au braille et à l'utilisation des outils braille (du CP au cm2) ;
- de les accompagner dans l'acquisition de l'autonomie vers l'entrée en 6ème en mettant à leur disposition de nombreux moyens de compensation et une pédagogie spécialisée.

Une Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME Jean PERRIN sur l'école Célestin Freinet (UEE)

Un groupe de 8 enfants en situation de handicap est accueilli dans un établissement scolaire ordinaire, accompagné d'un éducateur et d'un enseignant spécialisé. Des projets sont développés en commun sur les temps scolaires et périscolaires afin de travailler ensemble la démarche inclusive collective. Cette démarche, conventionnée, permet à la fois d'effacer les différences sur des activités informelles mais également de favoriser le lien. Elle nécessite une concertation importante des professionnels de la communauté éducative.

Formation

Des temps de sensibilisation sont organisés auprès des professionnel.les de l'encadrement des temps péri/extrascolaires via les missions d'appui menées par le SESSAD Autisme et de l'IME Jean PERRIN.

L'accès à la culture – Direction Culture –Animation & Patrimoine

Depuis de nombreuses années, la Direction Culture-Animation-Patrimoines est engagée sur l'amélioration permanente de l'accessibilité de tous et toutes à ses propositions et manifestations.
Les axes de développement à court et moyen terme portent particulièrement sur :
L'accès et la participation des personnes à l'offre culturelle,
L'accès aux contenus des œuvres et aux évènements proposés par chaque service ou équipement,
Le renforcement des partenariats avec les associations concernées pour des actions culturelles spécifiques afin de ne pas faire « pour » mais « avec ».

L'accès et la participation à l'offre culturelle

Une communication sur les conditions d'accessibilité

- Pour le Service Patrimoines, la poursuite des travaux engagés sur la communication des niveaux d'accessibilité. En 2022, ce sont les expositions temporaires qui ont été concernées.
- Pour les Médiathèques :
  - La création d'un flyer à destination des publics aveugles et malvoyants sur les collections et services ;
  - La mise en place des pictogrammes accessibilité à la médiathèque de Bellevue.

Une communication plus accessible en version.odt pour l'ensemble des services et des établissements :

- pour le musée des Beaux-Arts, le programme semestriel sur le site du musée, avec pour chaque support (papier ou numérique) les précisions relatives à l'accessibilité (ou non) des expositions, visites ou événements.
- pour le Service patrimoines, l'ensemble des publications produite sur le site Brest.fr, avec la mention « accessibilité » des animations, parcours… précisée autant que possible sur chaque support.
- Pour le service Culture-Animation, la plaquette du Mac Orlan sur le Brest.fr.
- pour les médiathèques :
  - le programme et la plaquette ateliers numériques et du livret de visite de l'exposition Benjamin Lacombe sur biblio.brest.fr ;
  - la signalétique « accessibilité » mise en place à la médiathèque de Bellevue : pictogrammes et police en grands caractères.
- pour le conservatoire, tous les documents sur le site du Conservatoire et l'utilisation des pictogrammes.

La formation des agent.e.s :

- pour les Médiathèques :
  - formation de 15 agents du réseau à l'accueil des personnes en situation de handicap psychique ;
  - participation de plusieurs agents des médiathèques de la Cavale blanche, des Quatre Moulins, de Saint-Marc et des conseillers numériques à la formation "Accueil de personnes en situation de Handicap dans les ERP" ;
  - formation à la bibliothèque du Finistère d'une agente de la médiathèque de Lambézellec sur l'accueil des personnes sourdes ;
  - sensibilisation de l'équipe à l'autisme par 2 éducatrices du centre psychopédagogique Winnicott à la médiathèque de Saint-Marc.
- pour les services Patrimoines et Musée :
  - journée de formation initiée et organisée avec l'IPIDV, intitulée « Accueil et visite des publics en situation de déficience visuelle » en décembre 2022. Elle a rassemblé 11 agents du service ainsi que du Musée des Beaux-Arts (guides conférencières, agent d'accueil, chargées de projet ou du service au public).

L'accès aux contenus des œuvres et évènements proposés

Le Musée des Beaux- Arts

Le musée a soutenu la réalisation d'audiodescriptions d'œuvres de la collection, en collaboration avec les associations L'œil sonore et Valentin Haüy. Cinq audiodescriptions ont été livrées en 2022 et sont utilisées en complément des supports de médiation lors des visites guidées pour les personnes déficientes visuelles.
En 2022, certaines expositions ont été adaptées au publics déficients auditifs et visuels :

- visite de l'exposition Corps Accords traduite en langue des signes françaises (19 personnes entendantes ou sourdes) et présentation descriptive et tactile suivie d'un atelier avec le chorégraphe Gaël Sesboüé pour 13 personnes déficientes visuelles et accompagnateurs.

Des enfants de l'IPIDV sont également venus avec leur enseignante en visite libre ;

- visite de l'exposition Plumes de peintres traduite en langue des signes françaises (6 personnes entendantes ou sourdes) et présentation descriptive, sonore et tactile pour 14 personnes déficientes visuelles et accompagnateurs.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Le conservatoire de Brest métropole poursuit ses actions en faveurs des publics éloignés ou en situation de handicap par :

- la tarification adaptée des concerts : soit 4 € et gratuit pour les accompagnateurs ;
- le projet « Musique à l'Hôpital » : partenariat entre musicienne intervenante et enseignants de l'hôpital pour les enfants en hospitalisation de longue durée ;
- désignation d'une référente « inclusion »: depuis 2022, elle est chargée de construire avec les familles des parcours adaptés aux difficultés de chacun;
- chorale inclusive : créée en lien avec l'Arche au Relecq-Kerhuon, la chorale inclusive est dirigée par une enseignante du conservatoire. Cet ensemble est composé d'adultes en situation de handicap, de membres du personnel soignant volontaires et des familles.

Les Médiathèques

- Médiathèque de Bellevue : mise en prêt de deux liseuses (réglage de la taille de la police, de la police accessible aux dyslexiques, de la luminosité).
- Médiathèque François Mitterrand – les Capucins :
  - séances de « jeux adaptés »,
  - exposition organisée dans le cadre de Brest en bulles imprimés dans une police accessible aux personnes dyslexiques.
- Médiathèque de Saint-Martin : soirée pyjama en LSF pour des personnes sourdes.

Le service Patrimoines

Les balades en ville

En 2022, les balades en ville ont été conçues avec une attention particulière sur l'accessibilité PMR des itinéraires: probant pour 2 balades sur 3, auxquelles se sont ajoutées des interprétations en LSF pour les participants sourds.

Les journées européennes du patrimoine

Chaque année, ce temps fort est préparé avec les associations afin de proposer une sélection de visites adaptées aux personnes sourdes ou déficientes visuelles et les indiquer dans la programmation.

La Tour Tanguy

En 2022, la nouvelle scénographie de la tour Tanguy a été conçue en collaboration avec des associations. Elle comprendra, en 2023, plusieurs éléments pour le public concerné : maquette tactile, audiodescription, parcours podotactile, rédaction simplifiée, prise de vue de la nouvelle scénographie pour les personnes à mobilité réduite en dehors de la tour etc.

Parcours patrimoniaux

Un nouveau parcours « Brest d'un port à l'autre » a été réfléchi pour répondre aux besoins d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il sera proposé en début d'année 2023 sur le port du Moulin Blanc.

Le service Culture-Animation

« L'Eté à Brest 2022 »

La handibox est proposée dans le cadre des manifestations culturelles permettant un service d'accueil adapté au public.

Les Jeudis du Port

Les Jeudis du Port proposent un ensemble d'actions pour une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap, comme un accueil adapté aux personnes à mobilité réduite et une entrée spécifique sur le port évitant les files d'attente ainsi qu'un accueil en LSF.

Une signalétique est également mise en place dans les chalets d'accueil pour indiquer les niveaux d'accessibilité.

La handibox est déployée dans son ensemble avec une agente formée dédiée.

Des bornes sonores sont installées aux entrées du site pour guider les personnes non-voyantes et malvoyantes vers les accueils, ainsi que des boucles magnétiques dans les 3 chalets. Des plaquettes en grands caractères sont à disposition. Deux fauteuils roulants sont disponibles en prêt pour les personnes dont la station debout prolongée est difficile, ainsi que des sièges-cannes. 4 WC adaptés sont répartis sur le site à proximité des scènes de spectacle et sur le parc à chaînes. Une plateforme PMR permet d'assister aux concerts dans de bonnes conditions.
Une attention particulière est portée par les régisseurs des spectacles de rue (Le Fourneau) afin que les personnes à mobilité réduite puissent être devant les autres spectateurs. Chaque scène (Docks et grande scène) dispose d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes, des casques ou boucles spécifiques leur étant prêtés à l'accueil central afin de suivre les concerts dans les meilleures conditions. Enfin, le concert de Cali a été partiellement chantsigné pour permettre la participation du public sourd.

Les fêtes de quartier, des aménagements et actions spécifiques

- Pont de la Brasserie : chalet d'accueil avec matériel de la handibox, spectacle de conteur retransmis par boucle magnétique, accessibilité partielle du site (forêt).
- Ciné plein air : accueil avec matériel de la handibox, accessibilité du site, boucle magnétique et sous titrage pour personnes sourdes et malentendantes.
- Noël à Brest : accessibilité du site et des spectacles, accueil en LSF le weekend, accueil avec matériel de la handibox.

Le développement des partenariats pour des actions culturelles spécifiques

Les Médiathèques

- Médiathèque de la Cavale Blanche :
  - animations avec résidents de l'association Don Bosco (sur site et à Don Bosco) ;
  - accueils réguliers de classes ULIS.
- Médiathèque des Quatre Moulins :
  - accueils réguliers en LSF d'un groupe d'enfant de l'école La Pointe avec l'association Anvol ;
  - dépôt du Victor Reader (lecteur de CD pour personnes malvoyantes) au sein d'une résidence pour personnes âgées ;
  - accueils réguliers de classes ULIS et projet à l'année avec une classe.
- Médiathèque de Saint-Marc : ateliers d'art thérapie avec des jeunes en situation de handicap du centre psychopédagogique Winnicott.
- Médiathèque de Saint-Martin :
  - après-midi jeux avec des adolescents en situation de handicap psychique du SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile) ;
  - sensibilisation à la langue des signes pendant les Temps d'Activités Périscolaires avec le Patronage Laïque Guérin ;
  - après-midi jeux en partenariat avec la résidence Espéranza – CCAS de Brest (personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques).

L'accès aux sports – Direction Sport et Nautisme

La pratique nautique

Du matériel adapté

Les bateaux et le matériel sont achetés par les clubs, associations, ou le centre nautique. L'ensemble est à la disposition de tous les partenaires.

Les structures impliquées dans le nautisme adapté (Handivoile, le CHU Bohars , Bretagne Nautisme, Voile du Ponant 29, CDV29) travaillent de concert pour utiliser le nautisme comme levier dans un parcours de soins ou éducatif. 403 sorties ont été réalisées au total dont 307 sorties sur diverses unités du pool nautique (trimaran, Hansa, bateaux collectifs, …).

Des évènements nautiques pour favoriser les pratiques adaptées

En 2022, Handivoile Brest a organisé :
- Des journées promotionnelles et l'Open handivoile en septembre (avec VP29 et CDV29)
- Le rond handivalide du GPEN (avec BBN)
- Se sont tenus au Centre Nautique de Brest :
- Le Distro War Vor en juillet avec plus de 1000 bénéficiaires ;
- La croisière Grand cœur Marin en septembre avec 300 participants.

L'accès aux activités aquatiques

L'offre aquatique en direction des personnes en situation de handicap et du sport-santé est constituée :
- des créneaux ouverts à tous ;
- de créneaux réservés au public des associations, mis à disposition gratuitement sur les 6 piscines de Brest métropole (dont Spadium Parc).

Le service des piscines observe, sur les créneaux d'ouverture au public d'accès payants et dans le cadre d'activité associative, une fréquentation croissante des personnes en situation de handicap, depuis l'installation de système de mise à l'eau.
Par ailleurs, les piscines peuvent accueillir les personnes déficientes visuelles avec leurs chiens accompagnants dans les parties pieds chaussés. Des couloirs de nage leurs sont réservés.
Le club du CNB, qui propose déjà une offre handisport, s'est affilié cette année à la fédération de Sport Adapté.
Cette affiliation complétera l'offre et l'inclusion de ses nouveaux licenciés.

Piscines	Créneaux réservés/activités proposées en 2022
Recouvrance	Deux créneaux réservés : au Cercle des Nageurs de Brest pour des personnes atteintes de sclérose en plaque (environ 4 à 5 personnes). L'encadrant du club a été formé spécifiquement pour ce public. A l'association Sports Adaptés.
Buisson	Deux créneaux réservés : adultes du Foyer de Kervallon groupes des Papillons Blancs.
Kerhallet	Un créneau hebdomadaire natation et plongée pour l'association Handisports. Un créneau sur le temps scolaire réservés aux enfants de l'IME Jean Perrin.
Foch	Un créneau pour l'IME de l'Elorn.
Spadiumparc	Deux créneaux pour l'association Handisports les samedis matins.

Les activités de sports de salle et de plein-air :

Les activités dans les salles et gymnases

Les créneaux pour d'utilisation des stades et gymnases de Brest sont mis gratuitement à la disposition des associations. Certains sont particulièrement aménagés pour le handisport en loisirs ou compétition:
- Les centres sportifs Raymond Chapel, de Lanroze et de la Brasserie ;
- Le gymnase de Pen Ar Streat : des locaux sont dédiés au stockage des fauteuils et du matériel handisport ;
- Les gymnases de Traon-Quizac, de Bellevue, Vigier, de Provence, Le Doaré.

Les activités disponibles sur la ville de Brest sont : la Sarbacane, le Foot-fauteuil, le Basket-fauteuil, le Basket adapté, l'Escrime, le Football, le Handball, le Multisports, le Tir à l'arc, le Tennis, la Boccia.

Ces activités représentent près de 90 heures hebdomadaires en 2022, réservées pour les associations du handisport et du sport adapté, soit 3,5 % des créneaux réservés aux associations :

Clubs	Volume horaire affecté en 2022
Handibrest	12h30
Electrofoot brestois	3h
PL Lambézellec	7h30
ASPTT	20h
Fond Le Saint	2h

- Les sections « Sports Adaptés » du Stade Brestois 29 et du Brest Bretagne Handball créées en 2017 regroupent aujourd'hui près de 60 jeunes (30 en handball, 30 en football).
- L'ASPTT : a créé une section spécifique de Sport Adapté pour la saison 2021-2022. 25 personnes (11 mineurs et 15 adultes) pratiquent différentes activités sur la semaine. L'ASPTT intervient également auprès de certaines classes ULIS du territoire.
- Les Archers d'Iroise : le club accueille plusieurs adultes pour un créneau dédié de 2h par semaine. L'association propose également des interventions à certains établissements spécialisés.
- Le PL Sanquer : anime depuis plusieurs année une section basket adapté avec un créneau entièrement dédié le vendredi. 11 adultes y participent.
- Le Stade Brestois Athlétisme : des athlètes du Sport Adapté s'inscrivent dans les créneaux classiques du club. Le seul adhérent en catégorie senior est même listé dans les sportifs de haut niveau (Enzo Prigent).
- Le CGBI (Club de Gymnastique Brest Iroise) a diversifié ses activités sur la saison 2022 en s'ouvrant vers de nouveaux publics, notamment celui en situation de handicap ou en ALD. Un conventionnement doit se faire avec les Comités Départementaux Sport Adapté et Handisport.
- Pour les sports de glace, le club des Albatros propose des animations ponctuelles en Para-Hockey et celui « Sport et patinage » va accueillir en 2023 des publics en situation de handicap et en ALD.

En dehors des associations sportives, les associations médico-sociales bénéficient également de créneaux au sein des installations : Genêts d'or, Foyer de Kerlivet, ITEP Jean Louis Etienne…

Les événements – Animations

Championnat de Sport adapté d'athlétisme
La Ligue de Bretagne du sport adapté, le Stade Brestois Athlétisme et le Comité départemental du Sport Adapté du Finistère ont proposé le championnat régional de Para-Athlétisme adapté adultes. Cette rencontre de qualification pour le championnat de France a réuni 51 athlètes de plus de 21 ans.

La solidaire de Brest
Un événement sportif et solidaire bien ancré dans le calendrier sportif brestois qui se veut accessible et dont les frais d'inscriptions sont reversés à différentes associations. En 2022, près de 1000 coureurs, marcheurs ont pris part à cet événement.

Journée « sport partagé » le 10 mai 2022.
L'USEP, l'UNSS, le CDOS en lien avec les CD Handisport et Sport Adapté ont organisé une journée du sport partagé en invitant les classes ULIS et les classes dites « classiques » à s'initier à différentes activités sportives sur le site de Raymond Chapel.
Objectif : se réunir sur un même lieu de pratique pour partager un moment privilégié autour de la pratique sportive.

Le soutien aux associations pour le handisport en 2022
Dans le cadre du soutien et de la promotion des associations sportives, la ville de Brest accorde des subventions sur la base de critères, tels que : la fréquentation, les déplacements sportifs, les manifestations sportives, le développement de nouvelles pratiques.
Les subventions au handisport représentent globalement : 24 887 € et se répartissent entre 3 associations :
- Handisport : 17 028 €
- Handivoile : 725 €
- ASPTT : 7 134 €.

MISSION DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET SANTE

Depuis mars 2019, suite à une réorganisation du pôle solidarités citoyenneté proximité, l'intégration du service Promotion de la santé au DSU acte la forte interaction déjà à l'œuvre entre la mission DSU et le service Promotion de la santé, notamment dans le cadre du contrat de ville. L'intégration de la mission Plan alcool brestois au sein de la mission DSU et donc en proximité du service Promotion de la santé permet de conforter ce projet.
Ce nouvel ensemble n'a pas encore de nom. L'élaboration d'un projet commun liant mission DSU et promotion et la santé a été engagé et devra poser les bases d'une coopération renforcée entre les différentes entités.
Le service promotion de la santé est intégré à l'ensemble « Mission du Développement Social Urbain (DSU) - Promotion de la santé - Plan alcool ». Si le DSU dépend de Brest métropole, le service promotion de la santé et le plan alcool dépendent de la ville de Brest.

Les missions :

La mission du Développement Social et Urbain est en interface entre les directions internes, les partenaires de la collectivité et les associations au service d'un projet urbain de cohésion sociale sur l'agglomération.

Les principales missions du DSU :
- Coordonner et animer le Contrat de Ville
- Accompagner les services et acteurs locaux dans les projets et actions inscrits dans le projet global.
- Assister la ville de Brest et la métropole dans l'animation des projets de développement social sur les quartiers prioritaires
- Impulser des missions transversales et démarches innovantes et expérimentales.

Les territoires couverts :
- Bellevue
- Europe
- Rive droite (2 territoires : 4 Moulins et Saint-Pierre)
- Lambezellec (Keredern et le bourg de Lambézellec)
- OPAH multi-sites (Recouvrance, Haut de Jaurès et Kérinou)

Les thématiques
- Laïcité - Egalité F/H - Discriminations
- Numérique et accès aux droits
- Participation des habitants
- Education
- Habitat
- Insertion - développement économique – économie sociale et solidaire
- Accueil et inclusion des personnes étrangères

Le service promotion de la santé a pour mission de mener une politique volontariste dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé avec l'ambition de contribuer à réduire les inégalités sociales de santé sur son territoire.
- Les actions du service de promotion de la santé sont prioritairement dirigées vers les quartiers prioritaires de la ville de Brest. L'objectif est de favoriser l'accès aux soins par le développement d'actions collectives d'éducation à la santé dans les quartiers, avec, pour et selon les besoins des habitants, en partenariat avec les associations et les professionnels implantés dans les quartiers
- Le service soutient les associations et les structures de quartier en leur apportant une aide :
  - Financière (subventions ou aide suite à réponse à l'Appel à projet spécifique) ;
  - Méthodologique (aide à l'élaboration de projets, formation) ;
  - Logistique (locaux au pôle santé, mise à disposition de salles, d'une cuisine pédagogique et d'un camion de dépistage, prêt de matériels, relai de communication …).
- L'animation de l'Atelier Santé Ville et de plusieurs collectifs comme le Conseil Local de Santé Mental et le collectif santé affective et sexuelle permettent de réunir de nombreux partenaires dans le domaine de la santé globale et de proposer des actions plus efficientes sur le territoire.
- Le service mène également des actions plus grand public comme les lundis de la santé

La récente crise sanitaire n'a fait qu'accentuer les inégalités sociales et territoriales de santé déjà présentes sur le territoire. Elle nous a démontré que la prévention en matière de santé est plus que jamais un enjeu de santé public majeur où l'action des villes est particulièrement importante

Le « Plan alcool brestois » :

Le « Plan alcool brestois » a pour ambition de prévenir et réduire les usages à risque de l'alcool, à la croisée des enjeux de cohésion sociale, de prévention santé, de sécurité. Fruit de l'interaction entre les expertises d'acteurs locaux aux compétences diverses, la démarche a pour finalité de progresser collectivement dans la diffusion d'une culture commune et de bonnes pratiques en matière d'amélioration du cadre et de l'environnement des consommations et de promotion de la santé, prévention et réduction des risques. Les enjeux et objectifs suivants ont été définis pour la période 2022-2024 :

- clarifier et améliorer le rapport à l'alcool : connaissance du produit et de ses effets immédiats/long terme ;
- promouvoir les compétences psycho-sociales (notamment estime de soi, compétences relationnelles, esprit critique) ;
- reculer l'âge des 1ères consommations, notamment par le respect de l'interdiction de vente aux mineurs ;
- dénormaliser l'association systématique entre alcool, fête et convivialité, notamment banaliser le sans alcool/promouvoir les softs ;
- développer les bonnes pratiques de réduction des risques : distribution active d'eau, retour en sécurité ;
- développer le repérage précoce et améliorer l'accompagnement et l'accès aux programmes de réduction des usages à risque de l'alcool.

Ces enjeux se déclinent en actions opérationnelles dans le cadre d'une feuille de route mise à jour annuellement.

Les moyens de la direction :

La mission est composée d'une directrice qui encadre l'ensemble de la direction (DSU, promotion de la santé et plan alcool brestois), d'une assistante administrative et financière, d'une chargée de développement social et habitat, de 4 chargées de mission intervenant sur les 5 territoires. Chaque chargée de mission suit plus particulièrement une thématique transversale.

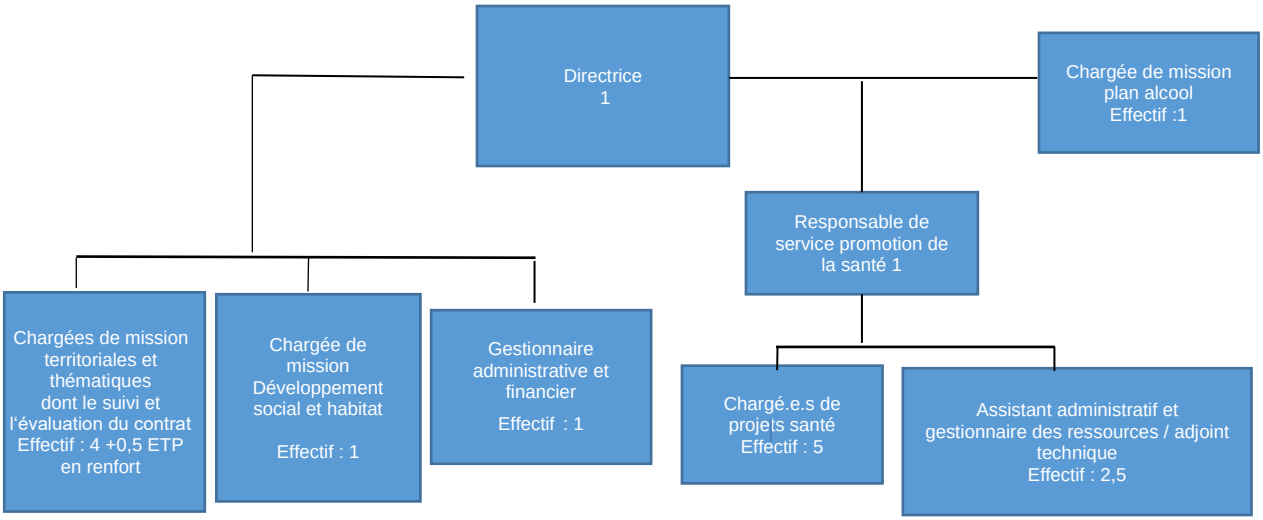

Volumes financiers gérés par la Direction (sur la base des BP) :

Brest métropole

En fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mission DSU	304 050	113 500
RH	397 244	

En fonctionnement	Dépenses	Recettes
Mission DSU	192 360	
Animer le réseau de santé publique	271 985	75 200
Plan alcool	25 000	6 000
RH	439 971	

Moyens techniques

Le service promotion de la santé dispose de ressources qu'il peut mettre à disposition des partenaires et de la population :

- Au pôle santé : l'espace coopératif Promotion de la santé (rénové en 2020) avec 3 salles mises à disposition des associations, la cuisine pédagogique pour les ateliers cuisine, des outils pédagogiques, et du matériel de réduction des risques ;
- Une unité mobile de santé (utilisée notamment pour le dépistage bucco-dentaire dans les écoles, les dépistages santé sexuelle, l'accès aux soins des plus précaires) ;
- 2 déambules et 2 vélos électriques permettant de les tracter ;
- Un parc de 14 défibrillateurs répartis dans la ville (notamment dans les mairies de quartiers) ;
- 2 distributeurs échangeurs de seringues (1 proche de l'hôpital Morvan et un autre rive droite).

DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

Coordonner et animer le contrat de ville

Animation des instances de gouvernance du Contrat de ville : instances politiques, groupes techniques et conseil citoyen interquartiers

La mission DSU anime tout au long de l'année les différentes instances qui font vivre les partenariats institutionnels et les engagements citoyens autour de la programmation financière, des besoins identifiés sur les quartiers prioritaires, de l'action en direction de ces quartiers et de leurs habitants, de la déclinaison dans les quartiers prioritaires des politiques publiques….

Gestion de la programmation financière du contrat de ville

La mise en œuvre du Contrat de ville ne peut se réduire à la seule lecture des programmes financiers, de nombreuses actions se faisant hors financements contractualisés. Pour autant, cette programmation financière constitue sa colonne vertébrale et souvent sa première légitimité.
Le contrat de ville engage 19 signataires parmi lesquels 5 cofinancent les actions : Etat (265 000€), Brest métropole (190 000€), Conseil départemental (94 450 €), Ville de Brest (98 500€), CAF (60 000€).
En 2022, 61 projets ont été soutenus, 3 missions d'ingénierie financées et 4 enveloppes déléguées abondées pour un total de 707 950 €.
Toute l'instruction du contrat repose sur la dimension partenariale des décisions, que ce soit en quartier ou par thématique. Les habitants, via les conseils citoyens, comme indiqué plus haut, sont également invités à donner leur avis sur les projets.

Evaluation du contrat de ville

Le Contrat de Ville actuel touchant à sa fin en 2023, son évaluation a été mise en œuvre en 2022. L'évaluation du Contrat de Ville est une démarche obligatoire qui permet de prendre du recul sur ce qui a été fait et en faire une interprétation collective. Elle permet également d'identifier ce qui peut être amélioré, arrêté et ce qui pourrait être intégré dans une nouvelle contractualisation.
L'évaluation du Contrat de Ville s'est construite autour de trois briques évaluatives :

- L'évaluation participative de la gouvernance par l'agence de conseils en coopérations territoriales Partie Prenante
- Des portraits des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, confiés à l'ADEUPa, agence d'urbanisme de Brest-Bretagne
- Le bilan de la programmation financière réalisé par la mission Développement Social Urbain

Partie Prenante avait pour mission de décrypter les principales mutations à l'œuvre pour préfigurer la prochaine génération du Contrat de Ville et d'ouvrir des espaces de dialogue participatif pour confronter les regards et construire une vision commune des besoins en termes d'action publique et de gouvernance.
Pour cela, Partie Prenante a organisé :

- Trois « ateliers d'éducation populaire » avec à chaque fois une soixantaine de participants divers (habitants, élus, agents, associations et professionnels de terrain) pour repérer collectivement les enjeux d'action publique dans les quartiers autour de trois entrées (les années Covid, vieillir heureux dans nos quartiers et fin du monde / fin du mois) ;
- Deux « ateliers des parties prenantes » à destination des partenaires du contrat (en regroupant les financeurs et les financés) sur deux problématiques centrales : l'aller-vers et l'instruction des dossiers. Il s'agissait de revenir sur le pilotage et le fonctionnement du contrat de ville et de sa gouvernance pour identifier les pistes d'amélioration possible.

Le travail de Partie Prenante a donné lieu à 10 préconisations pour l'élaboration du prochain Contrat de Ville. Celles-ci sont construites tant au niveau des besoins d'action publique à intégrer, que des nouvelles coalitions à construire au plus près du terrain et au niveau de la gouvernance du Contrat de Ville.

L'ADEUPa a participé à l'évaluation du Contrat de Ville par le prisme de l'observation sociale. Dans ce cadre, l'ADEUPa a produit les portraits des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville : Bellevue, Keredern, Kerourien, Lambézellec Bourg, Pontanézen, Queliverzan Pontaniou permettant d'appréhender l'évolution des quartiers sur la période du contrat.

En plus des fiches synthèse par quartier, un rapport global reprenant les caractéristiques socio-démographiques de ces quartiers a été produit. Il permet d'appréhender l'évolution de la situation sociale de l'ensemble des quartiers prioritaires à partir d'une sélection d'indicateurs conjoncturels sur des thématiques telles que la démographie et les dynamiques sociales, le logement, l'éducation, l'insertion et l'emploi et les revenus. En complément de ce travail, une analyse qualitative spécifique a été réalisée à l'échelle du quartier de Pontanézen afin d'approfondir les angles morts de l'analyse statistique sur ce territoire et d'investiguer davantage le ressenti des habitants. Il s'agissait notamment d'appréhender leur perception du quartier et de ses transformations depuis l'opération de renouvellement urbain.

La mission Développement Social Urbain a réalisé l'analyse de la programmation financière du Contrat de Ville 2015-2022. Par le biais de plusieurs indicateurs, il s'agissait d'analyser l'évolution de la programmation ces huit dernières années, les financements des actions dans leur globalité mais aussi par le prisme d'indicateurs comme les thématiques des actions, les territoires dans lesquels elles ont eu lieu, la typologie des porteurs de projet ou encore le public atteint.

Actions dans les quartiers – Animation des projets de cohésion sociale

Les dynamiques à l'œuvre sur tout ou partie des quartiers politique de la ville

Animation du projet de cohésion sociale
Les chargées de mission DSU animent sur chacun des quartiers les projets de cohésion sociales visant à travailler collectivement l'analyse des besoins sur les quartiers prioritaires/veille et à définir des priorités d'actions partagées.
Elles animent ou co-animent plus particulièrement les instances suivantes permettant d'associer les partenaires du contrat de ville, les structures de terrain et les habitants à la démarche:

- Equipe de développement social
- Commission insertion
- Conseil citoyen

Diagnostics santé sur les quartiers prioritaires : cf. bilan d'activité promotion de la santé car ces projets ont été menés conjointement.

NPNRU
Les chargées de mission développement social urbain des quartiers de Bellevue et de la Rive droite, la direction de la proximité via les mairies de quartier et la Direction de l'aménagement et des équipements métropolitains via les cheffes de projet renouvellement urbain constituent les équipes projet qui assurent la conduite et la mise en œuvre du projet de renouvellement urbain. La mission développement social urbain est particulièrement attendue sur : la définition des actions de communication et de concertation afin de les adapter aux sujets et aux secteurs à traiter ainsi qu'aux publics concernés, sur la définition et la mise en œuvre d'actions d'accompagnement et d'animation de la vie sociale locale particulièrement nécessaires depuis l'entrée dans la phase opérationnelle du projet urbain (engagement des procédures de relogement, des travaux sur l'espace public, et des démolitions de logements).
Les équipes projets se réunissent ainsi de manière hebdomadaire et rendent compte de manière régulière de leur travail dans le cadre d'instances partenariales.

Cité éducative
Labélisés « Cité éducative » en 2022, les quartiers de Bellevue et de Keredern bénéficient de financements spécifiques pour 3 ans afin d'intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. La mission Développement Social urbain est impliquée dans ce dispositif à travers son rôle de mise en lien des acteurs de terrain et des institutions, de facilitation du développement des projets, d'expertise des problématiques des quartiers, …
La mission développement social urbain participe ainsi notamment aux comité techniques qui se réunissent tous les 15 jours, mais également aux groupes de travail thématiques.

Les principales réalisations par quartiers prioritaires :
Quartier Lambezellec (Keredern/Bourg/Kerinou) :

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Organisation d'une rencontre d'acteurs sur les questions/problématiques de santé 16 juin 2022
- Réunion d'interconnaissance insertion/accueil petite enfance 10 novembre 2022

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- Groupe de travail grandir à Lambezellec
- Groupe jeunesse Keredern

Quelques projets emblématiques qui ont bénéficié d'un accompagnement :

- Finalisation de l'expérimentation consigne numérique
- 50 ans du quartier de Keredern
- Projet frigos solidaires dans le cadre du budget participatif

Quartier Europe (Pontanezen/ Pen ar creach)

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Organisation d'une rencontre d'acteurs sur les questions/problématiques de santé le 7 octobre 2022 avec l'intervention d'un expert et des ateliers de travail

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- Rencontre des responsables
- Groupe de travail grandir à Europe :
- Zoom insertion jeunesse au sein des commissions insertion

Quelques projets emblématiques qui ont bénéficié d'un accompagnement :

- Marche exploratoire/place de Strasbourg
- Rencontre " Femmes, créons, entreprenons et développons ! "
- Ouverture d'une MAM à Pontanezen
- Chantier d'art interactif
- Action « porteur de paroles » auprès des jeunes du quartier de Pontanezen
- Journée bien être au centre social pen ar creach
- Coopérative de restauration : cuisine du monde III

Quartier Bellevue

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Animation de l'équipe de développement social : toutes les 6 semaines environ
- Organisation d'une rencontre d'acteurs sur le diagnostic Santé : Avril 2022
- Commission insertion spécifique sur la cartographie accès aux droits et inclusion numérique : avril 2022
- Réunion d'interconnaissance insertion/accueil petite enfance décembre 2022

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- Groupe de travail grandir à Bellevue :
- Participation aux groupes de travail sur la structuration et la mise en œuvre de la Cité éducative

Quelques projets emblématiques qui ont bénéficié d'un accompagnement :

- Journée d'animation et d'information sur le projet urbain : en mars place Napoléon 3 avec la médiathèque et la licence Arts, en mai sur la dalle du Bergot, en juin sur le secteur de Kerbernier
- Fenêtres ouvertes à Kergoat

A l'échelle de la Rive droite

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Organisation d'une rencontre d'acteurs sur la santé dans les quartiers : 10 Juin 2022
- Restitution des portraits de quartier de l'Adeupa le 13 décembre 2022
- Réunion d'interconnaissance insertion/accueil petite enfance le 13 décembre 2022

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- PEC 16- 25 ans insertion

Spécifiquement sur le quartier Saint Pierre (Kerourien, Kerargaouyat)

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Animation de l'équipe de développement social : toutes les 6 semaines environ
- Réunion des partenaires du quartier de St Pierre tous les 2 mois.

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- Elaboration du Grandir à St Pierre
- PEC Kerourien, à raison d'une rencontre tous les 2 mois.

Quelques projets emblématiques qui ont bénéficié d'un accompagnement :

- Finalisation de la démarche « marche exploratoire des femmes » sur Kérourien, restitution le 7 avril 2022.
- Déploiement d'un Espace de Vie Sociale (EVS) à la MPT St Pierre, avec une intervention spécifique sur Kerargaouyat.

Accompagnement des démarches participatives

- Relance du conseil citoyen du Kérourien, Kéranroux, Kerargaouyat à raison d'une réunion plénière par mois.

Spécifiquement sur le quartier des Quatre moulins (Recouvrance-Queliverzan-Kerangoff)

Rencontre des acteurs /projet de quartier :

- Animation de l'équipe de développement quartier (partenaires contrat de ville + PEC réunis) : toutes les 6 semaines environ
- Rencontre d'acteurs NPNRU Queliverzan le 30 septembre 2022.

Animation ou contribution aux groupes projets partenariaux :

- Concertation « Queliverzan, mémoire de quartier » le 5 mars 2022 et temps fort avec les habitants « du souvenir au devenir » le 2 avril 2022
- Commission isolement-précarité à raison de 3 rencontres dans l'année / rencontre spécifique sur la cartographie accès aux droits et inclusion numérique : 18 mars 2022
- Elaboration du « Grandir aux Quatre Moulins »
- Journée dépistage santé à Kérangoff et Recouvrance le 19 octobre 2022
- Permanences d'accès aux droits au PL Recouvrance.

Quelques projets emblématiques qui ont bénéficié d'un accompagnement :

- Démarche de diagnostic mobilité avec Tag29 à Kérangoff et Village des mobilités le 11 mai et le 16 novembre 2022.
- Création d'un secteur « personnes isolées » au sein du centre social de Kerangoff,

Accompagnement des démarches participatives

- Poursuite de l'animation du conseil citoyen des Quatre Moulins à raison d'une plénière par mois. Organisation de cafés citoyens le 14 et le 15 décembre

Projets thématiques - Accompagner les services et acteurs locaux dans les projets et actions contribuant aux objectifs du Contrat de Ville

Développement social et Habitat

Brest métropole mène dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat, une action volontariste de renouvellement urbain en direction des quartiers anciens du centre-ville. Ces programmes opérationnels permettent d'accompagner la requalification d'ensembles immobiliers privés touchés par la dégradation et la vacance.

Une OPAH RU « multisites » a été menée sur la période 2016-2022 et bénéficie aux quartiers suivants : Recouvrance, Haut de Jaurès, Kerinou.

Une mission d'accompagnement des habitants et de développement social liée aux OPAH RU est portée à la mission DSU par une chargée de mission Développement Social et Habitat.

La mission « accompagnement des habitants » vise à permettre la réhabilitation des immeubles dans de bonnes conditions, d'être aux côtés de tous les habitants des immeubles concernés en visant une amélioration de leurs conditions de vie.
Il s'agit de « profiter » de l'intervention sur le bâti (réhabilitation de l'immeuble, intervention dans le logement), qui oblige souvent les occupants à quitter leur logement le temps des travaux, pour créer ou re-créer un lien, accompagner la personne vers une solution de relogement définitive ou temporaire qui aboutisse à une amélioration de ses conditions de vie (amélioration des conditions de logement, recherche d'une meilleure insertion sociale).
Le cœur de la mission consiste à aller au contact des habitants et faire le lien entre les différents acteurs.
L'année 2022 est une année de transition : si les projets de réhabilitation engagés ont été poursuivis - ce sont des projets de longue haleine nécessitant parfois plusieurs années depuis la sensibilisation des copropriétaires à la réalisation effective des travaux - l'année 2022 a été consacrée en bonne partie à la préparation de la future OPAH RU qui démarrera au 2nd semestre 2023.

Ainsi, au cours de l'année 2022 : **9 habitant.e.s** ont été accompagnés dans des démarches d'accompagnement au relogement. Il s'agit de : **4 propriétaires occupants et 5 locataires résidant dans 7 immeubles différents.**
La mission accompagnement développe une démarche de prise de contact avec les habitants des immeubles concernés par une opération d'amélioration de l'habitat, qui ne sont pas forcément demandeurs.
Cela permet d'établir une **prise de contact avec des personnes très isolées** qui ne seraient pas spontanément allées au-devant des structures d'accompagnement, travailleurs sociaux, etc. Cette démarche qui prend du temps (établir un lien de confiance, réussir à se faire ouvrir la porte…), permet d'établir ou rétablir le contact, de mettre en place un accompagnement qui peut aller au-delà de la seule question du logement.

Concernant la Préparation de la future OPAH RU 2023- 2028, les mêmes secteurs sont concernés, mais :
- Le secteur de Kérinou passe désormais en priorité 1
- Haut de Jaurès : reste en priorité 1 avec un périmètre géographique qui s'élargit
- Le secteur de Recouvrance : passe en priorité 2

Les réalités du marché immobilier sont aujourd'hui bien différentes par rapport à l'année 2015 avec notamment un marché immobilier privé locatif qui s'envole même sur les immeubles dégradés et de fait une recherche de solutions de relogement de plus en plus compliquée pour les occupants des immeubles engagés dans des projets de réhabilitation lourde. Aussi il s'agit de calibrer au plus juste le besoin de relogements avec les partenaires de la mission.

Accompagnement aux développement des projets municipaux et métropolitains sur les quartiers politique de la ville

Quelques exemples :

- **Eté à Brest**

La mission DSU s'est impliquée dans le groupe technique en charge de la coordination et de la programmation d'un Eté à Brest, permettant ainsi une valorisation et inscription aux programmes d'animations proposées au sein des QPV.

- **Budget participatif**

La mission DSU a participé au comités techniques de définition et de mise en œuvre de la saison 3 du Budget Participatif. A l'issue de la phase de vote, les chargées de mission DSU et Plan Alcool brestois ont un rôle d'accompagnement spécifique des projets issus des habitants des quartiers politique de la ville comme le projet frigos solidaires.

- **Démarches autour de la mobilité**

La mission DSU, en association avec la Direction des mobilités, a accompagné les acteurs du quartier de Kérangoff pour enclencher une dynamique collective visant répondre aux freins à la mobilité identifiés (« pouvoir bouger » et « savoir bouger » des habitants). Sur le quartier, le travail réalisé a permis d'une part de renforcer la présence des acteurs de la mobilité et d'autre part, d'élaborer de nouveaux services de mobilité douce.

- **Chantier « Accès aux droits et inclusion numérique »**

Dans le cadre du chantier « Accès aux droits et inclusion numérique » co-piloté par la métropole et le Conseil départemental en lien avec les engagements du contrat de ville, la mission DSU a contribué à la mise en œuvre du plan d'actions :
- animation de commission insertion sur l'élaboration de la cartographie accès aux droits et inclusion numérique

- animation de l'outil carte sensible dans le cadre de focus groupes (personnes étrangères, en situation de handicap…)
- contribution à la mise en œuvre et participation aux formations partenariales

Impulser des missions transversales et démarches innovantes et expérimentales

L'observation sociale

En 2022, l'ADEUPa est intervenu dans le cadre de l'évaluation du Contrat de Ville en réalisant les portraits des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Ces portraits permettent d'analyser l'évolution de la situation sociale des quartiers de la politique de la ville brestois et des spécificités de ces quartiers par rapport au reste de la ville.
Au-delà de l'évaluation du Contrat de Ville, l'ADEUPa a produit l'étude « La qualité de vie selon les habitant·e·s de Brest métropole ». Au même titre que les portraits de quartier, cette étude s'inscrit dans la réalisation de l'étude annuelle de l'observatoire social de Brest métropole prévue dans la convention liant l'ADEUPa et Brest métropole.
La qualité de vie est une notion liée non seulement à des déterminants sociaux mais aussi à des préférences subjectives et individuelle. Cette étude qualitative a été envisagée afin de faire émerger les critères qui comptent le plus pour les habitant·e·s de Brest métropole et les spécificités, s'il en existe, d'un modèle sociétal brestois. Sont ainsi abordées les questions de qualité du logement, du cadre de vie, des relations sociales, mais aussi la corrélation avec la situation sociale des personnes. Pour se faire, 25 habitants des 8 communes de la métropole ont été interrogés sur des éléments constitutifs de leur quotidien : leurs habitudes de consommation, de déplacement, de loisirs, la façon dont ils opèrent leurs choix résidentiels, les raisons de leur attachement au territoire. Les éléments rapportés ont ensuite été analysés permettant d'identifier un certain nombre de critères de qualité de vie. L'analyse de ces entretiens a rapporté que l'ensemble de ces critères s'articule autour de trois grandes dimensions, qui correspondent aux univers de référence de la qualité de vie exprimés par les habitant·e·s interrogés : l'importance de la qualité de leur logement, le rapport qu'entretien ce logement avec son cadre de vie immédiat et l'univers social des habitant·e·s.

Groupe d'appui Laïcité Brest

Débutée fin 2015, la formation-action coordonnée par la mission développement social a permis d'inscrire dans le temps long la réflexion et la montée en expertise des professionnels du territoire sur les sujets de la laïcité, des discriminations et de la prévention des radicalisations.
En 2022, la dynamique du groupe a été renouvelée avec l'intégration d'une dizaine de nouveaux membres issus de la collectivité et des structures locales (équipements de quartier, parentel, PJJ…). Le groupe a également lancé ses 1ères « entre vues de la laïcité » visant à animer 2 à 3 fois par an des journées d'échanges de pratiques, de partages d'outils, de ressources et de savoirs. Une journée de rencontre a été organisée en octobre sur le quartier de l'Europe avec l'intervention de Fatima Ouassak. Une trentaine de professionnels et bénévoles associatifs ont participé à cette journée.

Mission de coordination de l'accueil et l'inclusion des personnes étrangères

Fin 2021, l'obtention de subventions dans le Contrat de Ville et de la convention avec la DIAIR a permis de consacrer, en 2022, ½ ETP à la coordination et au développement d'actions liée à la thématique de l'accueil et l'insertion des étrangers statutaires et primo-arrivants sur le territoire brestois :

- Participation et intégration des réseaux existants (ex. Réseau Isolement précarité – Groupe accès aux soins, Projet Educatif et Citoyen groupe « enfants venus d'ailleurs ») en permettant une prise en compte spécifiques de la question des étrangers

- Organisation d'une journée de rencontre et d'échange le 9 décembre 2022 à destination des professionnels et associations accompagnant des publics étrangers. L'objectif de cette rencontre était le partage d'informations et d'interconnaissance entre professionnels, d'identifier les problématiques rencontrées, de partager les bonnes pratiques et les outils existants, et de réfléchir collectivement à l'identification d'outils et de solutions.
  Les participant.e.s ont exprimé le souhait de pouvoir se rencontrer sous ce format de manière régulière posant ainsi les bases d'un réseau d'entraide à destination des professionnels du territoire

- Représentation de la Ville de Brest dans le cadre d'un projet Européen financé par la Commission européenne à travers le fonds Asile, Migration et Intégration – projet CONNECTION.
  La Ville de Brest a ainsi pu prendre part aux échanges dans le cadre de 3 ateliers de 2,5 jours, accueillis dans plusieurs villes européennes (Madrid, Tampere et Sofia) pour favoriser les échanges transnationaux de bonnes pratiques et les apprentissages mutuels concernant l'accueil et l'intégration des migrants. Brest a également été représentée lors de la conférence finale qui s'est déroulée à Utrecht ainsi qu'à la conférence « Integrating Cities » en novembre 2022.

- Rencontre avec les porteurs d'action conventionnée dans le cadre du CTAIR : Adeupa, AIVS ALMA, Coallia et coordination du dispositif en lien avec les services de l'Etat

Expérimentation distributeurs de protections menstruelles

La ville de Brest, avec le soutien financier de l'Etat, a lancé une expérimentation visant à équiper plusieurs lieux de distributeurs de protections menstruelles. Ainsi une dizaine de lieux sont désormais équipés de distributeurs afin de faciliter l'accès aux femmes en situation de précarité à ce bien de première nécessité mais aussi tout simplement de faciliter le quotidien de toutes les femmes : CCAS, BIJ, CIDFF, mairie de quartier de Bellevue, piscine Foch….

L'évaluation du dispositif aura lieu en 2023.

PROMOTION DE LA SANTE
PLAN ALCOOL BRESTOIS

REALISATIONS DE L'ANNEE ECOULEE

Mener une politique volontariste dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé

1. Diagnostic Santé dans les QPV - travail Promotion de la santé DSU

Pendant cette année 2022, le service Promotion de la santé et le DSU ont poursuivi la démarche de diagnostic santé qui avait été engagée en 2021 sur le quartier QPV de Bellevue.

- Le diagnostic santé Bellevue

Fin 2019, lors de la plénière du Projet Éducatif Citoyen (PEC), les professionnels du quartier ont identifié des enjeux et des pistes d'action en lien avec la santé, ce qui a conforté la nécessité de lancer un diagnostic santé.

Au cours de l'année 2021, il a été possible de poursuivre la démarche amorcée en 2020 par la réalisation d'un diagnostic santé sur le territoire de Bellevue. Dans ce cadre, les acteurs du milieu médical et paramédical du territoire ont été rencontré, la parole des habitants à travers des questionnaires proposés sur l'espace public a ainsi été recueillie, et la majorité des acteurs professionnels et associatifs concernés par le sujet ont été rencontrés individuellement.
En avril 2022, une rencontre d'acteurs dédiée à la présentation des résultats du diagnostic sur le territoire a clos la démarche de diagnostic du quartier.

Cela a pu se poursuivre par des échanges dans des instances de quartier où les enjeux relevés par le diagnostic ont pu se décliner en projet opérationnel. Ainsi, trois projets sont au travail depuis et cela dans le cadre de la Cité Éducative : l'un sur le déploiement d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale des Jeunes, l'un sur un projet de sensibilisation à la période du post-partum et enfin un dernier projet de formation / sensibilisation visant à prévenir les troubles du langage chez les petits.

- Lancement du diagnostic santé du quartier de l'Europe :

La démarche de diagnostic a été lancée sur le quartier de l'Europe. Après un temps de réflexion et de prise de contacts, la démarche a été annoncée aux professionnels et bénévoles œuvrant sur le quartier à travers une rencontre des acteurs sur le thème de la santé.
Cette rencontre, qui a eu lieu le 7 octobre 2022, a permis à une cinquantaine d'acteurs de terrain de mettre en réflexion les problématiques liées à la santé sur le quartier, à travers notamment une intervention portant sur la santé communautaire et la mise en place de plusieurs ateliers portant sur les addictions, la santé sexuelle et affective et l'alimentation.

132 habitants du quartier de l'Europe ont été questionnés par des agents et des stagiaires en service sanitaire dans le cadre du diagnostic santé du quartier de l'Europe.

5 professionnels ont été interrogés par des stagiaires en service sanitaire dans le cadre du diagnostic santé du quartier de l'Europe.

- Lancement du diagnostic santé sur le territoire rive droite

La démarche diagnostic santé pour les quartiers de St Pierre et Quatre-moulins s'est effectuée à l'échelle de la rive droite en ciblant les quartiers de Kerourien, Kerargaouyat, Kérangoff, Valy-hir et Queliverzan/Pontaniou/Recouvrance.

La partie opérationnelle de la démarche a débuté en juin 2022 par une rencontre d'acteurs et s'est poursuivie jusqu'en décembre avec des questionnaires passés auprès des habitants et des entretiens auprès des professionnels de santé de la rive droite. La finalisation de cette démarche ainsi que la restitution des résultats auront lieu courant 2023.

Par ailleurs, le service promotion de la santé a accueilli 20 étudiants de la faculté de médecine durant leur service sanitaire. Ceux-ci ont été mobilisés sur les différents quartiers lors du diagnostic santé.

2. Actions à destination des quartiers prioritaires :

- La mise en place des démarches par quartier

En lien avec les projets de cohésion sociale des quartiers élaborés de façon partagée avec les acteurs du territoire, les chargés de projet du service développent des démarches de prévention de proximité sur les territoires. A ce titre, ils participent aux équipes de développement social urbain sur les quartiers sur lesquels la géographie prioritaire de l'État est présente, à savoir St Pierre, les Quatre Moulins, l'Europe, Lambézellec et Bellevue.

Dans la continuité des années précédentes, une structuration des partenariats est opérationnelle.
Afin de soutenir les initiatives territoriales le service coordonne un appel à projet « Santé vous bien à Brest ».

En 2022 cet Appel à projet a permis de financer et soutenir 33 projets émergents des quartiers, ou inter-quartiers, qui ont pu être soutenus sur différentes thématiques : nutrition, bien-être, santé mentale, vie affective et sexuelle, …

Au total, ce sont 78 238 € de financement qui ont été apportés aux 33 projets retenus :

- 18 000 € de la ville de Brest complété par 13 000 € enveloppe déléguée du contrat de ville (soit un budget de 31 000 €).

Auxquels se sont ajoutés :

- Une rallonge de 7 000 € + 9 244 € du Contrat de ville
- Un financement complémentaire de la ville de Brest de 9 360 €
- Un financement complémentaire du Plan Alimentaire Métropolitain pour 9 800 €
- Un financement complémentaire de la mission handicap pour 4 234 €
- Un financement complémentaire de la mission plan alcool pour 7 600 €

- Quartier de Bellevue

Le projet de cohésion sociale du territoire de Bellevue comporte un enjeu sur le repérage des besoins particuliers du quartier en termes de prévention et d'éducation à la santé avec comme objectif d'affiner les connaissances des problématiques de santé repérées par les acteurs.

Les acteurs et habitants du quartier ont désigné cet objectif comme l'un des trois objectifs prioritaires du quartier. Les professionnels intervenant sur le quartier ont formulé le souhait de pouvoir se retrouver afin de s'informer et d'échanger sur cette thématique, de pouvoir obtenir des éléments de réponse et des clefs pour agir, accompagner, orienter les personnes rencontrées qui présentent des problématiques de santé.

2 projets soutenus dans le cadre de l'Appel à Projets Santé dans les quartiers :

- Projet "cuisine simple et pas chère". Depuis plusieurs années, le centre social de Bellevue et ses usagers s'investissent sur les enjeux de développement durable et de l'alimentation durable pour tous. Le projet permet le déploiement d'une démarche globale autour de l'alimentation durable constituée notamment d'ateliers cuisine, de mise en réseaux avec des producteurs locaux, avec le cabas des champs.
- Projet "école aux parents" par le Collège de Kerhallet visant à poursuivre l'implication des parents, tout en les sensibilisant à la cuisine d'aliments locaux et de saison, en leur proposant six ateliers cuisine animés par Défi Santé Nutrition. Alors que le collège accueille beaucoup de familles nouvellement arrivées sur le territoire et allophones, l'objectif est de favoriser des pratiques culinaires équilibrées et de lever les appréhensions au sujet de la cantine scolaire.

- Quartier de l'Europe

- Santé sexuelle et affective : Deux Dépist'Drive ont été mis en place avec l'association Aides. L'un d'eux n'a accueilli aucun public, le second a permis de réaliser 3 dépistages du VIH et des hépatites virales B et C. D'autres Dépist'Drive sont prévus en 2023.

Accompagnement de l'organisation de la journée bien-être à Pen Ar Créac'h :

Le service Promotion de la Santé a activement participé à l'organisation d'une journée bien-être et santé au centre social de Pen Ar Créac'h le 4 novembre 2022. Cette journée, coordonnée par le Centre Social, a rencontré un grand succès, accueillant plusieurs centaines d'habitants, en plus de mobiliser un grand nombre de partenaires associatifs et institutionnels. Entre autres ont été proposés:

- Une consultation de tabacologie délocalisée
- Des ateliers d'art-thérapie avec La Pince
- Des animations autour de la santé sexuelle et de la vie affective avec le collectif santé sexuelle
- De la relaxation
- Des coupes de cheveux gratuites en partenariat avec l'IFAC
- Des ateliers de confection de produits cosmétiques naturels avec l'association Don Bosco

4 projets soutenus dans le cadre de l'Appel à projets Santé dans les quartiers :

- Prévention Don Bosco Europe-Lambézellec - Développer des espaces d'échanges, de formation, de rencontres et de débat sur le thème du soin
- Centre Social Horizons Léo Lagrange, Projet alimentation
- ICEO, Mon parcours ma force
- Centre Social Pen Ar Créac'h, Cuisiner avec les dons alimentaires et les produits locaux

- Quartier des Quatre-Moulins

Le service promotion de la santé a coordonné un temps fort "santé sur Recouvrance et Kérangoff. L'équipe médicale du CEGID du CHU a proposé des bilans de santé et des conseils sur la vaccination et les infections sexuellement transmissibles dans l'unité mobile du service. Ce temps fort a été l'occasion de diffuser les questionnaires habitants du diagnostic santé.

- Quartier de Saint Pierre

Le service promotion de la santé participe activement à la mise en œuvre du contrat de ville via son instance d'animation « Equipe de développement Social ». Le service Promotion de la santé participe à la concrétisation de ces enjeux à travers les rencontres d'acteurs, le soutien financier et méthodologique de différents projets.

Le projet Le corps à cœur de la santé sexuelle et affective : On SEX'prime sans tabou ! : financé en 2021 se poursuit.

- Quartier de Lambézellec

Le projet de cohésion sociale du quartier identifie 3 priorités : la lutte contre l'isolement social, la lutte contre les stéréotypes et les préjugés de tous types et le développement des actions partenariales permettant une approche globale des problématiques d'insertion.

Rencontres avec les différents acteurs de quartier : Point 48, Patronage Laïque de Lambézellec, Centre social « Les amarres », maison de quartier de Lambezellec, secours populaires, GEM « Au petit grain », la ligue contre le cancer, GEM Ehanva, café des parents de l'école Buisson, conseil citoyens de Lambézellec.

3. Démarches thématiques transversales :

- Coordination du plan alcool :

Dans le cadre du partenariat contractualisé avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives (Mildeca) pour la période 2022-2024, la feuille de route du plan alcool brestois publiée en 2018 a été restructurée pour une meilleure lisibilité.

Le rendu compte de l'activité s'organise désormais autour des axes suivants :

- Débits de boisson temporaires
  Sensibilisation à la réduction des risques et usage responsable de l'alcool de 101 personnes représentant 47 associations animée par l'association Addictions France au cours de 8 sessions programmées tout au long de l'année.
  Création d'un kit « bar à softs » en partenariat avec le Centre social de Bellevue.

- Débits de boisson permanents
  Réunions de concertation avec les syndicats professionnels UMIH et SNDLL notamment sur le thème de la mobilité et l'accès à l'eau.
  Sensibilisation à la réduction des risques en milieu festif : 11 salarié.e.s et leurs gérants respectifs représentant 4 discothèques brestoises ont participé à 2 sessions de 3 heures sur les thèmes des substances psychoactives et des violences sexistes et sexuelles, la 3ème et dernière session étant programmée en février 2023.

- Vente à emporter
  Définition d'une stratégie à travers, notamment, la réunion d'un groupe de travail animé par l'association Addictions France et la réalisation d'une enquête auprès de lycéen.ne.s brestois.e.s (Dupuy-de-lôme et Harteloire).
  Organisation d'une webconférence dans le cadre des lundis de la santé sur le thème du marketing de l'alcool.

- Filière sans alcool
  Elaboration du cahier des charges de l'étude à conduire en cohérence avec le projet alimentaire de territoire et la politique de santé publique de la ville.
  Mobilisation de Brest business school par l'association Addictions France chargée de mener à bien cette étude.
  Création d'un livret de recettes de softs en partenariat avec les étudiant.e.s en 1ère année de BTS économie sociale et familiale du lycée Fénelon.

- Réduction des risques en milieux festifs
  Définition des priorités d'action en concertation avec les acteurs de la vie étudiante (question de la mobilisation de bénévoles, de l'équipement en outils de réduction des risques comme les sacs à dos permettant une distribution active d'eau, un vélo-smoothie, etc.).
  Organisation d'un ciné-débat autour du film « Drunk » (104 participant.e.s).
  Intervention de médiateur.rice.s de Solution Action Médiation en déambulation à l'occasion d'événements sur l'espace public (fête de la musique, Astropolis, soirée du bac, soit près de 600 personnes sensibilisées).
  Organisation d'une session de formation de bénévoles en prévention des risques en milieux festifs (6 participant.e.s).

- Prévention auprès des mineurs
  Organisation d'un cycle de formation sur « les compétences psychosociales pour prévenir les conduites addictives : quelles ressources pour vous accompagner ? » : webinaire (50 participant.e.s) suivi de deux ateliers de manipulation d'outils de prévention à l'IFAC (12 participant.e.s) et Canopé (7 participant.e.s) en partenariat avec l'association Addictions France, la Ligue contre le cancer et Canopé.
  Mise à disposition de ressources en ligne à travers la création d'un padlet et l'élaboration d'une bibliographie.
  Test de la démarche pédagogique de prévention par les pairs « la dernière soirée » auprès d'étudiant.e.s de l'ITES (80 participant.e.s) et lycéen.ne.s de l'internat de Kérichen (17 participant.e.s) et formation d'intervenant.e.s en capacité d'animer la démarche (4 médiateur.rice.s urbain.e.s, 3 lycéen.ne.s).
  Suivi du projet pédagogique mené auprès d'une classe de terminale du lycée Dupuy-de-lôme ayant pour fil conducteur le marketing de l'alcool par un groupe d'étudiant.e.s de l'Université Citoyenne de Prévention en Santé de l'UBO.

- Actions éducatives dans le cadre d'une peine, d'une intervention d'urgence ou d'un usage d'alcool repéré comme problématique
  Concertation Tribunal judiciaire/CHRU sur les actions à mettre en œuvre.
  Suivi des dispositifs de renforcement des compétences en addictologie des professionnel.le.s du social (formation «addictions et précarité») et des médiateur.rice.s urbains de la ville de Brest (formation « Comprendre et gérer les comportements de consommation »).
  Sensibilisation au repérage précoce et intervention brève de professionnel.le.s de santé en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

- Observation-évaluation
  Contractualisation d'une étude auprès de l'Observation régional de la santé Bretagne ».
  Réalisation d'une enquête sur la notoriété du « défi de janvier » par un groupe d'étudiant.e.s en service sanitaire.

- Communication grand public
  Coordination des acteurs autour de l'événement « défi de janvier » (3 réunions de concertation).
  Renouvellement de la campagne de communication « rire sans modération, trinquer avec modération ».
  Concertation sur une stratégie territoriale de communication sur les réseaux sociaux (10 participant.e.s).
  Réflexion en comité de suivi et de pilotage sur l'application de la loi Evin, notamment les règles relatives à la publicité, à partir de l'intervention de l'association Addictions France.

- Employeur responsable
  Organisation d'un webinaire « prévenir les conduites addictives en milieu professionnel » avec le club Sécurité routière en entreprise du Finistère et l'association Addictions France

- Formation professionnelle
  Soutien à l'organisation du colloque du réseau alcool et toxiques du Ponant (webconférence, 150 participant.e.s) sur le thème « addictions et société ». Supervision de 29 étudiant.e.s de 2ème et 3ème année d'UFR médecine dans le cadre de leur service sanitaire. Interventions dans le cadre de formation universitaire en addictologie (master 1 et 2 ETPA).

- Vie affective et sexuelle.

Le service anime le collectif sida brestois et l'accompagne dans son développement et la mise en œuvre de projets. Au cours de l'année 2022 il a pu évoluer pour s'intituler **collectif vie affective et sexuelle**, au regard de ses axes de travail et ses partenaires.

- En 2021, un travail d'accompagnement et de renforcement des compétences des acteurs locaux en matière de vie affective et sexuelle avait eu lieu. Le succès des propositions a amené à programmer une seconde séance au printemps 2022 : celle-ci visant à enrichir la posture d'accueil et d'écoute de la parole des publics concernant leur vie affective et sexuelle.
- En décembre 2020, la ville de Brest s'est vue décerner le **label Ville engagée contre le sida par l'association Elus Locaux Contre le Sida**. La ville n'avait jusqu'alors pas pu célébrer cet évènement au regard de la crise sanitaire. En mai 2022, le service a organisé une remise officielle de ce label accompagnée d'une table ronde.
- Par ailleurs, le collectif a organisé son premier séminaire santé sexuelle et affective en mai 2022, qui a rassemblé une cinquantaine d'acteurs locaux.
- A l'occasion du 1er décembre 2022, le collectif s'est fortement mobilisé autour des 3 FJT des Amitiés d'Armor et le lycée Dupuy de Lôme afin de déployer une action pédagogique "Parcours de VIH". A la suite de cette action, des dépistages des IST ont été organisés dans les 3 FJT partenaires du 1er décembre.
- La ville en collaboration avec l'association Amicale du Nid a pu proposer 2 sessions de formation "Prostitution des mineur.es : de quoi parle-t-on?" à destination des acteurs des quartiers prioritaires de la ville. La première concernait les acteurs de la Rive Droite et la seconde ceux de Bellevue et Lambézellec. Ces 2 sessions ont réuni environ 35 personnes.

Tout au long de l'année, le service fournit à la demande du matériel de réduction des risques : préservatifs interne et externe, gel lubrifiant, flyers de prévention.

Au cours de l'année, tant que le contexte le permettait, des dépistages VIH et IST hors les murs ont été proposés par le Cegidd (CHU), ainsi que des actions d'accès aux soins à destination des mineurs non accompagnés.

Ces actions hors les murs sont possibles par la mise à disposition de l'unité mobile santé de la ville.

- Santé environnementale

  - Le diagnostic santé environnement du Pays de Brest : La ville de Brest étant signataire du Contrat Local de Santé, le service promotion de la santé a poursuivi son implication dans la démarche de diagnostic santé environnement porté par le Pays de Brest. A ce titre le service a activement participé à l'organisation du premier séminaire santé environnement du Pays de brest qui s'est tenu en juin 2022; ainsi qu'à la préparation du second dont la tenue était prévue en janvier 2023.
  - Des sessions de sensibilisation « Immersion sensorielle en milieu naturel » : la ville de Brest a travaillé en lien étroit avec l'association Sentier Vous Bien afin de proposer une action permettant de sensibiliser les acteurs du territoire à l'intérêt des immersions sensorielles en milieu naturel comme méthodologie innovante d'accompagnement et de remobilisation psycho-sociale des publics. Cette sensibilisation a été proposée aux professionnels exerçant dans les champs de la santé, du médico-social, du social, du socio-culturel ou du sport, ayant une activité à destination des brestois.es. Nous avions été contraint de décaler une session de 2021 sur l'année 2022, et elle a pu se dérouler au cours de cette année. A l'automne 2022 nous avons pu mettre en œuvre deux sessions.
  - Deux actions de formation se sont déroulées à l'école de maïeutique de Brest : l'une en formation initiale pour les étudiants de 5ème année "comment promouvoir la santé environnementale en période périnatale ? Aider les parents à accueillir leur enfant dans un environnement sain"; l'autre en formation continue sur le sujet "intégrer la santé environnementale au quotidien en périnatalité".

- Alimentation saine et durable

L'alimentation saine et durable est un enjeu important de santé publique que le service promotion de la santé travaille à différents niveaux sur le territoire.

  - Formation à l'alimentation saine et durable

Afin d'encourager le développement d'actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable dans les quartiers, le service promotion de la santé a proposé, en partenariat avec le Projet Alimentaire Métropolitain, une formation à l'alimentation saine et durable à destination des acteurs du territoire. Cette formation, animée par la maison de l'agriculture biologique du Finistère, a accueilli 14 participants, dont 11 professionnels et 3 bénévoles d'association et structures du territoire sur 4 jours entre septembre et octobre 2022.

=> Le soutien méthodologique et financier via l'Appel à Projet Santé et/ou l'enveloppe du Projet alimentaire métropolitain de projet de sensibilisation à l'alimentation saine et durable

En 2022, 8 projets en lien avec cette thématique ont été soutenus par la collectivité : au programme des ateliers santé/ alimentation/ jardin seront proposés par Vert le Jardin et Aux goûts du jour, Défi Santé nutrition et le CS la Roulotte, l'association AFA Crohn, l'antenne du GROS, l'association des diabétiques, la MPT du Guelmeur, les Papillons blancs et VRAC 29.

  - Les Ateliers Foyer à Alimentation Positive :

La maison de l'agriculture biologique du Finistère est financée par le service promotion de la santé pour mettre en œuvre le programme d'ateliers Foyers à Alimentation Positive afin de promouvoir une alimentation saine, durable en consommant des produits bio et locaux à budget raisonnable et en privilégiant la convivialité et le partage des savoirs. En 2021/2022, 4 structures du territoire se sont inscrites au projet : le centre social de Bellevue, l'épicerie solidaire de Quizac, le patronage laïque de Recouvrance et le centre social de Pen Ar Créach. La clôture de ce programme 2021 s'est déroulée en mai 2022 avec un bilan positif : 40 personnes ont participé à l'action et 25 animations ont été proposées.
Un nouveau programme a débuté en septembre 2022 et se terminera en juin 2023.

  - L'escape game « Subsistance »

La maison de l'agriculture biologique du Finistère est financée par le service promotion de la santé pour animer l'escape game dans les différents quartiers politique de la ville.
Cet outil de sensibilisation à l'alimentation saine et durable a pu être proposé lors de 9 temps forts comme à l'occasion des 50 ans de la MPT du Valy-Hir, le village climat déclic, le Banquet à l'Europe, à la journée thématique du DTAS ou à l'AFPA. Cet outil a permis de sensibiliser à la notion d'aliments ultra-transformés à la règle des 3 V (Vrais - Végétaux – Variés) 296 personnes, dont 46 acteurs du territoire, 57 adultes en insertion et 193 familles.

- Dispositif de sensibilisation à l'alimentation en milieu scolaire

Chaque année, le service promotion de la santé propose un programme de sensibilisation à l'alimentation saine et durable à l'ensemble des écoles primaires de la ville, en collaboration avec Défi Santé Nutrition et la maison de l'agriculture biologique du Finistère. Pour le dispositif 2021/2022, 61 classes de CP (1145 élèves) ont participé au dispositif dans 36 écoles publiques et privées de la ville. Le dispositif est composé de 3 séances par classe, ce qui représente 183 animations effectuées. En raison du contexte sanitaire les parents, conviés d'habitude à participer au dispositif, n'ont pas pu participer ; et les séances petit déjeuner pédagogique de fin d'année ont été adaptées sans dégustation.

- Expertise diététique

Chaque mois, le service promotion de la santé accompagne les services internes à la collectivité dans l'élaboration et le suivi des menus proposés en restauration collective (en crèche municipale, en restauration scolaire et pour le portage de repas à domicile proposé par le CLIC).
Le service promotion de la santé a également participé à la construction du cahier des charges du nouveau contrat de délégation de service public, sur la partie obligations et recommandations nutritionnelles.

- Information grand public - Les lundis de la santé

Organisées en partenariat avec l'UBO et le CHRU, ces rencontres gratuites et ouvertes à tous informent sur les réalités scientifiques et répondent à une demande croissante de renseignements et d'informations dans le domaine médical.

Chaque semestre, un programme est élaboré par une instance pluridisciplinaire au regard de l'actualité médicale, des pathologies actuelles, les grands défis de promotion de la santé et des souhaits des brestoises et brestois.
Il s'agit pour le public de « s'informer pour être actrice et acteur de sa santé et de celle des autres ».

La Ville de Brest souhaite rendre plus accessibles la culture scientifique et les messages de santé dans les quartiers prioritaires de la ville, dans les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du pays de Brest dans le cadre du contrat local de santé notamment, dans certaines communes rurales qui souhaitent développer des actions de prévention / promotion de la santé sur leur territoire.

Une convention entre la ville de Brest et la ville de Pleyben pour la diffusion des conférences a été signée.
Un projet pour la diffusion des conférences en direction des bénéficiaires du CCAS de Guilers, du CCAS de Châteaulin est en cours de finalisation et devrait aboutir courant 2023.

En 2022, sur les 11 lundis de la santé, 5 se sont déroulés uniquement en visio et 6 en présentiel :

Janvier : Le défi de janvier. Visio ; 400 vues sur YT
Janvier : Innovations en radiothérapie. Visio. 850 vues sur YT
Février : Les maladies rares. Visio. 400 vues sur YT
Mars : Les thromboses. Visio. 410 vues sur YT
Avril : Impact de la pornographie sur la vie affective et sexuelle des adolescents. Visio. 6 000 vues sur YT
Mai : Les traumatismes de la face. 12 participants. 230 vues sur YT
Juin : La fatigue. 15 participants. 390 vues sur YT
Septembre : Les acides nucléiques. 35 participants. 240 vues sur YT
Octobre : Transidentités et accès aux soins. 100 participants. 650 vues sur YT.
Novembre : Enfants en danger : que faire ? 25 participants. 700 vues sur YT
Décembre : SOS Post Partum. 60 participants. 650 vues sur YT

Les différents thèmes abordés lors de cette année particulière représentent 10 920 vues au 31 décembre 2022 sur la chaîne YouTube et 187 en présentiel soit 11 107 personnes. À noter que toutes les conférences sont mises en ligne sur la chaîne Youtube de la ville de Brest. Elles peuvent donc être vues en différé à tout moment et également en version sous-titrée ce qui permet une meilleure accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes.

En amont des lundis de la santé l'émission sur Tébéo est toujours enregistrée. Elle reprend les thèmes des lundis de la santé sous la forme d'une interview avec les intervenants. Cette émission fonctionne très bien et représente une réelle plus-value dans l'information du public.

Accessibilité : Des contacts ont été pris avec l'association des sourds du Finistère afin de proposer un interprétariat : en plus de l'interprétariat qui est systématiquement proposé en présentiel, un interprétariat sur les captations vidéo en direct et en différé sera désormais proposé une fois par semestre.

- 20ème anniversaire des Lundis de la santé

- Le 28 janvier 2002 marquait la naissance des « Lundis de la santé », un rendez-vous proposé par la Ville de Brest en partenariat avec le CHU et l'UBO, ouvert à toutes et à tous dont l'objet était de sensibiliser le grand public aux problématiques de santé de façon accessible et interactive, sur toutes les thématiques de santé, pour toutes les catégories de population, sans sujets tabous.
- Associant des grands témoins : professionnels de santé, professeures, professeurs, chercheuses et chercheurs, etc. ... Ces conférences sont suivies d'échanges, sous forme de questions-réponses avec les participantes et les participants. Vingt ans plus tard, malgré des conditions d'organisation rendues complexes en raison de la crise Covid, ils continuent de réunir un large public, prouvant que les sujets de santé publique restent encore aujourd'hui au cœur des préoccupations des Brestoises et des Brestois.
- Une réception a été organisé le 16 avril, pour fêter les 20 ans des Lundis de la santé. Cela a été l'occasion de communiquer sur les objectifs de santé publique, les évolutions notables depuis le démarrage de ces conférences en 2002, de faire un point sur les chiffres et d'évoquer les souhaits d'évolution

- Promotion de l'activité physique

En dehors du fait que la sédentarité entraîne souvent de nombreux problèmes de santé tels que le surpoids voire l'obésité, des troubles cardio-vasculaires, du diabète et de nombreuses autres comorbidités qui peuvent s'ajouter à des pathologies déjà installées ou les aggraver, il est également prouvé que l'activité physique a de réels bénéfices en préventions primaire, secondaire et tertiaire. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit l'activité physique comme : « Tout mouvement corporel produit par les muscles qui requiert une dépense d'énergie – ce qui comprend les mouvements effectués en travaillant, en jouant, en accomplissant les tâches ménagères, en se déplaçant et pendant les activités de loisirs. ».

Proposition pour orienter le dossier sur la lutte contre la sédentarité auprès des personnes en situation de fragilité et éloignées du circuit classique qui rejoint ainsi l'expérimentation avec le service des sports dans le cadre des ateliers nutrition dans les écoles.

- Prévention des conduites addictives / Réduction des risques

- **Le groupe prévention des Conduites à Risques du RESO (Réseau Isolement Précarité)**

Le Réseau Isolement est Précarité (RESO) au sein de son groupe thématique Prévention des Conduites à Risques (PCR) réunit des partenaires qui interviennent dans le champ de la précarité/isolement pour :

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs ;
- Renforcer et développer les compétences des acteurs et enfin ;
- Favoriser l'échange de pratiques.

Le groupe est co-animé par le Service Ulis du CCAS et le Service Promotion de la Santé.
Le groupe a organisé en 2022 :

- Une formation Addictions et Précarité, à destination des professionnels et bénévoles des structures en lien avec des personnes souffrant d'addictions : bases en addictologie, connaissance des structures locales, temps d'échanges de pratiques. 2 sessions ont été organisées en 2022 ;
- Une journée thématique « Tabac et précarité quelle priorité ? Une collaboration accompagnant / accompagné dans l'arrêt du tabac ? » qui a réuni 20 personnes. Un escape game sur le tabac a été créé à partir d'un escape game de la ligue contre le cancer existant sur ce sujet à cette occasion ;
- Plusieurs structures de ce groupe ont participé au mois sans tabac.

- **Groupe prévention accès aux soins du RESO (Réseau Isolement Précarité)**

Relance du groupe en 2022 avec deux réunions dans l'année pour permettre en premier lieu de l'interconnaissance entre les partenaires et définir des axes de travail.

- **Matériel de réduction des risques**

Tout au long de l'année le service fournit, à la demande des structures, du matériel de réduction des risques à l'occasion de soirées étudiantes, d'événements culturels ou dans le cadre d'intervention de prévention auprès différents publics (exemple : étudiants en service sanitaire). En 2022 la demande de ce type de matériel a fortement augmenté. La mise en place d'un tableau de suivi permet de qualifier la demande du territoire et de surveiller son évolution.

	Préservatif Interne (féminin)	Préservatif externe DUO Standard	Préservatif externe standard VRAC	Préservatif externe XL DUO	Préservatif externe XL VRAC	Gel
Distribué en 2022	5697	25165	500	1100	0	2100

Ethylotest chimique 0,2 (jeune conducteur)	Ethylotest chimique 0,5 (conducteur confirmé)	Bouchon d'oreilles	Embout éthylomètre	Réglette alcoolémie	Mémento structure addicto	Effectomètre	Brosse à dents
2040	2795	6846	338	1688	720	40	30

- **Distributeurs échangeurs de seringues**

Le service Promotion de la Santé assure la coordination générale de la gestion de ces distributeurs échangeurs de seringues en veillant au respect de la convention avec les différents partenaires (Caarud et CHU). L'objectif principal de ce dispositif est la diminution des risques de transmission du VIH et des hépatites et ceux associés à la pratique de l'injection. Il est un outil complémentaire aux programmes d'échange de seringues existants sur le territoire, dans une logique de santé publique et de réduction des risques envers les usagers de drogues.

Les kiosques échangeurs distributeurs de seringues ont été renouvelés en 2021. En 2022 la reprise d'activité constatée fin 2021 s'est poursuivie. Des tags sont régulièrement observés sur les kiosques échangeurs mais leur effacement systématique permet de maintenir le matériel dans un état d'utilisation optimal et évite d'autres dégradations.
En 2022, 1421 kits ont été distribués par les deux kiosques échangeurs distributeurs présents sur la ville.

- **Mois sans tabac**

Tout au long du mois de novembre, la ville de Brest s'engage dans la campagne nationale « Mois Sans Tabac », qui vise à inciter, soutenir et accompagner tous les fumeurs dans leur démarche d'arrêt ou de réduction de leur consommation de tabac.
Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Brest, la ville a décidé de nouveau cette année de proposer des consultations gratuites d'aide au sevrage tabagique. Ces consultations, ont été réalisées par un.e tabacologue du CHRU de Brest et financées par l'ARS, elles sont destinées prioritairement à un public éloigné de l'offre de santé
Ces consultations sont délocalisées et ont lieu hors les murs de l'hôpital Morvan dans une démarche d'aller-vers afin de rendre accessible le sevrage tabagique au plus grand nombre. Elles permettent également la remise de substitut nicotinique ou de cigarette électronique pour amorcer le sevrage tabagique.
L'unité mobile de santé de la Ville de Brest a servi de support aux structures n'ayant pas suffisamment de place dans leurs locaux pour accueillir les consultations.
Ces consultations constituent une offre supplémentaire ciblée et renforcent ainsi l'accompagnement déjà mené par les professionnels de santé du territoire. A l'issue de ce mois, l'accompagnement peut perdurer pour ceux qui le souhaitent grâce aux consultations à l'hôpital ou au suivi téléphonique.

9 structures ont bénéficié d'au moins 2 demi-journées de consultations délocalisées en tabacologie

Cela représente environ 40 personnes ayant eu au moins une consultation en tabacologie. 24 cigarettes électroniques ont été délivrées lors de ces consultations ainsi que 10 adaptateur USB pour prise murale.

- **Mobilisation jeudis du port**

Le service promotion de la santé a tenu un stand de réduction des risques auditifs sur le site des jeudis du port et mettait également à disposition du matériel de réduction des risques tel que des éthylotests, des préservatifs…Ce matériel était également disponible sur les stands accueil.

Prêts de casques :

- JDP 1 : 209 (10 refus / rupture de stock).
- JDP 2 : 122 pour 85 familles.
- JDP 3 : 201 pour 155 familles (quelques refus / rupture de stock).

Bouchons d'oreilles :

Environ 5 000 paires utilisées.

- **Hygiène Bucco-dentaire**

Chaque année, le service promotion de la santé propose un programme de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, en partenariat avec la Faculté d'odontologie de l'UBO et la CPAM du Finistère. Dispositif composé d'une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec distribution de kit composé d'une brosse à dent, de dentifrice, d'un sablier et d'un gobelet dans une trousse. Et d'une séance de dépistage individuel réalisé dans l'unité mobile de santé de la ville de Brest par les étudiants de la faculté d'odontologie.

En 2022, l'action a permis de toucher plus de 800 élèves de classes de CP.

- Santé Mentale / Conseil Local de Santé Mentale

Les travaux du Conseil local de Santé Mentale se sont poursuivis au sein des différentes commissions thématiques: formation, promotion de la santé mentale, accès et maintien dans le logement, santé mentale et vieillissement. La création de la commission Jeunesses a fait l'objet d'une réunion préparatoire avec des partenaires.

- **Plénière du CLSM :**

Une plénière du Conseil Local de Santé Mentale s'est déroulée le 30 septembre 2022, regroupant 105 participant.e.s, elle a permis des temps d'échanges et d'information sur différents sujets (dispositif un chez soi d'abord, dialogue ouvert en psychiatrie, résultats de l'enquête sur l'isolement social à Brest…).

- **Formation correspondant de structure :**

Cette formation est destinée aux professionnels du territoire en lien avec un public en souffrance psychique.
D'une durée de 10 mois, à raison de deux jours par mois, elle est proposée en partenariat avec le service formation continue de l'UBO. Cette formation allie des apports de connaissance proposés par des professionnels, des visites de structures locales et des temps d'échange en atelier.

Elle répond à plusieurs objectifs : Elle favorise l'interconnaissance des professionnels, crée une culture partagée autour de la santé mentale ainsi qu'une connaissance fine des ressources locales.
L'année 2022 marquait la onzième promotion de la formation Correspondants de Structure, après une année blanche en 2021 liée à la crise sanitaire. Cette promotion de 25 stagiaires, qui a subi les conséquences des vagues successives de Covid avec des annulations et reports de visites, s'est toutefois montrée dynamique.

Information : Une augmentation des frais pédagogiques de la formation Correspondants de Structures a été votée. A compter de 2023, ces derniers passeront de 500€ à 550€ par an pour les employeurs.

- **Santé mentale et vieillissement :**

Les Instants Psy sont des temps d'échanges et d'information animés par l'équipe mobile de géronto-psychiatrie du CHU de Brest, à destination des professionnel.le.s et bénévoles travaillant au contact des personnes âgées.

Ces temps thématiques, d'une durée de deux heures et demie chacun, ont été pensés en 2019 par la commission Santé Mentale et Vieillissement.

En 2022, 1 session de 4 ateliers et 1 session de 3 ateliers ont été mises en place. Ces temps ont permis de toucher 47 professionnel.le.s et bénévoles venant de structures et associations de Brest et sa métropole.

Les thématiques abordées sont les suivantes :
- La personne âgée et le risque suicidaire
- L'agressivité chez la personne âgée
- L'attitude face aux propos délirants
- Les troubles de l'humeur chez la personne âgée

Les retours des personnes ayant bénéficié de ces temps sont très positifs.

- **Semaines d'Information sur la Santé Mentale :**

La thématique nationale des SISM 2022 était « Santé mentale et environnement ». A Brest, elles se sont déroulées du 10 au 23 octobre 2022. 18 événements ont été proposés par 14 associations, collectifs et institutions. Environ 450 entrées ont été comptabilisées sur l'ensemble des événements, malgré l'annulation de deux événements liées à des contraintes extérieures au service.

- **Commission Accès et maintien dans le logement :**

  - Cellule de veille

En 2022, 16 nouvelles situations ont été présentées en cellule de veille, et 3 situations ont été réexaminées.
100% des situations étaient présentées suite à des remontées du voisinage, par inquiétude ou face à des troubles du voisinage. La moitié des personnes concernées par les nouvelles saisines a plus de 55 ans. La même proportion est concernée par des troubles d'accumulation compulsive.
La cellule de veille a continué à jouer son rôle de facilitateur de liens entre les intervenants présents ; cette logique est complémentaire à la formation Correspondants de Structure du CLSM qui réunit des acteurs du secteur sanitaire et social de structures diversifiées.

  - Groupe de travail Diogène / Troubles d'accumulation compulsive

En 2019, un travail est entamé par la commission Logement du CLSM sur les phénomènes d'accumulation compulsive dans l'habitat.
Ce travail, mis en difficulté par la survenue de la crise sanitaire, vise à élaborer des réponses collectives face à ce phénomène complexe et faciliter l'accompagnement des personnes concernées.

En 2022, une reprise de ce groupe de travail est marquée par l'organisation d'un temps fort. Le 30 mars, une journée de réflexion et de travail interprofessionnel est organisée. La journée a fait le plein avec une quarantaine de participant.e.s.
Cette journée est organisée en deux parties : une matinée de formation avec le Dr Jean-Claude Monfort, psychiatre et psychogériatrie, et un après-midi sous forme d'ateliers réflexifs.

- **Prévention du suicide :**

Le service a soutenu la mise en place d'une formation « Intervention de Crise » les 31 mai et 1er juin 2022 par le CHRU dans le cadre du dispositif « CQFD-I ». La formation a accueilli 13 stagiaires.

- **Commission Jeunesses :**

La Commission Jeunesses s'est réunie à deux reprises en 2022. La dernière commission Jeunesses de 2022 a permis de mettre au vote les projets menés par la commission en 2023.

- Projet sur la fatigue :

Soutenu par la commission Jeunesses du CLSM, le projet sur la fatigue est l'aboutissement d'une réflexion collective menée par la mairie de quartier de Saint-Marc, le philosophe Yan Marchand et le service Promotion de la Santé de la Ville de Brest.

En filigrane de ce projet, une mise en réflexion d'un sujet qui semble universel, rarement interrogé, et qui pourtant éclaire nos sociétés, nos fonctionnements collectifs et individuels, notre rapport au travail, notre santé physique et mentale. Le projet s'est déroulé entre mai et juin 2022.

Yan Marchand est intervenu entre les mois de Mai et Juin 2022 dans les écoles du quartier de Saint-Marc : Petit Paris, Forestou, Kerisbian, auprès d'élèves du CP au CM2. Il y a animé des ateliers philosophiques sur le thème de la fatigue auprès d'environ 175 élèves.

Un débat croisé sur la fatigue a été proposé, cette fois-ci aux parents du quartier de Saint-Marc, tandis que leurs enfants profitaient d'un temps de lecture. Le Dr Anne Chevé et Yan Marchand ont croisé leurs regards sur la fatigue afin de répondre en deux temps aux interrogations des parents et amorcer une réflexion mêlant médecine et philosophie.
Le Service Promotion de la Santé a également animé un atelier sur la fatigue à la Résidence Autonomie Poul Ar Bachet. Ouvert aux résidents et aux habitants du quartier, ce temps a accueilli 25 personnes.

Les réflexions engagées tout au long des ateliers et interventions ont fait l'objet d'une restitution à l'occasion d'un Lundi de la Santé qui a eu lieu le 26 juin 2022.

- **Autres :**

- Le CLSM a été représenté lors de deux conférences et table-rondes :

Colloque régional de l'UNAFAM le 10 juin 2022 à Quimper sur la thématique "Quels habitats pour les personnes en situation de handicap psychique ?" -La coordinatrice du CLSM et Fragan Valentin-Leméni ont proposé une intervention intitulée: " CLSM : Un outil de concertation entre élus, professionnels, usagers"

- Débat public "Santé mentale et vie quotidienne" le 20 octobre 2022 à Landerneau dans le cadre du Projet Territorial de Santé Mentale :

Le service a participé à l'organisation de cette journée, et le CLSM a été représenté à travers une intervention portant sur les temps d'échanges et d'information "Les instants psy".

- Unité mobile santé

La ville de Brest est propriétaire d'une unité mobile de santé qu'elle met à disposition de ses partenaires pour favoriser les actions de santé hors les murs à destination des publics les plus éloignés du soin.

En 2022, l'unité mobile a été utilisée par :

- Le Point H / CHU Centre Accueil Précarité : 23 sorties en 2022 sur les accueils de jours du point Kerros géré par le CCAS et du Phare géré par la Croix Rouge.
- La faculté d'odontologie :
  - 3 sorties en 2022 pour dépistage des étudiants de l'UBO via ses étudiants en service sanitaire
  - 27 dates pour les dépistages bucco-dentaires auprès des classes de CP

- Le service de maladies infectieuses du CHU (vaccination et Cegidd) :
  - 7 sorties concernant les dépistages VIH/IST
  - 12 opérations à destination des mineurs non accompagnés (dont 2 dédiées à la vaccination).

- Le service tabacologie de l'Hôtel Morvan à la demande de la ville de Brest dans le cadre du mois sans tabac pour 6 sorties.
  - L'unité mobile a été immobilisé 25 jours en 2022 pour ses entretiens bi (annuels et effectuer les réparations nécessaires à son bon fonctionnement.

- Défibrillateurs

Le service promotion de la santé garantit la maintenance de son parc de14 défibrillateurs accessibles 24h/24 au grand public. Le système de traçabilité et de suivi des incidents est assuré par le service.

Le travail de recensement de tous les défibrillateurs de la collectivité effectués en 2022 avec la directrice du service promotion de la santé a permis de rédiger une note relative au déploiement de ces derniers dans les ERP (établissement recevant du public) soumis à obligation suite au décret du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes.

4. Le pôle santé : maintenance et travaux

Le service promotion de la santé gère les locaux du pôle santé qui est un lieu un lieu ressource pour les brestois.e.s et les structures.

Pôle Santé
16, rue Alexandre Ribot – BREST

Les partenaires regroupés au sein du pôle santé sont les suivants :

- Point H (Croix rouge) => agrandissement de cette structure
- Centre d'Examen de Santé (CPAM 22)
- Centre Famille Addiction (CHRU)
- Association AIDES
- Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
- Association Addictions France
- Association Planning Familial
- Association Union Nationale des Familles et Amis des Malades psychiques => cette structure a quitté le Pôle Santé fin 2022
- Service Action Sanitaire (DPRTU) (Ville de Brest)
- Mission Handicap (DPRTU) (Ville de Brest)
- Service Promotion Santé (Ville de Brest)
- Espace coopératif Promotion de la santé + cuisine pédagogique (Ville de Brest)

L'activité concernant ce Pôle santé a été très dense cette année 2022.

- Première phase signalétique extérieure du Pôle santé installée fin juin 2022 A noter qu'une signalisation routière a aussi été mise en place.

- Seconde phase signalétique extérieure du Pôle santé en préparation en lien avec la Direction communication. Celle-ci permettra au Pôle santé d'être mieux repérer de la rue Matthieu Donnard. Cette signalétique sera effective au premier semestre 2023

- Réalisation de l'audit énergétique du Pôle santé dans le cadre du Décret Tertiaire, AAP Sequoia.
  - ✓ Le bureau d'étude a mis en avant que le bâtiment du Pôle santé est de qualité moyenne, aucune rénovation énergétique n'est prévue pour l'instant.

- Ce bâtiment figurait déjà dans la liste des bâtiments de la Ville de Brest concernés par la campagne de mesures de radon.
  - ✓ La mise en place des nouvelles mesures suite à la découverte de radon dans une proportion supérieure aux normes dans les locaux du Centre d'Examen de Santé se révèlent efficaces.
  - ✓ Les résultats de radon des dosimètres installés pendant 2 mois en 2022 ont mis en avant des valeurs supérieures à la moyenne dans la zone du sous-sol. Poursuite de la recherche d'une source en cartographiant cette zone en 2023 puis mesures correctives si besoin.

- Sécurisation à mettre en place en 2023 du Point H suite aux effractions et cambriolages de la pharmacie dans cette structure.

5. Communication

- Le site participatif « Santé vous bien à Brest » :

Ce site a été créé pour les habitants, les acteurs de quartier, les professionnels de santé afin d'informer, de partager des actualités et de contribuer à la dynamique autour des questions de santé à Brest. Le service Promotion de la santé a pour mission de contribuer au site et d'accompagner les acteurs et partenaires dans l'appropriation de cet outil de communication. Une cinquantaine d'articles ont été publiés en 2022.

DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT.

Réalisation de l'année particulièrement marquante pour la vie du citoyen et pour les générations futures : Diagnostic Santé Environnement du Pays de Brest

Description de la réalisation
La ville de Brest en tant que signataire du Contrat Local de Santé du Pays de Brest est partie prenante dans les actions que le Pays peut porter dans ce cadre. L'un des enjeux est de construire un axe santé environnement partagé. L'enjeu majeur étant que celui-ci puisse favoriser une meilleure prise en compte des déterminants de santé liés à l'environnement et qui ont un impact sur la santé des habitants du territoire.

Le service promotion de la santé a alors pu rejoindre le groupe de travail ad hoc relatif au suivi de la réalisation du diagnostic ainsi que ses travaux de partages et de restitutions.
Au cours de l'année 2022, la ville a activement contribué à la tenue d'un séminaire à destination des élus des différents EPCIS constituant le Pays de Brest, séminaire visant à partager l'état des lieux territorial réalisé et à dégager des premiers enjeux.

Cette réalisation est marquante pour la vie des citoyens aujourd'hui et les générations futures pour les raisons suivantes :
La réalisation d'un plan d'action produit au regard d'un diagnostic de terrain permettra de favoriser le déploiement de projets visant une meilleure prise en compte des déterminants de santé liés à l'environnement et qui ont un impact sur la santé des habitants du territoire.

⚥EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisation de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence : Sensibilisation des acteurs jeunesse : prévenir, accompagner et protéger les mineures en situation de prostitution ou en risque de l'être

Description de la réalisation
Suite à différents constats (hausse de la prostitution, entrée dans l'activité à un âge plus jeune et de façon plus discrète, développement de l'invisibilisation de ce phénomène protéiforme par le biais d'internet et des réseaux sociaux) et aux remontées de terrain des acteurs de Brest, le service promotion de la santé de la ville de Brest, la mission Développement Social Urbain de la Métropole et l'Amicale du Nid a pu proposer 2 sessions de sensibilisation sur la prostitution des mineures à destination des acteurs accompagnant les jeunesses. L'enjeu de ces temps ont été de faire connaitre le système et les processus prostitutionnels, de permettre aux professionnels d'interroger et de partager leur compréhension de la problématique prostitutionnelle des mineures et enfin de développer une culture commune sur la prostitution des mineures pour repérer, écouter et orienter.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

MISSIONS

L'action sociale de la ville de Brest est portée par la direction action sociale de la ville de Brest et par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brest, établissement public autonome rattaché à la ville de Brest.

La direction intervient dans le soutien aux acteurs du territoire notamment par le versement de subventions aux associations présentes sur le territoire œuvrant dans le champ des solidarités et du bien-vieillir.

La ville de Brest a également développé une action plus directe à destination des ménages en difficulté :

- Par le biais de sa participation à différents fonds d'aide financière (fonds d'aide aux jeunes (FAJ) et fonds de solidarité logement (FSL) gérés par la métropole). Ces dispositifs sont complémentaires des dispositifs d'aide de droit commun portés par le département.
- Par le financement du fonds de secours facultatif de la ville de Brest géré par le CCAS.

La direction assure l'animation transversale de la démarche du Bien vieillir, projet dont l'objectif consiste à impulser, dans les politiques développées par la ville de Brest et par Brest métropole pour la population, une meilleure prise en compte de la problématique du vieillissement dans tous les domaines de la vie quotidienne.
Le CCAS répond aux besoins sociaux en agissant notamment en complémentarité de l'action menée par le conseil départemental dans le cadre du schéma départemental d'action sociale et du protocole signé entre les deux institutions.
Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accès aux droits et d'accompagnement du public en très grande précarité, du public sans résidence stable ou en habitat précaire, des résidents des dispositifs d'hébergements et de logements sociaux gérés par le CCAS et des gens du voyage. Le CCAS mène également une action en faveur du bien-vieillir à travers le centre local d'information et de coordination (CLIC), la gestion et l'animation de trois établissements pour personnes âgées dépendantes et une résidence autonomie, un service de portage de repas à domicile et la constitution de dossiers d'aide sociale légale pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

RESSOURCES

Les ressources humaines

Les postes permanents sont répartis comme suit :
- 279 agents sont mis à la disposition du CCAS de Brest (166 agents sont affectés aux 4 résidences pour personnes âgées et 113 agents sont affectés aux autres services du CCAS).

Certains postes sont mutualisés entre la direction action sociale et le CCAS : il s'agit notamment des postes de direction, de postes au sein du service Unité de lien et d'insertion sociale (ULIS) et du CLIC (action de développement social et instruction des demandes de subventions aux associations) et du service des Moyens généraux (suivi des bâtiments mis à la disposition d'associations du secteur de la solidarité par la ville de Brest).

Le budget de la direction Action sociale (DIAS) - budget de la ville de Brest

Le budget de la DIAS en 2022 est réparti en 4 centres de coût :

Fonctionnement	**Etat des dépenses et recettes au 31/12/2022**	
Centres de coût	**dépenses**	**recettes**
Aider les personnes âgées	22 780,00 €	500,00 €
Piloter et gérer la direction action sociale	5 460 341,73 €	12 573,41 €
Aider les personnes défavorisées	989 258,97 €	3 500,00 €
Gérer le terrain de substitution des gens du voyage	787,26 €	0,00 €
Total général	**6 473 167,96 €**	**16 573,41 €**

A noter que le budget global de la ville de Brest est équilibré en dépenses et recettes mais pas nécessairement les centres de coûts qui le constituent.

Le centre de coût « aider les personnes âgées » comprend les actions mises en œuvre par la ville de Brest dans le cadre de la politique du bien vieillir.

Le centre de coût « piloter et gérer la direction action sociale » comprend notamment la subvention de fonctionnement versée par la ville de Brest au CCAS (5 324 394,00 €), la prise en charge des obsèques au titre de l'indigence (9 947,73 €) ainsi que des subventions versées aux associations (126 000,00 €).

Le centre de coût « aider les personnes âgées » comprend les actions mises en œuvre par la ville de Brest dans le cadre de la politique du bien vieillir, actions ayant menées à l'obtention du label Ville amie des ainés (VADA).
Le centre de coût « aider les personnes défavorisées » comprend la participation de la ville de Brest au FSL (soit un montant de 154 033,97 €) et au FAJ (21 350,00 €) ainsi que les crédits du fonds de secours facultatif de la ville de Brest (320 000,00 €). Les subventions de fonctionnement en soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'action sociale s'élèvent à 433 875,00 €. Le montant du financement au CHRU pour le poste d'infirmier diplômé d'état (IDE) du centre accueil précarité auprès des publics précarisés du territoire est de 60 000,00 €.
Le centre de coût « gérer le terrain de substitution des gens du voyage » comprend les dépenses d'aménagement du terrain provisoire lors de la fermeture du terrain de Kervallan.

Par ailleurs, en investissement, la DIAS a financé plusieurs projets sur l'exercice 2022 :
- Subventions aux associations pour l'achat de mobilier, véhicules et pour des travaux d'aménagement.
- Versement de subventions d'investissement pour soutenir le projet de reconstruction du CHRS du foyer du port, du projet de restructuration des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaün et du CCAS.

Investissement	**Etat des dépenses et des recettes au 31/12/2022**	
Centres de coût	**dépenses**	**recettes**
Établissements action sociale et santé	30 186,25 €	0,00 €
Soutien aux associations	150 000,00 €	0,00 €
Terrain d'accueil des gens du voyage	0,00 €	0,00 €
Restructuration des locaux du siège du CCAS	612 000,00 €	0,00
Reconstruction du CHRS	1 411 255,00 €	0,00 €
Restructuration des EHPAD Louise Le Roux et Antoine Salaun	66 745,14 €	0,00 €
Locaux du Crédit municipal	2 724,00 €	0,00 €
Total général	**2 272 910,39 €**	**0,00 €**

Les budgets du CCAS de Brest
En sus du budget de l'action sociale de la ville, le CCAS, établissement public autonome, gère un budget principal et six budgets annexes.
Les comptes administratifs prévisionnels 2022 de ces budgets présentent les soldes suivants :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	9 195 684,37	9 461 398,14	1 266 542,38	1 713 623,43
CHRS	867 889,14	894 924,91	7 627,16	64 183,57
Antoine Salaün	1 282 476,54	1 083 427,12	7 134,29	0,00
Louise Le Roux	4 206 842,11	3 846 586,70	86 043,93	36 286,39
Kerlevenez	7 318 908,07	7 263 158,86	137 943,66	86 172,54
Poul Ar Bachet	1 399 197,86	1 349 436,84	22 683,02	207 852,50
CLIC Niveau II	293 934,76	301 000,00	0,00	7 566,15
Total	24 546 910,39	24 199 932,57	1 527 974,44	2 115 684,58

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Favoriser le développement social par l'animation de réseaux

Le CCAS met en œuvre et anime une politique de développement social qui se traduit par l'animation de réseaux à l'échelle de la ville et le développement d'actions collectives au service du lien, de l'insertion sociale et de la participation des personnes.

Le lancement du projet territorial des solidarités
Le 30 novembre 2022 a eu lieu un premier temps fort à destination des acteurs intervenant dans le champ des solidarités. L'objectif était de lancer la démarche qui sera menée en 2023 et 2024 et co-pilotée par la direction Action sociale et la direction Développement social urbain. Le projet territorial des solidarités a vocation à dresser un état des lieux et à élaborer un schéma directeur de l'action sociale pour les dix prochaines années en fédérant les acteurs des solidarités tant en interne de la collectivité qu'en externe.

Par ailleurs, une restitution des études réalisées par l'ADEUPa dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux a été faite aux partenaires présents. Ces études ont exploré les facteurs de vulnérabilité des personnes en situation de précarité au travers d'une enquête qualitative globale auprès de 28 personnes en situation de précarité, 8 études thématiques (hébergement / logement, dépendance, aide alimentaire, insertion, pratiques culturelles, sportives, fonds de secours) et une enquête par questionnaire auprès de 2 000 brestois sur la question de l'isolement social.

La coordination de l'aide alimentaire, coopérer pour mieux répondre aux besoins
Le CCAS de Brest anime un réseau de quatorze structures associatives brestoises proposant une distribution alimentaire aux personnes ayant un besoin ponctuel ou structurel. La coordination est une démarche de coopération pour agir ensemble de manière cohérente et concertée afin d'assurer une continuité de l'offre à l'échelle de la ville. Des réunions plénières et des groupes de travail permettent d'animer cet espace de coopération et de développement de projets.

Plusieurs projets ont été travaillés en 2022 :
- Le projet d'épiceries solidaires en réseau : les épiceries solidaires se veulent proches d'un fonctionnement d'un magasin ordinaire proposant aux personnes le choix et des produits de qualité. Seule la tarification diffère permettant un achat des produits à un coût réduit (10% du prix). La première épicerie du réseau a ouvert ses portes en janvier 2021 sur le quartier de Bellevue. La perspective est de travailler à l'ouverture de deux nouvelles épiceries portées l'une par le Secours catholique et l'autre par la Croix-Rouge. Par ailleurs, deux projets d'épiceries solidaires en mixité de public sont en cours d'étude : une en lien avec la ferme urbaine de Quéliverzan et l'autre sur le quartier de Pontanézen. Ces épiceries seront ouvertes à tous les brestois mais proposeront une tarification adaptée aux capacités financières des personnes. Le CCAS accompagne l'émergence de ces projets dans une logique de complémentarité avec les structures existantes.
- La coordination s'est également saisie en 2022 de la problématique des approvisionnements de l'aide alimentaire. Les approvisionnements issus de « la ramasse » auprès des grandes et moyennes surfaces baissent de manière continue du fait des démarches anti-gaspillage mises en œuvre dans les magasins. Une réflexion est menée avec les associations pour expérimenter de nouvelles formes d'approvisionnements : une étude de gisement du don agricole, une production spécifique fléchée sur l'aide alimentaire, la transformation des produits qui arrivent en trop grand nombre au même moment.

Le soutien aux réfugiés Ukrainiens
Le soutien de la ville de Brest aux réfugiés Ukrainiens s'est traduit de plusieurs manières :
- Subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge Française pour un montant de 25 000 € (12 500 € sur le budget DIAS et 12 500 € sur le budget relations internationales) et à Iroise Ukraine pour un montant de 5 000 €.
- Soutien au fonctionnement du centre d'accueil des réfugiés Ukrainiens qui a ouvert début mai 2022 rue Glasgow dans les anciens locaux de l'EHPAD de l'adoration en accord avec l'association Maison Saint Joseph et le futur acquéreur de l'immeuble, la société Bouygues Immobilier. La gestion de ce lieu d'accueil a été confiée par l'Etat à l'association Coallia. La ville a apporté son soutien au fonctionnement du centre en prenant en charge les frais d'énergie et de fluides pour un montant de 10 000 € en 2022.

Le réseau des acteurs brestois de la lutte contre la précarité et l'isolement
Depuis 2007, le CCAS pilote le réseau isolement précarité (le « Réso »). Il s'agit pour les professionnels et les bénévoles, investis dans des structures qui accueillent/accompagnent des personnes en situation d'isolement et de précarité, de se

connaître, de développer des actions communes et d'être accompagnés et soutenus. En 2022, le Réso a poursuivi l'animation des huit groupes thématiques et le développement de projets.
Les actions menées sur la période :

- Les actions et les outils ressources pour les personnes accompagnées : les ateliers et la journée bien être, le barbecue du Réso, les projets culturels (courts solidaires, le parcours de découvertes culturelles, les concerts de salon, les ateliers thérapeutiques), le guide du monde à Brest, la rénovation du site « repères dans la cité ».
- Des partenariats ponctuels comme la participation au mois sans tabac et au défi Dry january de janvier avec le soutien du pôle santé de la ville de Brest.
- Les actions et les outils ressources pour les bénévoles et les professionnels : parcours de formation « addictions et précarité », la plaquette « Friperies et vestiaires associatifs brestois ».

Une approche collective de l'accès vers et dans le logement
Cette démarche co-financée par l'Etat permet l'intervention d'une agente recrutée spécifiquement pour cette mission. L'enjeu est de faciliter la recherche et l'accès au logement, de développer et d'animer des actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.
En 2022 : 69 personnes ont bénéficié d'un accueil dans le cadre de l'atelier recherche logement (ARL). Ce qui correspond à 186 participations.

L'accès au logement privé se complique d'année en année pour les personnes qui ont le moins de ressources pour les raisons suivantes : il y a peu d'offres en petits logements et les personnes n'ont pas de garant ce qui freine un grand nombre de propriétaires de logements.

L'action « équipements de première nécessité » a été développée dans le cadre d'une démarche partenariale afin de permettre à des personnes du CCAS d'obtenir du mobilier à moindre coût grâce au partenariat avec l'association Un peu d'R. En 2022, 69 foyers accompagnés par le CCAS ont pu bénéficier de mobiliers afin d'intégrer un logement dans des conditions les plus dignes possibles.

Solidarité loisirs un outil au service de l'accès aux loisirs et à la culture
Solidarité loisirs a pour objectif de prévenir l'isolement social et lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès aux loisirs culturels et sportifs. Elle s'adresse aux brestois qui disposent de faibles ressources (inférieures ou égales à l'allocation adultes handicapés). Le soutien aux projets collectifs est privilégié.
En quelques chiffres :

- 75 structures associatives bénéficient à ce jour du dispositif,
- 12 575 billets et contremarques ont été utilisés.

Durant l'année 2022, une offre exceptionnelle pour les familles brestoises a été proposée soit 326 places pour la salle d'escalade The roof et 658 billets pour la Récré des 3 curés.

L'approche collective au service du lien social
Le CCAS propose aux personnes accompagnées par ses services de s'inscrire dans différents projets et actions collectives. Cet accompagnement collectif, complémentaire de l'accompagnement individuel, s'appuie sur différentes actions qui sont construites par un groupe interservices composé de travailleurs sociaux du CCAS.

En 2022, on dénombre :

- 17 activités de nature différente ont été proposées soit 216 séances.
- 170 personnes différentes ont participé aux actions soit 626 participations sur l'année.

Les actions proposées peuvent être sportives (multisports, marche douce…), culturelles (parcours de découverte, studio fantôme, art thérapie, courts solidaires…), manuelles (jardinage, atelier à la ferme à Raymonde…), ou prendre la forme d'une implication bénévole dans le projet ou à des événements locaux.

Administrer les services et les biens liés à l'action sociale

Administrer l'établissement public (conseil d'administration, conventions avec les partenaires…)
Le CCAS est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration présidé par le président, également maire de Brest et composé de huit membres élus par le conseil municipal et de huit membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement

social dans la commune. Le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire 5 fois en 2022 ce qui a généré 79 délibérations.

Gérer le patrimoine immobilier et locatif
Le CCAS gère un parc immobilier important : locaux administratifs, établissements médico-sociaux, parc d'hébergements et de logements d'insertion.

Le service Moyens généraux assure le suivi de la maintenance et de l'entretien des bâtiments gérés par le CCAS (locaux du siège du CCAS dont le CCAS est propriétaire, locaux du CLIC dont le propriétaire est privé ; CHRS, pension de famille et résidences pour personnes âgées de Kerlevenez et Poul ar Bachet dont le propriétaire est Brest métropole habitat ; résidences pour personnes âgées Louise Le Roux et Antoine Salaün dont le propriétaire est la SEMPI).

Il assure également l'interface avec les différents propriétaires (privé, SEMPI ou Brest métropole habitat) notamment pour préparer les commissions de sécurité, signaler les travaux à la charge du propriétaire à effectuer au sein des établissements, prévoir le suivi des divers contrats de maintenance (sécurité incendie, ascenseurs, contrôle de la qualité des eaux et de la sécurité sanitaire des aliments...).

L'année 2022 a été consacrée à plusieurs projets importants pour la direction :
- La poursuite du projet de restructuration des locaux du siège du CCAS au 40 rue Jules Ferry pour lequel le CCAS bénéficie d'une assistance à maîtrise d'ouvrage exercée par Brest métropole aménagement : déménagement des services d'accueil des usagers début octobre 2022 et démarrage des travaux.
- Le projet de restructuration adaptation des établissements pour personnes âgées dépendantes Louise Le Roux et Antoine Salaün : analyse des offres finales des 3 groupements sélectionnés dans le cadre de la procédure conception/réalisation, recherche des financements y afférent.
- La poursuite du projet de reconstruction du CHRS du port : lancement de la consultation des entreprises en septembre 2022.

Le service Hébergement-logement gère également le parc d'hébergements d'urgence et d'insertion et le parc de logements d'insertion (308 logements et 81 places d'hébergement). La gestion de ce parc est assurée par quatre agents gestionnaires (médiation locative, suivi budgétaire) et trois agents techniques (réparations locatives).

Le CCAS est également pilote pour certains locaux propriété de la ville et mis à disposition d'associations dont l'animation et gestion pour l'emploi et hébergement en Bretagne (Pôle solidarités Bretagne- Croix-Rouge), les Restos du cœur.
Durant l'année 2022 des travaux ont été réalisés notamment sur le bâti du Phare géré par Le Phare (Croix-Rouge) et sur la salle de bain de la maison accueillant l'association les exclus. Le projet de rénovation des locaux mis à disposition des Restos du cœur s'est poursuivi : réalisation de l'étude diagnostic.

Organiser la politique d'achat public
Le service finances marchés publics a lancé six procédures de marchés publics pour le compte de l'établissement public :
- Prestation de psychologue : animation d'ateliers d'art thérapie et d'aide aux soignants
- Marché de service d'assurances : dommage aux biens, responsabilité civile, auto collaborateur, protection juridique
- Acquisition et installation de mobile homes : marché de travaux préalable à l'installation
- Blanchisserie : linge plat et linge hôtelier des résidences et vêtements de travail des professionnels en établissement
- Entretien et exploitation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des bâtiments
- Fourniture d'énergie : électricité et gaz en groupement de commande

Accompagner les publics en situation de vulnérabilité

Accueillir et accompagner les publics fragilisés ou spécifiques
Accueillir et accompagner les personnes sans résidence stable et/ou en difficulté, les personnes dans les structures et logements d'insertion, les personnes âgées que ce soit au CLIC, au portage de repas et dans les 4 résidences de personnes âgées, les gens du voyage.

Les personnes sans résidence stable et/ou en grande difficulté
Par le biais de ses différentes unités, le service Accueil-accompagnement assure l'accueil des usagers, l'évaluation globale des situations et propose un accompagnement social des personnes sans résidence stable et/ou en grande difficulté**.**

Le premier accueil téléphonique ou physique oriente les usagers et partenaires du CCAS vers les services adaptés et gère le point accès public internet (PAPI). Il a été recensé pour l'année 2022 : 17 849 accueils physiques (14 368 en 2021) et 13 273 accueils téléphoniques.

L'année 2022 a été marquée par le déménagement des service d'accueil du public depuis le début du mois d'octobre, dans des locaux provisoires au 257 rue Jean Jaurès. Cette délocalisation durera environ 2 ans, le temps des travaux d'extension et de réhabilitation des locaux du siège du CCAS.
Par ailleurs, la distribution du courrier (domiciliation) qui avait été délocalisée à la mairie de l'Europe dans le cadre des mesures prises durant la crise sanitaire, y sera également maintenue le temps des travaux.

Une mission d'accueil et d'évaluation pour les publics sans hébergement stable
Elle vise la mise en œuvre de réponses adaptées dans les domaines administratifs et sociaux de manière à soutenir l'insertion sociale des usagers.
L'unité a notamment la mission d'évaluation de la situation au regard de l'hébergement de l'ensemble des personnes sans hébergement stable et la recherche de solutions, dans le cadre de la mise en œuvre du service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO 29).
Pour 2022, on comptabilise 5904 entretiens réalisés par l'accueil social (6065 en 2021) et 3709 par l'accueil administratif (4081 en 2021).
Les interventions de l'accueil social portent sur la mise à l'abri et l'hébergement compte-tenu des compétences déléguées au service, le logement, les aspects financiers, professionnels et de santé.
Celles de l'accueil administratif portent plus globalement sur l'accès aux différents droits légaux et facultatifs (protection universelle maladie (PUMA), revenu de solidarité active (RSA), fonds de solidarité logement (FSL), aide sociale…).

L'activité de la domiciliation reste toujours très soutenue :
1427 personnes domiciliées au 31/12/2022 pour 1067 ménages (1021 ménages domiciliés au 31/12/2021), 19 507 passages sur l'année et 44 002 courriers reçus.

Une mission d'évaluation des demandes de logement et d'hébergement
L'évaluation des demandes d'hébergement d'urgence ou d'insertion est assurée par le service accueil évaluation dans le cadre du SIAO.

Toutes les évaluations des demandes de logement d'insertion, d'hébergement d'insertion (ALT) et de pension de famille, sont assurées par le service Hébergement-logement. En fonction des problématiques rencontrées par ces ménages, le service propose à la commission d'accompagnement social et d'accès au logement (CASAL) une orientation vers un dispositif adapté à la situation.
Le nombre d'entretiens DDL (demande de logement) réalisé est en augmentation de 10 % en 2022 en comparaison à 2021 : un moindre absentéisme est constaté aux entretiens, grâce au rappel du rendez-vous effectué par SMS.

DONNÉES 2022

NOMBRE D'EVALUATIONS DE DEMANDES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION	85
NOMBRE D'EVALUATIONS DE DEMANDES DE LOGEMENT D'INSERTION	196

Une mission d'accompagnement pour asseoir ou conforter l'autonomie des personnes en grande difficulté sociale
Elle vise l'insertion sociale des personnes en grande difficulté résidant à Brest ou domiciliées au CCAS, en les amenant à développer une autonomie suffisante pour l'accès et/ou le maintien d'un cadre de vie adapté à leur situation et à leur problématique. En 2022, le CCAS, via l'unité d'accompagnement individualisé, a accompagné 156 ménages avec 35 nouvelles prises en charge : 72 % des personnes accompagnées sont des hommes, 10% sont des jeunes de moins de 26 ans.
On note en 2022, 35 entrées et 40 sorties. La durée moyenne d'accompagnement est stable par rapport à 2021 : 26 mois.
Lorsqu'une fin de prise en charge est décidée, une orientation est faite, si besoin, vers les services du conseil départemental ou vers l'unité accueil-évaluation du CCAS.

Une mission d'accompagnement et de relogement

Le CCAS est un des opérateurs de la commission d'accompagnement social et d'accès au logement (CASAL) piloté par Brest métropole (mise en œuvre de la politique du droit au logement). La moitié des demandeurs en CASAL sont orientés vers un dispositif géré par le CCAS.

Le service Hébergement-logement du CCAS dispose de logements, temporaires ou de transition pour héberger ou loger les plus précaires et favoriser l'accès à l'autonomie résidentielle. Tandis qu'un logement temporaire relève des dispositifs d'hébergement (urgence et insertion), un logement de transition est un « logement dans lequel l'occupant ne peut pas rester durablement car il a vocation à constituer une étape vers le logement de droit commun » (sous location). Seuls les résidents en pension de famille sont logés durablement tant que leur niveau d'autonomie le permet.

La gestion locative adaptée exercée par le service hébergement-logement vise à mobiliser une offre locative à destination de ménages qui, du fait des difficultés sociales et/ou financières qu'ils rencontrent, ne peuvent accéder directement à un statut ordinaire de locataire.

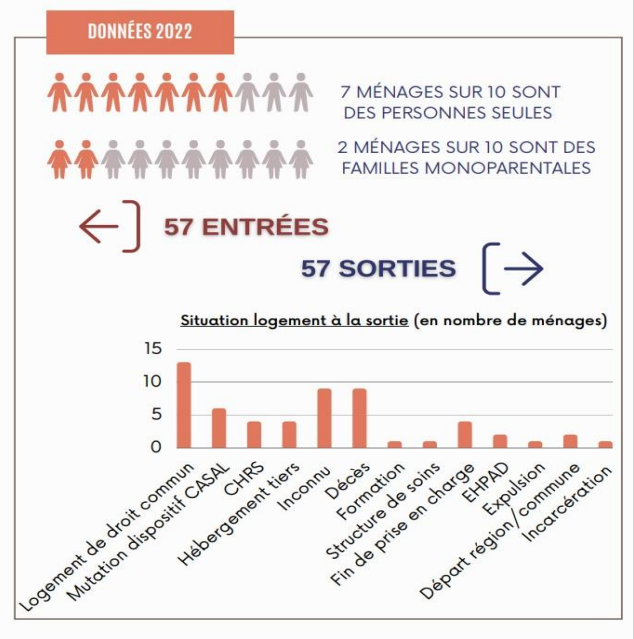

	HEBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION (Dispositif d'hébergement temporaire, Allocation logement temporaire travailleurs pauvres/semi-urgence)	**LOGEMENTS D'INSERTION** (cités de promotion familiale, logements adaptés, baux-glissants, sous-locations, logements insertion jeune, Pension de famille)	**TOTAL**
Nombre de ménages accompagnés en 2022	**76**	**311**	**387**
Situation familiale	Personnes seules : 60 Familles monoparentales : 8 Couples sans enfant : 2 Couples avec enfant : 6	Personnes seules : 204 Familles monoparentales : 62 Couples sans enfant : 12 Couples avec enfant : 33	Personnes seules : 264 Familles monoparentales : 70 Couples sans enfant : 14 Couples avec enfant : 39
Nombre de ménages entrés en 2022	37	20	57
Nombre de ménages sortis en 2022	34	23	57
Situation à la sortie	Logement droit commun : 10 Logement CASAL : 2 CHRS : 4 Hébergement tiers : 3 Inconnu : 6 Décès : 3 Formation : 1 Soins : 1 Fin de prise en charge : 4	Logement droit commun : 3 Logement CASAL : 4 CHRS : 0 Hébergement tiers : 1 Inconnu : 3 Décès : 6 Formation : 0 Soins : 0 Fin de prise en charge : 0 EHPAD : 2 Expulsion : 1 Départ commune/région : 2 Incarcération : 1	Logement droit commun : 13 Logement CASAL : 6 CHRS : 4 Hébergement tiers : 4 Inconnu : 9 Décès : 9 Formation : 1 Soins : 1 Fin de prise en charge : 4 EHPAD : 2 Expulsion : 1 Départ commune/région : 2 Incarcération : 1

Le nombre de ménages accompagnés par le service est relativement constant.
Nous constatons une baisse de 30 % des entrées en 2022 avec une disparité selon le dispositif (+32% en ALT et -62 % en logement). En 2021, le nombre d'entrées en logements était important du fait du report d'activité de 2020 en 2021 lié à la crise sanitaire.
Le nombre de sorties des dispositifs est constant, soit un renouvellement de 15 % des ménages chaque année.
23 % quittant les dispositifs accèdent à un logement de droit commun (privé et public).
Concernant le dispositif ALT, nous observons une moindre orientation vers le logement CASAL à la sortie et davantage d'orientations vers un CHRS. Par ailleurs, l'orientation vers un EHPAD en sortie de logement d'insertion est un phénomène qui émerge du fait du vieillissement de sous-locataires ou résidents de la pension de famille en perte d'autonomie et qui ne peuvent de ce fait se maintenir en logement.

L'accompagnement social instauré par la loi n°90-449 du 31 mai 1990 s'inscrit dans le cadre du principe du droit au logement. L'accès au logement ou le maintien est un facteur d'insertion pour les ménages en situation de précarité ou d'exclusion. La mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL) est un outil que les travailleurs sociaux mobilisent pour favoriser, faciliter et accélérer l'insertion du ménage dans son logement. Les travailleurs sociaux, au terme de la mesure ASLL, effectuent un accompagnement social global des personnes en logement d'insertion.
L'apprentissage du savoir-habiter comportera, en sus des aspects techniques et fonctionnels, une dimension financière et une dimension relationnelle à l'environnement et à l'espace collectif. S'il est rendu nécessaire par des difficultés liées aux attitudes et aux comportements de la personne et/ou de sa famille, l'accompagnement comprendra un travail, permettant de lui/leur faire prendre conscience des difficultés que cela génère (dans ses relations de voisinage et/ou avec le bailleur social).

Par ailleurs, l'accompagnement consiste à aider la personne à comprendre et à acquérir des savoir-faire concernant les démarches et les relations, la connaissance des organisations, etc. L'accompagnement sera adapté selon que ces savoir-faire lui font défaut ou qu'elle a besoin d'un soutien pour stabiliser ou améliorer sa situation au regard du logement et accéder à l'autonomie dans ce domaine. Mais il doit également solliciter, mobiliser, stimuler les compétences de la personne et l'aider à en prendre conscience. C'est la dimension "éducative" de l'accompagnement, qui consiste à permettre à la personne de développer ses propres capacités pour devenir autonome par rapport au logement.

La participation des usagers et leur mobilisation sur des actions collectives favorisant le « bien vivre ensemble », le lien social et l'intégration dans le quartier sont des axes d'intervention essentiels. Le service Hébergement-logement développe des actions culturelles, sociales co-construites avec les usagers et en collaboration avec le service ULIS et les acteurs du territoire.

Dans le cadre de la semaine nationale des pensions de famille qui s'est déroulée du 10 au 16 octobre 2022, la pension de famille Esperanza gérée par le CCAS a souhaité s'engager sur ce temps fort. En partenariat avec la pension de famille Pouléder gérée par l'association COALLIA, les résidents d'Esperanza ont proposé une porte ouverte afin de faire découvrir leur lieu de vie. L'évènement a eu lieu le vendredi 14 octobre 2022. Lors de cette porte ouverte, les résidents et l'équipe de professionnels ont présenté la résidence avec une visite des différents espaces. Les résidents ont apporté leur témoignage et échangé avec les résidents de la pension de famille de Pouléder. Ce temps fort était également destiné aux différents partenaires qui orientent les usagers sur ce type de structure. Les professionnels et partenaires associatifs intervenant auprès des résidents, les élus et les résidents des autres pensions de famille étaient également les bienvenus à la résidence.

En 2022, l'ensemble de l'équipe du service Hébergement-logement, a poursuivi la démarche d'élaboration collective de son projet de service avec des réflexions sur la qualité des prestations proposées (support logement et accompagnement social), les outils de contractualisation utilisés (contrat d'hébergement, baux, règlements, contrat d'accompagnement), la manière de conduire sa mission d'évaluation des demandes CASAL. Le service a, au terme d'une réflexion sur l'accueil, élaboré et distribué aux nouveaux locataires intégrant le parc de logements du CCAS, un livret d'accueil. Soucieux de bien accueillir les personnes, ce livret simple et exhaustif est donné à l'entrée et présente l'ensemble des missions, des services et précise le rôle de chaque agent. Il a pour objectif de favoriser l'installation des ménages dans leur logement et leur faciliter le repérage des services et professionnels ressources en fonction de leurs besoins.

Un hébergement en urgence et à plus long terme au centre d'hébergement et de réinsertion sociale CHRS Foyer du Port

Le CHRS du Foyer du port propose 44 places d'hébergement et, depuis octobre 2013, 10 places d'accompagnement post-CHRS pour des personnes ayant quitté l'établissement pour un logement autonome.

Le CHRS a hébergé 52 personnes différentes en 2022. 10 entrées ont été comptabilisées dans les unités (mouvements intra-unités compris) dont 8 nouvelles personnes. 9 personnes ont quitté le dispositif dont 1 pour un logement autonome et 2 pour une pension de famille. On note également 2 fins d'hébergement pour non-occupation, 1 incarcération, 1 exclusion et 2 décès.

Parmi les personnes accueillies en 2022 (toutes unités confondues), on trouve un public rencontrant des difficultés sur le plan psychiatrique (29 d'entre elles) ou encore sortant d'incarcération (4 personnes) ou sous-main de justice (10 personnes).
7 hébergés accueillis en 2022 avaient un animal de compagnie.

Le CCAS a également poursuivi en 2022 son projet de reconstruction d'un collectif sur une parcelle proche de l'actuel CHRS. Brest métropole habitat, en tant propriétaire du futur bâtiment, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Un fonds de secours facultatif en appui de l'insertion :
En mars 2021, le conseil d'administration du CCAS avait revu le règlement du fonds facultatif de secours de la ville de Brest afin de simplifier le barème d'aide financière et d'en élargir le périmètre. Suite à ces modifications, l'augmentation de la consommation du fonds amorcée en 2021 (284 714 €), se confirme pour l'année 2022 (304 760 € d'aides allouées). Les aides accordées sur ce fonds financé par la ville viennent essentiellement répondre à des besoins d'ordre alimentaire. 1468 aides ont été attribuées en commission pour un montant de 142 318 € et 2224 aides ont été accordées en urgence par le CCAS pour un montant de 162 442 €.

Une mission de prévention et de veille : Kerros
Elle vise à éviter une plus grande marginalisation des usagers en situation d'errance. Trois axes d'intervention permettent d'entrer en contact avec le public :
- L'accueil de jour du point Kerros, qui permet, en dehors de tout contrat, de favoriser l'émergence d'une demande et de mettre alors les usagers en lien avec les services adaptés.
- Le dispositif de maraude qui permet d'aller au-devant des publics en errance.
- Les déplacements auprès des publics suite aux signalements de tiers en réalisant une 1ère évaluation de la situation, le plus souvent sur le lieu de vie des personnes.

En 2022, 844 personnes différentes ont été accueillies au point Kerros pour un nombre de passages s'élevant à 16 556 (16 481 en 2021).
La majorité des personnes se présentant sont des hommes de 35 à 60 ans. Les interventions des travailleurs sociaux relèvent de la problématique santé, de l'aide alimentaire et de l'orientation vers les activités collectives pour recréer du lien social.

L'activité « aller vers » les publics est en légère augmentation en 2022: 1672 rencontres en 2022 contre 1573 rencontres en 2021.

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

Le CLIC de Brest est situé au 253 rue Jean Jaurès dans des locaux partagés avec la mission locale du pays de Brest.
Le CLIC de Brest, labellisé niveau 2 est financé par le conseil départemental et les 8 communes adhérentes pour les missions d'évaluation portées par l'unité coordination (CLIC niveau 2). Il intervient essentiellement auprès des populations âgées mais également auprès des personnes handicapées (portage de repas à domicile et aide sociale légale). Il assure tout aussi bien l'accueil, l'information, l'orientation que l'évaluation, l'aide à la réalisation des choix de vie et la coordination des aides et des services à la personne âgée pour son maintien à domicile.
Le périmètre d'intervention du service est communal, sauf pour les évaluations sociales à domicile, pour lesquelles un partenariat a été noué avec l'ensemble des communes de Brest métropole.
En 2012 : Gouesnou, Guipavas, le Relecq-Kerhuon et Plouzané puis au 1er juillet 2018 les communes de Bohars et de Guilers ont rejoint le CLIC mutualisé. Depuis le 1er janvier 2020, la commune de Plougastel-Daoulas a rejoint le CLIC mutualisé.
Les 5 coordinatrices en charge des évaluations, représentant 4 ETP, interviennent indifféremment sur les communes de la métropole. Le CLIC mutualisé porte également depuis 2015 un dispositif d'aide aux aidants : cellule d'écoute psychologique des aidants familiaux ou des proches.

Outre ces approches individuelles, le CLIC développe sur la ville de Brest, en lien avec les nombreux partenaires et en prenant appui sur la démarche Ville amie des ainés, des actions collectives de prévention de l'isolement social et d'animation partenariale : Semaine bleue, ateliers mémoire, ateliers équilibre, ateliers « bien chez soi ».

L'accueil – secrétariat - CLIC niveau 1 à Brest
L'accueil a effectué 6 586 accueils téléphoniques et 787 accueils physiques en 2022 (contre 6241 accueils téléphoniques et 772 accueils physiques en 2021). Les agents d'accueil doivent également assurer des fonctions de secrétariat, de documentation, d'information et de standard auprès des autres unités.

Les demandes émanent pour 45% de la famille ou du conjoint, 24 % des partenaires sociaux et de santé et 23 % de la personne âgée elle-même. Le CLIC niveau 1 touche 64 % d'usagers vivant seuls (contre 58,6 % en 2020), 23,5 % en couple ou en famille.
45 % des usagers sont âgés de 80 à 89 ans, les plus de 90 ans représentent 13% des usagers.
66% des usagers contactant le CLIC de niveau 1 sont des femmes.

L'unité de coordination – CLIC mutualisé intercommunal de niveau 2
En 2022, l'unité de coordination a évalué 1 307 personnes sur les communes du CLIC mutualisé.

ANNÉE	ACTIVITÉ ANNUELLE
2019	1 328
2020	1 369
2021	1 444
2022	1 307

La répartition femmes /hommes est stable par rapport à 2020, 64,79 % de femmes pour 35,21 % d'hommes.

L'âge des personnes oscille entre 80 et 89 ans pour 43 % d'entre elles. Il s'agit de la tranche d'âge la plus représentée. Toutefois, il est important de noter une augmentation constante des personnes nonagénaires qui passent de 14,84% en 2020 et 15,48 % en 2021 à 20% en 2022.

Les demandes d'intervention émanent pour 33% du conjoint ou de la famille (contre 39 % en 2021). Dans 10 % des cas c'est la personne elle-même qui fait la demande alors que pour 34 % les situations sont orientées par les structures sociales, médico-sociales et sanitaires.

La cellule d'écoute psychologique : « aide aux aidants »
Il s'agit d'une mission portée par le CLIC mutualisé à l'échelle des 8 communes partenaires. Jusqu'à trois rendez-vous gratuits sont proposés. L'activité de la cellule d'écoute est en progression.
76 demandes de rendez-vous (presque le double par rapport à 2021). En réalité, il s'agit de 62 rendez-vous effectifs (contre 47 en 2021) dont 58 en présentiels et 4 rdv téléphoniques (aidants trop fragilisés pour venir jusqu'à la permanence).
40 personnes rencontrées (dont 2 couples) pour 38 familles concernées.

Les bénéficiaires du dispositif sont en grande majorité de Brest (18) mais les personnes qui utilisent la cellule d'écoute viennent également du Relecq-Kerhuon (2), de Guipavas (2), Guilers (1), Landivisiau (1), Plouguerneau (2) et Paris (2).

Comme il était pressenti dans le précédent bilan en 2021, il a été perçu durant cette année le contrecoup psychologique de la crise sanitaire, avec des agitations physiques et psychiques et une demande qui de fait s'est majorée à l'égard de la cellule d'écoute. Les conséquences de la crise sanitaire sont souvent abordées en entretien. Les problématiques sociales et psychiques semblent majorées, l'isolement également.

Assurer le portage de repas à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées
Cette prestation du service maintien à domicile s'adresse aux personnes qui ont perdu momentanément ou définitivement la capacité de préparer leurs repas, qu'elles soient âgées ou handicapées.
Les repas sont préparés par une société privée liée à la ville de Brest par une délégation de service public et livrés par liaison froide au domicile des usagers par des agents du CCAS.

L'année 2022 a été marquée par le travail de renouvellement du contrat de délégation de service public (DSP). Le contrat a été attribué à un nouveau délégataire : Brest Mêm' restauration – ELIOR. Le contrat est effectif depuis le 7 juillet 2022.

Les objectifs du portage de repas sont :
- d'assurer un repas quotidien aux personnes dans le respect des règles nutritionnelles et d'hygiène.
- de permettre et/ou consolider le maintien à domicile.
- de soulager le conjoint, la famille.
- d'assurer un rôle de veille sociale. En effet, la prestation des agents livreurs comporte cette dimension de veille, d'autant plus importante que l'agent livreur est parfois la seule visite reçue par l'usager au cours de la journée. Ils donnent l'alerte en cas de problème.

Les horaires de livraison ont été modifiés. Dorénavant, 3 jours par semaine les repas sont livrés en jour J.

Evolution du nombre d'inscrits

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des inscrits sur l'année	417	381	346	404	429	387
Mises en place	170	147	132	185	150	122
Arrêt	182	137	98	131	162	117

Evolution du nombre de repas livrés

ANNEE	Nombre de repas facturés	Nombre de repas livrés par jour
2022	61 217	167
2021	62 367	171
2020	71 286	195
2019	61 957	170
2018	62 998	173
2017	68 770	188

L'activité est en baisse en 2022 suite à la fin des dispositifs mis en place pendant les confinements. Elle retrouve une activité proche de celle de l'année 2019.

Evolution des recettes et du coût moyen du repas

ANNEE	Encaissement usagers euros	Prix moyen du repas euros
2022	553 849,41	8,41 €
2021	613 380,67€	9.83 €
2020	593 087,35€	8,32 €
2019	529 137,83 €	8,54 €
2018	522 875.04 €	8,30 €
2017	601 171,99 €	8,74 €

L'aide sociale légale

Mission obligatoire du CCAS, l'aide sociale légale comporte 3 grands volets :
- L'instruction des dossiers de demandes de prestations d'aide sociale pour les personnes âgées (hébergement et aides ménagères).
- L'instruction des demandes d'allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA).
- L'instruction des dossiers d'obligation alimentaire.

On note une continuité de la hausse de l'activité pour les dossiers d'aide-ménagère avec 256 dossiers en 2022 contre 245 en 2021.

66 visites à domicile ont été réalisées dans le but d'évaluer le nombre d'heures (contre 101 en 2021). 17 situations ont été prises en charge en urgence (contre 29 en 2021).

En ce qui concerne les demandes d'aide sociale à l'hébergement, l'année 2022 a été marquée par une baisse de l'activité. En effet, l'unité a reçu 210 dossiers en 2022 (contre 342 en 2021, 295 dossiers en 2020). Cette baisse est

sûrement liée aux durées de renouvellement accordées dorénavant par le Conseil départemental jusqu'10 ans, auparavant elles étaient de 2 ou 5 ans.
Par ailleurs, l'unité a traité 277 dossiers d'obligation alimentaire (239 en 2021) et 19 dossiers d'allocation solidarité pour les personnes âgées (ASPA).
La baisse du nombre de dossiers d'aide à l'hébergement est sûrement liée aux durées de renouvellement accordées maintenant par le Conseil départemental jusqu'10 ans, auparavant 2 ou 5 ans.

Favoriser le développement social par l'animation de réseaux pour les personnes âgées

Animation de la démarche « Brest, ville amie des aînés »
En 2022, la suite du travail de la démarche « Brest, ville amie des aînés s'est portée sur la mise en œuvre d'actions concrètes.
Pour rappel, le plan d'action s'articule autour de 3 axes prioritaires et se décline en une dizaine d'objectifs :

Axe 1 : Agir pour un habitat favorable au vieillissement
Axe 2 : Favoriser la mobilité des seniors
Axe 3 : Favoriser l'accès à l'information des seniors

Pour répondre à ces différents enjeux, plusieurs actions sont en cours en mise en œuvre en lien étroit avec les différentes directions de la collectivité (habitat, mission handicap, proximité, communication…) : organisation d'un colloque sur le thème de l'habitat inclusif, finalisation du guide « bien vieillir dans nos communes », sensibilisation des agents d'accueil des mairies de quartier sur les missions du CLIC…

Organisation du premier conseil local Ville amie des aînés

Le conseil local Ville amie des aînés est une instance annuelle d'information et d'échanges sur la démarche en présence des élus, directions, partenaires et représentants d'habitants.
Elle a été organisée pour la première fois le 19 mai au salon Richelieu de l'hôtel de ville avec la participation de la déléguée générale adjointe du réseau francophone. L'objectif était de communiquer sur le plan d'action de la démarche VADA.
Ce conseil local a réuni 80 participants. Il fut également l'occasion de réaliser un document de communication sur le plan d'action qui s'articule autour de 3 axes, 9 objectifs et une vingtaine d'actions.
La prochaine échéance aura lieu en 2023.

Label ville amie des aînés

La ville de Brest a concouru en 2022 pour obtenir le label Ville amie des ainés.
L'objectif du label est de garantir la qualité et la pertinence des démarches déployées sur les territoires. C'est une démarche de valorisation pour la ville de Brest.

L'audit a été réalisé début novembre sur la base d'un cahier des charges composé d'une centaine de critères.

5 engagements ont été évalués :
- Elaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aîné.es.
- S'engager dans une gouvernance multi partenariale.
- Réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.
- Répondre au défi démographique du XXIème siècle.
- Consulter les habitant.es dans la construction d'une politique de l'âge.

La ville de Brest a obtenu le label or et fait partie des 16 premières collectivités labellisées parmi les 246 territoires adhérents (10 collectivités niveau or – Nantes, Bordeaux, Grenoble, Libourne …)

Les actions de prévention de l'isolement social des personnes âgées

La Semaine bleue 2022

La Semaine bleue est un événement national qui se déroule tous les ans au mois d'octobre. Cette semaine, spécialement dédiée aux seniors permet de valoriser et de proposer diverses animations à destination du public. Depuis 2016, la ville de Brest et ses partenaires co-construisent un programme varié pour cette occasion. L'édition 2022 s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2022.
Le fil conducteur de l'édition 2022 était « Changeons notre regard sur les aînés. Brisons les idées reçues ». Une trentaine d'animations étaient proposées aux seniors brestois pour cette occasion : balades en triporteurs, conférences, animations intergénérationnelles…

L'appel à projets « Brest, ville amie des aînés » : favoriser le bien-être et lutter contre l'isolement

Depuis 2016, Brest a mis en place un appel à projets « Brest, ville amie des aînés » afin d'apporter son soutien aux actions permettant de contribuer à faire de la ville de Brest, une ville inclusive et bienveillante vis-à-vis des seniors. En 2022, en raison du fort impact de la crise sanitaire sur le quotidien l'appel à projets « Brest, ville amie des aînés » avait pour objectif de soutenir des actions visant à favoriser le bien-être des seniors et lutter contre l'isolement. Cinq actions ont été financées dont 2 au sein de résidences pour personnes âgées pour un **montant total de 5.000 €**.

Les actions de prévention

Le regroupement des caisses de retraite « Pour bien vieillir Bretagne » finance chaque année la mise en œuvre d'ateliers de prévention pour les seniors. Le CLIC recense un certain nombre de besoins sur le territoire et identifie des thématiques prioritaires. La coordination de ces actions de prévention est réalisée par le CLIC et l'animation des ateliers par des professionnels agréés par les caisses de retraite.

Bilans de santé et actions de prévention pour les plus de 50 ans par le centre de prévention bien vieillir Agirc Arrco

Depuis le début d'année 2020 au sein de la résidence autonomie de Poul ar Bachet, le centre de prévention bien vieillir Agirc Arrco propose aux personnes de plus de 50 ans la réalisation d'un bilan de santé gratuit dans une logique de prévention. Ce bilan est réalisé à la fois par un médecin et un psychologue.
En 2022, 193 personnes ont pu effectuer ce bilan.
Age des personnes reçues : 170 ont entre 60 et 80 ans, 5 ont moins de 60 ans et 18 plus de 80 ans.
L'âge moyen est de 70 ans, la personne la plus jeune a 56 ans et la plus âgée 88 ans.
Les personnes sont majoritairement domiciliées à Brest et sur la métropole.
En 2022, dans le cadre du parcours de prévention dont peuvent bénéficier les personnes ayant effectué un bilan, des ateliers équilibre, sommeil, activités physiques adaptées et mémoire se sont déroulés au sein de la résidence.

Autres actions en lien avec le réseau de partenaires

Le groupe de travail « souffrance psychique des personnes âgées » du conseil local de santé mentale (CLSM)

Co-animé par le CLIC et le service Promotion de la santé, ce groupe de travail pluri-partenarial regroupant des professionnels du secteur de l'aide à domicile, de résidences de personnes âgées et d'associations est un espace de réflexion et de mise en œuvre de projets. En 2021 et 2022, plusieurs temps d'échanges sur les pathologies psychiatriques animés par l'équipe mobile de gérontopsychiatrie ont pu être organisés auprès de professionnels du territoire sur des thèmes divers : la personne âgée et le risque suicidaire, l'agressivité, les troubles bipolaires.
De nouvelles sessions sont programmées pour 2023.

GÉRER LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Le CCAS gère 4 établissements pour personnes âgées d'une capacité totale de 327 résidents dont un établissement d'hébergement temporaire pouvant accueillir 24 personnes.

- 1 résidence autonomie : la résidence Poul ar Bachet (63 places).

- 2 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :
    - La résidence Louise Le Roux : 84 places (dont 81 places d'hébergement permanent et 3 places d'hébergement temporaire)
    - La résidence de Kerlévénez (156 places d'hébergement permanent)
- 1 EHPAD temporaire : la résidence Antoine Salaün (24 places).

Lors d'une demande d'entrée dans un établissement, le niveau de dépendance de la personne est évalué par le médecin traitant grâce à la grille AGGIR. Elle permet de déterminer le niveau de dépendance de la personne selon une échelle qui s'établit de 6 (autonome) à 1 (très dépendant). La résidence autonomie accueille des personnes autonomes (GIR 5 à 6). Les EHPAD sont des établissements médicalisés adaptés aux personnes âgées dépendantes (GIR 1 à 4).

Niveau de dépendance (GMP)

	2018	2019	2020	2021	2022
Kerlévénez	830	Non mesuré	805	745	Non mesuré
Louise Le Roux	640	674	727	727	727
Antoine Salaün	Non mesuré	Non mesuré	Non mesuré	451	Non mesuré
Poul-ar-Bachet	250	267	248	173	212

Le GMP (GIR moyen pondéré) permet de mesurer la dépendance moyenne de l'établissement. Plus ce chiffre est élevé et plus les personnes hébergées par l'établissement sont dépendantes.

Entrées dans les établissements :

	2018	2019	2020	2021	2022
Kerlévénez	44	59	26	45	45
Louise Le Roux	19	23	19	28	21
Poul-ar-Bachet	9	12	15	19	11
TOTAL	72	94	60	92	77

Taux d'activité des établissements :

	2018	2019	2020	2021	2022
Kerlévénez	96,65 %	96,43 puis 97,1 *	96.87%	97.98%	96.28%
Louise Le Roux	95,48%	97,80%	96.49%	97.64%	97.91%
Poul-ar-Bachet	94,18%	97,36%	93.55%	94.31%	98.49%

* 94,43% de janvier à septembre puis 97,1% d'octobre à décembre 2019

Les admissions

La commission d'admission dans les résidences (hors hébergement temporaire) a été réunie 18 fois en 2022 dont 7 fois en commission restreinte.

Evolution du nombre d'inscriptions sur listes d'attente

Année	2019	2020	2021	2022
Liste de précaution*	125	58	70	84
Liste d'urgence	224	185	285	217
Liste de refus	324	338	247	334
Total étudié	673	581	602	635

**Il s'agit d'une liste regroupant les demandes non-urgentes des personnes (date d'entrée non-déterminée supérieure à 6 mois). Une inscription sur liste de précaution permet par la suite de garder son ancienneté pour un passage plus rapide dans la liste d'urgence quand le maintien à domicile devient difficile.*

Au cours du second semestre 2022 une mise à jour de la liste d'attente a été effectuée afin de retirer les personnes entrées dans un autre établissement, décédées ou ne souhaitant plus entrer en résidence. Cette mise à jour a permis de retirer 12 dossiers.

Nouvelles demandes d'inscription en 2022
En 2022, il y a eu 677 nouvelles demandes d'inscription. 334 ont donné lieu à un refus (principalement parce que les établissements n'étaient pas adaptés aux situations des demandeurs). 217 dossiers de demandes ont été placés sur liste d'urgence.

Répartition des nouvelles demandes en 2022

	Kerlevenez	L. Le Roux	Kerlevenez L. Le Roux	Poul ar Bachet	Total
Nombre de dossiers étudiés	**314**	**230**	**112**	**21**	**677**
Nombre d'avis favorable	136	110	44	11	301
Dont le nombre d'avis favorable précaution	50	23	10	1	84
Dont le nombre d'avis favorable urgent	86	87	34	10	217
Nombre d'avis défavorable	162	104	62	6	334
Nombre de demandes annulées [1]	9	10	2	0	21
A revoir	7	6	4	4	21

1-Décès, entrées dans un autre établissement…

Typologie des nouveaux demandeurs en 2022

	Brest	Autres communes de Brest métropole	Finistère (hors communes de Brest métropole)	Hors département	Hors région
Communes de provenance	441	99	119	7	10

Age moyen des résidents
Le plus jeune inscrit a 46 ans et le plus âgé a 100 ans. La moyenne d'âge est de 82 ans.

Situation familiale
21 couples ont été demandeurs.

Répartition par sexe
Les nouvelles demandes d'entrée concernent 249 hommes et 428 femmes.

Suites données aux inscriptions sur listes d'attente

Nombre total de dossiers inscrits sur listes d'attente en 2022	301
Nombre total d'entrées en résidence en 2022	177

L'unité Alzheimer
Le nombre de dossiers étudiés en 2022 est de 20 (16 femmes et 4 hommes) placés en liste d'urgence pour l'unité Alzheimer.

ACCOMPAGNER LES GENS DU VOYAGE

L'accompagnement social :
Le CCAS de Brest assure l'accompagnement social des familles domiciliées au CCAS de Brest et ce, par délégation du conseil départemental du Finistère. 1 équivalent temps plein (ETP) est alloué à cette mission.
Cet accompagnement, du fait du mode de vie particulier, demande une adaptation des modalités d'intervention.

Les missions principales consistent à maintenir les droits, à accompagner dans les actions d'insertion sociale et professionnelle, à aider sur les plans financiers et budgétaires, à soutenir dans les démarches administratives. Les professionnels sont amenés également à orienter vers les partenaires compétents en assurant parfois un accompagnement physique.
Pour ce faire, l'accompagnement s'appuie sur une bonne connaissance du public et sur l'évaluation des situations individuelles. L'accompagnement se fait en lien avec d'autres partenaires : la mission locale, le conseil départemental…
Les modalités d'intervention varient selon les demandes mais aussi en fonction de l'itinérance des personnes. Ainsi, les démarches se font parfois par téléphone, par courrier ou par mail. Lorsque les personnes sont présentes à Brest ou ses

environs, les rencontres ont lieu au CCAS ou sur les lieux de stationnement à savoir les aires d'accueil, les terrains familiaux, les parkings etc…
Au cours de l'année 2022 le CCAS a accompagné 158 ménages, soit 212 personnes différentes dont 78 dans le cadre du RSA. Cette mission d'accompagnement social est assurée par 2 travailleurs sociaux sur 1 mi-temps chacun, le reliquat du temps de travail est consacré au centre social La Roulotte : la coordination pour l'un et la référence famille pour l'autre.

Le centre social la Roulotte
Le CCAS anime et coordonne le centre social pluri communal à destination des gens du voyage, la Roulotte. Les villes adhérentes au centre social sont les suivantes : Bohars, Brest, Le Relecq-Kerhuon, Gouesnou, Plouzané et Guipavas.

Trois intervenants sociaux se répartissent l'équivalent de 2 ETP : 1,5 ETP de coordination et 0,5 ETP de référence famille.
Une des missions de la Roulotte est l'accueil et l'accès au droit commun. Elle favorise l'ouverture vers les lieux de droit commun et les structures des communes et du territoire. Afin de répondre au plus près des problématiques, l'équipe développe des réseaux de partenaires autour de thématiques cibles.
Il s'agit d'un centre social mobile. Il n'y pas de lieu dédié et les interventions sur les aires d'accueil se font dans un camion aménagé ou dans les structures extérieures.
Le partenariat local est l'élément primordial du projet social que ce soit dans la gouvernance ou dans la construction et l'animation des actions.

L'actuel projet social se base sur 4 axes prioritaires :

- Axe scolarisation et insertion professionnelle :
Tous les ans, le centre social à travers son réseau de partenaires accompagne la scolarisation des enfants du voyage. Depuis de nombreuses années, les différentes rencontres ont permis d'améliorer le lien entre les familles et les différents acteurs de l'éducation nationale.
Dans le cadre de la coordination de la Roulotte, des rencontres techniques sont organisées régulièrement entre les enseignantes EFIV (élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs) et la MPT du Valy Hir. Ces rencontres visent à adapter l'accompagnement et le soutien scolaire et à apaiser parfois les tensions qui peuvent apparaitre.
En partenariat avec le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV), les travailleurs sociaux de la Roulotte accompagnent également les familles pour les démarches administratives concernant l'enseignement à distance (CNED).

Le centre social facilite aussi l'insertion professionnelle des voyageurs à travers plusieurs actions notamment avec les ateliers numériques et l'accompagnement vers les structures de droit commun.
En partenariat avec l'association Infini et la médiathèque de Plouzané, la Roulotte réalise les ateliers numériques sur les aires d'accueil de Kervallan, Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané. Ces ateliers fonctionnent comme un PAPI (point d'accès public à internet) itinérant.
Ce soutien vise à faciliter l'autonomie des voyageurs dans le long terme face au processus de dématérialisation des démarches administratives.

- **Axe santé et bien-être :**
L'axe santé et bien-être a permis au centre social d'aborder des questions portant sur l'usage des produits ménagers et la consommation d'une alimentation saine et durable.
Le centre social a mis en place un nouveau partenariat avec l'entreprise « la Transition de Mille Façons » qui a proposé aux habitants des aires d'accueil des ateliers de fabrication de produits ménagers. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les participants sur l'utilisation de produits corrosifs comme l'eau de javel et de proposer des produits substitutifs (lessive olière, vinaigre blanc, savon noir…).
En partenariat avec l'association « Défi santé nutrition », le centre social a proposé aux voyageurs des ateliers de cuisine. Ces ateliers ont permis aux enfants et aux parents sur les aires d'accueil d'avoir accès à un accompagnement autour de l'alimentation par une diététicienne. L'action a permis de proposer aux participants des recettes équilibrées avec des produits locaux à moindre coût.

- **Axe participation :**
Tous les trimestres, le centre social publie sa gazette auprès des voyageurs et partenaires de la Roulotte. Le planning mensuel de la Roulotte a permis aux acteurs qui interviennent autour du centre social de voir la programmation des différentes actions.
Deux fêtes de la soupe, pour les grands et les petits, ont été organisées sur l'aire d'accueil de Guipavas et du Relecq-Kerhuon pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Sur chaque aire d'accueil, au moins un temps convivial autour d'un café a pu se tenir avec les voyageurs et à cette occasion plusieurs sujets ont pu être abordés en présence de l'équipe sociale et de gestion.
Plusieurs sorties familiales ont été proposées aux voyageurs notamment pour le théâtre, le cinéma, Océanopolis, les parcs de loisirs, le foot, etc…

- **Axe habitat et cadre de vie** :

En 2022, l'équipe du centre social s'est réorganisée et de nouveaux agents sont arrivés après plusieurs mois de vacance des postes.
Les ateliers ont repris leurs cours, le travail en partenariat et en réseau s'est réamorcé.
L'axe habitat et cadre de vie nécessite un travail au long cours et une expertise des dynamiques locales difficiles à mettre en œuvre pour des agents nouvellement arrivés. Un projet de mise en place de carrés potagers en lien avec les voyageurs de l'aire d'accueil de Guipavas a toutefois été mené au printemps en lien avec l'association Vert le Jardin.
Les projets des années précédentes fresque à Kervallan, accompagnement à la mise en place du télépaiement, étaient aboutis en 2022.
Le renouvellement du projet social en 2023 avec une équipe stabilisée sera l'occasion de retravailler cette thématique notamment avec l'aménagement d'un espace de loisirs - zone d'ombrage à Guipavas.

DIRECTION DE LA PROXIMITE

MISSIONS ET ORGANISATION

La direction de la Proximité est organisée autour de 4 secteurs :
- les activités d'accueil présentes à l'hôtel de ville, accueil physique et plateforme téléphonique,
- les 7 mairies de quartier,
- le service décès cimetières, réparti entre l'hôtel de Ville et les 6 cimetières,
- le service Médiations et usages numériques.

A cela s'ajoute une équipe projets et missions transversales auprès de la direction, qui assure des fonctions pour l'ensemble de la ville et de la métropole sur des dimensions liées à la relation aux habitants et à la déclinaison en proximité des politiques publiques :
- conduite de démarches participatives, animation transversale des questions de participation,
- amélioration de la relation usagers,
- mise en place et animation du dispositif de gouvernance de proximité
- projet accès aux droits et inclusion numérique.

ORGANIGRAMME

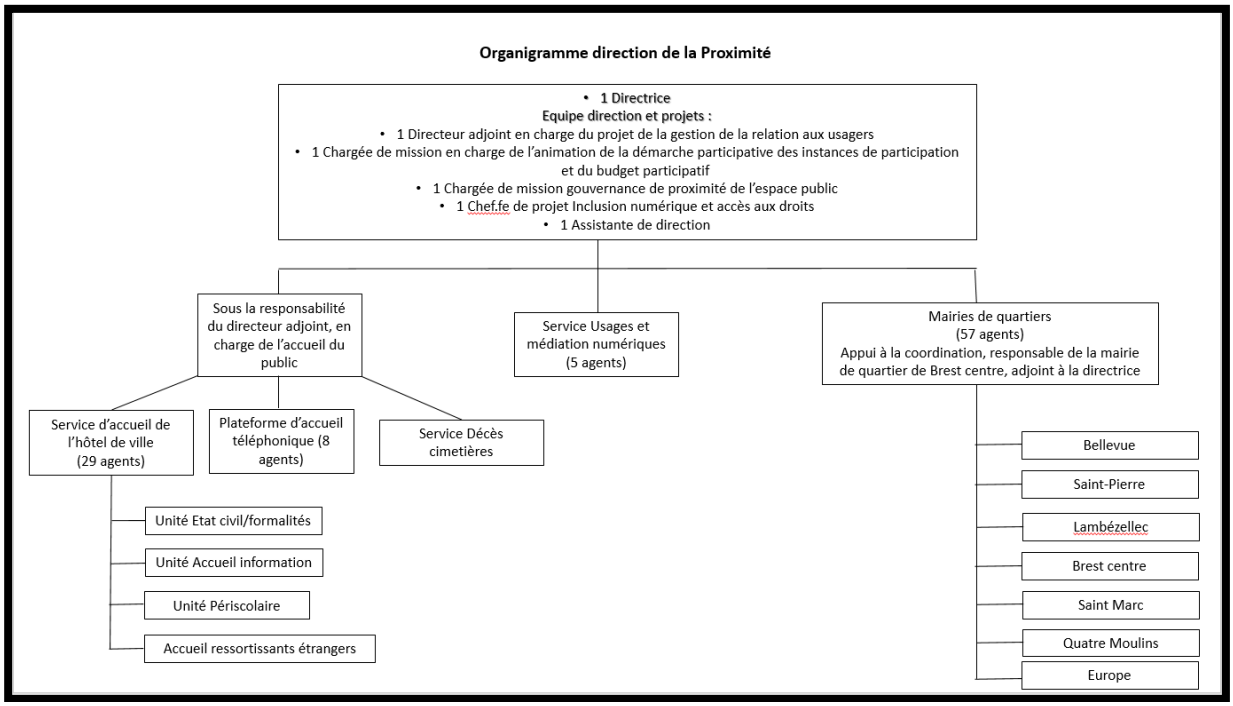

Les missions principales de la direction sont les suivantes :
- Accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches, améliorer la relation aux usagers,
- Coordonner et animer le dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public à l'échelle de la métropole et dans les quartiers, assurer la veille sur l'espace public
- Promouvoir les démarches participatives
- Gérer les cimetières et les formalités liées au décès
- Développer l'appropriation du numérique par les habitants

Les mairies de quartier ont également une mission transversale de déclinaison et d'articulation des politiques publiques, en proximité, sur leur quartier, afin de répondre aux mieux aux problématiques rencontrées par les habitants. Ainsi elles portent la déclinaison du projet éducatif et citoyen de la ville sur les quartiers, ou contribuent aux projets d'aménagement qui concernent le quartier.

RESSOURCES (arrondi à l'euro supérieur)

	Dépenses inscrites au BP 2022 (DM, report et virement de crédit inclus)	Dépenses réalisées au 31/12/2022		Recettes inscrites au BP 2022 (+DM)	Recettes réalisées au 31/12/2022
Les programmes d'investissement					
Programme 151 : constructions	176 852 €	155 154 €			
Programme 1513 : aménagement du hall d'accueil de l'hôtel de ville	2 643 €	0 €			
Programme 1514 : les radars pédagogiques	6 227 €	4 898 €			
Programme 855 : service médiations et usages numériques (anciennement IEM)	77 756 €	39 819 €			
Programme 800 : Budget participatif	200 000 €	103 600 €			
Programme 885 : Cimetières	651 353 €	370 504 €	Subvention	3040 €	8040 €
Les centres *de* coût en fonctionnement					
Piloter et gérer la direction - **020.937** *+ Charges de personnel*	12 375 € *554 622 €*	12 070 € *554 621 €*	Subvention salaires ANRU	34 833 €	34 833 €
Accueillir les citoyens pour l'accomplissement de leurs démarches - **026.939** *+ Charges de personnel*	25 710 € *2 266 435 €*	25 638 € *2 266 434 €*	- Participations de l'État (Stations de passeports biométriques) - Autres prestations : photocopieurs, Comedec	201 820 €	284 432 €
Animer les démarches participatives - **022.941** *+ Charges de personnel*	62 840 € *272 022 €*	30 979 € *220 534 €*	Les conseils citoyens, Fonds d'aide aux actions citoyennes	800 €	800 €
Développer auprès des citoyens les usages internet/numérique -**348.840** *+ Charges de personnel*	153 506 € *286 010 €*	129 840 € *243 430 €*	Recettes diverses Appels à projets + Forum des Usages Coopératifs	53 868 €	54 956 €
Gérer les cimetières municipaux -**025.943** *+ Charges de personnel*	98 696 € *1 586 840 €*	77388 € *1 586 839 €*	Cimetières	305 000 €	357 500 €
Assurer la veille sur l'espace public et ses usagers - **110.173**	7 400 €	4 093 €	Procédure Arbre	1 000 €	0

* ***Service décès-cimetières :*** *les dépenses d'investissement du budget 2022 : une grande partie du budget 2022 n'a pas été consommé car les différents travaux prévus n'ont pas pu démarrer (rénovation des murs, des bâtiments, réfection des allées…)*
Un virement (205000 €) a été effectué au service véhicule et engins pour l'achat d'un véhicule.
Les recettes en investissement : nous avons perçu 2 subventions concernant la rénovation de la chapelle Grandjean (fondation du patrimoine 3040 € inscrite au BP et la DRAC 5000 € intervenue en cours d'année).
* ***Service Médiations et Usages Numériques (MUN) :*** *Abandon des reports en 2022 ainsi les engagements d'investissement non mandatés en 2022 seront recréés en 2023 sur le BP 2023 – Gestion en AP des investissements*

REALISATIONS DE L'ANNÉE ECOULÉE

Accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches, les informer, les orienter

Les prestations dans les sept lieux d'accueil

	Prestations	Hall d'accueil	Bellevue	Europe	Lambézellec	Quatre-Moulins	Saint-Pierre	Saint-Marc	2021/2022
Etat-civil	Mariages	183	8	22	43	42	26	12	+4 %
	Naissances	2658	133	258	121	950	134	115	+8%
	Reconnaissances	726	88	67	69	88	40	62	+41%
	Baptêmes civils	27	2	11	11	8	8	4	+31%
	Divorces	112	11	20	22	41	3	10	-14%
	Courrier et actes en ligne	9294	5829	3965	3620	2473	1961	2010	+14%
	Mentions	9712	17	30	969	404	6	164	+8%
	Livrets de famille	3605	92	149	341	118	106	102	+8%
	Demandes de changements de prénoms	20	6	7	1	12	4	6	+24%
	Changements de nom	78	16	10	5	14	13	6	*
	PACS	314	61	47	71	135	43	62	+1%
	Vérification état civil pour COMEDEC	75031	0	0	0	0	0	0	+5%
Formalités	Recensement des jeunes	272	126	148	184	132	159	101	+25%
	Inscriptions sur listes électorales	903	235	230	361	344	302	236	+64%
	Cartes nationales d'identité/Passeports	14739	3973	3837	5058	6164	4438	3846	+85%
Prestations calculées selon les ressources des ménages et périscolaire	Création de familles	425	130	97	60	69	100	58	-12%
	Création d'inscriptions	4008	3341	2870	2705	1879	3375	1679	+12%
	Scolaires/périscolaire/ crèches	2197	1143	1492	439	578	848	510	*
	Délivrance de cartes de bus	7354	2020	1895	630	837	860	356	+7%
	Inscriptions dans les crèches	1435	0	0	0	0	1		+6%
Prestations diverses	PAPI/photocopies	62621	2211	2607	3110	1051	2200	2626	

**Des différences dans la comptabilisation fausseraient la comparaison 2021/2022*

L'année 2022 montre une augmentation générale de l'activité en comparaison avec l'année 2021 qui était encore impactée par la crise sanitaire. L'activité retrouve des niveaux similaires ou supérieurs à ceux de 2019.

Les faits marquants pour cette année 2022 :

- La forte pression sur les demandes de cartes d'identité ou de passeports sur toute l'année 2022. Les équipes, en lien avec la plateforme téléphonique, ont réalisé un gros travail pour accroitre l'offre de rendez-vous avec notamment un raccourcissement des créneaux de rendez-vous (passage de 30mn à 20mn), une vérification en amont de la complétude des dossiers par le pré accueil, une gestion optimisée des créneaux d'urgence et l'installation du dispositif mobile en dispositif de recueil fixe.

A la demande de l'Etat, un centre temporaire d'accueil (CTA) a été ouvert de la mi-juin à début août avec un doublement des dispositifs de recueil (DR) et une multiplication des rendez-vous proposés. 9 vacataires ont été recrutés pour travailler au sein du CTA. Le CTA a permis de traiter 4 522 dossiers, et le DR mobile 1 679 dossiers.

Les services ont accueilli des usagers de tout le territoire : 47% de brestois, 15% des autres communes de la métropole,33% du Finistère (hors métropole)[4].

Au total, la ville de Brest a traité 42 055 dossiers en 2022 soit près du double par rapport à 2021 et +60% par rapport à 2019. Au niveau national, la hausse est de +33% entre 2019 et 2022 avec 12 millions de titres. L'état annonce 13 millions de titres en 2023. La ville de Brest a traité 27,4 % de la totalité des demandes sur le département du Finistère.

- L'entrée en vigueur, au 1er juillet, de la simplification de la démarche de changement de nom (Loi n° 2022-301 du 2 mars 2022) : 170 demandes formulées pour l'essentiel à l'hôtel de ville et nécessitant un traitement relativement lourd, l'ancien logiciel ne prenant pas en compte cette démarche d'état civil.
- L'expérimentation d'une forme d'« aller vers », avec la direction Education, dans 7 écoles de quartier à l'occasion des inscriptions périscolaires fin mai début juin, expérimentation appréciée tant côté usagers que côté agents.
- La mise en service à la fin août d'une démarche en ligne de délivrance de cartes de bus à tarif solidaire pour les étudiants boursiers (450 demandes réalisées en ligne, pour l'essentiel en septembre et octobre).
- Une relance de l'activité des conseillers numériques en fin d'année avec le recrutement de 2 nouvelles conseillères en remplacement des premiers conseillers numériques.
- Le changement de logiciel état civil en fin d'année, fruit d'un travail conséquent, mené pendant plusieurs mois avec la DSIT.

L'accueil des ressortissants étrangers

Cette unité fonctionne avec une seule agente, 1 rédactrice, qui a pour missions principales :

- l'aide aux démarches pour l'accès des étrangers aux droits courants,
- les renseignements divers relatifs au statut d'étranger,
- le traitement des demandes spécifiques et la prise en charge de dossiers complexes.

L'activité du service

2219 usagers reçus en accès libre (le matin) et plus de 800 personnes sur RDV (l'après-midi), soit une augmentation de plus de 650 personnes par rapport à l'année 2021.
172 dossiers complexes sont suivis.
Concernant les appels, presque 3500 appels ont été reçus par le service

Les sujets traités (par ordre décroissant de sollicitation) :

- Les renseignements sur les titres de séjour, en particulier les demandes de régularisation
- Le regroupement familial et la réunification familiale
- Les demandes de naturalisation
- Les démarches sur les documents de circulation et de voyage
- Les renseignements sur les mariages avec un ressortissant étranger
- Divers sujets : permis de conduire étrangers, listes des avocats spécialisés en droit des étrangers

La nature de l'activité évolue vers plus d'accompagnement aux démarches en ligne, évolution qui s'est accentuée en 2021, et plus encore en 2022 (téléprocédures pour presque toutes les démarches relatives au séjour des étrangers et de leurs familles). Par ailleurs la prise de contact par mail avec de nombreuses administrations est privilégiée.

Les rencontres se multiplient entre le service et les acteurs intervenant dans l'accueil et l'intégration des étrangers à Brest. Des échanges réguliers avec les administrations (notamment la Préfecture, l'OFII et l'OFPRA), les services sociaux (CCAS et CDAS) et les associations (DIGEMER, l'Association d'aide aux Démarches des Etrangers) permettent d'assurer une meilleure orientation des usagers.

La formation des nouvelles conseillères numériques pour certaines démarches relatives aux ressortissants étrangers a permis de libérer du temps pour les dossiers complexes.

En 2022 le service a également été sollicité à deux reprises pour participer au projet du réseau Eurocities « Connection » sur l'accueil des étrangers dans les villes européennes.
Le but de ce projet était d'échanger sur les pratiques d'accueil et d'intégration des ressortissants étrangers dans les différentes villes partenaires et de créer des guides pour améliorer ces pratiques.

[4] *Données sur la période du 27 juin au 5 août : période d'ouverture du CTA*

Ainsi, en accompagnement du DSU, deux déplacements ont été effectués à Sofia en Bulgarie au mois de juin et à Utrecht aux Pays-Bas au mois de novembre.
Les liens avec le DSU ont ainsi été renforcés et un réseau a été créé avec certains acteurs européen dans le domaine de la migration et de l'intégration.

La plateforme d'accueil téléphonique

La plateforme d'accueil téléphonique a poursuivi le renforcement des réponses et prestations de 1er niveau de façon à accompagner les évolutions des services et répondre aux attentes des usagers.
Ainsi en 2022, la plateforme d'accueil téléphonique a traité en 1er niveau 72 % des appels à destination de la mairie de Brest et 59 % des appels pour les services de la métropole. De façon globale, le traitement en 1er niveau est très satisfaisant avec 70 % des appels contre 65 % en 2021.

Le service a maintenu son organisation mise en place au début de la crise sanitaire avec une répartition sur deux espaces.

Le service est également régulièrement sollicité pour la participation à des actions ou projets transversaux.

Une année marquée par :

Une forte augmentation des demandes concernant les cartes d'identité et passeports

L'activité de la plateforme d'accueil téléphonique a été fortement impactée.
Concernant le nombre d'appels traités sur cette thématique, dès juillet 2021 il est constaté une hausse sensible qui a continué à progresser sur l'année 2022 de façon très importante. Alors qu'en 2019, cette thématique représentait 17% des appels traités pour la mairie, elle est passée à 20,60% en 2021 et à 30,30 % en 2022.
35 688 appels ont été traités en 2022 sur cette thématique, soit une augmentation de 80 % par rapport à 2021.
Le caractère répétitif des appels ainsi que le mécontentement exprimé des usagers impactent les conditions de travail des téléconseillères sur cette mission déconcentrée de l'état.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine

Une situation exceptionnelle qui a nécessité une adaptation immédiate avec la mise en place d'outils permettant le recueil des propositions des usagers. Un travail partenarial avec les directions proximité, habitat et développement économique et international pour faire évoluer les réponses apportées en fonction de la situation.

La prolongation du réseau d'agents volontaires pour renforcer l'équipe de la plateforme

5 agents ont maintenu leur participation au réseau d'agents volontaires pour une présence hebdomadaire sur la plateforme d'une demi-journée à un jour.
Suite à l'appel à candidature 2022, 4 agents ont intégré le dispositif en cours d'année (MDEJ, CCAS, CLIC et garage) dont un seulement pour quelques mois.
Cela représentait au 31 décembre 1 équivalent temps plein.
Même si ce dispositif contribue maintenir un traitement des appels des usagers satisfaisant, il demande un temps managérial non négligeable et ne permet pas de disposer d'une ressource fiable pouvant être intégrée dans l'organisation du service.

Quelques chiffres :

Le nombre d'appels entrants a fortement augmenté avec une progression de 16 %. Nous enregistrons un total de 251 125 appels entrants.
Une augmentation liée aux nombre important de demandes sur les cartes d'identité et passeport mais aussi sensible sur l'ensemble des thématiques. Le pic en janvier est dû à l'opération de vente de bois organisée par les espaces verts qui a généré 6 588 appels entrants.

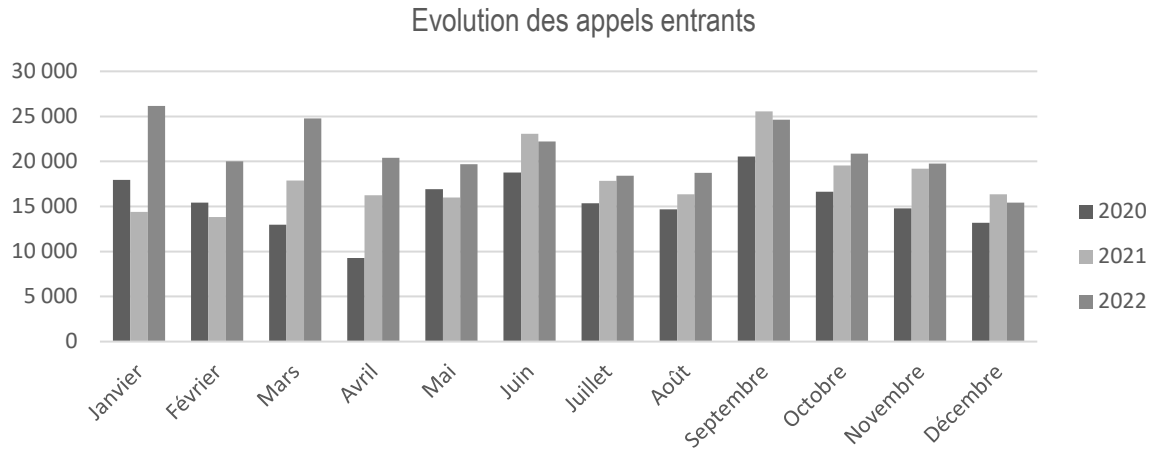

156 934 appels traités, soit une augmentation de 12.47 % par rapport à 2021. Ce sont 77 % des appels directs (Brest métropole et mairie) qui sont traités contre 79 % en 2021. Le taux de traitement est en baisse en raison de la forte augmentation du nombre d'appels entrants.
Malgré le renfort des agents du réseau des volontaires et la compensation des arrêts maladies, il n'est pas possible d'absorber la hausse des appels entrants mais nous avons pu maintenir un taux de traitement satisfaisant et augmenter de façon significative le nombre d'appels traités.
Une moyenne de 604 appels traités par jour en augmentation par rapport à 2021 (538).

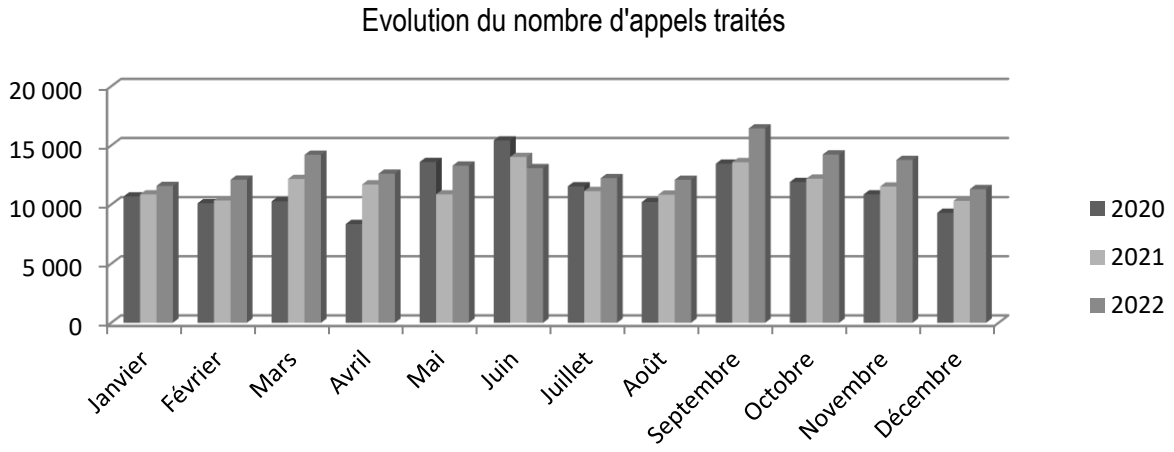

La répartition des appels entre les deux collectivités a évolué en raison de l'augmentation des sollicitations pour les demandes de cartes d'identité et de passeports. Les appels pour la ville représentent 75 % contre 71% en 2021.

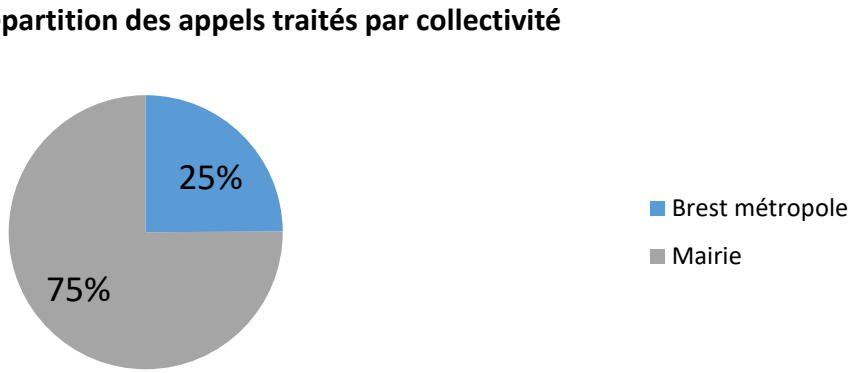

Démarche qualité

La Direction de la proximité a engagé une démarche interne à ses accueils autour de l'amélioration continue des services. Elle vise à :

- Améliorer de manière continue nos services : dynamique tournée vers l'usager dans une volonté d'évolution et d'adaptation continue qui passe y compris par de petites choses (logique des petits pas).
- Tenir compte du bien-être au travail des agents
- Faciliter l'interconnaissance des équipes, des agents
- Encourager le partage d'expériences
- Développer la cohésion et la convivialité entre agents de la direction

Quatre groupes de travail en place (favoriser une réponse de 1er niveau, optimisation et confidentialité des accueils, outils/indicateurs, procédures) avec la participation de l'ensemble des agents d'accueil ont proposé et suivi la mise en œuvre de plusieurs actions en 2022 comme : mise en place d'écrans d'information dynamique dans les mairies de quartier, formation de l'ensemble des agents d'accueil à la base de connaissance, mise en place d'indicateurs de suivi d'activité dans les accueils, expérimentation d'un outil de relevé de dysfonctionnements … 70 agents ont participé à une formation de sensibilisation aux concepts de la démarche qualité.

Evolution des accueils

La direction de la proximité a engagé une réflexion sur l'évolution de ses accueils avec 2 enjeux : l'accompagnement au numérique dans nos accueils et l'organisation plus agile des accueils notamment des petites unités. Le périmètre concerne les accueils des mairies de quartier, le hall d'accueil de l'hôtel de ville, l'unité administrative du service décès cimetières et la plateforme téléphonique.
Suite à un diagnostic mené et partagé sur les questions d'accompagnement au numérique dans les équipes, il a été imaginée et mis en place une formation interne « vers une culture numérique partagée » dont ont bénéficié les agents d'accueils, les responsables de services et la direction : 75 agents ont participé à 6 sessions. Les idées et améliorations imaginées lors des travaux de groupe ont été compilées et transmises à la direction.
Dans le cadre du plan de relance France Relance, la collectivité a recruté 6 conseillers numériques en septembre 2021 dont 3 dans les mairies de quartier (contrats de 2 ans, financés en partie par l'État). Les 3 conseillers numériques initialement recrutés ont mis fin à leur contrat pour des raisons diverses et deux nouvelles conseillères ont été recrutées au mois de novembre. Ce dispositif permet d'accompagner les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique et leurs démarches en ligne. Les 2 conseillères, actuellement en poste, se partagent les 7 lieux d'accueil. L'accueil est organisé sous forme de permanences, de « Coup de pouce numériques ». Des ateliers en direction des habitants et des agents sont programmés pour l'année 2023.

Ce dispositif doit permettre d'expérimenter de nouveaux usages dans les accueils, de mieux identifier les attentes des usagers, et d'imaginer et définir l'offre de service que les accueils pourraient proposer à l'issue des 2 ans de contrat.

Gestion de la relation à l'usager

Le projet « Gestion de la relation aux usagers », projet transversal aux services de la métropole, de la ville et du CCAS, vise à faciliter les interactions des usagères et des usagers avec l'ensemble des services quels que soient leurs canaux d'interactions (accueils physique, numérique, téléphone, papier).
Début 2022, les élus du comité de coordination du projet validaient la feuille de route pour la suite du mandat structurée autour d'une ambition : une relation solidaire, bienveillante, simple et efficace quel que soit le canal utilisé ; et de 5 orientations stratégiques :

- Porter une attention particulière aux publics fragiles
- Faciliter les relations usagers collectivité en s'appuyant sur le numérique
- Améliorer la qualité et l'usage des lieux d'accueil
- Développer une culture commune de la relation usagers
- Faire de la relation usagers une compétence mieux identifiée au sein de la collectivité

Chaque orientation se décline en actions, projets ou principes d'action.

Parmi les faits marquants de 2022 :

- Un travail préparatoire dans le cadre du futur plan de formation 2024/2026 pour accompagner la montée en compétences des agents d'accueil

- Engagement des réflexions pour l'amélioration de l'accueil de la mairie de quartier de Lambézellec en se reposant sur des techniques de design de service public.
- Poursuite du déploiement du service d'accueil pour les personnes sourdes et malentendantes
- Participation au comité technique de refonte de l'écosystème numérique de Brest.fr
- Organisation de 4 ateliers test de démarches en ligne à l'occasion de la refonte complète du socle technique des démarches en ligne (avec des agents, des habitants, des associations dans le domaine de l'accessibilité)
- Participation au réseau « Accueil et relation à l'usager » d'Idéal Connaissance avec notamment l'animation de formations par des agents de Brest, la participation et l'intervention d'agents brestois aux 9èmes rencontres nationales de l'accueil et de la relation aux usagers à Strasbourg

Projet métropolitain « Accès aux droits et inclusion numérique »

En 2022, plusieurs faits marquants dont :
- **Le copilotage du projet** pour Brest métropole et sa coanimation
- **La conduite du diagnostic territorial :**
  - Recensement des lieux et services d'aide à l'échelle de la métropole (méthodologie et mise en œuvre) : 412 lieux recensés via 35 rencontres dans les communes et les quartiers brestois (210 personnes dont 83 habitants et 127 professionnels et bénévoles)
  - Conception d'une cartographie collaborative à partir de la base de données
  - Production de l'indicateur de vulnérabilité e-administrative en lien avec TiLab, laboratoire d'innovation publique breton.
- Suivi de la **formation territoriale** du chantier pilotée par le Conseil Départemental du Finistère.
- Organisation du **MedNum Remix**, marathon créatif, les 19, 20 et 21 octobre à l'Ubo Open Factory. Avec 60 participants et des équipes créatives de 20 médiateurs, l'objectif était d'outiller la médiation numérique via la production de prototypes : un jeu pour sensibiliser à la difficulté des parcours d'accès aux droits, deux projets pour « Aller vers » les invisibles et un projet pour matérialiser les démarches. Un MedNumRemix qui s'est poursuivi par la production de nouvelles versions des prototypes dans l'optique d'une phase de test en 2023. Un projet conduit en collaboration avec Ti Lab, laboratoire d'innovation publique breton.
- Animation des outils de communication du réseau.
- L'obtention du **label Or « Territoire innovant 2022 »**

Coordonner et animer le dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public à l'échelle de la métropole et dans les quartiers, assurer la veille sur l'espace public

- Le nouveau contrat de proximité territoriale 2021-2026

L'année 2022 aura été la deuxième année de mise en œuvre du nouveau contrat de proximité 2021-2026 qui se structure ainsi :

- **Les principes** : subsidiarité, transparence, proximité de l'action communautaire, adaptation à la diversité des territoires
- **L'organisation générale** : les échelles de gouvernance, les délégations, les instances de découverte, de dialogue et de transmission de l'information, l'évaluation et le reporting vers les communes
- **Les thématiques transversales** : la relation à l'usager, la participation, le lien proximité – projets métropolitains (opérations de renouvellement urbain / cœur de métropole) …
- **9 annexes thématiques**

- Les instances de dialogue, et les processus de décision

- Les 42 coordinations trimestrielles GEP (3 par commune/quartier par an) se sont tenues sous un format hybride alliant, contrairement à la période Covid, principalement du présentiel et de manière plus occasionnelle, du distanciel. Il est à remarquer l'assiduité des participants, tant côté communes que côté métropole, et la richesse croissante des sujets portés aux ordres du jour. Les GEP deviennent par exemple au fil du temps le lieu adéquat pour aborder la question du budget participatif dans les communes extérieures à Brest et de l'opération « des fleurs dans ma rue » (dans les quartiers brestois).

- Le processus de priorisation des travaux de proximité a été enrichi dès 2022 de la thématique mobilité active (déplacements vélos, piétons…). Un budget de 30 K€ par territoire de proximité a été dédié à titre expérimental aux opérations de proximité de l'année 2022, et reconduit en 2023. Les communes et quartiers ont donc été invités dès l'été 2022 à faire des propositions sur cette thématique en complément des sujets habituels : voirie, espaces verts, chemins… Ces demandes ont fait l'objet d'analyses par la direction des mobilités, puis de débats dans le cadre des GEP de programmation 2022.
- Un budget supplémentaire de proximité d'un million d'euros par an a été alloué aux communes et quartiers brestois. C'est en GEP qu'ont eu lieu les débats et arbitrages à partir de suggestions amenées par la direction voirie infrastructures réseaux.

- La gestion de la relation aux usagers en matière d'interventions sur l'espace public

Le contrat de proximité territoriale réaffirme l'ambition de la collectivité de simplifier et harmoniser le parcours de l'usager quelles que soient les communes où il s'adresse, et le canal qu'il choisit pour exprimer sa requête (web, téléphone, accueil physique…)

L'outil numérique « Relation aux Administrés » (RA) est utilisé par l'ensemble des communes, des services de la métropole et de la plateforme téléphonique pour recenser les demandes d'interventions sur l'espace public. De même, les demandes rédigées par les habitants sur les sites des communes se transforment en « fiches RA ». Une fois modérées par les mairies, les demandes sont transmises aux services métropolitains pour traitement.
Avec la mise en œuvre des nouvelles règles des relations avec les usagers, le rôle des directions opérationnelles et des mairies évolue, ce qui nécessite une coordination pour un ajustement des pratiques assurée par la direction de la proximité.
Au cours de l'année 2022, a ainsi été poursuivi un travail engagé avec les responsables des services administration et gestion des directions espaces verts, voirie et propreté déchets visant à la bonne mise en œuvre des règles régissant les relations avec les usagers. A titre d'exemple, la charge de l'envoi de la réponse à l'usager est transférée des communes vers les directions opérationnelles. Pour faciliter au quotidien la mise en œuvre de ces règles, une importante intervention a été menée à bien au premier semestre 2022 sur l'outil relations aux administrés. Les nouvelles règles de répartition des rôles, ainsi que la présentation des modifications sur l'outil relations aux administrés ont été présentées aux communes en mars 2022 dans le cadre d'un webinaire.

- L'animation du réseau des acteurs participant à la gouvernance de proximité de l'espace public

- Les formations : la direction de la proximité propose aux différents acteurs (élus, services communaux et métropolitains) des formations dont le programme est adapté selon les besoins exprimés. Les principales thématiques abordées dans ces formations sont :
  - Présentation du dispositif de gouvernance de l'espace public
  - Rappel des principales règles de la relation aux usagers
  - Présentation et mises en situation sur les outils utilisés dans le traitement des demandes des usagers relativement à l'espace public : Relations aux Administrés, SIGEO…

En 2022, dans la continuité d'autres mairies, les personnels d'accueil des mairies de Lambézellec et de Saint Marc ont bénéficié d'une formation visant à une montée en compétence dans l'accueil de premier niveau des usagers sur les questions d'espace public.

Plusieurs formations ont également été organisées pour de nouveaux agents de la direction de la proximité et de directions de Brest métropole.

Deux formations ont enfin été organisées en direction des agents de proximité et des modérateurs des communes :
- Initiation à l'utilisation de la base de connaissances en lien avec la plateforme téléphonique
- Formation signalisation, suivie d'une visite des ateliers en lien avec le service signalisation de la direction voirie infrastructures réseaux

Activités sur l'espace public

Les agents de proximité répartis sur l'ensemble des quartiers brestois assurent une veille active sur l'espace public et un suivi des travaux, en étant au plus proche des habitants.

Durant cette année de reprise en présentiel ils ont été sollicités par de nombreux services pour des recensements, distributions et constatations. Les services voirie, élections, RH, promotion économique, culture animation, écologie urbaine, espaces verts, centre nautique, foncier, entre autres.
Ils participent au recensement des véhicules en situation de stationnement abusif, ainsi qu'au déploiement des radars pédagogiques.
A remarquer, la forte progression des interventions en lien avec les frelons asiatiques et les étourneaux.

Quelques faits et opérations qui ont marqué l'activité des quartiers :

- Quartier de Brest centre :

Suivis de nombreux chantiers et tenues de réunions pour le réseau de chaleur urbain, salle Cerdan, résidence senior rue de l'Harteloire, piétonisation Place Guérin, Mathieu Donnard, St Pol Roux, réaménagement jardin Laennec, skate parc, hôtel quai Malbert, Primark.
Implantations conteneurs enterrés.
Aide au bon déroulement de l'opération radars pédagogiques sur l'ensemble de la ville.

- Quartier de Saint Pierre :

Suivi de chantiers et réunions publiques – Fontaine Margot et Kerlinou, réhabilitation des maisons des gendarmes maritimes. Réunions avec les plaisanciers. Apaisement des abords de l'école P. Eluard.
Collaboration avec le conseil départemental pour l'entretien des pistes cyclables.
Validation des postes de recharge des vélos électriques, et implantation d'arceaux vélos.
Information des riverains sur la dépollution du site de maison blanche.
Campagne de sensibilisation aux stationnements anarchiques.
Aide à l'agent recenseur sur certaines adresses. Suivi des gens du voyage, installés au Vern.
Mise en place d'un jardin forêt avec le service des espaces verts et des habitants du quartier.

- Quartier de l'Europe :

Création du parc inondable de Kertatupage. Lors de forts épisodes pluvieux, le bassin enterré d'une capacité de 30 000 m3 se déverse dans le parc inondable. Ce dernier, pensé comme un espace de balade et de repos, met l'accent sur la préservation de la biodiversité des zones humides et du petit patrimoine.
Jardin Saint-Jacques : mise à jour des vestiges d'un lavoir par la direction des espaces verts.
Participation aux réunions sur la problématique du harcèlement de rue.
Plusieurs chantiers de mise en sécurité, de réfection de trottoirs et d'aménagement de rues, rues Casanova, Beauregard, Braille, 8 mai 1945.

- Quartier de Saint Marc :

Travaux d'aménagement : rue des 2 frères Guezennec, rue du Stang Alar et suivi des travaux sur l'axe Pierre Sémard qui ont nécessité la tenue de réunions publiques.
Réunion d'information sur l'abattage d'arbres malades aux abords du Stang Alar.
Marches observatoires et réunions sur la problématique du harcèlement de rue.
Sollicités sur les demandes « Fête des voisins » et le suivi des installations de GDV.
Préparatifs à l'implantation des postes de recharge vélos ZEF.

- Quartier de Bellevue :

Renouvellement urbain dans le cadre de l'ANRU. Projet ISEN. Rencontre avec les acteurs du Tram.
Participation aux futurs emplacements vélos. Réfection de la rue Joseph Le Borgne, de la rue Champagne et début des travaux sur la rue de Dunkerque. Réfection des trottoirs rue de Rouergue, rue de Vendée, rue Dodds. Sécurisation des traversées piétonnes rue d'Anjou et des abords du groupe scolaire Quizac. Aménagement entre le rond-point du Spernot et le carrefour des Quatre-vents**.** Mise en place de conteneurs enterrés rues Faidherbe/Randon/Aumale.

Concernant les espaces verts : rencontre avec les habitants de la rue Pierre Trépos. Installation de composteurs. Concertation sur l'aménagement Anjou/Vendée. Renouvellement de l'aire de jeux de Saint-Brieuc
Animations « fenêtres ouvertes » sur Kergoat. Déménagement de la Baraque vers la mairie.

- Quartier des Quatre Moulins :

Suivi de la relation aux riverains et d'un aménagement paysager innovant et qualitatif visant à maximiser la déconnection des eaux pluviales, rue du Dr Kerrien.
Aménagement de sécurisation traversées piétonnes suite à une expérimentation. Étude sur la modification de la circulation à Kerangoff.
Suivi de plusieurs chantiers de réfection de trottoirs, du chantier rue de l'Eglise et de l'extension du réseau de chaleur urbain.
En accompagnement du service Propreté, sur la problématique d'un garage clandestin sur l'espace public.
Dans le cadre du NPNRU, Propositions d'aménagement de la place René Le Saëc. Réunion et visite de quartier sur la réhabilitation des logements de Queliverzan.
Aides aux agents recenseurs. Modération sur l'implantation des vélos électriques ZEF. Tenue d'une enquête sur le Moustique Tigre.

- Quartier de Lambézellec :

Pour les travaux d'aménagement de voirie, suivi de chantiers des rues de Kermaria et Auguste Kervern.
Mise en œuvre d'une zone de rencontre rue de Kerléguer et démarche d'apaisement aux abords de l'école Rostand.
Atelier de valorisation du lavoir et démarche de concertation sur les aires de jeux de la Brasserie et Ravel.
Suivi des chantiers de construction rues Robespierre, Menez Bihan, Henry Bordeaux.
Suivi des installations des voyageurs sur les terrains publics et privés.
Accompagnement du projet de BHNS.

La promotion des démarches participatives et l'animation des dynamiques de quartier

Malgré un début d'année 2022, marqué par des restrictions sanitaires, de nombreuses dynamiques, de nombreux projets ont pu être accompagnés par la collectivité.

Le pacte citoyen local
Sur le mandat 2020-2026, la ville de Brest a pour ambition de favoriser une démocratie locale plus participative à travers un nouveau pacte citoyen local qui redéfinit le lien entre les habitants et les institutions politiques locales en plaçant les habitants au centre des décisions.

- **Des instances de participation sur les quartiers qui s'installent, ouvertes à tous**, **elles permettent à chacun de s'impliquer en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêt.**

Le dialogue citoyen dans les quartiers s'organise autour de plusieurs espaces pour permettre la participation de toutes et tous et renforcer la démocratie participative de proximité.
1 à 2 assemblées de quartier se sont tenues sur les 7 quartiers au printemps et à l'automne. Elles ont réuni en moyenne une quarantaine de participants. Divers sujets ont été abordés : retour des premiers ateliers de quartier, le budget participatif, étude urbaine de Lambézellec, le NPNRU de Bellevue et Recouvrance, le plan de mobilité de Saint-Marc, le dispositif ville amie des ainés, le projet éducatif et citoyen …

Les 7 conseils participatifs, lieu de coordination de la participation à l'échelle du quartier, s'organisent petit à petit et jouent leur rôle au sein du quartier. Composés d'habitants (dont 1 tiré au sort sur les listes électorales), d'élus et de techniciens, il a pour rôle d'animer la dynamique participative du territoire, d'articuler les travaux des différentes instances de participation sur le quartier, de préparer les ordres du jour des assemblées de quartier, d'animer les ateliers de quartier, d'écrire et suivre les mandats participatifs, de participer aux instances inter-quartier.

Sur les 7 quartiers, différents sujets ont été traités dans les ateliers, par exemple, l'aménagement du parc Sophie Cadour ou le plan de mobilité du bourg à Saint-Marc, le diagnostic d'usage du terrain de Lanvian ou la réhabilitation du lavoir du bourg à Lambézellec, la création d'un livret parcours ou l'aménagement du square du Poitou à Bellevue, les ateliers NPNRU à Quéliverzan ou des balades patrimoine aux Quatre-Moulins, le diagnostic des besoins en arceaux vélo ou la création d'un jardin forêt à St Pierre, la mobilité rue du Siam ou l'exposition histoire de cinéma à Brest-Centre, des balades vertes à l'Europe.
Certains sujets ont été traités en inter-quartier, c'est notamment le travail réalisé sur les éco-gestes dans le cadre de la COP locale et la concertation sur le programme « réduisons nos déchets ».

La dynamique des collectifs animation est variable selon les quartiers. Bellevue et Lambézellec ont poursuivi les dynamiques déjà en place autour des fêtes de quartier (dimanche au bord de l'eau et fête du pont de la Brass' par exemple), les habitants et les acteurs de Saint-Marc se mobilisent fortement au sein du collectif (réflexion sur une fête du vélo, la fête de la soupe…), aux Quatre-Moulins les partenaires se sont fortement mobilisés sur la fête « Juilleux Noël » (la fête de Noël en été sur Recouvrance) et la fête de Noël en décembre et à Saint-Pierre, les acteurs et les habitants se sont mobilisés autour de la fête de Noël, à Brest-Centre plusieurs initiatives ont vu le jour notamment dans le quartier du merle blanc et autour de la place Guérin.

Et enfin, pour compléter ce panorama à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les conseils citoyens se mobilisent sur différentes actions. Aux Quatre-Moulins, les membres proposent des cafés citoyens, à Lambézellec ils se sont mobilisés autour de l'action « Faite le monde », à Saint-Pierre les membres sont très moteurs et participent aux différents moments du quartier…

- **Le fonds de soutien à l'ensemble des brestoises et brestois très sollicité**

Jusqu'ici réservé aux habitants des quartiers prioritaires et de veille de la politique de la ville, ce fonds est élargi à l'ensemble des brestoises et brestois. Des projets d'habitants ont été financés dans l'ensemble des quartiers, ce qui a permis de créer de belles dynamiques.
Plus précisément, 14 projets ont été financés dans les QPV, 3 hors QPV pour un total de 17 000 €

- **Le dispositif de pétition citoyenne peu sollicité**

La pétition citoyenne permet d'interpeller les élus et de faire inscrire un sujet à l'ordre du jour du conseil municipal.
En 2022, 3 pétitions ont été déposées sur la plateforme numérique. Les 3 pétitionnaires ont été rencontrés par des techniciens et aucune pétition n'a été soumise aux recueil des signatures. Certaines ont été réorientées vers des dispositifs existants (RA ou budget participatif). Ces échanges permettent toutefois d'expliquer le fonctionnement de la collectivité et de certaines politiques publiques.

- **19 projets lauréats au budget participatif**

La saison 3 du budget participatif c'est 188 projets déposés lors de la collecte des idées, 168 projets recevables et soumis au vote coup de cœur, 71 projets analysés par les services de la collectivité en lien avec les porteurs de projets, 44 projets soumis au vote final (2 porteurs n'ont pas souhaité poursuivre cette phase de vote final donc le choix se portait sur 42 projets), 19 projets lauréats en cours de réalisation.
C'est aussi 17 061 votes coup de cœur (numériques: 11 624, papier: 5437) – on votait pour autant de projets que l'on souhaitait et 10 690 votes final (numériques : 4975 et papier : 5715) – on votait pour 3 projets.
Et enfin c'est plus de 100h passées sur les marchés, au chalet, au forum, dans les écoles pour promouvoir le dispositif.
Les mairies de quartier se sont fortement impliquées à toutes les étapes de la collecte des idées à la réalisation.

L'animation des dynamiques partenariales

- **L'animation de la démarche de réécriture du PEC « Grandir à Brest » en partenariat avec la direction Educations**

L'animation du PEC dans les territoires est portée par les mairies de quartier. De l'animation des groupes de travail jusqu'à l'appui à la mise en œuvre de projets, les chargés de développement local impulsent et accompagnent les dynamiques.
Le PEC a été réécrit en 2022 pour devenir « Grandir à Brest ». Un nouveau document cadre définissant de nouveaux objectifs a été produit en associant l'ensemble de la communauté éducative dans la démarche.
Des rencontres plénières ont eu lieu au mois de septembre dans les différents quartiers avec pour objectif de redéfinir les priorités par territoire, les groupes de travail thématiques ainsi que de présenter les nouvelles modalités organisationnelles de l'appel à projets.
Les premières rencontres sous forme de groupes de travail ont eu lieu sur le dernier trimestre 2022.

- **Une dynamique territoriale autour de la COP locale.**

Dans plusieurs quartiers de la ville, des actions ont vu le jour autour de l'évènement de la COP locale. Des structures de quartiers, des associations, des équipements de quartier et des habitants se sont mobilisés autour d'actions fédératrices

pour agir ensemble pour la transition énergétique. Des ateliers « fresque du climat » à Saint-Marc ou « fresque des possibles » à Bellevue et aux Quatre-Moulins, de découverte de la biodiversité à Brest-Centre, avec ou encore des banquets citoyens comme sur le quartier de l'Europe ont permis d'aborder différents thèmes avec les habitants.

Gérer les cimetières et les formalités liées aux décès

- **Etat civil décès et gestion des concessions**

L'activité de l'unité Etat civil et gestion des concessions a été un peu plus soutenue en 2022.

- 2 766 déclarations de décès ont été traitées ; elles se décomposent ainsi :
  - 1 261 brestois et 1 505 non brestois,
  - 85 transcriptions (brestois décédés à l'extérieur de Brest),
  - 50 enfants nés sans vie.

- 970 (+12%) autorisations de crémations (délivrées par le service à la demande des familles) ont été délivrées en 2021.

- Les inhumations dans les cimetières brestois se sont réparties en 2022 de la manière suivante :
  - Inhumations en pleine terre (cercueils ou urnes) : 774 (+5%),
  - Inhumations en terrain commun : 20(+18%),
  - Inhumations en columbarium : 133(+15%),
  - Dispersions des cendres : 35 (+337%).

- L'achat de concessions sépulcrales a concerné 619 terrains et 144 emplacements cinéraires, réparti ainsi :
  - Achats : 159,
  - Renouvellements : 478,
  - Renouvellements anticipés : 113,
  - Conversions : 13.

- Le traitement des vacations de police s'est élevé à 1287.

- Et ce sont en outre près de 362 courriers d'usagers qui ont été traités et 499 courriers d'informations des usagers quant à l'échéance de leur concession qui ont été envoyés.

- **Cimetières**

La stabilisation des activités d'entretien des cimetières s'est confirmée en 2022. Elle fait suite au quasi achèvement des travaux d'engazonnement des allées inter-tombes et des espaces, suite à l'arrêt des produits phytosanitaires, et aux réaménagements opérés sur les zones d'entretien complexes.
Elle a permis de :

- **Développer l'offre funéraire afin de répondre à la demande des usagers (adaptation du service public funéraire aux évolutions sociétales) ;**
  - Un nouveau puits de dispersion a été aménagé dans le cimetière de Lambézellec ; l'offre en puits de dispersion est ainsi complète pour l'ensemble des cimetières ;
  - Les nouvelles formes de cases de columbariums individuelles n'ont en revanche pas pu être déployées comme prévu dans les cimetières de St Pierre et Recouvrance, en raison d'un effectif dégradé au sein de l'unité technique ; elles le seront début 2023 ;
  - Le nouveau carré développé, après concertation, pour les défunts de confession musulmane a été végétalisé à l'aide d'oliviers et figuiers ;

- **Accélérer la reprise des espaces funéraires en état d'abandon ou arrivés à expiration permettant d'accroître à la fois l'offre d'emplacements disponibles pour les familles et de développer l'offre sociale (tarifs ajustés par la prise en compte du quotient familial) de monuments reconditionnés ;**

- En 2022, ce sont 134 concessions (-25% en raison d'effectifs dégradés), représentants 350 défunts qui ont été repris ;

- **Développer le tri sélectif (plants, pots, plastiques…) et la réduction des déchets, verts en particulier, et le développement de la biodiversité ;**
  - Trois enclos, aménagés sur les espaces enherbés du cimetière de Kerfautras, ont accueilli de mars à novembre des moutons « landes de Bretagne » et « ouessant » permettant un entretien du cimetière par éco pâturage ;
  - Un travail commun avec la direction de la propreté a été engagé afin de conforter et étendre le tri des déchets à l'ensemble des cimetières ;

- **Poursuivre la mise en place de temps de commémoration;**
  - Le cimetière de Kerfautras a accueilli différentes cérémonies, notamment, le 18 juin 2023 en l'hommage des défunts ayant fait don de leur corps à la science (3ème édition), organisée en partenariat avec la Faculté de médecine, et le 23 octobre en l'hommage des brestois décédés dans l'année dans l'isolement et le dénuement (2ème édition), organisée en partenariat avec le Collectif Dominique.
  - Il a également permis le grand rassemblement des « Rendez-vous Mémoire et Citoyenneté » le 29 novembre 2023 (3ème édition dans le Finistère), organisé par l'Etat en partenariat avec les associations patriotiques et l'Education nationale. Plus de 900 élèves ont pu présenter leurs travaux et débattre des enjeux de la mémoire historique nationale pour une éducation concrète et active à la citoyenneté ;

- **Poursuivre la valorisation et la restauration du patrimoine funéraire des cimetières brestois avec :**
  - Les richesses patrimoniales immatérielles des cimetières de Lambézellec, Saint Martin et Kerfautras ont pu être valorisées lors du Printemps des cimetières les 20,21 et 22 mai;
  - L'inauguration de la rénovation de la chapelle Grandjean à Saint Martin, réalisée en 2021 et la réception des travaux de rénovation de la chapelle Pouchin à St Martin en 2022 ont été organisés lors des journées européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre, ainsi que la valorisation de la biodiversité de Kerfautras en lien avec le collectif de jardiniers de Kerfautras et Vert le jardin, qui s'est en outre poursuivie le 9 novembre dans le cadre de la COP locale avec la présentation d'actions concrètes de la transition écologique du territoire..

A noter : les visites guidées organisées par l'office du tourisme sur les cimetières de Kerfautras et son carré militaire, porteur des mémoires des deux conflits mondiaux, et Saint Martin, entre personnalités célèbres et monuments funéraires remarquables, se sont poursuivies en 2022.

Développer l'appropriation sociale du numérique par le plus grand nombre, l'expression multimédia de toutes et tous et l'émergence de projets innovants

- Service Médiations et usages numériques :

La mission du service Médiations et usages numériques

Le Service a pour mission générale de soutenir et mettre en œuvre la politique de la collectivité dans le domaine de l'appropriation sociale du numérique et l'expression multimédia des habitant.e.s. Cette politique répond à des enjeux de cohésion sociale et de solidarité territoriale et vise à développer l'appropriation des usages de l'internet et du multimédia dans une logique d'émancipation des citoyens, d'empowerment. Pour ce faire le service outille, facilite mais aussi relie les porteurs de projets et d'initiatives via un travail de mise en réseau. Il s'adresse aux acteurs de territoire de la ville de Brest.

➢ Accès Publics à Internet

L'accès à Internet pour toutes et tous : un réseau de Points d'Accès Publics à Internet (PAPI) qui s'appuie sur un réseau d'acteurs en proximité des publics et particulièrement des publics les plus éloignés du numérique.

A ce jour : 88 PAPI fonctionnent dans les bibliothèques, mairies et équipements de quartier, associations.
En 2022 : création d'un nouveau PAPI au sein de l'association « l'amicale du NID ».

Mise en œuvre d'une cartographie collaborative des Points d'accès publics à Internet et ateliers https://numeriqueabrest.gogocarto.fr

Cette carte a pour objectif de recenser et de valoriser les accompagnements existants dans les différents Points d'Accès Publics à Internet sur la ville de Brest. Elle a été pensée pour permettre des contributions de façon collaborative par l'ensemble des acteurs et actrices du territoire : associations, collectivités territoriales, …
Ainsi, un formulaire est disponible pour enregistrer de nouveaux points non encore référencés. Il est également possible de compléter les informations présentées sur la carte directement via les fiches d'identité des structures.
La recherche d'un accompagnement, d'un service, d'une structure peut se faire via le menu de recherche. Ce recensement sera enrichi par d'autres thématiques complémentaires comme Internet en habitat social, la fabrication numérique, l'accès aux droits…

- **Soutien à la fabrication numérique**

La ville de Brest a souhaité rendre accessible la fabrication numérique à tous et toutes en proximité dans les quartiers brestois en coordonnant le projet Fab@brest « la fabrication numérique par tous », projet terminé en 2022. Aujourd'hui la fabrication numérique s'inscrit dans cette logique de développement d'une culture partagée sur le territoire. Les lieux (Papifab et Fablab) sont des espaces de découverte, d'apprentissage, d'expérimentation, d'innovation, de rencontre et de partage autour du « faire » pour les habitants, qu'ils soient professionnels, bénévoles, étudiants et quel que soit leur champ d'activité.

En 2022 différentes actions ont permis :

- La découverte d'usages et la montée en compétence des animateurs de quartier, des médiateurs numériques ainsi que les acteurs associatifs (professionnels et bénévoles) par différents ateliers machines et logiciels.
  Les ateliers papifabs proposés aux animateurs et animatrices, médiateurs médiatrices, bénévoles sont des rendez-vous mensuels, très attendus, qui constituent toujours un moment important de partage et d'échange autour des pratiques. Le programme est défini par les participant-e-s. Ce temps est animé par les Petits Débrouillards.

- La réédition en 2022 du guide des acteurs de la fabrication et fabrication numérique pour guider les habitants vers un lieu de fabrication. Des informations ont été réactualisées et 1 nouvelle structure ajoutée (MJC de Pen ar Créach qui se joint au réseau des acteurs, actrices Fab@brest).

- La participation à des évènements :
  - "Super Brest" 2022
    L'évènement s'est déroulé du 25 au 27 Novembre 2022 et a réuni plus de 50 participants (designers, développeurs, scientifiques, personnes expérimentées ou débutantes) qui, en équipe, à distance, ont conçu et réalisé 5 projets présentés lors de la plénière.
  - Fête de la science du 6 au 9 octobre 2022
    Une nouvelle édition s'est déroulée aux Capucins. Le service a coordonné l'espace mutualisé intitulé « Le Fabuleux Laboratoire » pour représenter le réseau Fab@brest. Les Papifabs étaient présents auprès des fablabs pour valoriser les différents usages possibles de la fabrication numérique et projets de leur structure.
  - Mednum Remix
    Le service a participé à l'organisation et l'animation du remix des médiations numériques (marathon créatif) organisé dans le cadre du chantier métropolitain Accès aux droits et inclusion numérique. Cet évènement participatif et créatif de deux jours et demi, au cours duquel des mobiliers, des dispositifs, des services ont été imaginés pour améliorer l'accueil des publics en demande d'accompagnement sur l'accès aux droits et aux services publics et/ou l'inclusion numérique.

- **Le soutien aux usages numériques innovants**

Chaque année est lancé un appel à projets « Les usages du numérique dans la Ville » : lien social, accès accompagné, expression multimédia, compétences numériques, coopération, territoires en réseau, innovation sociale, biens communs, cultures numériques, transition numérique, pouvoir d'agir, fabrication numérique. Les candidats sont invités à proposer des projets sur de nouveaux usages et des services numériques dans le domaine de l'éducation, de la culture et du lien social.

En 2022 :
→ 28 structures associatives et équipements de quartier ont répondu à l'appel à projet
→ 32 projets ont été retenus, pour une enveloppe totale de 52 346 €

Répartition par thème :

Expression Multimédia (vidéo, création sonore) : 13
Mediation numérique et/ou accompagnement d'usages : 2
Inclusion numérique / accès aux droits : 4
Innovation d'usages / Fabrication numérique : 13

Quelques exemples de projets soutenus en 2022 sur le thème de l'innovation d'usages

- Centre d'art contemporain – Passerelle - Hackathon Passerelle.infini
- Conseil départemental Enfance Famille – Unité Enfance du Stangalard - Espace Arianne
- S.M.Aug - Projection sur carte
- CMP/CATTP de Plabennec du CHRU de Brest - voyage immersif via la réalité virtuelle
- MJC Pen ar Creach - Modernisation du matériel informatique et création d'un fablab
- Maison du Libre - Les petits hackers
- Association Dézépions - Des jeux antiques, des jeux traditionnels et populaires en mode 2.0
- Les petits débrouillards - Curiosité Brestoise : médiation 3D
- Les Fabriques du Ponant - Open Fabriques
- Centre social couleur quartier - Fabriquer, décrypter et oser le numérique autrement
- Le lieu-dit - Design et graphisme de la fresque des possibles
- Les Amarres - Acquisition d'une découpeuse vinyle, la fabrication numérique pour tous et toutes
- INFINI - Mobiliz Finistère

Depuis sa mise en place en 2000, 803 projets ont ainsi été soutenus, portés par 187 structures.
Pour faciliter le lien entre les porteurs de projet, et l'émergence de futures coopérations, un temps d'échange et de présentation des projets est organisé chaque année.

- **Accompagnement de sites participatifs**

Le service accompagne les acteurs locaux dans leur projet de création de site participatif. Il s'agit également d'un accompagnement technique et méthodologique.
En 2022, le service a accompagné les projets de refonte du site « Repères dans la cité » avec le CCAS et « Égalité femmes-homme ».

- **Internet en Habitat social**

Suite au premier vote en décembre 2021 qui n'a pas permis de départager les votants pour le déploiement route de Quimper, un nouveau vote a été organisé en mars 2022. Le résultat du second vote étant positif, des journées de lancement ont été organisées en mai 2022 sur le secteur de la Route de Quimper (Saint-Marc) au cours desquelles 28 locataires Bmh ont pu s'abonner à Numerisun, 8 ordinateurs reconditionnés ont été remis par la recyclerie Un peu d'R, 5 habitants se sont inscrits aux ateliers numériques et 38 personnes ont pu bénéficier des conseils juridiques de la CLCV et CSF.
Ce dispositif concerne aujourd'hui 9 413 logements sur 12 secteurs de la ville de Brest. La médiation numérique apparaît pour les bénéficiaires comme la clé de l'appropriation des usages.
Depuis 2020, une médiatrice numérique en contrat adulte-relais a rejoint le dispositif pour mener, quand les conditions sanitaires l'ont permis, des ateliers numériques sur les quartiers déjà déployés mais aussi en cours de déploiement : en 2022, étaient concernés les secteurs de Pontanezen et de Route de Quimper.

Depuis 2020, des opérations spécifiques de remises d'ordinateurs reconditionnés et de modems ont été organisées dans des établissements scolaires. En novembre, 24 familles ont pu en bénéficier au collège de Kerhallet à Bellevue et 14 autres familles également en décembre 2022 au collège de Penn Ar C'hleuz à Lambézellec. Des remises de modems ont également été effectuées à l'Hôtel de Ville, dans les mairies et équipements de quartier pour 38 locataires éligibles au dispositif tout au long de l'année 2022.
La communication a aussi été renforcée grâce au dépliant générique du dispositif qui a été remis à jour et diffusé par e-mail aux établissements scolaires et aux travailleurs sociaux. De plus, des réunions de présentation du dispositif ont permis de mieux faire connaître Internet en Habitat Social aussi bien aux services en interne à la collectivité (Direction de la Proximité) qu'en externe, auprès d'autres collectivités (Ville de Poitiers et Ville de Rochefort) et de structures sociales.

➢ **Mise à disposition et prêt de matériel aux associations et acteurs du territoire**

Ce service, à destination des associations brestoises, leur permet de disposer de matériel multimédia (caméra, ordinateur, vidéoprojecteur, enregistreur numérique, imprimante 3D, découpeuse vinyle …) sur des durées limitées.

En 2022, suite à la pandémie et la reprise de l'activité associative il y a eu 311 matériels prêtés pour 134 prêts disctincts soit 40 associations soutenues par ce dispostif.

➢ **Evènements et culture numérique**

• **Le forum des usages coopératifs :**

La 10ème édition du Forum des usages coopératifs s'est déroulée du 5 au 8 juillet à IMT Atlantique campus de Brest. Plus de 60 rencontres de réseaux, sessions, ateliers, conférences sur le thème de : « La convergence des transitions.

3 conférences introductives :
- Enseigner la transition : une vision systémique et des modalités pratiques par Julien Dossier et Carole Balavoine
- Coopérer pour répondre aux défis de la transition par Gabriel Plassat
- Comment penser nos organisations pour éteindre les incendies qui nous menacent - l'expérience d'un pompier du Sud par Laurent Marseault

7 sessions en parallèle sur les 3 matinées :
- Low tech et transitions
- Fabcities, Villes résilientes – La coopération, l'environnement et l'encapacitation des citoyens
- Démocratie alimentaire : l'alimentation durable pour tous et toutes
- Transitions & inclusions sociales et numériques
- Enseigner les transitions et en transition
- Vers une santé ouverte
- Société civile et transitions – coproduire les transitions : quelle place pour la société civile ?

Une organisation des après-midis renouvelée avec : pratiques coopératives « S'essayer à… » et 20 ateliers thématiques.

Une centaine de contributions ont été mises en ligne en amont du forum par les participants.
A la suite du forum, des dizaines de liens de supports de présentations et notes ont été partagés, les plénières ont été enregistrées et plusieurs interviews d'acteurs et actrices ont été réalisées.
306 personnes étaient inscrites et seules 274 ont pu participer en raison de la pandémie, nombre de participants et d'intervenants en légère baisse par rapport aux dernières éditions :
- 149 participants contre 251 en 2018
- 125 intervenants contre 155 en 2018

Sur les 274 participants accueillis : 54.37 % de femmes (149) et 45.62% d'hommes (125). Cette année encore la proportion de femmes est en augmentation par rapport à 2016 (53.7%).
Le forum, c'est aussi pendant 4 jours : 209 nuitées, 597 repas et 130 participants à la soirée du mercredi.

Par région	En 2022	En 2018	En 2016
Bretagne	189 personnes soit 69%	291 personnes soit 71,5%	280 personnes soit 71%
Hors Bretagne	85 personnes soit 31%	116 personnes soit 28,5%	114 personnes soit 29%

• Conférence cultures numériques **:**

La Ville de Brest a initié en 2019 l'organisation d'un cycle de rencontres à destination du plus grand nombre intitulé « Cultures numériques ».

En 2022, la conférence **« Les algorithmes sont-ils sexistes » par Isabelle Collet** a été organisée le 24 juin à l'auditorium des Capucins, dans le cadre de *L'égalité en tous genres !*, une manifestation co-organisée par le réseau des médiathèques de Brest et la Ligue de l'enseignement du Finistère.

DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE S'ENGAGE, LA COLLECTIVITE AGIT

Réalisations de l'année particulièrement marquantes pour la vie du citoyen et pour les générations futures :

Développer la gestion écologique des cimetières en permettant un éco pâturage ovin sur le cimetière de Kerfautras.

Description de la réalisation
Afin de poursuivre la gestion écologique des cimetières, impulsée après d'une part l'engazonnement de l'ensemble des espaces inter tombes et leur tonte par mulching (sans ramassage d'herbe) permettant l'arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires dans l'ensemble des cimetières brestois et de réduire les déchets, et d'autre part la mise en place du tri sélectif des déchets (plants, pots, plastiques, métaux, …), trois zones d'éco pâturage, totalisant 2 500 m², ont été aménagées en 2021 sur les espaces enherbés du cimetière de Kerfautras.
C'est un moyen efficace permettant d'entretenir les étendues d'espaces verts, en abaissant significativement la quantité de déchets verts produits, de mieux gérer la biodiversité et de réduire le bilan carbone du territoire.
Des moutons seront ainsi accueillis de mars à novembre sur le cimetière de Kerfautras permettant en outre de soulager les équipes de gestion des cimetières qui pourront se consacrer à d'autres tâches, en particulier la reprise des espaces funéraires pour permettre l'augmentation des espaces disponibles à l'ensemble des cimetières.
Cette réalisation sera en outre accompagnée d'actions d'animation autour du jardinage et l'éco pâturage qui viendront développer l'ouverture du cimetière, lieu de vie, sur l'espace urbain environnant.

Indicateur de suivi de l'action : présence des ovins du printemps à l'automne.

Création d'un jardin forêt à Kerargaouyat

Description de la réalisation
Un jardin forêt imite l'écosystème d'une forêt en ville ou sur des surfaces réduites en privilégiant les espèces comestibles. Ce projet conjugue les enjeux de la nature en ville et de la production alimentaire locale. C'est le défi que se sont lancés l'association Vert le jardin BM, la mairie de quartier et quelques habitants en semant divers végétaux dans le jardin Jules le Gall. Des ateliers sont organisés régulièrement.

Indicateurs de suivi de l'action :
Les indicateurs sont : le nombre d'habitants à participer, la fréquence des actions collectives de plantations, l'appropriation par les habitants (ont-ils entretenu sans l'intervention de la collectivité), le fait que la forêt devienne comestible.

EGALITE FEMMES HOMMES, LA COLLECTIVITE SIGNATAIRE DE LA CHARTE EUROPEENNE S'ENGAGE DANS SA FONCTION D'EMPLOYEUR ET AGIT DANS SES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisations de l'année contribuant à l'égalité femmes hommes dans la fonction employeur ou relative à la politique publique de la ville de Brest ou Brest métropole dont elle porte la compétence :

Conférence « les algorithmes sont-ils sexistes ? »

En 2022, la conférence **« Les algorithmes sont-ils sexistes » par Isabelle Collet** a été organisée le 24 juin à l'auditorium des Capucins, dans le cadre de *L'égalité en tous genres !*, une manifestation co-organisée par le réseau des médiathèques de Brest, la Ligue de l'enseignement du Finistère et le service médiations et usages numériques.

Marche exploratoire à Kerourien

Poursuite de la dynamique autour de la marche exploratoire à Kerourien. Identification des besoins en matière d'espace public et d'animation. Prise en compte des demandes des habitants dans l'éclairage public, l'équipement sportif du quartier (mise en place de vélos) et la mise en place de créneaux féminins dans les programmes d'activités des associations locales.

Réalisation projet RAP

Financé par Grandir à Brest : projet RAP. Accompagnés par plusieurs artistes, des élèves du collège de la Fontaine margot ont écrit des textes sur l'égalité femmes-hommes. Plusieurs représentations ont été organisées dans le quartier de Saint-Pierre et au sein de l'établissement.